هكذا من الأصل



Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 16114 – 7 F – SAMEDI 16 NOVEMBRE 1996 – FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Zaïre : la rébellion tutsie marque des points

A QUELQUES JOURS de l'arrivée de la force multinationale – dont le mandat devait être voté vendredi soir 15 novembre à l'ONU –, les forces tutsies opérant dans l'Est du Zaïre semblaient progresser vers Mugunga, le plus grand camp de réfugiés rwandais hutus de la région. Selon plusieurs témoins, les extrémistes hutus qui tenaient Mugunga – que notre envoyé spécial, Dominique Le Guilledoux, évoque dans un récit écrit avant ces derniers événements – ont pris la fuite, jeudi soir. Depuis le début des combats, les anciens membres des forces armées rwandaises, responsables du génocide des Tutsis, en 1994, opposaient une forte résistance aux rebelles du Kivu, en grande majorité tutsis.

Lire pages 4 et 13 et notre éditorial page 14

Deux chanteurs de NTM condamnés à Toulon pour « outrages par paroles »

Trois mois de prison ferme pour leur comportement sur scène

DEUX CHANTEURS du groupe NTM ont été condamnés à six mois de prison avec sursis dont trois mois ferme, jeudi 14 novembre, par le tribunal correctionnel de Toulon, pour *« outrages à personnes dépositaires de l'autorité publique dans l'exercice de leurs fonctions, en prononçant, en désignant à un public de plusieurs milliers de personnes des propos injurieux pour chacun d'entre eux »*. Il leur est également interdit *« d'exercer la profession de chanteur de variétés pendant six mois »*. Vingt-six gardiens de la paix avaient déposé plainte à la suite d'un concert organisé à La-Seyne-sur-mer (Var) au cours duquel les policiers présents avaient été pris à partie par les deux chanteurs.

Jean-Marie Le Chevallier, maire (FN) de Toulon, a estimé que ce jugement était *« salutaire »*. Jack Lang, ancien ministre socialiste de la culture, a cité une phrase d'André Malraux : *« Il faut toujours choisir la liberté »*.

Lire page 9



Italie : M. Di Pietro quitte le gouvernement

L'ancien juge dénonce une campagne de calomnies

L'ANCIEN magistrat Antonio Di Pietro, grand artisan de l'opération *« mains propres »*, a démissionné, jeudi 14 novembre, du poste de ministre des travaux publics qu'il occupe dans le gouvernement de Romano Prodi. Le président du conseil a aussitôt fait savoir que l'ancien juge conservait sa confiance et qu'il demanderait au gouvernement de ne pas accepter sa démission. *« J'espère qu'il reviendra sur sa décision et qu'il continuera à contribuer de façon utile au travail du gouvernement »*, a-t-il ajouté.

L'avocat de M. Di Pietro avait précédemment annoncé que son client faisait l'objet d'une nouvelle enquête dans la ville de Brescia. Il n'a pas donné d'explications, mais, selon la presse italienne, l'ancien magistrat, qui a été à l'avant-garde de la lutte contre la corruption dans les milieux politiques, serait à son tour soupçonné.

Dans sa lettre de démission à Romano Prodi, M. Di Pietro affirme cependant que sa décision est irrévocable, évoque une *« vendetta »* et se dit las des *« calomnies »* contre lui. *« La chasse au pigeon continue car ils essaient de me faire payer à tout prix la seule chose qu'ils puissent me reprocher et dont je suis fier »*, ajoute-t-il, faisant allusion aux succès remportés par les magistrats italiens dans la moralisation de la vie publique. M. Di Pietro est le premier membre du gouvernement à quitter le cabinet Prodi, mais le ministre des affaires étrangères, Lamberto Dini, ne pense pas que son départ affectera la stabilité du gouvernement.

Le président du Conseil italien a eu tout de même un motif de satisfaction avec l'adoption, vendredi, par la chambre des députés de l'essentiel de la loi de finances pour 1997. Le principal objectif de ce budget de rigueur est de réduire le déficit public afin que l'Italie puisse être parmi les premiers pays à adopter la monnaie unique européenne.

Lire page 2

Miss Monde en Inde, à l'ombre des bûchers

NEW DELHI
de notre correspondant

L'élection de Miss Monde, qui se tiendra pour la première fois en Inde, le 23 novembre, dans la ville de Bangalore, provoque depuis plusieurs semaines les protestations des partis conservateurs, choqués par cette « insulte » à la femme indienne. Pour eux, l'organisation d'un tel concours vise à *« éroder la culture et le mode de vie indiens »*, comme l'a récemment indiqué Vishnou Hari Dalmia, le responsable du Conseil hindou mondial.

« Nous sommes prêts à nous sacrifier et à nous tuer. Nous empêcherons l'élection de Miss Monde », avait prévenu fin octobre Uma Bharati, la pasionaria du Parti du peuple indien (BJP), cette formation nationaliste hindoue qui a fait un bref passage au pouvoir à l'issue des élections, en mai dernier. La menace de ces femmes, déterminées à s'immoler par le feu pour protester contre ce concours « impie », n'avait, jusqu'à présent, pas encore été suivie d'effet. Il aura fallu un geste extrême pour que la polémique soit relancée. A Madouraï, dans le sud de l'Inde, jeudi soir, un Indien de vingt-quatre ans, membre de la Fédération indienne de la jeunesse démocratique, d'obédience marxiste, s'est arrosé de kérosène pour protester contre l'élection de Miss Monde. Ainsi cette manifestation risque-t-elle d'avoir lieu sous la plus haute des surveillances. Les autorités de l'Etat du Karnataka (sud de l'Inde) ont annoncé, il y a deux semaines, qu'un millier de policiers assistés de commandos d'élite seront mobilisés pour empêcher tout « dérapage » susceptible d'endeuiller ce « scrutin »... Depuis, des listes de femmes décidées à se faire brûler vives ont été dressées et certains parlementaires du beau sexe ont prévenu le ministre en chef de cet Etat qu'*« il y aura du sang dans les rues si le concours a lieu »*.

L'immolation, en Inde, a un aspect symbolique, signifiant à la fois la révolte et la volonté de purification : dans l'épopée classique du Ramayana, la déesse Sita, compagne de Rama, marche dans le feu, pour prouver à son divin époux qu'elle ne l'a jamais trahi après avoir été enlevée par le démon Ravana. Mais celle-ci, la très pure, était sortie indemne des flammes...

Il n'y a cependant pas que les conservateurs nationalistes qui s'inquiètent des conséquences d'un tel concours pour les valeurs hindoues : *« Cette manifestation est une façon pour les multinationales d'ouvrir le marché indien à la culture dégénérée occidentale symbolisée par Michael Jackson et Madonna »*, s'est indigné récemment le chef d'une organisation paysanne indienne, M. Najundaswamy. Ce mouvement, qui regroupe dans la région de Bangalore des milliers de paysans hostiles à l'ouverture économique de l'Inde, a récemment mis à sac un restaurant « fast food » de Bangalore.

Il y a cependant de nombreux autres Indiens qui ne se choquent pas d'un tel concours, qui symbolise au contraire pour eux la modernité d'un pays en mouvement. Une Indienne, Aiswarya Rai, a d'ailleurs été élue Miss Monde en 1994 et une autre, Sushmita Sen, Miss Univers, la même année. Un double titre qui avait, à l'époque, délicieusement chatouillé l'orgueil indien. Surtout dans ce « pays du Kamasoutra » où, comme le remarquait récemment un magistrat, *« la sculpture érotique fait partie du patrimoine religieux »*.

Bruno Philip

Les Lillois sous le soleil de Rio

L'AGGLOMÉRATION lilloise a décidé de profiter de sa candidature aux Jeux olympiques de 2004 pour mettre en oeuvre une politique urbaine différente, fondée sur la conception du « développement durable ». Elle devient ainsi la première grande métropole française à appliquer les résolutions du Sommet de la Terre, réuni à Rio en juin 1992. Les principes de modération et de précaution, adoptés par l'ensemble des chefs d'Etat, vont donc constituer les moteurs des décisions d'aménagement et de gestion de la capitale du Nord-Pas-de-Calais.

Ils présideront désormais à toutes les politiques de construction, de logement, de circulation ou de transport, que les Jeux olympiques se tiennent ou non à Lille.

Lire page 12

M. Chirac dans un Japon déboussolé

LE JAPON n'a jamais été la destination préférée des chefs d'Etat français : seul François Mitterrand y fit une visite officielle en 1982. Jacques Chirac aurait souhaité s'y rendre au cours de la première année de son septennat, mais la tension entre Paris et Tokyo à la suite de la reprise des essais nucléaires français l'a conduit à différer cette visite. Elle aura finalement lieu du 17 au 21 novembre. Que peut-on en attendre ? Un effet d'entraînement auquel la personnalité du président ne sera pas étrangère.

Jacques Chirac est l'un des rares hommes politiques français à avoir manifesté un intérêt soutenu pour l'Asie en général et le Japon en particulier. Il s'y est rendu une quarantaine de fois sous différentes « casquettes » et à titre privé. Sans doute aime-t-il d'abord dans ce pays l'idée qu'il s'en fait : un Japon « éternel », celui qui sourd de ses arts ou de ses traditions, le sumo par exemple. Peut-être aussi le président français y a-t-il son jardin secret : il faut toujours avoir un fil d'Ariane pour commencer à connaître un pays. De ses lectures et de sa fréquentation d'un cercle d'amis japonais, des politiques, des hommes d'affaires ou des artistes le président a une bonne expérience du « terrain » nippon. Le Japon qu'il va trouver correspondra-t-il à ce qu'il en connaît ?

Il doit s'attendre à des changements. Tout d'abord, personnellement. Le président français fera l'expérience de ce qui est le plus irritant dans le Japon officiel : l'obsession de l'organisation. Une visite d'Etat n'est pas celle d'un ministre, du maire de Paris ou d'un simple particulier. M. Chirac aime goûter le Japon de la rue, mais il n'est pas certain qu'un service de sécurité, « sur les dents » dès qu'il s'agit d'une visite officielle, lui laisse ce plaisir. Non que soit à craindre un incident – de la part peut-être d'un groupuscule antinucléaire –, mais parce que tout doit suivre le cours prévu, au risque, sinon, de susciter un vent de panique. Au grand dam du protocole nippon, le président a « fui » (au demeurant comme ses homologues américains) le carcan de la résidence pour hôtes étrangers d'Akasaka : il logera dans un grand hôtel.

Philippe Pons

Lire la suite page 14

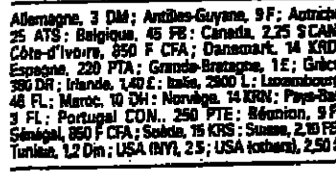
Le dédain des honneurs



JULIEN GREEN

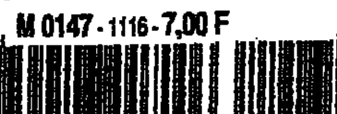
DOYEN d'âge de l'Académie française, l'écrivain Julien Green, qui a eu quatre-vingt-seize ans le 6 septembre, vient de claquer la porte de la prestigieuse institution à laquelle il appartenait depuis vingt-cinq ans, en rappelant son dédain des honneurs et en précisant sa volonté de ne plus voir son nom *« affublé d'aucun oripeau officiel »*.

Lire pages 14 et 32



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1116 - 7,00 F



ITALIE. Premier membre du gouvernement de centre-gauche de Romano Prodi à vouloir quitter le cabinet formé il y a six mois, Antonio Di Pietro a en charge le portefeuille des travaux publics. ● ALORS QUE ROMANO PRODI, le président du Conseil, demandait au gouvernement de ne pas accepter cette démission, le ministre des affaires étrangères, Lamberto Dini, a affirmé qu'il ne pensait pas que le départ de M. Di Pietro affecterait la stabilité du gouvernement. ● L'INVESTIGATION préliminaire dont fait l'objet l'ancien magistrat porterait sur des irrégularités commises dans ses propres enquêtes notamment à Brescia. ● LA CHAMBRE DES DEPUTÉS, a par ailleurs adopté l'essentiel de la loi de finances pour 1997, vendredi 15 novembre, à l'issue d'une séance marathon. Le budget de rigueur a pour principal objectif de permettre le retour de la lire dans le système monétaire européen.

Antonio Di Pietro a présenté sa démission du gouvernement

Le ministre des travaux publics, ancien magistrat qui a été à l'avant-garde de la lutte contre la corruption avec l'opération « mains propres », fait l'objet d'une enquête dans la ville de Brescia

ROME
de notre correspondant

Romano Prodi a repoussé, jeudi 14 novembre, la démission du ministre des travaux publics Antonio Di Pietro, en souhaitant que son auteur la reconsidère. L'ancien magistrat ne semblait cependant pas, vendredi, disposé à le faire. Le secrétaire du Parti démocratique de la gauche (PDS), Massimo d'Alema, a lui rappelé qu'Antonio Di Pietro était déjà *« sorti la tête haute d'autres enquêtes »* et qu'il n'est *« pas juste de céder à un climat, à une campagne »*. *« Cela n'aura aucune conséquence sur le gouvernement »*, s'est empressé de dire le vice-président du gouvernement, Walter Veltroni. Il s'agit néanmoins d'un premier départ et de celui d'un homme-symbole dont le pouvoir de centre-gauche avait voulu utiliser les compétences pour refaçonner l'Italie.

« Cela suffit », a écrit a sept reprises, jeudi 14 novembre, l'ancien juge Antonio Di Pietro dans sa lettre de démission de ministre des travaux publics au président du Conseil, Romano Prodi. *« Tonino »*, comme l'appelle la presse, fatigué des attaques répétées de corruption ou de concussion dont il est l'objet depuis plusieurs années a décidé, selon ses dires, de *« supprimer le trouble et de ne plus répondre à aucune provocation »*.

Le magistrat vedette de l'enquête *« Mani pulite » (mains propres)* qui a mis à jour l'énorme corruption qui a gangrèné tout le système politique italien, jette l'éponge seulement six mois après avoir accepté les fonctions d'un ministère clef pour surveiller l'attribution des pots-de-vin que suscitent les marchés publics. Aprés avoir mené avec succès la plus vaste opération de nettoyage des annales judiciaires du pays, l'ancien substitut du procureur de Milan espérait contrôler à la source l'origine de tous les financements occultes. *« Mani pulite »* l'a rattrapé sans que l'on sache encore avec précision ce qui est susceptible d'être reproché au bouillant juge.

Antonio Di Pietro quitte donc le devant de la scène, qu'il appréciait pourtant beaucoup, pour rentrer dans l'ombre et pouvoir sans doute mieux se défendre des attaques occasionnées par sa notoriété. Ce n'est en effet pas la première fois que ce fils de paysan de quarante-six ans, montagnard solide, fait l'objet d'attaques et de médisances. Après pratiquement trois années passées à traquer les corrompus dont ni plus ni moins que Bettino Craxi, ancien chef socialiste du gouvernement, Raul Gardini, patron de Ferruzi et Silvio Berlusconi, pour ne citer que quelques notabilités, il démissionne, à la surprise générale, le 6 décembre 1994, *« pour rendre leur sérénité aux institutions »*.

A l'époque déjà, ce nettoyeur de fond, ancien commissaire de police qui sait manier les interrogatoires et utiliser les fichiers informatiques est dans le collimateur de revanchards qui cherchent à avoir sa peau. Entré dans la magistrature en 1981, il devient soudain célèbre le 17 février 1992, lorsqu'il fait arrêter en flagrant délit un politicien socialiste en train de recevoir un pot-de-vin.

Le nouveau Zorro monte alors une véritable machine de guerre contre la corruption en mettant sur pied un groupe de magistrats spécialisés. Bien évidemment, les victimes ne se laissent pas faire. Il est donc l'objet de plusieurs enquêtes pour *« concussion »* et *« abus de pouvoir »*. Le 29 mars 1996, il est lavé de toutes les accusations. A trois reprises en tout, il a été blanchi des soupçons que l'on faisait porter sur ses méthodes de travail comme l'a fait encore remarquer, jeudi soir, le vice-président du gouvernement, Walter Veltroni.

Ces décisions judiciaires et son entrée au gouvernement n'ont pas pour autant fait taire les accusateurs. Au contraire. Les insinuations ont repris de plus belle à l'occasion de l'éclatement d'un nouveau scandale de corruption, au mois de septembre, dans lequel est impliqué notamment le patron des chemins de fer italiens Lorenzo Necci et un banquier italo-suisse Pierfrancesco Pacini Battaglia, homme puissant et influent qui auparavant est toujours parvenu à échapper à la justice. Or, dans une écoute téléphonique publiée par la presse, en octobre, ce dernier met en cause Antonio Di Pietro laissant entendre que le juge l'avait, jusqu'à présent protégé, moyennant finances. Pour le moment, rien de plus que cette petite phrase.

« Cela suffit »

***« Le tir au pigeon continue parce que l'on veut me faire payer à tout prix mon unique véritable faute, dont je suis par ailleurs fier : d'avoir voulu quoi qu'il en coûte faire mon devoir à fond »*, explique amèrement le ministre des travaux publics démissionnaire.**

Dans sa lettre de démission *« irrévocable »* transmise à Romani Prodi, le président du conseil, Antonio Di Pietro accuse, en des termes très durs, *« certains juges envieux et théorisateurs… les organes d'investigation hyperzélés et fantaisistes… la presse qui crée les nouvelles avant qu'elles ne se produisent… les avocats qui ne savent pas accepter les verdicts des juges. Cela suffit,* conclut-il, *avec tous ceux qui veulent utiliser ma personne pour discréditer d'un côté l'enquête « mains propres » et de l'autre le gouvernement et les institutions »*.

HARCÈLEMENT

Lassé de ces *« vilenies »*, Antonio Di Pietro s'est insurgé publiquement contre cette *« monstrueuse vendetta »* dont il est la cible, à tel point que le président du Conseil et Massimo d'Alema, secrétaire du PDS (Parti démocratique de la gauche) ont publiquement manifesté, début novembre, leur soutien à ce membre du gouvernement. Silvio Berlusconi, chef de l'opposition, dans la ligne de mire de Di Pietro et contre lequel deux enquêtes judiciaires sont en cours croyait déja tenir sa revanche. Le leader de Forza italia n'avait alors pas hésité à dire que, *« s'il agissait d'un citoyen ordinaire, il serait déjà en prison »*.

La fièvre est retombée pendant quelques jours et jeudi 14 septembre au matin la presse titrait à nouveau qu'Antonio Di Pietro faisait l'objet d'une enquête préliminaire de la part du parquet de Brescia pour *« corruption »* et *« concussion »*. C'est le même parquet qui, en mars, avait écarté les accusations contre Antonio Di Pietro. Pour le moment, aucune précision n'a été donnée sur la nature de cette enquête dont l'avocat du ministre démissionnaire n'était même pas au courant. Aucune information n'a été fournie par les autorités judiciaires pour corroborer les titres des journaux. Tout ce que l'on sait est que tout le pool des magistrats milanais de *« Mani pulite »* – et pas seulement celui qui en fut la figure de proue – fait l'objet de cette nouvelle investigation. Mais Antonio Di Pietro a estimé que le harcèlement dont il faisait l'objet n'était plus supportable, alors qu'il ne s'agit que de soupçons. Il a donc décidé de rendre les armes et son portefeuille pour ne plus donner prise à ces réglements de compte permanents.

Michel Bôle-Richard

L'adoption d'un budget de rigueur doit permettre le retour de la lire dans le système monétaire européen

LA MENACE de démission d'Antonio Di Pietro, ministre des travaux publics, intervient à un moment où le gouvernement de centre-gauche de Romano Prodi est soumis à une forte pression de l'opposition menée par Silvio Berlusconi. Le président du Conseil italien a au moins un sujet de satisfaction : l'essentiel de la loi de finances pour 1997 a été adopté, vendredi 15 novembre, par la Chambre des députés à l'issue d'une séance marathon. Ce budget de rigueur, dont le principal objectif est de réduire le déficit public afin que l'Italie puisse être parmi les premiers à adopter la monnaie unique européenne, était critiqué à la fois par le centre droit et par les communistes de Rifondazione Comunista. Or la coalition de centre-gauche, dont la plus forte composante est le Parti démocratique de la gauche (PDS, ex-PCI), n'a pas de majorité à la Chambre.

Samedi 9 novembre, le Pôle des libertés qui regroupe Forza Italia de Silvio Berlusconi, l'Alliance nationale de Gianfranco Fini et quelques petits partis héritiers de la démocratie-chrétienne avait fait descendre de 300 000 à 500 000 personnes dans les rues de Rome pour protester contre l'augmentation de la pression fiscale. Le chef de Forza Italia n'avait exigé rien de moins que le départ de Romano Prodi et il avait décidé de rompre tout contact avec le gouvernement, mettant en cause les arrangements intervenus auparavant sur les modalités d'une réforme constitutionnelle. L'opposition a boycotté le débat budgétaire, pour manifester sa réprobation devant la procédure choisie par Romano Prodi, qui a décidé d'avoir recours aux ordonnances.

SOUTIEN DE LA FRANCE

Le président du conseil a tenu bon, avec le soutien de Massimo D'Alema, secrétaire général du PDS. La seule concession consentie par le gouvernement a été de dissocier la loi de finances de 1997 et le projet de réforme fiscale. Selon le projet de budget, le déficit sera réduit de 62 500 milliards de lires (soit environ 200 milliards de francs). Une taxe spéciale, immédiatement baptisée *« impôt européen »*, a été instituée.

Pour l'Italie, la première étape sur la voie de la monnaie unique devrait être le retour de la lire dans le système monétaire européen, qu'elle a quitté à l'automne 1992. Ce retour devrait avoir lieu *« dans les plus brefs délais »*, a déclaré Lamberto Dini, ministre des affaires étrangères, après une visite à Paris où il assistait à la conférence internationale sur la Bosnie.

Le chef de la diplomatie italienne a eu un bref entretien avec Jacques Chirac qui, a-t-il dit, l'a assuré du soutien de la France. La question est de savoir à quelle parité se fera cette réintégration. Les Italiens souhaiteraient un niveau de 1 010 lires pour 1 deutschemark (pour profiter d'une petite « décote »), tandis que les experts français et allemands seraient plutôt partisans de fixer le taux pivot de la monnaie italienne entre 950 et 980 lires pour 1 mark.

D. V.

L'opération « Mani pulite » a permis l'ouverture de 25 000 informations judiciaires

L'OPÉRATION « Mani pulite » (« Mains propres ») a débuté en février 1992 par un fait divers milanais. Après la multiplication des arrestations et mises en accusation, en 1993 et 1994, les juges avaient menacé de démissionner, le 14 juillet 1994, après un décret limitant l'usage de la détention préventive. Le décret sera retiré quelques jours plus tard. Pendant toutes ces années, beaucoup de grandes figures italiennes de la politique et des affaires ont fait l'objet de procédures. Au total, un comptage de Mario Zamorani (un ex-dirigeant du groupe IRI, lui-même emprisonné), il y aurait eu 4 600 mandats de détention préventive, 25 000 avis d'ouverture d'enquête judiciaire, dont 520 concernant des parlementaires. Les délits les plus souvent reprochés concernent le financement des partis, la corruption et la concussion, le recel et l'abus de pouvoir.

● **Mario Chiesa**, responsable socialiste d'un institut social milanais, est surpris en train de toucher un pot-de-vin et est arrêté le 17 février 1992 par le juge Antonio Di Pietro. Un an plus tard, le 10 février, le ministre socialiste Claudio Martelli démissionne, sous le coup d'une enquête judiciaire pour corruption. Quatre autres ministres du gouvernement Giuliano Amato démissionnent pour les mêmes motifs.

● **Benito Craxi**, qui fait l'objet de six informations judiciaires, démissionne le 11 février 1993 de la direction du Parti socialiste.

● **Giuliano Amato**, chef du gouvernement socialiste, démissionne avec son cabinet le 22 avril 1993, durement touché par les révélations de *« Mani pulite »*.

● **Gabriele Cagliari et Franco Nobili**, respectivement présidents du premier et du second holding du pays (IRI et ENI, hydrocarbures d'Etat), sont arrêtés aux mois de mars et de mai 1993. Le président de l'ENI, Gabriele Cagliari, se suicide en prison le 20 juillet.

● **Carlo De Benedetti**, président d'Olivetti, avoue aux juges, en mai 1993, que sa société a dû verser des pots-de-vin aux entreprises publiques clientes.

● **Raul Gardini**, ex-président de Ferruzzi, se suicide le 23 juillet 1993 avant de recevoir un mandat d'arrêt dans le cadre de l'affaire Enimont.

● ***Paolo Berlusconi***, frère de Silvio, admet le versement de pots-de- vin par la Fininvest, le 11 mars 1994.

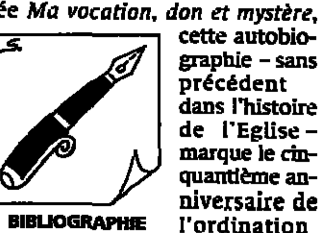
● **Silvio Berlusconi** fait l'objet d'une information judiciaire, le 22 novembre 1994, après les perquisitions et les mandats d'arrêt délivrés, aux mois de juillet et d'octobre, contre la Fininvest pour évasion fiscale.

● **Giulio Andreotti**, qui fut sept fois premier ministre, **Umberto Bossi**, le chef de la Ligue du Nord, **Achille Occhetto et Massimo d'Alema**, du Parti démocratique socialiste (ex-PCI), ont aussi fait l'objet de multiples procédures.

● **Fiorio Fiorini**, qui fut l'un des directeurs financiers de l'ENI, racontera avoir financé « équitablement » les principaux partis entre 1970 et 1981.

Dans son autobiographie, Jean Paul II raconte ses années de jeunesse et de formation

LE VATICAN a rendu public, vendredi 15 novembre, un livre écrit par Jean Paul II sur ses années de jeunesse et de formation. Intitulée *Ma vocation, don et mystère*, cette autobiographie – sans précédent dans l'histoire de l'Eglise – marque le cinquantième anniversaire de l'ordination sacerdotale du pape, le 1er novembre 1946 à Cracovie. Elle en dit plus long sur l'homme et son action que bien des discours ou les annales d'un pontificat aussi long. Le lecteur déjà familier du parcours hors du commun de ce premier pape polonais ne trouvera pas de révélation époustouflante dans les cent trente pages de l'édition française. Mais par sa concision même, par la simplicité du récit, son ton émouvant et intimiste, il raconte comment le destin de ce jeune Polonais, qui avait vingt ans en 1940 quand les bombes pleuvaient sur Varsovie, a basculé.


BIBLIOGRAPHIE

On n'explique pas les choix d'un homme par les seules circonstances de sa jeunesse, par l'environnement familial et intellectuel qui fut le sien dans ses années de formation. Pourtant à Wadowice, sa ville natale, située à une trentaine de kilomètres de Cracovie où Karol Wojtyla fit ses études interrompues par la guerre, on ne peut pas ignorer la succession des tragédies personnelles, familiales et nationales qui l'ont frappé. A neuf ans, il perd sa mère, Emilia Kaczorowska ; à douze ans, son unique frère ; à vingt ans, son père, militaire à la retraite, qui l'élève dans une ambiance austère, pieuse, un rien bigote : *« Il m'arrivait de me réveiller la nuit et de trouver mon père à genoux. »* La maison familiale fut, dit-il, *« mon premier séminaire »*.

UNE VOCATION TARDIVE

Mais la vie de cet orphelin ne ressemble pas à un livre de héros ou de saint. La carrière ecclésiastique de Karol Wojtyla n'est pas toute tracée à l'avance. Au contraire, c'est dans les drames de la guerre, de la solitude et de la misère qu'elle se forge. Sa vocation éclot quand ses ambitions de jeune étudiant (en philologie polonaise à l'université Jagellon de Cracovie) avortent, quand ses compagnons sont arrêtés ou fauchés, quand ses projets séculiers – comme sa passion pour le théâtre et la littérature – sont remisés, quand, pour échapper à la déportation, il découvre la vie ouvrière à l'usine chimique Solvay. Paradoxe : il choisit Dieu à l'heure où tout semble le maudire.

Le futur pape n'est donc pas un enfant prodige. Ce n'est qu'à vingt-deux ans qu'il entre au séminaire clandestin de Cracovie, inscrit aux cours du soir, et à 26 ans qu'il est ordonné prêtre. Il se rattrapera vite, brûlant les étapes : évêque à 38 ans, archevêque de Cracovie à 44 ans, cardinal à 47 ans, pape à 58 ans.

Dans ce livre, Jean Paul II reconnaît que sa vocation fut « tardive » et il en profite pour clouer le bec à ceux qui lui ont prêté des flirts de jeunesse. S'il a longtemps rusé avec l'appel de Dieu, ce n'est pas pour les beaux yeux d'une fille. Sans doute aura-t-on supposé, écrit-il, que *« si un jeune homme ayant d'aussi claires dispositions religieuses n'entrait pas au séminaire, c'était le signe qu'étaient en jeu d'autres amours et d'autres préférences »*. Il avait bien des occasions *« de rencontrer des jeunes gens et des jeunes filles »*. Mais *« le problème n'était pas là,* dit Jean Paul II. *A l'époque, j'étais surtout passionné par la littérature dramatique et le théâtre »*.

FAMILLE DE SUBSTITUTION

Ce livre est une galerie de portraits des professeurs, des artistes, des auteurs et des prêtres qui ont compté pour lui. Car sa famille de substitution, c'est l'Eglise et la Pologne. Homme de mémoire et de tradition, il décrit la souffrance de son pays et la fidélité de son Eglise. Sa première messe, il la célèbre dans la cathédrale du Wavel à Cracovie, l'ancienne capitale royale polonaise : *« Je voulais marquer mes liens spirituels avec l'histoire de la Pologne, dont la colline du Wavel présentait comme une synthèse emblématique. »* Impossible de ne pas lire dans ce geste la part qu'il prendrait, comme pape, au soulèvement pour la liberté de la Pologne après quarante ans de communisme.

Récurrente dans tous ses discours, sa perception des rapports intimes entre la nation, la culture et l'histoire s'enracine dans cette expérience typiquement polonaise, qu'un pays de tradition laïque comme la France tardera à comprendre. Car en Pologne, écrit Jean Paul II, l'Eglise catholique est *« profondément liée au peuple et à la culture »*. C'est elle qui a *« soutenu et défendu le peuple, spécialement dans les époques tragiques de son histoire »*. Il s'interdit, toutefois, tout commentaire sur l'évolution récente du catholicisme polonais.

Karol Wojtyla a fait – *« de l'intérieur »*, dit-il – la double expérience du nazisme, *« avec les horreurs de la guerre et des camps de concentration »*, et du communisme, *« avec son régime d'oppression et de terreur »*. Cette double épreuve des deux grands totalitarismes du XXe siècle justifie son combat pour la dignité et les droits de l'homme et la « défense de la vie ». Mais c'est elle aussi qui va nourrir sa vision tragique du monde et de l'humanité et inspirer cette méfiance à l'égard de toute modernité qui a pu justifier, dans son action à la tête de l'Eglise, bien des peurs et des conservatismes.

Mais la force de Jean Paul II, c'est son universalité. Or, grâce à ce livre, on se souvient que le pape globe-trotter n'était jamais sorti de son pays avant son ordination à vingt-six ans. En se rendant pour la première fois à Rome en 1946, écrit-il, *« je voyais, par le train en marche, des villes que je ne connaissais que par les livres de géographie. Je vis, pour la première fois, Prague, Nuremberg, Strasbourg et Paris »*. Si on ignore ces années de jeunesse et de privations, où, pour Karol Wojtyla, tout s'est joué, ainsi que cette double expérience, unique à la tête de l'Eglise, du nazisme et du communisme, on ne comprend rien à Jean Paul II. C'est l'intérêt de ce petit livre, une fois de plus, de nous le démontrer.

Henri Tincq

★ *Ma vocation, don et mystère*, de Jean Paul II, éditée en France par un pool d'éditeurs catholiques (Bayard-Editions, Cerf, Fleurus-Mame et Téqui), 130 p., 75 F. Cette traduction sera disponible à partir du 21 novembre en librairie.

Thomson-CSF envisage de supprimer 5 000 emplois d'ici à fin 1997

Face à la réduction des commandes militaires, la filiale de défense du groupe en voie de privatisation rouvre le dossier des sureffectifs, gelé depuis 1993

QUELLE QUE SOIT l'issue de la privatisation de sa maison mère, Thomson SA, promise par le gouvernement au groupe Lagardère, Thomson-CSF a fait ses comptes. Compte tenu de l'évolution prévue des carnets de commandes dans le secteur de la défense, la direction du groupe d'électronique militaire et professionnelle estime qu'elle devra supprimer 5 000 postes en France sur la période 1996-1997, après le *« gel »* des suppressions d'emplois imposées par Edouard Balladur à l'automne 1993. Ellè en a informé les syndicats le 19 novembre, lors d'un comité de groupe européen : son objectif est de ramener les effectifs français à 32 000 emplois (équivalents temps plein) à fin 1997, contre 37 000 fin 1995, en supprimant 2 300 emplois cette année et 2 700 en 1997.

CHIFFRE D'AFFAIRES EN BAISSE

Dans le domaine militaire, selon la direction de Thomson-CSF, le chiffre d'affaires devrait se réduire de 11,4 milliards de francs fin 1995 à 10 milliards fin 1997, les prises de commandes devant, sur la même période, décliner de 11 à 8 milliards de francs. Pour les activités civiles, les ventes (France et export) devraient progresser de 24 milliards de francs fin 1995 à 29 milliards fin 1997, les prises de commandes devant fléchir de 32 à 30,7 milliards de francs.

D'ici à fin 1997, Thomson-CSF compte avoir supprimé quelque 3 100 emplois chez ses salariés permanents : sont concernés 1 600 contrats à durée indéterminée (CDI) sur un total de 33 950 à fin 1995, ainsi que 300 contrats à durée déterminée sur 950. 1 250 postes doivent également disparaître à travers des préretraites progressives, la réduction du temps de travail et le temps partiel.

Le total des suppressions de CDI envisagées est en fait plus élevé. En brut, il devrait atteindre 3 300 emplois : 2 150 départs en retraite et démissions, 350 départs à travers des ventes ou des essaimages et 800 licenciements économiques. Parallèlement sont en effet prévues 1 400 embauches sur la période (ainsi que 300 absences de longue durée), ce qui réduit le nombre net des suppressions d'emplois.

La marche des Angevins sur Paris

Lundi 25 novembre, à 8 h 30, onze salariés de Thomson Multimédia de l'usine d'Angers se sont élancés pour une marche vers Paris. L'initiative s'inscrit dans le cadre des actions menées par les syndicats CFDT, CGT et CGC pour obtenir du gouvernement l'arrêt du projet de cession au sud-coréen Daewoo dans le cadre de la privatisation de l'ensemble du groupe Thomson SA. L'objectif des marcheurs est d'atteindre Paris le 6 décembre, jour où l'assemblée des actionnaires de Thomson SA devra voter la recapitalisation de 11 milliards de francs décidée par le gouvernement. Ils demanderont à être reçus par le premier ministre, Alain Juppé.

Thomson-CSF prévoit aussi des coupes dans les effectifs des prestataires intérimaires et des sous-traitants extérieurs intervenant dans l'entreprise. 1 600 suppressions d'emplois, sur un total de 2 000 fin 1995, sont programmées pour les premiers, 300 suppressions d'emplois, sur 1 000 fin 1995, pour les seconds.

A noter que, selon les syndicats, qui indiquent avoir des difficultés à être informés précisément sur les mesures engagées, ces chiffres *« ne tiennent pas compte »* du projet de cession à la société américaine LGS de la société Thomainfor (informatique, 1 213 personnes). *« Depuis la filialisation de l'ensemble des activités, mi-1995, tout se passe au niveau de ces filiales. L'information centrale est succincte »*, relève un élu CGT. Certains projets récents provoquent néanmoins des réactions. C'est le cas chez Thomson Composants Micro-électroniques (TCM). *« Fin octobre, la direction a annoncé sa décision de fermer deux unités de production sur cinq »*, indique un élu de la CDFT. Les unités visées sont celles de Marcq-en-Barœul, qui emploie une cinquantaine de salariés – elle sera fermée au troisième trimestre 1997 – , et celle d'Ymar, près de Rouen (18 personnes).

« Une réflexion est aussi en cours sur l'unité de Pessac, qui emploie une cinquantaine de personnes, et dont l'exploitation est pourtant positive », ajoute un autre élu cédétiste, qui indique que les salariés du site nordiste, à qui l'on propose soit des primes d'incitation au départ, soit des transferts vers Massy ou Brest, sont décidés à s'opposer à ce projet.

Philippe Le Cœur

Jean-François Dehecq, président du groupe Sanofi

« Nous participerons aux restructurations dans l'industrie pharmaceutique »

Filiale d'Elf Aquitaine, Sanofi s'apprête à lancer trois nouveaux médicaments, aboutissement de plus de vingt ans de recherche. Un pari essentiel pour le 24e groupe pharmaceutique mondial (23 milliards de francs de chiffre d'affaires, et 1,5 milliard de bénéfices). Parallèlement, Sanofi restructure son pôle beauté, insuffisamment rentable.

« Pour la première fois depuis sa création, Sanofi va lancer de nouveaux médicaments. Comment voyez-vous les prochains mois ?

– J'ai toujours affirmé que 1996 serait une année capitale avec l'arrivée de trois nouvelles molécules : le Tiludronate pour le traitement de l'ostéoporose, le Clopidogrel pour la prévention des thromboses et l'Irbesartan pour l'hypertension. Les trois viennent de franchir des étapes différentes avec succès. Nous sommes dans le calendrier fixé. Je considère aujourd'hui que notre pari est gagné.

» Nous n'avons pas encore les résultats des études sur le Tiludronate. Elles se termineront au printemps 1997, mais nous avons déjà l'autorisation de le commercialiser pour un cas précis, celui de la maladie de Paget, qui concerne la prolifération osseuse. Pour l'Irbesartan, nous avons déposé à la fin de septembre des dossiers d'enregistrement auprès des autorités médicales européennes et américaines. Nous attendons l'autorisation pour commercialiser cet hypotenseur. Quant au Clopidogrel, les résultats publiés le 13 novembre sont très satisfaisants. Ils montrent que les effets sont supérieurs à ceux de l'Aspirine dans le traitement des maladies cardio-vasculaires. Nous allons constituer les dossiers d'enregistrement de ce médicament et les déposer auprès des autorités médicales au premier semestre 1997.



JEAN-FRANÇOIS DEHECQ

– Pourquoi avoir donné autant de publicité à ces résultats alors que la commercialisation du médicament n'est pas encore autorisée ?

– C'est l'American Heart Association qui a décidé, lors de son congrès annuel rassemblant les spécialistes du traitement cardio-vasculaire, de publier en préambule de son symposium à La Nouvelle-Orleans les résultats de l'étude sur le Clopidogrel. Si cette présentation n'avait pas eu lieu devant des milliers de personnes, nous aurions été plus discrets. Dans notre information, nous sommes restés au plus près des résultats de l'étude. Nous aurions fait de la publicité si nous avions donné des prévisions de ventes et de rentabilité.

– Certains affirment que vous avez dépensé beaucoup d'argent pour faire la promotion de l'Aspirine. Comment réagissez-vous ?

– L'objectif est de réduire le nombre de récidives après un accident cardio-vasculaire : sur 1 000 patients, 300 récidiveront dans les cinq ans. Selon l'étude, ce risque est diminué d'un tiers en cas d'utilisation de notre molécule, et d'un quart seulement avec l'Aspirine. Quant au coût de la recherche, nous l'avons partagé avec l'américain Bristol Myers Squibb. Un dossier de ce type oscille entre 1,3 et 2 milliards de francs.

– Si le résultat est si prometteur, comment expliquez-vous le recul en Bourse du titre Sanofi depuis cette publication ?

– La compréhension de cette étude est complexe, il faudra du temps pour bien saisir les enjeux, mais le recul n'est pas si considérable comparé à la hausse du cours qui, depuis le début de l'année, avoisine 42 %.

– Qu'est-ce que ce médicament vous rapportera ?

– La seule indication que je puisse donner concerne le Ticlid, un produit que nous avons pour le même traitement. Il représente un chiffre d'affaires mondial de 1 milliard de dollars. Le Clopidogrel peut faire beaucoup plus, d'autant que, contrairement au Ticlid, il est pratiquement sans effet secondaire.

– Comment allez-vous commercialiser le Clopidogrel et l'Irbesartan ?

– Dans les deux cas, nous nous sommes associés à l'américain Bristol Myers Squibb (BMS) dans tous les pays. C'est surtout sur le marché américain que cet accord est important. Ce qui ne nous empêche pas d'y renforcer notre présence : cet été, nous avons acquis Bock, un laboratoire américain qui double notre réseau de visite médicale.

– Quels sont vos objectifs pour Sanofi ?

– Nous avons en recherche encore une trentaine de molécules en phase d'essai humain. Nous avons conforté notre présence internationale. Nous voulons renforcer nos positions marché par marché. Cependant il ne faut pas exclure des alliances en fonction des opportunités. Nous avons une santé financière remarquable, avec 20 milliards de francs de capitaux propres et un endettement quasi nul.

– Participerez-vous aux restructurations en cours dans l'industrie pharmaceutique ?

– Oui, nous y participerons d'ici à l'an 2000. La course à la taille se justifie quand vous n'avez pas de produits et que vous avez besoin d'améliorer vos résultats. Ce n'est pas notre cas. Elle se justifie également pour minimiser les risques. Imaginez ce qui se serait passé si nos études cliniques sur le Clopidogrel avaient été négatives ? Compte tenu de notre potentiel de développement, nous devons encore prendre des risques et nous entendons nous associer pour les partager. La bataille se joue sur les produits nouveaux et passera selon les circonstances par des rapprochements ou par des co-développements de produits.

– Un rapprochement entre Sanofi et Rhone-Poulenc-Rorer s'inscrit-il dans cette perspective ?

– Tout peut avoir un sens et beaucoup d'inconvénients. Aujourd'hui nous sommes tous convaincus qu'un tel rapprochement comporte beaucoup plus d'inconvénients que d'avantages, notamment dans le domaine social.

– Votre pôle beauté, qui représente 20 % du chiffre d'affaire de Sanofi, a basculé dans le rouge au premier semestre. N'est-ce pas un autre métier que la pharmacie ?

– Le problème de ce secteur est à la fois conjoncturel et structurel. Il s'y produit un phénomène nouveau : la multiplication de produits de qualité dans la distribution de masse. Face à cela, seules quelques très grandes marques, comme Yves Saint Laurent ou Nina Ricci, pour parler des nôtres, auront des chances de s'en sortir. Notre pôle beauté nous classe dans les dix premiers mondiaux, mais nous ne sommes pas encore un grand du secteur. Pour l'être, il faut la taille et la rentabilité. Pour l'instant, nous avons la première, mais pas encore la seconde.

– Que faites-vous pour y remédier ?

– Depuis six mois, nous avons redécoupé la société en « maisons », chacune défendant son identité. Lors de l'acquisition d'Yves Saint Laurent, nous pensions à des synergies qui nous auraient permis de réaliser des économies considérables. En fait, les petites marques ont été affaiblies par la grande, et Saint Laurent a été ralenti par le rapprochement que nous lui avons imposé. Désormais, les marques sont autonomes.

– LVMH cherche à racheter un de ses grands distributeurs, Duty Free Shoppers (DFS). Qu'en pensez-vous ?

– Jusqu'ici, la distribution passait par des points de vente exclusifs. Maintenant apparaissent des chaînes spécialisées qui se transforment, de fait, en centrales d'achat. Cette évolution s'accompagne d'un transfert de la marge du créateur et du producteur vers le distributeur. Si nos concurrents intègrent leurs distributeurs, nous devrons nous aussi trouver un moyen de contrôler notre distribution. Mais nous ne ferons pas d'acquisition comme celle que vous évoquez. LVMH a une large palette de produits et de marques, dans la beauté, mais aussi dans les alcools, qui lui permettent d'alimenter un réseau tel que DFS. Pour Sanofi cela n'aurait aucun sens. Nous irons vers une plus grande sélectivité des réseaux de distribution. Ce qui entraînera une diminution de notre chiffre d'affaires ».

Propos recueillis par Pascal Galinier et Dominique Gallois

Un grand patron chiraquien

***« J'étais extraordinairement fier de mon président de la République quand il a parlé des problèmes de société à l'université japonaise devant les étudiants. J'étais fier et rassuré en l'écoutant s'adresser aux industriels français et japonais »*, affirme sans ambages Jean-François Dehecq, qui accompagnait Jacques Chirac au Japon, du 18 au 23 novembre. *« La réaction de mes grands partenaires a été de le trouver extrêmement moderne et de le comparer à Bill Clinton »*, poursuit le patron de Sanofi, qui n'a jamais caché son engagement auprès du chef de l'Etat.**

« Si l'ensemble de la classe politique et l'administration suivaient les orientations que donne le président pour se battre à l'exportation, on lutterait activement contre le chômage. »* Plus prosaïquement, il est satisfait de l'impact de ce voyage sur les partenaires nippons de Sanofi : *« Arriver avec le président de la République, cela met un label de sérieux, de puissance sur l'action de la société qui est considérable. »

DÉPÊCHES

■ **CFPI : Rhône-Poulenc a augmenté sa participation dans le capital** de la Compagnie française des produits industriels (CFPI) à 28,4 %, devenant le premier actionnaire. Dans un communiqué publié dimanche 24 novembre, le groupe *« se réserve toute possibilité d'augmenter sa participation dans le capital de CFPI, sans exclure totalement d'en prendre le contrôle »*. Son intérêt est lié à l'activité agrochimique de CFPI.

■ **VOLKSWAGEN : le constructeur automobile allemand** s'efforce de trouver un compromis extra-judiciaire dans l'affaire Ignacio Lopez, son directeur des achats accusé d'espionnage industriel par le géant américain General Motors, affirme l'hebdomadaire *Der Spiegel* dans son édition du lundi 25 novembre.

■ **PHILIPS : le groupe néerlandais d'électronique** a annoncé dimanche 24 novembre la fusion des activités internationales de sa filiale Philips Medical Systems avec celles du suédois Elekta. Philips, qui conservera son organisation de vente et de service après-vente, prendra une importante participation minoritaire dans Elekta.

■ **MFS : l'opérateur américain** a indiqué vendredi 22 novembre avoir obtenu une licence pour construire et exploiter un réseau de télécommunications national en France. MFS exploite déjà un réseau de fibre optique à Paris où il propose des services à des groupes d'utilisateurs fermés.

■ **BNP : les syndicats ont décidé, vendredi 22 novembre, de suspendre toutes les discussions** en cours avec la direction. Après l'annonce par la direction que les investissements informatiques laissaient prévoir théoriquement 4 090 suppressions d'emplois de 1997 à 1999, les syndicats veulent que le président de la banque, Michel Pebereau, convoque un comité central d'entreprise, uniquement consacré à l'emploi.

هكذا من الاصل

Le chef de l'opposition radicale zaïroise appelle à l'union nationale

Etienne Tshisekedi se déclare « prêt » à une rencontre avec le président Mobutu

Chef de file de l'opposition zaïroise, Etienne Tshisekedi s'est déclaré, jeudi 14 novembre, « *prêt* » à *rencontrer le président Mobutu Sese Seko, en France, pour résoudre* « *le plus rapidement possible* » la crise qui secoue le Zaïre. Ce farouche adversaire du président envisage un gouvernement d'union nationale. Cependant, la Suisse a annulé le visa de M. Mobutu après son départ pour la France (*lire notre éditorial page 14*).

KINSHASA
de notre envoyé spécial

Au cours d'une conférence de presse, le chef de file de l'opposition zaïroise, Etienne Tshisekedi, a affirmé, *jeudi 14 novembre*, qu'il était « *prêt à rencontrer le président Mobutu en France pour ne pas perdre de temps* ». Il a rappelé qu'il demandait depuis plusieurs semaines avec insistance aux Forces politiques du conclave (FPC) de la mouvance présidentielle et à ses partenaires de l'opposition radicale de travailler à la constitution d'un gouvernement d'union nationale pour faire face à la crise.

Nommé deux fois premier ministre par le président Mobutu, en juillet et septembre 1991, M. Tshisekedi a été élu à ce poste le 15 août 1992 par la Conférence nationale souveraine (CNS) qui gère la transition depuis le 7 août 1991. Il *exerce effectivement ses fonctions* jusqu'à ce que la CNS boucle ses travaux et fasse place à un Haut Conseil de la République (HCR) en décembre. Il incarne alors la lutte contre le régime dictatorial de Mobutu et jouit d'une immense popularité au sein de la population.

Considérant être le seul vrai et légitime premier ministre du pays depuis son élection par la CNS, il vit drapé dans la dignité de sa fonction. Mais deux premiers ministres lui ont succédé aux affaires, Faustin Birindwa, jusqu'en juin 1994 puis Léon Kengo Wa Dondo qui occupe toujours le fauteuil. M. Tshisekedi – un temps soutenu par les pays occidentaux – dirige depuis deux ans *un gouvernement fantôme qui se* réunit tous les jeudis sous une paillote installée dans la cour de sa résidence à Limete, un quartier de Kinshasa. « *Ça n'est pas parce que mon gouvernement ne peut pas fonctionner qu'il n'existe pas* », dit-il.

D'une extrême rigidité, il refuse toute concession et s'emporte assez facilement à l'évocation de ses successeurs. Il aime souligner que le Zaïre ne compte que deux *hommes politiques : lui-même et* le président Mobutu.

M. Tshisekedi, que ses partisans présentent volontiers comme un homme neuf, un recours pour le pays, a fait pendant vingt ans partie de la *nomenklatura* zaïroise. Il a été plusieurs fois ministre, a occupé des postes de premier plan au sein du Mouvement populaire de la Révolution (MPR), le parti-Etat de Mobutu, et au Parlement. Il bascule dans l'opposition en 1980 après avoir réclamé, avec douze autres députés, plus de démocratie à l'intérieur du MPR. *Le président* Mobutu refuse, l'exclut de l'Assemblée nationale et l'emprisonne. Il fonde alors en 1982 l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) qu'il copréside toujours.

Le « *premier ministre de Limete* », comme l'appellent par dérision ses ennemis politiques, a perdu de sa popularité mais incarne encore l'espoir du changement pour de nombreux Zaïrois. Il a le soutien *d'une grande partie de la jeunesse*. Les étudiants – manipulés ou non – réclament son retour aux affaires. Quatre d'entre eux sont morts au cours des dernières semaines en criant son nom dans des manifestations destinées à faire tomber le gouvernement Kengo. « *Ils ont fait leur devoir patriotique, je les en félicite* », dit M. Tshisekedi.

Joseph Olenghakhoy Mukindji, figure charismatique de la jeunesse kinoise, haut conseiller de la République (député), célèbre pour avoir organisé de nombreuses journées « *ville morte* » à Kinshasa, fait partie du dernier carré. Il soutient à fond Etienne Tshisekedi. Il admet que le chef de l'opposition a pu laisser passer sa chance en 1992 par manque de souplesse alors qu'il jouit de l'appui de la « troïka » (Belgique, Etats-Unis, France). Mais le bouillant député estime que « *quoi qu'il arrive, Etienne Tschisekedi a maintenant rempli sa mission. Il a tracé la voie sur laquelle l'opposition avance maintenant* ».

Un avis partagé par Jean-Baptiste Sondji, cofondateur du Front patriotique pour le renouveau et le progrès (FPRT), même si celui-ci aimerait, dans un scénario idéal, voir « *M. Tshisekedi restauré dans ses fonctions car*, dit-il, *il tient maintenant compte de ses erreurs. Il sait que sa seule force politique repose sur nous, ses derniers amis. L'opportunité qui se présente aujourd'hui est la dernière pour lui. Il doit la saisir. Le moment est venu, Mobutu doit s'occuper de sa maladie. D'autres Zaïrois doivent prendre en main les destinées du pays* ».

Etienne Tshisekedi reste confiant : « *Je me bats depuis longtemps. Je ne vais pas baisser les bras aujourd'hui. J'appelle les dirigeants zaïrois à revoir leurs intérêts personnels. Nous devons nous retrouver ensemble et trouver une solution aux problèmes du pays* », affirme-t-il.

M. Tshisekedi a réitéré ses vœux de bon rétablissement au président Mobutu. « *Si j'ai demandé à le rencontrer, ça n'est pas pour voir un cadavre ! Humainement parlant, je ne souhaite pas sa mort. Ça serait un problème pour le pays.* » Le chef de l'opposition radicale n'est pas inquiet pour autant car, explique-t-il « *si le président Mobutu venait à décéder, les deux familles politiques seraient appelées à désigner par consensus un président du Parlement de transition (HCR-PT)* ». Nul doute dans son esprit que le premier ministre élu par la Conférence nationale souveraine serait un bon candidat.

Frédéric Fritscher

Washington souhaite un cessez-le-feu avant l'envoi de troupes

Les Etats-Unis ont indiqué, jeudi 14 novembre, qu'ils attendraient un cessez-le-feu dans l'est du Zaïre avant d'envoyer des troupes américaines dans le cadre de la force multinationale, pour le déploiement de laquelle le feu vert du Conseil de sécurité était attendu vendredi soir. « *Nous avons besoin de garanties* [pour] *mener cette mission comme une mission humanitaire et non comme une mission de combat* », a déclaré le porte-parole du Pentagone. « *C'est pourquoi nous continuons à faire pression sur les parties elles-mêmes et sur les gouvernements pour qu'ils usent de leur influence pour obtenir la fin des combats* », a ajouté le porte-parole de la Maison Blanche. Les Etats-Unis avaient annoncé, mercredi, qu'ils envisageaient l'envoi d'un contingent de 4 000 à 5 000 soldats. L'ensemble de la force multinationale devrait compter environ 10 000 hommes, pour un mandat d'une durée de quatre mois.

Au Proche-Orient, la diplomatie s'efface derrière les affaires

En raison du blocage du processus de paix, la Conférence économique du Caire s'est achevée par une déclaration de principes

LE CAIRE
de nos envoyés spéciaux

A la Conférence économique pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, qui a terminé ses travaux jeudi 14 novembre au Caire, les diplomates se sont effacés derrière les hommes d'affaires. Yves Galland, le ministre français du commerce, avait résumé, la veille, le climat dans lequel venait de s'ouvrir la conférence. « *Lors des deux précédentes réunions, on craignait que le processus économique prenne du retard par rapport au processus politique, malheureusement, ce serait plutôt l'inverse aujourd'hui* », avait-il assuré. Contrainte de s'adapter à un environnement politique peu propice aux grandes envolées lyriques, la conférence a revu ses objectifs à la baisse par rapport aux précédentes, de Casablanca en 1994, et d'Amman en 1995.

Le processus de paix, bloqué depuis l'élection en Israël de Benyamin Nétanyahou, a hanté les débats. Dans la déclaration finale, *référence a été faite* aux résolutions de l'ONU susceptibles de garantir une paix « *juste et durable* ». Un chapitre entier a été consacré à la situation catastrophique dans les territoires palestiniens, étranglés par les bouclages à répétition imposés par les autorités israéliennes. Faute de progrès tangibles, et en l'absence de l'étincelle qu'aurait pu constituer l'annonce d'un accord pour la ville d'Hébron – d'où l'armée israélienne aurait dû se retirer en partie, *conformément aux accords*, depuis le mois de mars –, la conférence s'est gardée d'aller au-delà du convenu.

ACCORDS MODESTES

Les Arabes ont signifié à Israël que la coopération économique imposait des avancées politiques. Les Israéliens se sont forcés à l'optimisme : le ministre des finances, Dan Méridor, a dressé un tableau tellement optimiste de la situation que les journalistes lui *ont demandé s'il venait de se rallier au* « *nouveau Proche-Orient* », célébré par l'ancien premier ministre travailliste, Shimon Pérès.

Héritage des conférences précédentes, la Banque régionale de développement, soutenue par les Etats-Unis contre l'avis des Européens et d'une partie des pays arabes, est restée à l'état de projet. Si le secrétaire d'Etat, Warren Christopher, a assuré qu'elle serait sur pied dès l'an prochain et si certains pays européens, singulièrement la France, ont levé en partie leurs réticences, il faut encore convaincre le Congrès américain de la nécessité d'une institution jugée purement symbolique par les Européens. Vidée de ses objectifs politiques, la conférence s'est limitée aux contacts bilatéraux et aux déclarations de principe sur la nécessité des réformes structurelles. Déjà limitée géographiquement au Moyen-Orient, du fait de l'absence presque totale des pays du Maghreb, la conférence s'est aussi conclue par des accords modestes. « *Les grands travaux, comme ceux d'infrastructure, restent nécessaires, mais comment convaincre, dans un tel contexte, les gouvernements et les agents économiques ?* », reconnaissait, en marge des tables rondes, un responsable de la Commission européenne. La tonalité de la prochaine conférence prévue à Doha, au Qatar, dans un an, dépendra totalement des progrès *enregistrés ou non dans* les négociations de paix.

Le ministre égyptien des affaires étrangères, Amr Moussa, a assuré que la réunion du Caire avait mis en évidence deux phénomènes intéressants : la coopération interarabe et les contacts avec les pays africains. Mais, compte tenu de sa puissance et de son potentiel économique, il paraît bien difficile d'éviter durablement Israël, sauf à remettre en cause tout ce qui a été construit au cours de ces trois dernières années.

Alexandre Buccianti et Gilles Paris

Le tourisme, moteur de la coopération régionale

L'accord sur la Middle East Mediterranean Travel and Tourism Association (Memtta) a été finalisé lors de la Conférence du Caire. Créée en 1995, la Memtta groupe une soixantaine de compagnies de tourisme privées et d'agents de voyage de huit pays (Egypte, Israël, Jordanie, Autorité palestinienne, Tunisie, Maroc, Chypre et Turquie). Les membres se sont mis d'accord pour la création d'un billet d'avion qui permettra au touriste de visiter autant de pays de la région qu'il le voudra en empruntant les compagnies nationales. Des progrès ont été réalisés sur le projet de coopération touristique Taba (Egypte)-Eilath (Israël)-Aqaba (Jordanie). L'Autorité palestinienne a présenté son propre projet de développement touristique et l'Egypte a signé des accords de plusieurs centaines de millions de dollars pour le développement en mer Rouge.

Les rebelles du Kivu ne veulent pas céder devant une force internationale

GOMA
de notre envoyé spécial

A Goma, *on souffle le chaud et le froid.* Un jour on dit à la communauté internationale : vous êtes les bienvenus – excepté les Français –, un autre on pose des conditions. Jeudi 14 novembre, Laurent Kabila, le chef de l'Alliance (mouvement des rebelles tutsis zaïrois) s'est énervé. Pas question de livrer l'aéroport de la ville à la force internationale, comme ça, sans discuter. « *L'Ouganda et le Rwanda ont ouvert leurs aéroports. Eh bien, ce n'est pas loin, les camions viendront à Goma par la route.* »

Le représentant des rebelles est visiblement irrité que personne n'ait daigné engager des négociations avec lui. Il voudrait au moins des garanties : obtenir ce que la guerre qu'il a engagée au Kivu ne lui a pas donné, c'est-à-dire l'élimination des chefs hutus de l'ancienne armée rwandaise et de leur force de frappe. « *L'objectif de cette force internationale doit être de désarmer les milices et de les séparer des autres réfugiés, sinon pourquoi vient-elle ?* » Laurent Kabila préférerait, de loin, des contingents africains : « *Au Zaïre, ce sont toujours des interventions étrangères qui ont maintenu le pays dans la misère.* » Surtout, il ne faudrait pas prendre Laurent Kabila pour un naïf, prévient-il. Le chef de guerre veut poursuivre ses avancées territoriales. Jeudi, ses troupes ont failli percer vers Saké à trente kilomètres de Goma, de l'autre côté du camp de Mugunga, ce qui entraîne une nouvelle fois un déplacement de réfugiés. Des Hutus rwandais et des habitants de Goma, qui avaient pris la fuite lors de la prise de la ville, s'étaient retrouvés là. Alors, nous répète Kabila, il ne faudrait *pas qu'en plus cette force internationale*, au mandat humanitaire, porte un coup d'arrêt à sa guerre de libération. Vendredi matin, des réfugiés de Mugunga, refluant vers Goma, ont affirmé que les miliciens hutus rwandais qui tenaient le camp ont pris la fuite. Laurent Kabila y croit, à sa guerre de libération. « *Son* » *aéroport de Goma* ne pourra pas être pris d'assaut par la force internationale. « *S'ils nous ignorent, il y aura des problèmes.* » Seulement voilà : que pèsent Kabila et ses quelque centaines de jeunes gens tutsis du Zaïre face à un contingent international de trois à quatre mille hommes bien équipés ? Surtout, de quelle marge d'autonomie dispose-t-il dès lors que Kigali – qui n'apporte pas que son soutien moral aux guérilleros du Kivu – a concédé son accord à l'intervention internationale ? Le Rwanda n'a sans doute pas négocié cet accord sans garanties, notamment sur la neutralisation de l'an*cienne armée rwandaise et des milices hutues* dans les camps de réfugiés. C'est peut-être ce qui explique l'agacement de Laurent Kabila.

Dominique Le Guilledoux

Les balles perdues pleuvent sur Rio

En un an, dix-neuf personnes ont été tuées par des projectiles tirés lors d'affrontements à l'arme automatique entre policiers et narcotrafiquants

RIO DE JANEIRO
correspondance

Chaque jour depuis le début du mois, le *Jornal do Brasil*, l'un des trois grands quotidiens de Rio de Janeiro, publie, dans ses pages consacrées à la ville, un encadré qui résume en quelques chiffres l'évolution d'un fléau révélateur d'une violence urbaine en pleine recrudescence.

Dans l'édition du 14 novembre, le bilan annuel des victimes de balles dites « perdues » à Rio de Janeiro intra-muros s'élevait à 19 morts et 52 blessés.

Le « cas n° 71 », dernier de la liste dressée à cette date par le journal, concerne un garçonnet de huit ans, Fabio dos Santos, atteint à la mâchoire par une balle de pistolet alors qu'il jouait devant chez lui, à l'entrée de la favela de Jacarezinho, dans le nord de la ville. Le bulletin de santé diffusé après son hospitalisation indiquait que ses jours n'étaient pas en danger. Il y a deux mois, une lettre adressée à un habitant de ce quartier avait été retournée à l'envoyeur avec la mention : « *zone de conflits* »...

Dans les rues, au stade Maracana, *sous les chapitaux des* cirques ou dans la fameuse salle de spectacles de l'Imperator, ces projectiles « *erratiques* » sifflent désormais de partout. Nul besoin d'être un spécialiste de la balistique pour en localiser, en règle générale, la provenance. Couverts de bidonvilles, les pains de sucre surplombant de tous côtés la « *ville merveilleuse* » vantée par les dépliants touristiques, ont en effet été transformés en véritables champs de bataille. Des bandes rivales de trafiquants de drogue s'y affrontent sans relâche pour le contrôle des lucratives *bocas de fumo*, les points de vente de la cocaïne et de la marijuana.

MITRAILLAGES

Les balles perdues se révèlent d'autant plus meurtrières que la puissance de feu des trafiquants repose aujourd'hui sur un arsenal composé, notamment, de fusils d'assaut ultramodernes tels que les AR-15 américains et les SIG SAUER de fabrication suisse. Les raids de la police *dans ces citadelles* quasi inexpugnables de la pègre contribuent, de même, à alourdir les statistiques.

Selon une organisation humanitaire, ces incursions, accompagnées le plus souvent d'intempestifs mitraillages tous azimuts, seraient responsables pour 10 à 15 % de l'hécatombe.

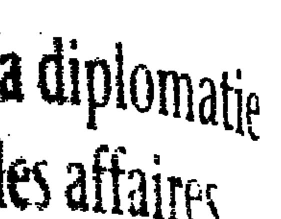
Non sans opportunisme politique, le maire de la ville, Cesar Maia, virtuel candidat au poste de gouverneur de l'Etat de Rio de Janeiro aux élections générales d'octobre 1998, vient de prendre acte des retombées microéconomiques d'un pourrissement que rien ne paraît pouvoir endiguer.

Le 5 novembre, il a ainsi soumis au conseil municipal un projet de loi prévoyant un allègement moyen de 30 % de la taxe d'habitation de quelque 300 000 logements situés à *proximité de favelas* notoirement tenues par le narcotrafic. Maigre consolation pour ces propriétaires pressés de déménager, mais dont les appartements aux fenêtres murées sont devenus invendables.

IMPUISSANCE

Appelée à la rescousse, en novembre 1994, afin de procéder à un « *désarmement général* », l'armée a regagné ses cantonnements six mois plus tard, sans tambour ni trompette, après avoir apporté la preuve qu'elle n'était pas préparée pour ce type d'opérations. Porte-parole de l'impuissance officielle, le général Nilton Cerqueira, grand chef de toutes les polices cariocas, s'en trouve réduit à invoquer la fatalité. « *Une balle perdue peut trouver n'importe qui* », a-t-il récemment déclaré au *Jornal de Brasil*...

Jean-Jacques Sévilla



Total se défend des accusations concernant son projet de gazoduc en Birmanie

Mis en cause par des organisations humanitaires qui l'accusent de cautionner les violations des droits de l'homme perpétrées par l'armée birmane, le groupe pétrolier français affirme que son investissement aura des retombées positives pour la population

Alors que la junte birmane est à nouveau critiquée par la communauté internationale à la suite d'arrestations d'opposants et des manœuvres d'intimidation visant le Prix Nobel de la paix, Aung San Suu Kyi, le groupe pétrolier français Total a engagé une campagne de relations publiques résolue, afin de se défendre contre les accusations portées contre le projet de gazoduc en Birmanie, dont il est l'opérateur principal. Total est régulièrement mis en cause par des organisations humanitaires qui considèrent que cet investissement est à l'origine de violations de droits de l'homme perpétrées par l'armée birmane. Dans un récent rapport intitulé « La Birmanie, Total et les droits de l'homme : dissection d'un chantier », la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) estime que le déblaiement de la zone en vue de la construction du gazoduc a occasionné des déplacements massifs de population par l'armée. Le rapport dénonce le recrutement forcé de villageois afin d'exécuter des tâches liées au chantier.

KANBAUK
(sud de la Birmanie)
de notre envoyé spécial

Camp de base doublé d'une piste aérienne et d'un quai fluvial, ponts et pistes, dépôts de matériel lourd et de tubes amenés par barges de Singapour : un vaste chantier géré par Total et dénoncé par des militants des droits de l'homme s'est véritablement ouvert en octobre 1996 avec la fin de la saison des pluies. En 1998, un gazoduc long de 645 kilomètres doit relier le gisement off-shore de Yanada, dans le golfe de Martaban, à une usine d'électricité qui sera construite à Ratchaburi, sur le golfe de Thaïlande.

Sur 63 kilomètres, le gazoduc traverse, à mi-chemin entre les villes de Ye et de Tavoy, la Birmanie péninsulaire, une région demeurée à l'écart de tout développement pendant une quarantaine d'années d'insurrections et de répression militaire. Total est l'opérateur principal de l'investissement à hauteur de 31,24 %, le reste étant partagé entre l'américain Unocal (28,28 %), le pétrolier thaïlandais PTT (25,5 %) et la compagnie d'Etat birmane MOGE (15 %).

Compte tenu des méthodes du régime, ces bénéfices sont au cœur de la controverse. La junte qui a repris le pouvoir à Rangoun en 1988 est l'objet de menaces de sanctions économiques, surtout de la part de l'Occident, en raison de son refus de libéraliser le système politique et de violations répétées des droits de l'homme, notamment par les forces armées birmanes, accusées de viols, d'assassinats, de déplacements brutaux de populations et de recours aux travaux forcés. Depuis la signature du contrat de vente du gaz de Yanada aux Thaïlandais, le 2 février 1995, cette situation ne s'est pas améliorée. Elle paraît même avoir assez empiré ces derniers mois pour que l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (Asean), qui prône pourtant un *« engagement constructif »* à l'égard des généraux de Rangoun, hésite à accueillir la Birmanie dans ses rangs dès l'an prochain.

Une visite sur le terrain permet de relativiser certaines accusations portées contre Total. Le pétrolier français ne dit pas, contrairement à ce qui a été dit, utiliser, pour le transport de son matériel, la voie ferrée construite par l'armée, avec recours aux corvées, entre Ye et Tavoy : à la hauteur du gazoduc, ce chantier n'en est encore qu'au stade du tracé et il est beaucoup plus économique de débarquer sur le quai aménagé sur la rivière Heinze Chaung le matériel importé par Total directement de Malaisie et de Singapour.

MENACE DE REBELLES

En outre, il n'y a pas d'enfants sur le chantier et l'entreprise fait valoir que les salaires – au-dessus des normes – sont payés chaque semaine, directement et en espèces, à des employés birmans recrutés à Rangoun ou sur place. Quant au procès écologique, Total fait observer que le couloir du gazoduc onshore est large de 10 à 14 mètres et ne traverse, pour l'essentiel, qu'une zone de forêts déjà dégradées.

Enfin, Total consacre, sur trois ans, 30 millions de francs à un programme de réhabilitation des quelque treize villages situés sur la route du gazoduc. A Kanbauk, principal bourg de la région, le petit hôpital a été restauré et doublé d'une aile neuve. Des cliniques, supervisées par des médecins, et des écoles ont été construites dans trois autres villages visités, avec aménagement de circuits d'électricité sur générateur et de petites fermes d'élevage. Hervé Madéo, le patron de Total en Birmanie, estime qu'il s'agit du programme de *« développement socio-économique (...) le plus important »* jamais entrepris sur un chantier pétrolier ou gazier.

Apparemment pour éviter, dans la mesure du possible, tout dérapage, Total a repris à MOGE, son partenaire birman, l'administration et le coût du programme de compensations à l'acquisition de terrains, au déplacement de quelques habitations et aux pertes de récoltes. L'armée birmane, qui a *« l'entière responsabilité de la sécurité »* du chantier, selon Total, n'est pas visible dans le couloir du gazoduc, dont la sécurité intérieure, affirme encore Total, est assurée par une douzaine d'employés *« sans armes »*.

Compte tenu de la menace représentée par des rebelles karens, la logique voudrait que, dès la signature du contrat, la présence militaire fût renforcée aux alentours d'un projet jugé vital par les généraux birmans.

Des unités volantes assureraient la protection extérieure du couloir, avec, pour pivot, le camp de Kaleinaung, situé à une dizaine de kilomètres au sud et à mi-chemin entre la côte birmane et la frontière thaïlandaise. Au regard de la brutalité prêtée à cette armée, il est possible que les habitants de la région en aient pâti. *« Le problème n'est pas Total,* dit un Birman opposé à la junte, *mais ce qui a pu se passer avant son arrivée sur place. »*

Jean-Claude Pomonti

L'argumentaire des militants des droits de l'homme

La polémique fait rage. Total multiplie les opérations de relations publiques après s'être déclaré *« scandalisé »* par les conclusions d'un récent rapport de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) sur le projet de gazoduc de la région de Tenasserim (Sud). Dans ce document, la FIDH estimait que ce gigantesque projet avait occasionné des violations des droits de l'homme par l'armée.

***« Que ce soit pour assurer la sécurité »* d'une région en proie à une guérilla endémique de minorités ou pour *« déblayer la zone en vue de la construction des infrastructures nécessaires au gazoduc »*, les troupes birmanes ont procédé, selon la FIDH, à des *« déplacements massifs de population »*. Le rapport dénonce également le recrutement forcé de villageois par l'armée (et non par Total) pour des tâches liées au chantier. Enfin, la FIDH considère que le projet constitue un *« soutien économique »* à la junte, qui *« tire dès à présent des bénéfices financiers du pipeline par le biais des prêts gagés sur les revenus à venir »*.**

M. Gil-Robles assuré de la présidence du Parlement européen

STRASBOURG. José Maria Gil-Robles (démocrate-chrétien espagnol), devrait devenir le prochain président du Parlement européen, lors de l'élection de janvier 1997. Il a été désigné candidat, mercredi 13 novembre, du groupe du Parti populaire européen (PPE), qui regroupe les démocrates-chrétiens, les conservateurs britanniques et les libéraux portugais. Aux termes d'un accord en vigueur depuis plusieurs législatures, la formation socialiste (215 sièges) et le PPE (182 sièges) alternent au perchoir de Strasbourg tous les deux ans et demi. – *(Corresp.)*

Le déficit allemand de 1996 est revu à la hausse

BONN. Le déficit budgétaire allemand s'élèvera à 73 milliards de deutschemarks (1 mark vaut 3,38 francs) en 1996, a annoncé jeudi 14 novembre le ministre des finances, Theo Waigel. C'est la première fois que M. Waigel reconnaît un dérapage aussi important des finances publiques pour cette année. Lors de l'adoption du budget, les besoins de financement de l'Etat fédéral avaient été estimés pour 1996 à 60 milliards, pour maintenir le déficit à 3 % du PIB, la limite supérieure admise par les critères de Maastricht. Il devrait se situer en définitive aux alentours de 4 % du PIB. Pour 1997, année de référence pour le choix des pays qui adopteront la monnaie unique européenne, Bonn a adopté de nouvelles mesures d'économie, pour tenir le déficit dans la limite de 56,5 milliards de marks. – *(AFP.)*

Cinq ans de prison pour le « général Dima », ancien aide de Boris Eltsine

MOSCOU. Dmitri Iakoubovski, un jeune avocat connu en Russie sous le sobriquet de « général Dima », pour son appartenance revendiquée à l'ex-KGB, a été condamné, jeudi 14 novembre, à cinq ans de prison. Il a été reconnu coupable d'avoir organisé un vol de manuscrits d'une bibliothèque de Saint-Pétersbourg. Ses avocats affirment qu'il fut arrêté, quelques jours après l'entrée des troupes russes en Tchétchénie, pour l'obliger à taire des secrets de tenants du pouvoir. En 1993, il avait été amené secrètement au Kremlin pour y examiner des documents pouvant compromettre les ennemis du moment de Boris Eltsine. Mais lors du procès, il n'a fait aucune révélation scandaleuse, et l'hypothèse d'un « marché » menant à sa libération prochaine circule à Moscou. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **ALGÉRIE : dix-huit personnes ont été assassinées** dans la nuit du mercredi 13 au jeudi 14 novembre, dans la province de Médéa, à 70 kilomètres au sud-ouest d'Alger, a annoncé l'agence officielle APS, qui a imputé la responsabilité de ce meurtre à des extrémistes musulmans. – *(AFP.)*

■ **CHINE : la Haute Cour de Pékin** a confirmé, vendredi 15 novembre, en appel, la sentence de onze ans de prison infligée au dissident chinois Wang Dan. Sa famille a annoncé qu'elle allait se pourvoir en cassation. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS : Washington a décidé d'abandonner les accusations d'espionnage** contre Vladimir Galkine, un ancien membre des services de renseignement soviétiques, arrêté le 29 octobre. Moscou avait demandé *« la libération rapide »* de M. Galkine, menaçant de *« représailles »*. – *(AFP, AP.)*

■ **NIGERIA : l'explosion d'une voiture piégée à l'aéroport de Lagos,** jeudi 14 novembre, a tué trois personnes. D'autre part, Suliat Adedeji, l'une des dirigeantes du Parti centriste national, a été assassinée par balles, dans sa résidence d'Ibadan, par quatre hommes. – *(AFP, Reuter.)*

■ **TUNISIE : la chambre criminelle** de la cour d'appel de Tunis a acquitté, jeudi 14 novembre, Najib Hosni, un militant des droits de l'homme, qui était accusé d'*« association de malfaiteurs »* liée à l'activité des intégristes. – *(AFP.)*

■ **UNION EUROPÉENNE : le Parlement européen a adressé,** jeudi 14 novembre, de sévères critiques au gouvernement israélien de Benyamin Nétanyahou pour sa politique à l'égard des Palestiniens. La résolution dénonce la nouvelle position qui consiste à *« ne pas reconnaître, ni appliquer les engagements pris par le gouvernement antérieur »*. – *(Corresp.)*

ÉLECTION PARTIELLE La démission de la majorité du conseil municipal de Dreux, dans l'Eure-et-Loir, provoquée par le maire, Gérard Hamel, député (RPR), dont l'élection au fauteuil de premier magistrat avait été annulée, entraîne des élections partielles, le 17 novembre, dans cette ville « travaillée » par le Front national depuis treize ans.

● LE « FRONT RÉPUBLICAIN » pratiqué par la gauche avait permis à M. Hamel de l'emporter au second tour, en juin 1995, face à l'extrême droite, menée par Marie-France Stirbois, ancien député. La veuve de l'ancien secrétaire général du Front national semble en mesure d'arriver de nouveau en tête au premier tour.

● LA PROBABLE ANNULATION des élections municipales à Vitrolles, dans les Bouches-du-Rhône, fait redouter à la gauche une offensive du Front national et de son numéro deux, Bruno Mégret.

Le Front national parie sur l'abstention pour conquérir Dreux

Marie-France Stirbois, ancien député, mise en échec par un « front républicain » aux élections de juin 1995, s'adapte au terrain dans sa nouvelle tentative de conquête de la mairie, rendue possible par la démission de la majorité municipale de droite

DREUX (Eure-et-Loir)
de notre envoyée spéciale

De sa brasserie, située en plein centre de Dreux, Jacques Duval observe, inquiet, le déroulement de la campagne municipale. Il se souvient d'autres campagnes et des âpres combats contre le Front national et juge, cette fois, *« la ville bien calme »*. Comme beaucoup de ses amis à gauche – ex-socialiste, il avait été pressenti pour mener la liste d'union, mais a refusé pour motifs personnels – et au centre, il redoute un très haut niveau d'abstention le 17 novembre, ce qui ferait le jeu du Front national. Certains évoquent même un « scénario-catastrophe » avec une abstention autour de 60 % et Marie-France Stirbois élue dès le premier tour.

Mme Stirbois fait la preuve, en effet, de sa capacité d'adaptation. L'accuse-t-on de ne se déplacer qu'avec quatre gardes du corps et des *« gros bras »* qui distribuent des tracts en gants et blouson de cuir ? Elle se fait également accompagner de dames aux cheveux blancs et jupes plissées. Les gants ont été, pour la plupart, remisés, et la jeunesse musclée, diligentée pour la campagne par le responsable du Front national de la jeunesse, Samuel Maréchal, comme les militants envoyés en renfort par des fédérations de l'Ile-de-France, se font plus discrets.

Attaqué sur sa façon de fuir les quartiers les plus populaires, l'ancien député y fait à présent des apparitions, réduites toutefois au minimum sous les quolibets de jeunes ulcérés par les propos de Jean-Marie Le Pen et qui ne se privent pas de le montrer sur les murs des cités en « taguant » : *« Je b... Le Pen ! »*.

Des jeunes beurs, nouvellement inscrits sur les listes électorales, ont pourtant eu la surprise de recevoir, *en même temps que d'autres* Français d'origine étrangère, une lettre à leur nom, reproduisant un article d'un quotidien irakien sur le dernier voyage de M. Le Pen en Irak.

BRIGADE CANINE

Mme Stirbois, qui n'ignore pas le poids de cet électorat à Dreux – environ 6 % des inscrits – espère en convaincre certains que *« Le Front national n'en veut pas aux immigrés, mais aux politiciens responsables de la politique d'immigration »*. Jeudi 14 novembre, lors de sa visite de soutien à la veuve de l'ancien secrétaire général du Front national, M. Le Pen a recommandé *« aux harkis de ne pas voter pour les représentants des partis qui les ont combattus »*.

La visite du président du Front national s'est résumée à une

conférence de presse au cours de laquelle Mme Stirbois insisté sur l'aspect sécuritaire de sa campagne, promettant doublement de la police municipale, la création d'une brigade canine etc. Philippe Breton, ancien instructeur-parachutiste et septième de la liste d'extrême droite, explique qu'avec *« le FN à la mairie, n'y aura plus de "flics Kronenbourg" »* et qu'il surveillera l'entraînement sportif des policiers municipaux.

M. Le Pen s'est servé les attaques contre le maire sortant, Gérard Hamel (RPR), en l'associant *aux « incapacité du gouvernement à résoudre les problèmes du pays »*. Silencieux sur la gauche, il a expliqué : *« On ne tire pas sur les ambulances. »*

L'« ambulance » a pourtant montré qu'elle a du ressort. Après un certain retard dû à sa volonté de vouloir monter une liste d'union rassemblant le PS, le PCF, le Parti radical-socialiste, le Mouvement des citoyens et quelques centristes, elle mène campagne tambour battant. Maurice Ravanne (PS), tête de liste, essaie de convaincre que la sécurité ne passe pas nécessairement par la vidéosurveillance, que le maire souhaite installer, mais plutôt par la prévention, la punition des personnes reconnues coupables, une politique de la jeunesse et une *« responsabilisation des parents »*.

Le 13 novembre, Lionel Jospin, venu soutenir M. Ravanne et ses colistiers, leur a lancé : *« Dimanche, vous pouvez créer l'événement ! »* L'événement, ce serait que la liste de gauche arrive deuxième derrière celle du Front national. M. Ravanne n'ose pas imaginer la déception dans ses rangs si sa liste de gauche arrivait de nouveau troisième : ce serait le retour d'un cauchemar pour des militants *« fatigués d'appeler à voter à droite, comme en 1995, mais effrayés à la perspective de voir Dreux tomber dans les mains du FN »*.

Certains regrettent la décision de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) de présenter une liste et craignent que celle du Parti des travailleurs ne renouvelle son score de 1995 (3,09 % des suffrages exprimés), l'une et l'autre privant ainsi la gauche de voix décisives.

Tête de liste, Michel Bréaud explique que la décision de présenter une liste a été prise quand la LCR a réalisé qu'elle était tenue à l'écart de la première mouture de la liste de la gauche unie, plus à droite que la liste finalement présentée. Lorsque cette dernière a été mise au point, il était trop tard. M. Ravanne espère que tout le monde se retrouvera au second tour. *« Pour le soutenir, oui, mais pas pour un Front républicain »*, prévient M. Bréaud.

A gauche on n'en revient toujours pas du risque pris par M. Hamel qui, invalidé, a choisi de proposer à son équipe de démissionner en bloc et de provoquer ainsi ces élections. M. Hamel en rejette la faute sur son ancien adversaire centriste, Yves Cauchon, qui avait porté devant le tribunal l'irrégularité d'un marché passé entre la ville et une entreprise de M. Hamel, provoquant ainsi l'invalidation du maire.

Christiane Chombeau

Plus de dix ans de bataille

● **Municipales de 1983 :** Jean-Pierre Stirbois (FN) est en seconde position sur la liste conduite par un RPR ; celle-ci obtient 30,76 % des suffrages exprimés et fusionne pour le second tour avec celle de l'UDF, qui avait obtenu 18,83 %. Françoise Gaspard, alors député socialiste, conserve sa mairie avec 8 voix d'avance.

● **Partielles de 1983 :** les municipales du mois de mars ayant été annulées, de nouvelles élections ont lieu en septembre. M. Stirbois mène sa propre liste au premier tour et obtient 16,72 % des voix, celle du RPR et de l'UDF en recueillant 42,67 %. Pour le second tour, ces deux listes fusionnent. Avec 55,33 %, Jean Hieaux (app. RPR) emporte la mairie. Trois membres du FN deviennent adjoints au maire.

● **Législatives de 1988 :** Jean-Pierre Stirbois ayant préféré se présenter à Marignane (Bouches-du-Rhône), sa femme est candidate à Dreux. Elle obtient 15,77 % des suffrages exprimés au premier tour. Jean-Pierre Stirbois meurt, le 5 novembre 1988, dans un accident de la route.

● **Municipales de 1989 :** pour le second tour, M. Hieaux refuse de fusionner sa liste avec celle de Marie-France Stirbois. Le FN, avec 22,28 % de suffrages, arrive en deuxième position derrière la droite parlementaire (35,71 %). Les socialistes sont divisés en deux listes rivales.

● **Législatives de 1989 :** le député RPR étant élu au Sénat, une partielle est organisée en décembre. Mme Stirbois, avec 42,49 % des suffrages, arrive largement en tête au premier tour, et est élue député au second, avec 61,3 % des voix.

● **Législatives de 1993 :** arrivée en tête au premier tour, Marie-France Stirbois, dans un duel au second, est devancée de 105 voix par Gérard Hamel (RPR).

● **Municipales de 1995 :** avec 35,15 % des voix, la liste d'extrême droite arrive en tête au premier tour, mais M. Hamel, avec 60,68 % des suffrages, conserve, au second, la mairie au RPR grâce au retrait en sa faveur des deux listes de gauche.

La lutte contre l'insécurité, thème favori de la droite et de l'extrême droite

CHARTRES
de notre correspondant

Comme partout en France, une campagne électorale municipale se fait au marché. Gérard Hamel, maire (RPR) sortant – ou plutôt « sorti », comme se plaisent à le rappeler ses adversaires, évoquant le jugement du Conseil d'Etat qui a invalidé son élection – n'a pas dérogé à la règle. Entouré de ses colistiers, il a distribué force tracts barrés du slogan : *« Pour Dreux, continuons le combat pour la sécurité ! »*, affirmant qu'il avait mis en œuvre 80 % du programme annoncé en juin 1995.

Député, M. Hamel égrène les mesures concrètes prises contre l'insécurité durant les seize mois où il a présidé aux destinées de la municipalité drouaise : nomination d'un directeur de la sécurité ; augmentation des effectifs de la police municipale, qui compte vingt-deux agents et travaille désormais jusqu'à 23 heures ; embauche de douze gardiens d'immeuble ; affectation au commissariat de Dreux de treize des quatorze gardiens de la paix supplémentaires nommés en Eure-et-Loir. M. Hamel inscrit aussi à son actif le fait que Dreux ait été retenue, avec six autres villes, pour une opération-pilote lancée par les ministères de l'intérieur et de la justice.

Ce thème sécuritaire, qui finit par miner le moral des Drouais, nourrit l'essentiel des fonds de commerce politiques de la droite républicaine et de l'extrême droite, avec le risque de surenchère que cela implique. M. Hamel a ouvert le débat sur la vidéo-surveillance, se risquant même sur le terrain du référendum d'initiative locale. En juin 1995, la candidate du Front national, Marie-France Stirbois, accusait le député et l'union RPR-UDF de piller son thème favori. Aujourd'hui, M. Hamel affirme sans rire : *« Mme Stirbois reprend bêtement notre programme. »*

DES CHIFFRES « INQUIÉTANTS »

Or, les chiffres de la délinquance viennent de rattraper le maire sortant comme le Front national. Le dispositif mis en œuvre n'a pas permis de faire reculer la délinquance de voie publique, la plus visible pour le citoyen-électeur. Vols à la roulotte, vols d'automobiles, cambriolages, dégradations de biens publics ou privés, vols avec violence ont continué de progresser à un rythme de 2,5 % au cours des douze derniers mois. Avec 2 097 faits constatés au premier semestre de cette année, pour un taux d'élucidation de 6 %, la petite délinquance tient l'avant-scène comme à peu près partout en milieu urbain. Ce médiocre bilan, révélé quelques jours avant le scrutin, a conduit M. Hamel à *« faire preuve d'humilité »* devant ces chiffres *« toujours inquiétants »*. *« Je n'ai pas la science infuse ! »*, lâche le candidat RPR, avant de réaffirmer sa volonté de *« mener une véritable guerre contre la délinquance. »* La politique sécuritaire du maire n'a pas suffi à rendre confiance aux investisseurs. Le projet de zone franche semble au point mort, même s'il a *« permis à la ville de nouer des contacts spontanés avec une bonne vingtaine d'entreprises »* selon M. Hamel.

Eric Raoult, ministre délégué à la ville et à l'intégration, a apporté un soutien appuyé à son collègue (*Le Monde* du 13 novembre) en soulignant, à l'Assemblée nationale, que la zone franche de Dreux est considérée *« comme un dossier essentiel de la politique de la ville style Juppé »*. M. Raoult a annoncé un appoint en policiers et *« une augmentation de 136 % de la dotation de solidarité urbaine »*. Il n'est pas certain que ces promesses opportunes aient été crues à Dreux ni même, tout *simplement*, entendues.

Luc Souriau

Le comité de vigilance de la gauche se mobilise

UN PEU EN SOMMEIL depuis sa création, le 26 septembre, le comité national de vigilance contre l'extrême droite (*Le Monde* du 28 septembre) devrait prendre son vrai départ jeudi 21 novembre, lors d'une nouvelle réunion. Fondé en réaction à la radicalisation du discours du Front national, avec une appellation qui rappelle celle du comité de vigilance des intellectuels antifascistes en 1936, ce comité est l'œuvre commune du Parti socialiste, du Parti communiste, du Parti radical-socialiste (PRS), du Mouvement des citoyens (MDC) et des Verts.

Le comité va d'abord élargir ses bases. De nouvelles formations de gauche devraient faire leur entrée, depuis la Convention pour une alternative progressiste (CAP) à la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), en passant par Alternative rouge et verte (AREV), Convergence écologie solidarité, etc., et la plupart des groupuscules anti-FN.

Le comité compte aussi sur l'adhésion de centrales syndicales, sensibilisées par les tentatives d'infiltration du Front national et par la création en direct de plusieurs syndicats. Les confédérations se préparent au plus pessimiste des scénarios, celui qui verrait le FN présenter une liste aux prochaines élections prud'homales de la fin 1997, cette consultation n'étant pas réservée aux centrales représentatives.

La CGT, dont la commission exécutive s'est récemment inquiétée de l'offensive du FN, a décidé, dans un premier temps, de ne pas rejoindre le comité de vigilance. La CFDT, qui mène depuis plusieurs mois une campagne de sensibilisation sur ce thème, a adopté aussi une position attentiste. Force ouvrière n'a pas encore pris sa décision, même si Marc Blondel a fait part de sa volonté de combattre vigoureusement l'extrême droite lors d'une récente rencontre avec le PS. La FEN, la FSU, ou encore SUD-PTT, devraient se joindre au comité, comme la Ligue de l'enseignement et des associations sociales. Un comité de parrainage, constitué de personnalités politiques, intellectuelles et artistiques, devrait être créé.

La réunion du 21 novembre devrait aussi permettre aux initiateurs de définir les activités de ce comité *« chargé de conduire tout type d'action de nature à faire régresser le racisme et la xénophobie »*. Le « secrétariat » tournera suivant le lieu des réunions ; les partis fondateurs souhaitent fonctionner sur la règle du consensus, en mettant en avant leur *« minimum commun »*.

UNE JOURNÉE ANTI-FN

Robert Hue demeure favorable à une grande manifestation contre le FN. Certains avancent même la date symbolique du 6 février, anniversaire des émeutes fascistes de 1934. D'autres redoutent les provocations et les risques d'affrontement. Une journée d'étude devrait être organisée. Un signe distinctif, comme la petite main des « potes » ou le ruban rouge de ceux qui participent aux campagnes anti-sida, pourrait être choisi.

Jean-Pierre Chevènement avait proposé que la gauche présente des candidats uniques aux élections législatives dans quarante-neuf circonscriptions, *« là où il y a le danger d'un second tour avec le FN et sans la gauche »*. Lionel Jospin n'avait pas fermé totalement la porte à une telle suggestion. Le PRS est circonspect. M. Hue s'était montré hostile. Il pourrait évoluer, mais il estime que le comité ne doit pas se transformer en théâtre de négociations électorales. Le PS va engager des rencontres bilatérales avec les partis de gauche et les écologistes, celle avec le PCF devant avoir lieu après son congrès.

Michel Noblecourt

A Vitrolles, la gauche redoute l'assaut du FN

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Saisi de deux recours, le Conseil d'Etat, qui a désigné son rapporteur en septembre, devrait rendre vers la mi-décembre son arrêté concernant l'élection municipale de Vitrolles, dans les Bouches-du-Rhône. Le premier recours concerne le maire sortant, Jean-Jacques Anglade (PS), accusé de pressions sur les employés de mairie et sur les abstentionnistes.

Le second recours concerne Bruno Mégret, numéro deux du Front national, condamné à un an d'inéligibilité pour dépassement de ses dépenses de campagne. Tous deux avaient été condamnés par le tribunal administratif de Marseille en décembre 1995. Si l'élection était cassée, elle devrait probablement être rejouée au début de 1997.

Le maire sortant a annoncé sa candidature. Il espère pouvoir réunir la gauche dès le premier tour et dit être assuré du soutien du PCF, des Verts, de Radical et de différentes personnalités républicaines de la ville, notamment de deux élus anciennement UDF.

Instruit par les effets regrettables d'un manque de mobilisation au premier tour en 1995, mais devant assumer sa charge de maire, il a déjà entamé une campagne *« très offensive »*. Il compte lui donner une envergure nationale *« parce que Mégret est le numéro deux et l'idéologue du Front national »*. Il a pris tous les contacts nécessaires lors des assises anti-Front national du PS, à Arles, en octobre. Rien ne dit pourtant que M. Anglade sera seul à gauche, tant cette campagne attirera les regards.

M. Mégret, lui, n'a jamais interrompu ce qu'il appelle *« une intense présence politique »*. Journal de quatre pages, *Allez Vitrolles !*, centré sur l'actualité locale, tournées hebdomadaires du candidat sur le terrain ; présence permanente sur les marchés, le dirigeant du Front national martèle ses thèmes de prédilection : insécurité, fiscalité, chômage.

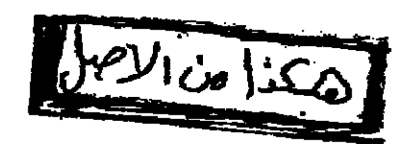
UN TEST DÉCISIF

M. Mégret explique, surtout, *« que les Vitrollais ont été volés de leur victoire en 1995 »* puisque, selon lui, le maire n'a été élu qu'à la faveur de *« tripatouillages électoraux »* et de *« malversations de toutes sortes »*, visées par la justice. *« Si nous gagnons à Vitrolles*, explique-t-il, *ce sera la preuve que même dans un affrontement total, nous pouvons gagner. »*

Tous les états-majors régionaux font de cette probable élection partielle un test décisif, et il n'est pas une réunion publique où ne soit évoquée cette future bataille. C'était vrai au moment de l'élection législative partielle de la dixième circonscription (Gardanne). Bernard Kouchner et les socialistes voyaient sa candidature comme une préparation à l'échéance de Vitrolles.

Roger Meï, qui a réussi à endiguer un peu la progression du Front national, avait expliqué, au soir de son succès, que le rassemblement autour de son nom donnait de l'espoir pour les échéances futures, dont celle-ci. M. Mégret avait présenté la bataille de Gardanne comme un préliminaire à celle de Vitrolles, qui obsède aussi les dirigeants socialistes régionaux et locaux. Au second tour de juin 1995, M. Mégret avait recueilli 42 % des voix, M. Anglade 4?%, et la droite parlementaire 12 ?. Personne ne s'aventure à dire où en sont les rapports de force actuels.

Michel Samson



L'Assemblée adopte le budget de l'éducation sans difficulté

François Bayrou annonce une nouvelle organisation du mouvement des enseignants et un effort contre les emplois précaires

UN PEU PLUS, ils auraient pu tomber d'accord. Mais ce n'était ni l'heure ni l'endroit. En toute fin de séance, jeudi 14 novembre, juste avant le vote du budget de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche à l'Assemblée nationale adopté sans difficulté par la majorité RPR-UDF, le ministre François Bayrou a esquissé un geste en direction de Jean Glavany (PS, Hautes-Pyrénées).

Sans aller jusqu'à accepter un amendement de dernière minute sur la situation des maîtres auxiliaires, le ministre a promis de poursuivre l'effort sur la résorption des emplois précaires et la transformation des heures supplémentaires en emplois fixes.

Toute la journée, les deux hommes n'avaient cessé de s'affronter à propos de la suppression de 4 900 emplois d'enseignant dans le secteur scolaire, la disposition la plus contestée dans ce budget de 355,3 milliards. L'un des seuls au gouvernement à bénéficier d'une augmentation de ses crédits (1,2 % pour le secteur scolaire, 5,5 % pour le supérieur et 0,4 % pour la recherche), M. Bayrou n'a guère éprouvé de difficulté à faire accepter cette mesure de *« régulation »* et d'*« adaptation »* par le rapporteur spécial du budget, Gilles Carrez, (RPR, Val-de-Marne), ni par Francisque Perrut (UDF, Rhône), rapporteur de la commission des affaires culturelles et sociales.

Il lui fallut néanmoins calmer les inquiétudes des parlementaires de tous bords sur le maintien de la *« qualité »* du service public. *« En aucun cas, les moyens de l'éducation nationale en contact avec les élèves ne seront affectés,* a martelé M. Bayrou. *Je prends même l'engagement qu'à la prochaine rentrée nous ouvrirons plus de classes malgré la diminution du nombre d'élèves. »*

En réponse à Rudy Salles (UDF, Alpes-Maritimes), il a aussi assuré : *« Le devoir du service public est de remplacer les enseignants absents dans les meilleurs délais »*, après avoir confirmé la poursuite du moratoire en faveur du maintien des écoles rurales.

RESSOURCES HUMAINES

En direction des enseignants, M. Bayrou a surtout annoncé le lancement d'une réflexion sur le mouvement national de nomination des enseignants et sur la gestion des ressources humaines dans l'éducation, un des secteurs où, a-t-il reconnu, il reste *« d'énormes progrès à accomplir »*, Enfin, à propos de la question des rythmes scolaires, M. Bayrou a indiqué que les départements de la Marne et des Hautes-Alpes ainsi que la ville de Marseille avaient été retenus pour tester de nouvelles expériences.

En dépit de l'ironie critique de M. Glavany sur la préparation de la réforme de l'enseignement supérieur, M. Bayrou a confirmé ses objectifs en faisant valoir l'important effort consenti pour la création de 2 700 emplois. *« Je souhaite que la majorité des mesures soient mises en place pour la prochaine rentrée »*, a-t-il précisé.

En revanche, les députés ont été plus critiques à l'égard du budget de la recherche de 52,3 milliards de francs (+ 0,4 %), *« en stagnation, voire en léger recul »*, a remarqué Alain Rodet (PS, Haute-Vienne). Pour François d'Aubert, le secrétaire d'Etat, il traduit *« une forte ambition nationale »*, avec de nouvelles orientations à l'égard des chercheurs et des organismes.

Michel Delberghe

Un corps de 303 000 réservistes civils et militaires pourrait voir le jour

Le député Guy Tessier (UDF-PR) a rendu son rapport

IL POURRAIT EXISTER, à terme, deux réserves : l'une civile, au profit de la police et de la sécurité civile, l'autre militaire, pour renforcer les unités professionnelles dans les armées et pour assurer la défense du territoire. La première concernerait 53 000 hommes et la seconde, 250 000. Au total, cela fait l'équivalent des effectifs des armées, une fois professionnalisées en l'an 2015. Telles sont les propositions que Guy Teissier, député (UDF-PR) des Bouches-du-Rhône et parlementaire en mission nommé par le premier ministre, formule dans un rapport intitulé « Demain les réserves, un contrat de citoyenneté » qui a été rendu public, jeudi 14 novembre.

Au terme d'une mission de cinq mois et demi, M. Teissier avance 32 propositions sur le nouveau concept des réserves, à la lumière des orientations définies par le président de la République pour les armées. Pour les réserves civiles, au titre du ministère de l'intérieur, soit quelque 50 000 hommes dans la police et 3 000 dans la sécurité civile, il s'agira d'anciens volontaires du nouveau service national, dans la police et chez les sapeurs-pompiers, qui désireront continuer leurs missions dans la réserve.

DOUBLE RUPTURE

Pour les réserves militaires, soit *« une estimation sommaire de 250 000 hommes, très nettement supérieure à celles de la loi de programmation militaire »* qui s'établit autour de 100 000 hommes dont 50 000 dans la gendarmerie, il s'agira d'anciens militaires d'active (sous contrat ou de carrière) et de jeunes volontaires désirant s'engager dans la réserve *« comme d'autres le font dans les forces d'active »*. M. Teissier propose de distinguer deux groupes de réservistes. Le premier, très disponible, comprendra peu d'individus, mais prêts à répondre à toute convocation dans un délai très court. Le second, qui réunira tous les autres réservistes, sera soumis à des convocations longtemps planifiées à l'avance, essentiellement pour leur instruction.

Dans son rapport, le parlementaire analyse le cadre juridique qui doit permettre au volontaire de passer de sa profession civile à son état de réserviste convoqué. M. Teissier admet qu'il s'agit là d'une *« double rupture »*, avec l'emploi exercé et avec le régime de protection sociale propre à chaque intéressé durant une douzaine de jours par an en moyenne.

La difficulté est plus grande pour les absences prolongées, souvent inopinées, des réservistes hautement disponibles. Il faudra même prévoir la possibilité d'un refus de la convocation, *« si l'arrêt de l'activité professionnelle,* estime M. Teissier, *risque de mettre en péril la structure d'emploi »*.

Le député des Bouches-du-Rhône a imaginé toute une série de garanties matérielles, sous la forme de compensations financières, d'incitations défiscalisées et de mesures pécuniaires diverses, selon qu'il s'agit de favoriser l'engagement ou d'encourager le perfectionnement du réserviste.

Pour coordonner la politique générale en faveur des réserves, il identifie deux instances particulières.

D'abord, au sein de l'administration centrale de la défense, l'état-major des armées, où une structure serait chargée de gérer l'organisation, le budget et les moyens des réserves. Ensuite, le conseil d'étude des réserves, qui existe déjà mais qu'il serait nécessaire de *« rénover »* pour qu'il joue le rôle d'un comité de liaison où se retrouveraient les ministères concernés, les réservistes eux-mêmes, leurs employeurs et tous les organismes de protection sociale.

Jacques Isnard

La majorité sénatoriale renonce à réduire le déficit de la Sécurité sociale en 1997

Les pressions des producteurs d'alcools n'ont pas eu d'effets au Palais du Luxembourg

Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale a été approuvé, jeudi 14 novembre, par la majorité sénatoriale. Celle-ci n'a pas réussi à revenir au déficit de 29,7 milliards de francs prévu dans le projet gouvernemental et que les députés RPR et UDF avaient accru de 700 millions de francs. M. Barrot a fait avaliser l'accord passé avec les ambulanciers sur la réduction des dépenses de transports sanitaires.

LE SÉNAT a adopté, jeudi 14 novembre, le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 1997 par 214 voix contre 94. La majorité RPR et UDF a approuvé le texte, tandis que le PS et le PCF ont voté contre. La commission des affaires sociales qui souhaitait ramener à 29,7 milliards de francs le déficit du régime général pour 1997 – soit l'objectif figurant dans le texte initial du gouvernement – n'est pas parvenue à ces fins sur ce point. Le déficit voté par les sénateurs reste de 30,4 milliards, chiffre adopté par les députés.

Le principal apport du Sénat est la constitution d'une provision de 300 millions de francs pour 1997 destinée à faire face aux actions de prévention et aux mesures de santé publique, qu'elles soient décidées par l'Etat ou par la convention passée entre les caisses d'assurance- maladie et les médecins. Cette réserve *« ne sera pas forcément utilisée »* souligne-t-on dans l'entourage de M. Barrot, en expliquant qu'il ne s'agit pas de *« faire un cadeau aux médecins »* mais de *« clarifier les responsabilités de chacun »*. En clair, si l'objectif d'évolution des dépenses de médecine de ville devait être dépassé, il ne faut pas que les praticiens puissent, par exemple, en imputer la faute aux campagnes de vaccination organisée par les pouvoirs publics.

Cette enveloppe de 300 millions de francs – objet d'un arbitrage entre le gouvernement et la commission des affaires sociales – sera financée par l'assujettissement des stocks-options à l'ensemble des cotisations sociales, dispositif introduit par voie d'amendement déposé par le président de cette commission, Jean-Pierre Fourcade (UDF, Hauts-de-Seine), après âpres négociations.

C'est le premier ministre lui-même qui, finalement, a demandé à la majorité sénatoriale de retenir cette solution, plutôt que la taxation des indemnités de licenciement quand elles vont au-delà des obligations légales et conventionnelles. Les sénateurs RPR auraient préféré, en l'espèce, ne « pénaliser » aucune de ces deux catégories de bénéficiaires (*Le Monde* du 15 novembre). Les sénateurs ont également plafonné à 1 milliard de francs le montant des transferts de la branche accidents du travail au bénéfice de la branche maladie. Ils ont obtenu que les pouvoirs du Parlement soient renforcés en votant un amendement permettant aux rapporteurs du projet de loi de financement de la Sécurité sociale de se faire communiquer à tous moments les documents nécessaires à un contrôle sur pièce.

8 MILLIARDS « RESTITUÉS »

Par ailleurs, le ministre des affaires sociales, Jacques Barrot, s'est engagé à faire financer, par l'Etat, 14 000 lits médicalisés dans les maisons de retraite et, à terme, 4 000 places de soins infirmiers à domicile, dont 2 000 dès 1997, pour les personnes dépendantes.

A été également inclus dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale – par un amendement gouvernemental – le récent accord conclu entre la caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés et les ambulanciers prévoyant une baisse de 7,5 % des dépenses du secteur des transports sanitaires en 1997 par rapport à 1996.

Devant les sénateurs, M. Barrot a indiqué que la baisse de 1,3 point de la cotisation maladie, en contrepartie de l'augmentation d'un point de CSG, à partir du 1er janvier 1997, équivaudrait à restituer 8 milliards de francs de pouvoir d'achat aux salariés en année pleine.

A l'issue de l'examen de ce projet, le ministre des affaires sociales s'est félicité, avec insistance, de la tenue des discussions au Sénat. Sans le dire ouvertement, il voulait ainsi souligner que, contrairement à ce qui s'était passé à l'Assemblée nationale, les négociations sur les taxes sur l'alcool et les jeux n'ont pas monopolisé les débats au Palais du Luxembourg. Son entourage faisait remarquer que M. Fourcade avait beaucoup mieux « tenu » la commission des affaires sociales du Sénat que Bruno Bourg-Broc, son homologue de l'Assemblée nationale.

Caroline Monnot

La chambre régionale des comptes critique la politique foncière du Val-de-Marne

Les aides du conseil général à des municipalités sont en cause

La chambre régionale des comptes d'Ile-de-France a procédé, à la demande de Michel Germa, président (PCF) du conseil général du Val-de-Marne, à une étude de la gestion d'une société d'économie mixte chargée des opérations d'aménagement. Les magistrats financiers relèvent des irrégularités dans le financement et le traitement de faveur dont ont bénéficié plusieurs villes dirigées, pour la plupart, par le PCF.

LE RAPPORT de la chambre régionale des comptes sur la gestion de la Société d'ingénierie et de développement économique du Val-de-marne, la Sideco 94, sera rendu public le 18 novembre par le président du conseil général de ce département, Michel Germa (PC). Constituée en 1986, cette société d'économie mixte avait pour vocation de procéder à l'étude et à la réalisation d'opérations d'aménagement à la demande des collectivités locales.

La crise immobilière et le gel des opérations d'aménagement, depuis la fin des années 80, l'ont plongée dans une situation financière difficile, que les collectivités locales ont tenté de gérer en procédant à une augmentation de capital de 50 millions de francs, sollicitant notamment des actionnaires privés. Cet objectif n'a pas été atteint : sur les 41 millions de francs rassemblés, seulement 9 millions sont venus de sociétés privées, si bien que le capital social est public à 79 % (30 % pour le département, 49 % par quinze communes, essentiellement communistes).

« BIENS DÉJÀ FINANCÉS »

Le département, selon la chambre régionale, est allé bien au-delà de ses engagements en allouant des aides *« en contravention avec la législation relative aux interventions économiques des collectivités et aux sociétés d'économie mixte »*. Non seulement *« les aides départementales ont été versées de façon disproportionnée et prématurée au regard des financements nécessaires »*, mais, en outre, le département, en juin 1995, a décidé de racheter des terrains et immeubles à la Sideco.

Six mois plus tard, il avait consacré 60 millions de francs à ces rachats, ce qui fait dire aux magistrats financiers que, *« dans les faits, il s'est porté acquéreur de biens dont il avait déjà financé le plus souvent l'acquisition et pour l'aménagement desquels il avait alloué des avances, bien qu'aucun investissement n'ait été engagé »*. La facture est lourde pour le contribuable du Val-de-Marne : 12,5 millions de francs de frais financiers réglés à fonds perdus, 3,2 millions de subventions, 12 millions d'avances octroyées sans intérêt et immobilisées pendant plusieurs années. 81 millions de francs ont été dépensés pour *« mettre un terme à de simples opérations de "portage" foncier dont il avait préalablement supporté la charge financière »*.

« AFFECTATIONS IMPRÉCISES »

La chambre régionale met en évidence, aussi, un surfinancement systématique des acquisitions : pour chacune d'elles, le département empruntait beaucoup plus que le prix d'achat. Il *« aurait pu faire l'économie des intérêts grevant ce surfinancement »*, constatent les magistrats financiers, qui soulignent que *« la gestion de la Sideco s'est avérée particulièrement coûteuse pour le département »*, particulièrement coopératif avec les communes de Champigny-sur-Marne et d'Arcueil.

Ce surfinancement a-t-il profité à quelques-uns de ses partenaires ? Le rapport relève que la Sideco a pu *« dégager des plus-values notables dont l'affectation reste actuellement imprécise »*. Il ajoute : *« Ces plus-values étant, pour la plupart, le résultat d'aides illégalement octroyées par le département, il importera d'en tenir compte quant à leur imputation finale. »*

Il appartient au conseil général, qui avait sollicité l'examen de la gestion de la Sideco par la chambre, de mettre de l'ordre dans sa politique foncière, ce qu'il a entrepris en créant un syndicat d'action foncière en juin 1996.

Pascale Sauvage

La majorité relative d'Ile-de-France est fragilisée

QUEL QUE SOIT l'ordre du jour des sessions du conseil régional d'Ile-de-France, son président, Michel Giraud (RPR), doit affronter une série de questions sur les affaires qui secouent la vie politique de la région. La naissance, le 12 novembre, d'un troisième groupe écologiste de dix membres, Ecologie et République (*Le Monde* du 14 novembre), est un écueil supplémentaire : huit d'entre eux sont issus des rangs des Ecologistes d'Ile-de-France (ex-GE), où la majorité relative RPR-UDF puisait l'appoint des voix nécessaires à l'adoption du budget régional.

Même si le groupe a été fondé sur le principe de la liberté de vote de chacun des membres, leur mariage avec deux élus du MDC (Mouvement des Citoyens), clairement dans l'opposition, annonce un net glissement vers la gauche d'une partie de la mouvance écologiste régionale. Jeudi 14 novembre, cette recomposition des écologistes a marqué le déroulement de la séance, théoriquement consacrée à un débat sans vote sur l'emploi en Ile-de-France. Michel Mombrun, président des Ecologistes d'Ile-de-France, qui ne sont désormais plus que douze, a annoncé sa démission de cette commission afin d'en provoquer le renouvellement. Cette démarche a été soutenue par Robert Pandraud, président du groupe RPR, qui y voit une opportunité, pour la majorité relative RPR-UDF, de reconquérir une position plus solide au sein de cette instance décisionnaire. Au fil des mois, M. Giraud, qui la préside, y a perdu la majorité : lors du précédent renouvellement, en octobre 1995, Eric Raoult avait perdu son siège au bénéfice d'un élu du Front national, plusieurs voix de droite lui ayant fait défaut ; des trois représentants des Ecologistes d'Ile-de-France, il ne restait plus que M. Mombrun, ses deux collègues ayant rejoint d'autres groupes.

La redistribution des cartes, encore floue, sera plus claire les 26 et 28 novembre. Outre le renouvellement de la commission permanente, cette séance sera consacrée au débat d'orientation budgétaire pour 1997 et au vote du budget rectificatif. Si M. Giraud n'obtient pas, au-delà des douze Ecologistes d'Ile-de-France, les abstentions et les votes positifs nécessaires à l'adoption du budget rectificatif, il sera fixé sur la tournure politique que prendra la fin de sa mandature.

P. S.

L'emploi salarié a reculé de 0,1 % au troisième trimestre

L'EMPLOI SALARIÉ dans les secteurs privé et semi-public (hors agriculture, administrations et santé) a reculé de 0,1 % au troisième trimestre 1996, mais, sur un an, il est resté stable selon les données provisoires publiées vendredi 15 novembre par le ministère du travail. L'emploi recule fortement dans l'industrie (– 0,4 % sur un trimestre et – 1,6 % sur un an) et dans la construction (respectivement, – 1,2 % et – 4,5 %), alors qu'il a progressé dans le tertiaire (+ 0,2 % et + 1,5 %). Au deuxième trimestre, l'emploi salarié était resté stable dans l'ensemble des secteurs. Ces estimations concernent 13,4 millions des 19,6 millions de salariés.

DÉPÊCHES

■ **AFFAIRES ÉTRANGÈRES : adoption, mercredi 13 novembre, des crédits du ministère des affaires étrangères** qui s'élèvent à 14,4 milliards de francs, soit une diminution de 3,96 %, et ceux de la coopération, qui, avec 6,7 milliards de francs, régressent de 7,8 % par rapport à la loi de finances initiale de 1996. La majorité RPR-UDF a voté pour, les socialistes et les communistes ont voté contre. *« Nous discutons aujourd'hui du pire budget des affaires étrangères qui nous ait été présenté depuis longtemps »*, a déclaré le socialiste Jean-Yves Le Déaut.

■ **GIRAUD : l'Association de défense des contribuables parisiens** (ADCP) a relancé, jeudi 14 novembre, le parquet de Paris sur l'affaire des deux salariés du conseil régional d'Ile-de-France, employés par Michel Giraud, président (RPR) dans sa résidence de Morsang-sur-Seine (Essonne). M. Giraud ayant fait valoir que les contrats de travail ont été validés par le contrôle de légalité du préfet de région, l'avocat de l'association produit une lettre du préfet stipulant qu'ils *« ne relevaient pas, en raison de leur nature même de contrat de droit privé, du contrôle de légalité »*.

■ **ESSONNE : Xavier Dugoin (RPR), président du conseil général** de l'Essonne, vient de déposer une plainte avec constitution de partie civile auprès du procureur de la République contre Jean-Loup Englander, conseiller général et maire (div. g.) de Saint-Michel-sur-Orge. Il lui reproche une intervention en séance publique sur *« les affaires de l'Essonne »*, *« d'une manière qui porte précisément atteinte à* [son] *honneur et à* [sa] *considération »*.

■ **BRIGADES : Alain Griotteray, député (UDF-PR) du Val-de-Marne**, estime dans une tribune publiée dans l'hebdomadaire d'extrême droite *Minute*, daté du 13 novembre, que *« l'idée d'accorder la carte d'ancien combattant aux membres des Brigades internationales a quelque chose de révoltant »*. La décision d'accorder ce statut aux combattants républicains de la guerre civile espagnole, prise par le président de la République, sera effective le 23 novembre à l'occasion du transfert des cendres d'André Malraux au Panthéon (*Le Monde* du 24 octobre)

■ **NOUVELLE-CALÉDONIE : le bureau politique du FNLKS, réuni** le 14 novembre, a jugé que la proposition d'échange des massifs de nickel de Poum et de Konimabo, présentée par le ministère de l'outre-mer (*Le Monde* du 13 novembre), pour trouver une issue au conflit entre la SMSP, producteur de nickel liée aux indépendantistes, et la société française Eramet, n'est pas totalement satisfaisante. Elle remet notamment en cause *« la dynamique de rééquilibrage (...) définie par les responsables de la Province Nord »*, estime le FLNKS.

■ **SEM : Camille Vallin (PCF), ancien sénateur du Rhône**, maire honoraire de Givors et conseiller municipal de cette ville, devait succéder, vendredi 15 novembre, à Charles Descours, sénateur (RPR) de l'Isère, à la présidence de la fédération nationale des sociétés d'économie mixte (FNSEM).

JUSTICE Le tribunal correctionnel de Toulon a condamné, jeudi 14 novembre, les deux chanteurs du groupe de rap Suprême NTM à six mois de prison, dont trois ferme, et à une interdiction d'exercer leur métier pendant six mois. ● LES DEUX CHANTEURS étaient poursuivis pour *« outrages par paroles à l'égard de l'autorité publique »*. Lors d'un concert donné à La Seyne-sur-Mer, en juillet 1995, ils s'en étaient pris verbalement aux policiers présents dans la salle. En juin dernier, le préfet du Var avait exigé que leur passage au festival de Châteauvallon soit déprogrammé. ● CETTE CONDAMNATION, sans précédent, d'artistes musiciens fait suite à des tensions grandissantes entre les autorités et certains groupes de rap. Ministère Amer a vu une procédure lancée contre lui par le ministère de l'intérieur à l'occasion d'une chanson, *Sacrifice de poulets*.

Les chanteurs de NTM condamnés à la prison ferme pour outrage à la police

Poursuivis devant le tribunal correctionnel de Toulon, à la suite d'un concert donné à La Seyne-sur-Mer, les rappeurs Kool Shen et Joey Star, outre une peine de trois mois de prison ferme, ont été interdits d'exercer leur métier pendant six mois

LES DEUX CHANTEURS du groupe NTM ont été condamnés à trois mois de prison ferme pour des propos outrageants tenus à l'égard de policiers en uniforme et en service, lors du concert qui s'était tenu le 14 juillet 1995, à La-Seyne-sur-mer. Bruno Lopes et Didier Morville – *Kool Shen* et *Joey Star*, âgés de vingt-neuf et trente ans – avaient été convoqués, jeudi 14 novembre, devant le tribunal correctionnel après les plaintes déposées par vingt-six des gardiens de la paix assurant la sécurité publique du *« concert des libertés »*, réuni pour protester contre la victoire du Front national aux élections municipales à Toulon (Var). Outre la peine de prison ferme, assortie de trois mois avec sursis, le tribunal a condamné les deux rappeurs à une amende de 50 000 francs et à *« l'interdiction d'exercer la profession de chanteur de variétés pendant six mois »*.

Sur la scène du concert de La Seyne, les rappeurs s'en étaient pris à la police et à la justice, ainsi qu'aux policiers présents, en des termes assurément violents et outrageants. *« Nique ta mère, je nique la police,* avaient-ils déclaré, selon la citation délivrée par le parquet de Toulon sur la base des témoignages des policiers. *J'encule et je pisse sur la justice. La police, ce sont des fachos. C'est eux qui assassinent. Où sont ces enculés de bleus et la justice qui nous emmerdent toute l'année. Les fascistes ne sont pas qu'à Toulon. Ils sont en général par trois. Ils sont habillés en bleu dans des Renault 19. Ils ne sont pas loin derrière vous à l'entrée. Vous voyez de qui je veux parler. Ces gens-là sont dangereux pour nos libertés. Nos ennemis, c'est les hommes en bleu. Ils attendent que ça parte en couille pour nous taper sur la gueule. On leur pisse dessus. »*



PLAINTES DES SYNDICATS

Après les dépôts de plainte des vingt-six policiers, le parquet avait ouvert une information judiciaire pour des faits d'*« outrages à personnes dépositaires de l'autorité publique dans l'exercice de leurs fonctions »*. L'ensemble des syndicats de police – de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP, majoritaire chez les gardiens de la paix) et la Fédération nationale autonome de la police (FNAP, majoritaire chez les inspecteurs et les commissaires), jusqu'au syndicat minoritaire d'extrême droite qu'est la FPIP) – s'étaient constitués partie civile pour appuyer la démarche de leurs collègues varois.

A l'audience du 14 novembre, le procureur adjoint de la République à Toulon, Pierre Cortes, a requis contre ces *« boutefeux »* une peine de cinq à six mois d'emprisonnement, assortis d'un sursis partiel. Répétant les propos tenus sur scène, ainsi que le texte de la chanson intitulée *Police*, chantée lors du concert mais ne figurant pas dans la plainte déposée par les policiers, il a dénoncé une *« provocation »* et même *« une incitation au crime »*. La FNAP et la FASP, qui avaient demandé un franc symbolique de dommages et intérêts, ont obtenu gain de cause. La FPIP a demandé, et obtenu, 5 000 francs de dommages et intérêts. Le représentant du ministère public a regretté l'absence au procès des deux rappeurs, en notant qu'ils *« auraient pu s'excuser »*.

L'avocat de Joey Star et Kool Shen, Me Michel Blum, du barreau de Paris, a observé, de son côté, que cette absence était justifiée par la nécessité d'éviter d'éventuels troubles à l'ordre public causé par des fans des deux rappeurs. Me Blum a souligné qu'aucun incident n'avait touché les policiers lors du concert de la Seyne, ni d'ailleurs lors de la centaine de spectacles de NTM dans l'Hexagone. Il a considéré que le parquet aurait dû poursuivre sur la base de la loi sur la presse de 1881 en visant des injures et menaces portées contre l'institution policière. Il n'a pas été suivi par le tribunal correctionnel, qui a relevé que le chanteur Bruno Lopes avait reconnu, devant les enquêteurs, avoir montré du doigt les gardiens de la paix présents lorsque les propos outrageants avaient été tenus. Aussi Me Blum a-t-il annoncé sa volonté de faire appel du jugement de condamnation.

En juin dernier, le groupe de rap avait été déprogrammé du festival de Châteauvallon, organisé dans la préfecture du Var. L'hostilité du maire Front national, Jean-Marie Le Chevallier, épaulé par le préfet du département, Jean-Charles Marchiani, avait eu raison de la résistance de Gérard Paquet, le directeur du festival. Ce dernier était pourtant parvenu à tenir tête, pendant un an, à la nouvelle municipalité d'extrême droite, refusant de modifier ses programmes, et plus encore de quitter son poste. Mais l'intervention du représentant de l'Etat dans *« l'affaire NTM »* allait pour la première fois le contraindre à céder.

« LA RÉALITÉ C'EST LE DÉSESPOIR »

Dans une lettre datée du 3 juin, le préfet Marchiani, un proche de Charles Pasqua habitué des dossiers ultrasensibles (otages du Liban, pilotes français en Bosnie), avait réclamé à Jean-Jacques Bonnaud, président du conseil d'administration du Théâtre national de la danse et de l'image, la déprogrammation de NTM. Cette demande, le préfet la justifiait *« pour raison de morale républicaine »*, mais également de morale tout court. En effet, estimant que dans les paroles de ses chansons, le groupe dénigrait l'image de la femme et des forces de police, il se déclarait *« choqué »* en tant que *« représentant de l'Etat, chrétien et homme »* et concluait qu'il ne laissera pas *« porter atteinte à la dignité de la femme et de la mère de famille »*.

Pour souligner sa détermination, M. Marchiani menaçait de supprimer les subventions versées à la manifestation en cas de refus des organisateurs d'obtempérer… Le ministère de la culture regrettait l'initiative du préfet, estimant que *« les problèmes d'ordre public ne se règlent pas avec des menaces sur des subventions »* ; Kool Shen expliquait de son côté que l'apostrophe *« Nique ta mère ! »* n'était qu'*« une expression courante en banlieue qui signifie "va t'faire voir !" »*. Rien n'y faisait. Le 7 juin, Gérard Paquet annonçait, dans un communiqué, qu'*« après mûre réflexion »* il avait décidé de *« prendre en compte les observations relatives à l'ordre public exprimées par le préfet. En conséquence, le groupe NTM ne sera pas à Châteauvallon. Il ne sera pas remplacé. »*

Un mois plus tard, le même cas de figure se représentait, à La Rochelle cette fois. Le représentant du FN au conseil régional de Poitou-Charentes réclamait l'interdiction du concert du groupe rap prévu dans le cadre des Francofolies. Mais cette fois, le préfet ne venait pas appuyer sa demande, pas plus d'ailleurs que le maire, ou l'évêque… Le 15 juillet, le concert de NTM s'est déroulé tout à fait normalement.

Le duo de Seine-Saint-Denis avait déjà été souvent menacé de poursuites, notamment après la sortie de son deuxième album : *1993 : J'appuie sur la gachette*. Si la chanson-titre racontait le suicide d'un chômeur, un autre morceau, *Police*, attaquait frontalement les forces de l'ordre. Kool Shen refusait cependant toute idée d'en modifier la moindre ligne. *« Je préfère que les choses soient dites directement,* déclarait-il alors. *Le rap est le langage de la rue. Je ne comprends pas qu'on nous accuse de provocation. La réalité, c'est le désespoir. Certains trouvent qu'on exagère ; j'ai envie de dire qu'on minimise. »*

Nathaniel Herzberg et Erich Inciyan

« La police, la justice… Tous des fils/ Corrompus, dans l'abus ils puent »

Voici le texte intégral de la chanson Police *du groupe NTM :*

« Police : faux papiers, contrôle d'identité/ Formule devenue classique à laquelle tu dois t'habituer/ Seulement, dans les quartiers, les condés de l'abus de pouvoir ont trop abusé/ Aussi, sachez que l'air est chargé d'électricité/ Alors pas de respect, pas de pitié escomptée/ Vous aurez des regrets car/ Jamais par la répression vous n'obtiendrez la paix/ La paix de l'âme, le respect de l'homme/ Mais cette notion d'humanisme n'existe plus quand ils passent l'uniforme/ Préférant au fond la forme, peur du hors norme/ Pire encore si dans leurs manuels ta couleur n'est pas conforme, véritable gang organisé, hiérarchisé/ Protégé sous la tutelle des hautes autorités/ Port d'armes autorisé malgré les bavures erronées/ Comment peut-on prétendre défendre l'Etat quand on est soi-même/ En état d'ébriété avancé ? Souvent mentalement retardé/ Le portrait-type, le prototype du pauv'type/ Voilà pourquoi dans l'excès de zèle, ils excellent/ Voilà pourquoi les insultes fusent quand passent les hirondelles/ Pour ma part, ce ne sera pas *« Fuck the police »*/ Mais un spécial Nick Ta Mère de la part de la/ Mère patrie du vice/

Refrain

Police machine matrice décervelée mandatée par la justice pour laquelle je pisse (*bis*)/

Aucunement représentatif de l'entière populace/ Que dois-je attendre des lois des flics/ Qui pour moi ne sont signes que d'emmerdes ?/ Regarde, je passe à côté d'eux/ Tronche de con devient nerveux/ *« Oh, oh, contrôle de police, monsieur »*/ Systématique est la façon dont l'histoire se complique/ Palpant mes poches puis me pressant les baloches/ Ne m'accordant aucun reproche à part le fait de passer proche/ Portant atteinte à leur gueule moche/ Traquer les keufs dans les couloirs du métro/ Tels sont les rêves que fait la nuit Joey Joe/ Donne-moi des balles pour la police municipale/ Donne-moi un flingue…/ Encore une affaire étouffée, un dossier classé/ Rangée au fond d'un tiroir, dans un placard, il faut la ranger/ Car l'ordre vient d'en haut/ Pourri à tous les niveaux/ Ça la fout mal un diplomate qui businesse la pédo/ Alors on enterre, on oublie, faux témoignages à l'appui/ Pendant ce temps, des jeunes béton pour un bloc de teuchi/

Malheureusement j'entends dans l'assistance/ *« Ecoutez, moi j'ai confiance »*/ Confiance en qui ? La police, la justice… Tous des fils/ Corrompus, dans l'abus ils puent/ Je préfère faire confiance aux *homeboys* de ma rue. Vu ! / Pas de temps à perdre en paroles inutiles/ Voilà le *deal*/ Eh du con ! Les forces de l'ordre pour un peu moins de désordre/

Refrain

Police machine matrice décervelée mandatée par la justice pour laquelle je pisse (*bis*)/

Du haut 93, Seine-Saint-Denis, Chicago *bis*/ Port des récidivistes, mère patrie du vice/ Je t'envoie la puissance, conservant mon avance/ Tout en transcendance, un à un me jouant/ De tous les flics de France/ Mercenaires, fonctionnaires au sein d'une milice prolétaire/ Terriblement dans le vent/ Trop terre à terre pour qu'ils tempèrent/ Ou même modèrent/ L'exubérance héréditaire qui depuis trop/ Longtemps prolifère/ Contribuant à la montée de tous les préjugés et/ Manœuvrant pour renflouer l'animosité des/ Poudrières les plus précaires/ Considérées secondaires par les dignitaires/ D'un gouvernement trop sédentaire/ Et d'une justice dont la bâtisse est trop factice/ Pour que s'y hissent ou sans un pli/ Nos voix approbatrices/ Mais sincèrement, socialement/ Quand il était encore temps/ Que l'on prenne les devants/ Tout ne s'est fait qu'en/ Régressant, comment ? / Aucun changement de comportement/ De la part des suppôts des lois/ Rois du faux pas/ Ma foi, ce qui prévoit un sale climat/ Donc pour la mère patrie du vice/ De la part de tous mes/ Complices, aux alentours ou des faubourgs/ Avant que ne leur ravisse le jour : nick la police !

Kool Shen, Joey Starr DJ's

Aux Etats-Unis, en Europe, une myriade de groupes jamais condamnés

LE GROUPE Suprême NTM a longtemps fait figure d'exception dans la scène rap française. A l'instar de MC Solaar, celle-ci avait la réputation de préférer les rimes et les rythmes cool aux violentes diatribes du rap hardcore ou rap dur. La tendance est en train de s'inverser : les albums et compilations se multiplient qui mettent en scène de façon violente la vie et le malaise des ensembles suburbains.

Aucun des groupes y ayant participé n'est pour l'instant inquiété, à l'exception de Ministère Amer. Déjà menacé de procès pour avoir publié une chanson intitulée *Brigitte femme de flic*, ce groupe de Sarcelles a vu une procédure lancée contre lui par le ministère de l'intérieur à l'occasion d'une chanson, *Sacrifice de poulets*, figurant sur la bande originale du film *La Haine*. En 1995, le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, avait demandé qu'on poursuive le groupe pour provocation directe au meurtre non suivi d'effet envers des fonctionnaires de police. La procédure suit son cours.

Aux Etats-Unis, mère patrie du rap, les exemples sont multiples de groupes ou d'artistes, souvent qualifiés de *hardcore* ou de *gangsta rap* (le « rap des gangsters » de Californie), décrivant de façon extrêmement violente leurs rapports avec la loi ou la société. Dans les années 80, les harangues très politiques du groupe new-yorkais Public Enemy provoquaient des débats mais aucune menaces de censure.

En 1988, un groupe de Los Angeles, Niggers With Attitude, provoquait la première véritable controverse avec une chanson intitulée *Fuck The Police*, véritable ancêtre du *Police* de NTM. Dans une ambiance de chaos et de guerre civile, les rappers américains s'en prenaient verbalement aux forces de l'ordre, les accusant d'accumuler les bavures et délits de faciès dans les quartiers noirs.

Après la séparation du groupe, l'un de ses membres, Ice Cube, donnait sur l'album *Death Certificate* une descrition de l'Amérique à deux doigts de l'apocalysme raciale. Deux morceaux seront censurés sur le pressage européen de l'album : *Black Korea* où Ice Cube attaque les commerçants coréens des quartiers noirs, et *No Vaseline*, où il conseille à ses anciens partenaires de NWA de tuer Jerry Heller, leur manager juif.

CENSURE ET BOYCOTT

Les dérives ultra-violentes et sexistes du *gangsta rap* mobiliseront contre lui les ligues morales, mais aussi des personnalités réputées plus libérales comme C. Delores Tucker, vieille dame idéaliste qui milita pour les droits de l'homme en 1960, ou Mary-Elizabeth Gore, la femme du vice-président Al Gore.

Si la police et le FBI ont souvent pris à partie les rappers, comme NWA, qui les menaçaient, ils ont plutôt cherché à les faire censurer ou boycotter qu'à les mettre en prison. En 1992, le rapper californien Ice T publia une chanson de hard rock sous le nom de Bodycount, intitulée *Cop Killer*, « Tueur de flic ». Le scandale amena même George Bush à citer nommément Ice T, lors de la campagne présidentielle. Le FBI appela au boycott des produits Time-Warner, diffuseur des disques de Bodycount. Dans un premier temps, Ice T s'autocensura en supprimant *Cop Killer* de son album. Quelques années plus tard, le secteur musique de Time-Warner liquida l'essentiel de son catalogue rap sous la pression de ses actionnaires, inquiets des effets commerciaux du boycott.

Le rap n'est pas le seul genre musical à contenir dans ses chansons des textes sujets à polémique. En Allemagne, un groupe punk, Flime, a publié un album intitulé *Polizei SA SS*. En France, le groupe de rock d'extrême droite, Fraction Hexagone, vient de sortir un disque où figure le titre *« Une balle »* (*Le Monde* du 9 novembre) : « Une *balle pour les sionistes, une balle pour les cosmopolites, une balle pour la p…* », un beep couvrant pudiquement le mot « police ».

Stéphane Davet

« C'est dans l'ambiance du moment »

● **Guy Bedos** : « C'est bien dans l'ambiance du moment. Je ne me souviens pas d'un seul titre de chansons de NTM ; je suis donc dans l'incapacité de porter un jugement sur leur œuvre. Mais, entre l'interdiction du concert à Châteauvallon par le préfet Marchiani et ce qui se passe autour de ce centre culturel, tout va dans un sens qui nous rappelle des temps anciens. C'est une nouvelle bourde, et on pourrait même dire quelle bourde !, de la part d'un certain pouvoir, d'une certaine magistrature.

» On doit absolument refuser d'entrer dans un débat sur la nature des paroles de NTM. On voudrait aujourd'hui mettre en prison des artistes, des chanteurs, des poètes. En attaquant NTM, on attaque des milliers de garçons et de filles qui leur ressemblent… Là, c'est le parrain de la troupe Quartier libre de Vaulx-en-Velin qui s'exprime. Des décisions comme celle qui frappe NTM sont une manière de donner des gages à des gens qu'on peut considérer comme antisémites, xénophobes ou racistes. On pourra toujours dire que la décision du tribunal de Toulon est absolument sereine, tu parles Charles (Marchiani, évidemment). »

● **Jean-Marie Le Chevallier, maire FN de Toulon** : « La réaction de la justice me paraît tout à fait salutaire. Les paroles de la chanson sont d'abord éminemment condamnables, puisqu'elles constituent, en elles-mêmes, un appel au meurtre. Elles le sont plus encore parce qu'elles visent des agents de police. Rappelons-nous qu'à un certain moment, en Angleterre, l'assassinat d'un policier était puni d'une peine de mort. Je regrette seulement que le tribunal n'ait pas interdit l'appellation « Nique ta mère » – ce sera, j'espère, pour la prochaine fois. »

● **Jack Lang, ancien ministre de la culture (PS)** : « Je n'ai pas à commenter une décision de justice. J'aurai seulement envie de soumettre à la méditation de chacun le très beau texte qu'André Malraux avait lu à l'Assemblée nationale, à la fin de la guerre d'Algérie, à propos de la pièce *Les Paravents* de Jean Genet, que Jean-Louis Barrault s'apprêtait à donner à l'Odéon. Après avoir lu des textes terribles de Baudelaire, cité *Madame Bovary*, le ministre de la culture avait conclu : *« Il faut toujours choisir la liberté. »* Puisqu'on va "panthéoniser Malraux, dans une semaine, transposons cette phrase à toute situation de ce genre. »

● **Marcel Porcher, secrétaire national du RPR à la justice** : « La condamnation nous paraît trop sévère. Elle sera vraisemblablement revue en appel. Néanmoins, parce que les artistes français jouissent d'une totale liberté d'expression, nous jugeons qu'ils doivent dès lors savoir trouver leurs propres limites. Brassens a su le faire en son temps. Il n'est pas tolérable de voir les policiers subir à longueur d'année des quolibets injurieux et outranciers. »

● **Yves Cochet, porte-parole des Verts** : « Nous voulons faire part de notre regret et de notre indignation. Regret, d'abord, parce que, une fois de plus, on censure une liberté d'expression qui existe depuis un certain temps. Laissons NTM s'exprimer ! Le groupe ne remet pas en cause les lois de la République. Cette condamnation marque une étape supplémentaire dans la tentative de retour d'un certain ordre moral et de moralisation de l'expression. Libérez nos camarades de NTM ! »

Les responsables de l'Opéra de Paris devant la justice

A Séville, la chute du décor avait fait un mort

DANS CETTE SCÈNE d'*Otello* de Verdi, les choristes surgissent de l'horizon et descendent solennellement une sorte de colline. Pour renforcer le caractère grandiose de cet instant du spectacle, le metteur en scène a voulu qu'un grand nombre de choristes apparaissent simultanément sur la crête. L'effet est réussi. A l'Opéra de Paris-Bastille, choristes et figurants attendaient sur un long escalier caché du public avant de déboucher, nombreux, en haut de la pente. Lorsqu'il fallut présenter *Otello* à Séville dans le cadre des manifestations organisées pour l'Exposition universelle, plusieurs difficultés sont apparues. Le théâtre de la Maestranza étant plus petit, il fallut modifier les décors. A la place du long escalier, on installa celui qui avait servi dans *Les Contes d'Hoffmann*. Mais au lieu d'arriver directement sur la crête, les choristes devaient d'abord traverser un péristyle.

Lors de la répétition, le 16 juillet 1992, ce péristyle s'écroula, causant la mort d'un choriste, alors que dix artistes du chœur étaient plus ou moins gravement blessés. Une première procédure fut engagée par la justice espagnole, qui a condamné le 3 mai dernier Jean-Michel Dubois, directeur technique de l'Opéra, à 4 000 francs d'amende pour homicide et blessures involontaires. Une autre procédure, menée par la justice française, a abouti, jeudi 14 novembre, avec la comparution devant la 31e chambre correctionnelle de Paris des principaux responsables de l'Opéra de Paris. En respectant les postes qu'ils occupaient à l'époque, outre le président Pierre Berger, le banc des prévenus est occupé par Claude Bourdaleix, régisseur de production, Georges Chevalier, directeur de scène, Jean-Michel Dubois, Loïc Durand, responsable du bureau d'études, Georges-François Hirsch, administrateur général, Petrika Ionesco, metteur en scène-décorateur, Rémi Jullien, directeur technique adjoint, et Emmanuel de Chauvigny, PDG de la société Manudécor. Claude Facon et Raoul Gomez, collaborateurs de Manudécor, ne sont pas là, le premier étant gravement souffrant, le second étant sans doute en Argentine.

Si la plupart des prévenus se voient reprocher divers manquements à leur devoir de surveillance ou de contrôle, le cœur de l'affaire réside dans la réalisation du péristyle.

FRAGILE PÉRISTYLE

Les expertises ont montré que cette partie du décor ne pouvait supporter qu'un poids très faible. Et c'est bien ce que ne comprend pas M. Dubois. *« Pour moi, un plancher est un plancher. C'est-à-dire qu'il fait une résistance de 300 kg au m². Tous les planchers ont été facturés au même prix et construits dans la bonne norme, pourquoi pas celui-ci ? C'est une question que je me pose encore aujourd'hui ! »* M. Durand a été déchargé de cette partie du travail, mais il est plus nuancé. *« Il y a plancher et plancher... »*, remarque ce technicien avant d'ajouter : *« Quand un décor est modifié de cette façon il faut se poser des questions. »*

Ces questions, le dirigeant de Manudécor, M. De Chauvigny, ne se les est pas posées. Pour lui, les choses sont simples : *« Quand on a construit le décor, le metteur en scène, M. Ionesco, nous a dit qu'il n'entrerait sur ce péristyle que trois ou quatre personnes. C'est un problème d'escalier et de stationnement, pas un problème de péristyle. »* D'ailleurs, à ses yeux, ce n'est pas vraiment un plancher car, en matière de décor, ce mot n'aurait pas une véritable définition. Il s'agirait même plutôt d'un « plafond », car lorsque la scène tourne, ce « plancher » passe à dix centimètres du cadre de la scène. *« On fait le décor en fonction de la mise en scène*, insiste M. de Chauvigny, *le chœur ne doit plus passer au même endroit et on ne me le dit pas ! »* En outre, il n'était pas à Séville, c'est M. Gomez, son associé, qui s'est rendu en Espagne. Mais, concernant M. Gomez, M. de Chauvigny soupire : *« Je n'ai plus de nouvelles. »*

Maurice Peyrot

L'inceste et les lourds secrets des Selingue sont jugés par la cour d'assises du Nord

Plusieurs enfants sont nés des relations entre le père et ses filles

Fernande Selingue et sa fille, Jeannette, comparaissent devant la cour d'assises du Nord, à Douai, depuis le 14 novembre. Accusées de complicité d'infanticide, de viols et de complicité de viols, elles ont levé une partie des secrets d'une vie familiale organisée autour des relations incestueuses du père, aujourd'hui décédé, avec ses filles. Un des enfants, né de ces relations, aurait été étouffé dès la naissance.

DOUAI
de notre envoyé spécial

A Bourbourg (Nord), toute l'impasse des Lilas le murmurait. Les bambins de l'avant-dernière maison n'étaient pas nés de père inconnu. Pourtant, ce n'est qu'en mai 1991 qu'un coup de fil aux services sociaux a brisé le sceau du secret. André Selingue, ancien mineur, chômeur de quarante-cinq ans, avait eu deux enfants de sa fille aînée Jeannette, vingt et un ans : un petit garçon né en 1988, et une petite fille née en 1990. *« Les sales manières »*, disait-on, les relations incestueuses, s'étaient étendues à Réjane, dix-sept ans, la troisième fille de la famille, qui devait être enceinte de deux mois.

Quand les gendarmes sont venus les voir, Jeannette et Réjane, puis Fernande, quarante-quatre ans, la mère, ont confirmé la rumeur. Jeannette a eu des relations sexuelles avec son père dès l'âge de seize ans, Réjane à partir de quatorze ans. Réjane attendait bien un enfant. D'ailleurs, Jeannette également, son troisième. Mais cela, Jeannette ne l'a pas dit. Puis Isabelle, vingt ans, a déclaré avoir également eu un rapport sexuel avec son père à l'âge de dix-sept ans. Puis Michèle, quatorze ans, a affirmé que son père l'avait aussi caressée.

Selon certains procès-verbaux, Fernande et Jeannette participaient aux viols des jeunes filles. Comme toute la famille, elles présentent, selon les experts, des signes de *« débilité moyenne, de carences psycho-affectives aggravées par le manque d'éducation et la misère sociale »*.

Alors Fernande a parlé. Jeannette, a-t-elle dit aux gendarmes, avait accouché une première fois, en décembre 1986, debout dans le garage, en présence d'André. L'enfant était mort-né. Les enquêteurs ont fait le lien avec la découverte, en avril 1987, du corps d'un nouveau-né déposé dans un sac poubelle sur un pré, en bordure d'un jardin ouvrier.

« IL PLEURAIT »

Puis, quinze jours plus tard, Fernande, Jeannette et André sont passés aux aveux. En fait, ont-ils précisé, l'enfant était vivant. Il pleurait. André a pris une serviette éponge pour l'étouffer. Jeannette a expliqué qu'elle voulait garder le bébé, mais que ses parents ne voulaient pas. Trois mois plus tard, ils ont tout nié.

« C'est faux », maintient Fernande, aujourd'hui quinquagénaire, dans le boxe des assises du Nord. *« Tout faux »*, renchérit Jeannette, d'une voix teintée d'un fort accent du Nord. La première, remise en liberté en 1994, comparaît, jeudi 14 novembre, pour complicité d'infanticide et de viols ; la seconde, placée sous contrôle judiciaire, pour complicité de viols. Emporté par la maladie en 1995, André n'est plus là ni pour nier ni pour confirmer. Aux enquêteurs, il avait expliqué avoir demandé à ses filles d'avoir des relations – et des enfants – *« afin d'avoir les allocations »*.

Le visage renfrogné, les yeux clairs, la voix étouffée, Fernande charge son mari : *« Il était violent, alcoolique »*. Engoncée dans un blouson en nylon noir, Jeannette acquiesce. Après les faits, après le décès de l'un des trois enfants incestueux, né infirme, la jeune femme s'est mariée à un homme qui a l'âge qu'aurait aujourd'hui son père.

Mais le portrait du défunt père incestueux brossé par les accusés ne cadre pas avec les enquêtes et les expertises de personnalité. On dit André Selingue plutôt *« falot »*, *« pleutre »* ou *« fruste »*. A entendre le voisinage, c'est Fernande, surnommée *« crapette »* en raison de son manque d'hygiène, ou *« le petit journal »* pour son goût des potins, qui *« portait la culotte »*.

Des vies à la Zola se profilent dans les brumes de l'impasse des Lilas. Fernande et André se sont rencontrés à la fin des années 60 lors d'une ducasse de la fosse 8. Souffre-douleur d'une famille de seize enfants, André est fils d'un père mineur silicosé et alcoolique, lui-même accrocheur de wagons dans la mine de quatorze à vingt-deux ans. Elevée à la dure par un beau-père tuberculeux, Fernande, elle, n'a pas connu son père, décédé dans un four à coke avant sa naissance. Elle se dit *« cendrillon »* parmi ses sept demi-frères et sœurs qui ont été placés. Elle a fait l'école ménagère, bobiné des fils en filatures, tissé des jours dans les draps.

Engagé dans la Légion, André est muté à Orange, où il fait la plonge aux cuisines. Il déserte par deux fois. Fernande *« travaille dans les ravioli »*. Le couple revient vite vers le Nord natal. Ils trouvent des petits boulots à Usinor, tombent au chômage, dorment sur des ballots de paille, dans les maisons en construction couchés sur du polystyrène ou dans des étables à vaches. Et ce sont les enfants à partir de 1970. Un bébé chaque année, avant que Fernande mette *« l'appareil »*, autrement dit le stérilet. Quatre filles et trois garçons, dont un nourrisson mort-né en 1973, et un garçon de douze ans, qui décédera en 1989, d'un cancer osseux.

Depuis le chômage d'André en 1981, les Selingue touchent *« les familiales »*, les allocations qui leur laissent 15 490 francs net de loyer. Ils sont placés sous tutelle aux prestations. On dit que l'argent passe dans les canettes de bière. En mai 1987, après dix-huit années de concubinage, Fernande et André se marient, parce que la première femme d'André, dont il n'était pas divorcé est enfin morte.

ABOLITION DES REPÈRES

Mais, c'est aussi l'époque où Fernande repousse les avances de son mari. *« Moi, l'amour, ça ne me disait plus rien »*. Alors commencent ce que les experts psychiatres nomment les *« relations substitutives »* et *« l'abolition des repères »*. A ceux-ci, André a assuré que ses filles étaient consentantes et a dit combien ils les aimait. Il a affirmé avoir *« toujours tout fait tout seul »*.

Sur l'infanticide, à l'audience, une expertise scientifique est venue conforter les dénégations des deux femmes. Les recherches de l'ADN sur le nourrisson exhumé excluent qu'André soit son père et que Jeannette soit la mère. Vérité ? Erreur de manipulation ? Erreur d'exhumation ? L'accusation repose sur les aveux, la reconnaissance par les deux femmes de vêtements jetés dans le sac contenant le nourrisson, le témoignage d'une camarade de classe à qui Jeannette avait confié, fin 1986, qu'elle était enceinte.

André, lui, avait indiqué aux enquêteurs qu'il avait repeint en bleu la croix de la fosse commune, où avait été enterré le nouveau-né jeté dans le pré. Bleu, pour un garçon. A Bourbourg, on avait remarqué que la tombe était régulièrement fleurie.

Jean-Michel Dumay

Le dépôt des étrangers de la préfecture de Paris a été rouvert

UN FORT parfum de scandale avait entouré, en avril 1995, la fermeture du dépôt des étrangers de la préfecture de police de Paris. Une discrétion totale a présidé à sa réouverture, le 21 octobre dernier, après rénovation. L'événement vient d'être annoncé par la préfecture elle-même, qui a adressé à la presse une série de photos et, sur demande, une cassette vidéo destinée à « montrer » combien ces lieux, qualifiés d'*« infects »* par le Comité de prévention de la torture (CPT), avaient été, pour ainsi dire, mis aux normes des droits de l'homme.

Il faut dire que ce dépôt, situé dans les entrailles du palais de justice de Paris, dans l'île de la Cité, revient de loin. Ouvert en octobre 1981 pour accueillir les étrangers sans papiers en instance de reconduite à la frontière, le centre de rétention a été, ces dernières années, le théâtre d'atteintes répétées à la dignité humaine. Dès 1991, puis en 1995, le CPT avait décrit, dans deux rapports accablants, les *« injures »*, les *« injections de tranquillisants* (...) *sous la contrainte »*, le grouillement des cafards, les *« abus verbaux »*, les promenades *« dans une petite cage grillagée »*, l'odeur des blocs sanitaires... Sans susciter autre chose que la vaine promesse d'une rénovation de la part des autorités françaises. Il avait fallu une descente d'avocats dans ces *« oubliettes de la République »* et de nouveaux drames – suicide, agression sexuelle par un policier, brimades – pour que la préfecture annonce enfin la mise au rancard du dépôt.

Dix-huit mois plus tard, un dépôt méconnaissable, selon la préfecture de police, a rouvert. Le nombre de lits a été réduit de 92 à 40, les cellules, rebaptisées « chambres », ne comportent plus que quatre couchages au maximum, des sanitaires indépendants ont été aménagés. Le centre de rétention comporte aussi *« une cour de promenade et deux salles de détente équipées chacune d'un téléviseur »*, précise le document diffusé par la préfecture, qui n'oublie ni le réfectoire, ni le *« distributeur de boissons et de friandises »*, ni le *« mobilier neuf »*. Le centre a été aussi équipé de quatre cabines téléphoniques et d'un bureau pour la Cimade, seule association habilitée à assurer l'accompagnement social des personnes retenues.

Pourtant, des consignes opiniâtres d'opacité continuent de peser sur les lieux. Contrairement à n'importe quelle prison française, le dépôt, même ripoliné de neuf, demeure interdit d'accès aux journalistes. Comme auparavant, la demande de reportage formulée par *Le Monde* s'est heurtée à un refus. Certes, une visite réservée à des photographes de *VSD* et du *Figaro* a bien été envisagée, un temps, par la préfecture de police. Mais l'administration a fini par y renoncer. Les curieux ne pourront donc s'en remettre qu'à l'étonnante série de clichés adressée aux rédactions. Le nouveau dépôt y apparaît tel un décor, vide de toute présence humaine. On y découvre des *« chambres »* aux murs impeccablement repeints de jaune, des draps et couvertures sagement pliés sur des lits superposés, un évier et un bac de douche immaculés, une salle de surveillance bardée d'écrans de contrôle. Seul être humain visible dans cet univers glauque, un infirmier en blouse blanche, le visage masqué par un trait noir, est assis près d'une table d'examen. La cassette vidéo qui complète ces photos présente une suite de plans quasiment fixes où des personnages anonymes figurent le personnel du centre de rétention.

Depuis sa réouverture, le nouveau dépôt, désormais supplanté par le centre du bois de Vincennes (134 places), n'a jamais accueilli plus de quatre personnes simultanément. Jeudi 14 novembre, seuls deux travestis équatoriens en instance de reconduite s'y trouvaient retenus sans que la préfecture de police ne souhaite expliquer si cette sous-occupation correspondait à une nouvelle stratégie d'utilisation des lieux.

Philippe Bernard

Un policier grièvement blessé dans la banlieue parisienne

UN GARDIEN DE LA PAIX de vingt-six ans a été grièvement blessé, mercredi 13 novembre, à la cité de La Caravelle de Villeneuve-la-Garenne (Hauts-de-Seine) après avoir reçu sur la tête une plaque de béton jetée par des inconnus depuis la terrasse d'un immeuble. Les jours du policier, victime d'une fracture du crâne, ne sont pas en danger mais il devait subir une opération. Ce fonctionnaire et deux de ses collègues îlotiers avaient arrêté, en début d'après-midi, trois jeunes démunis de papiers.

A l'arrivée de renforts, des personnes rassemblées sur des terrasses au onzième étage d'un immeuble se sont mises à bombarder les policiers avec des parpaings et des objets divers. La Caravelle, cité en réhabilitation qui avait reçu, vendredi 8 novembre, la visite de Charles Pasqua, président du conseil général des Hauts-de-Seine, connaît depuis une quinzaine de jours un regain d'actes de violence. Après l'incendie et le pillage d'une boutique du centre commercial dont le rideau de fer avait été défoncé par une voiture bélier, une demi-compagnie de CRS patrouille quotidiennement dans le quartier.

La CGE condamnée à Rennes pour distribution d'eau non potable

LA PREMIÈRE CHAMBRE CIVILE de la cour d'appel de Rennes a condamné, jeudi 14 novembre, la Compagnie générale des eaux (CGE) à verser une indemnité totale de 160 000 francs à trente-quatre consommateurs de la commune de Trégueux (Côtes-d'Armor) qui dénonçaient la mauvaise qualité de l'eau distribuée au robinet. Le 18 juillet 1994, le tribunal d'instance de Saint-Brieuc avait partiellement fait droit aux demandes des consommateurs. Il avait considéré que la CGE avait manqué à son obligation contractuelle de résultat en distribuant une eau contenant plus de 50 milligrammes de nitrates par litre.

Les juges avaient, en revanche, limité l'indemnisation au nombre de jours ayant dépassé le seuil de potabilité de l'eau. La cour d'appel de Rennes a, pour sa part, pris en compte l'ensemble de la période concernée (de janvier 1990 à fin décembre 1993) en soulignant que les consommateurs ne pouvaient *« manifestement pas se rendre tous les jours à la mairie de Trégueux pour vérifier le respect au quotidien des normes imposées »*. – (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **IMMIGRATION : trente et un ressortissants roumains en situation irrégulière**, dont dix récemment sortis de prison, ont été reconduits à la frontière, jeudi 14 novembre, à bord d'un charter de la compagnie aérienne roumaine Tarom, spécialement affrété par le ministère de l'intérieur. C'est la trentième reconduite groupée décidée par Jean-Louis Debré depuis son arrivée place Beauvau.

Relance de la polémique sur le dépistage de la trisomie 21

DANS UN AVIS rendu public mercredi 13 novembre, l'Académie nationale de médecine a relancé la polémique sur les conditions de dépistage de la trisomie 21 en France et du remboursement de l'amniocentèse, technique qui permet de faire le diagnostic *in utero* de cette grave malformation chromosomique et de proposer un avortement au couple concerné. L'Académie estime que, *« quel que soit l'âge de la femme enceinte, tous les éléments possibles d'information, les antécédents personnels et familiaux et les signes échographiques, ainsi que les résultats de dosages des marqueurs sériques doivent être pris en considération afin de permettre la prise en charge de l'amniocentèse par les organismes d'assurance-maladie »*. Selon elle, le dépistage de la trisomie 21 à partir de la technique de l'amniocentèse *« est justifié par l'existence de facteurs de risque d'anomalies chromosomiques qui doivent être soigneusement évalués. Ils appellent une information et un accompagnement médical et psychologique très attentif des femmes enceintes confrontées à cette situation »*. Cette prise de position des académiciens survient alors que Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale, est accusé par les responsables français de la gynécologie obstétrique de s'opposer à l'extension du dépistage anténatal de cette anomalie chromosomique (*Le Monde* du 9 octobre). Ce dépistage n'est aujourd'hui pris en charge que chez les femmes de plus de trente-huit ans. M. Gaymard a décidé de confier au professeur Jean-François Mattéi une mission de réflexion sur ce thème. Cette décision a suscité une vive réaction du collège national des gynécologues et obstétriciens français, favorables à une extension de ce dépistage, quel que soit l'âge des femmes. Pour ce collège, M. Mattéi est en effet *« l'un des rares spécialistes de cytogénétique qui déclarent son opposition à la mise en œuvre de cette méthode »*. Les gynécologues-obstétriciens accusaient ce spécialiste, qui comme M. Gaymard, ne fait pas mystère de sa foi chrétienne, d'être ici *« juge et partie »*.

PIQÛRE DE RAPPEL

Pour sa part le professeur Claude Griscelli, directeur général de l'Inserm et proche de Jacques Chirac, s'était déclaré favorable au remboursement de cet examen quel que soit l'âge de la femme (*Le Monde* du 15 octobre). Après l'avis de l'Académie nationale de médecine, le professeur Mattéi apparaît plus isolé que jamais. Alors qu'il avait prévu de rendre son rapport à M. Gaymard en juillet 1997, on lui a demandé de travailler plus rapidement et de remettre ses propositions dès le mois de décembre.

« Cette question devrait, en France, être réglée depuis longtemps, comme c'est le cas dans la plupart des pays étrangers. Il était inacceptable d'attendre le mois de juillet, et nous espérons que les auditions auxquelles il procède actuellement permettront à M. Mattéi d'évoluer dans son analyse, a déclaré au *Monde* le professeur Michel Tournaire, président du collège national des gynécologues-obstétriciens. *Si tel n'était pas le cas ou s'il s'obstinait à vouloir que le remboursement de cet examen ne soit pas fait par les caisses de Sécurité sociale, nous serions contraints d'effectuer une piqûre de rappel. Faut-il rappeler que, dans le département des Bouches-du-Rhône, le professeur Mattéi a pu obtenir le remboursement de cet examen chez les femmes de moins de trente-huit ans par le biais de son conseil général. »*

Jean-Yves Nau



AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Le vidame LOUIS (ANB)
et
Michelle de RAFFIN de la RAFFINIE
ont le plaisir d'annoncer, à l'occasion de leurs quarante-cinq ans de mariage, la naissance de

Auriane,

leur petite-fille,
sœur de

Arthur et Alix.

Paris, Saint-Cloud,
7 novembre 1996.

Catherine GUESNON
et
Philippe MARINELLI

sont heureux d'annoncer la naissance de

Guillaume,

le 11 novembre 1996 à Paris.

79, Grande-Rue,
77163 Dammartin-sur-Tigeaux.
2, rue Guise,
54000 Nancy.

Françoise LINARD
et Stéphane SEMICHON,
partagent avec Martin et Louis le bonheur d'annoncer la naissance de

Laure,

le 8 octobre 1996.

72, rue d'Amsterdam,
75009 Paris.

Anniversaires de naissance

– Ses amis de l'hôtel de Massa, du Théâtre de la Bastille, du Hangar, de la Maison des Ecrivains, du Bistrot des Envierges, des Fontaines, des rues de la Bûcherie, de Seine et des Lavandières-Sainte-Opportune, de Séoul, de Bangkok, de Rome, du Moulin d'Andé, de Dieppe, de Souillac, de Dordogne, de Luxembourg, de Londres et de l'Ile de Ré souhaitent à

Laurent GILBERT,

un très heureux vingt-septième anniversaire.

Mariages

Christian RAYR
et
Sarah SALOMONOWICZ
sont heureux de faire part de leur mariage qui a eu lieu dans l'intimité, à Paris, le 14 novembre 1996.

15, rue des Ursulines,
75005 Paris.

Décès

– Jacqueline Chabbi, née Barbe, et Ziyad, son fils,
ont la tristesse de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Jeanne BARBE,
née HENRY,

survenu dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques auront lieu à Moëlan-sur-Mer (Finistère), le 18 novembre, à 13 h 30.

– Me François Catarsi et Madame ont la tristesse de faire part du décès de

Eugénie CATARSI,

survenu le 10 novembre 1996 à l'âge de soixante-dix-neuf ans. La messe sera célébrée lundi 18 novembre 1996 à 10 heures en l'église Saint-Jacques de Dieppe.

11, boulevard Clemenceau,
76200 Dieppe.

– Lyon, Paris.

M. Jacques Durand,
son époux,
M. Jannic Durand,
son fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jeannine DURAND,
née VIRIEUX,

le 12 novembre 1996, dans sa soixante-sixième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 18 novembre à 14 h 30, en l'église Sainte-Marie de la Guillotière, à Lyon.

324, rue Garibaldi,
69007 Lyon.
14, rue Froissart,
75003 Paris.

– Le professeur Pierre Lapland,
Mlle Patricia Laplaud,
Mme Laurence Laplaud,
Le docteur et Mme Olivier Laplaud,
Renan et Cyprien,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Pierre LAPLAUD,
née Antoinette LEFORT.

Une messe à sa mémoire sera célébrée en l'église Saint-Louis en l'Ile, Paris-4e, sa paroisse, le mercredi 20 novembre à 15 heures.

4, boulevard Henri-IV,
75004 Paris.

– Sa famille et ses amis ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Rosine MARTIN,

survenu le 13 novembre 1996.

L'inhumation a eu lieu à Sartilly (Manche), le vendredi 15 novembre 1996.

– Lise et Jacques Toubon,
Michèle et Jacques Hervieux,
Bernard et Anieta Weiler,
Claude Weiler et Olympe,
Catherine et Olivier Green,
Sophie et Grégoire Deniau,
Darius et Fabienne Hervieux,
Marc Hervieux et Natacha,
Vicky et Yann Weiler,
Cécile et Anna Green,
Et toute sa famille,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Jean WEILER,
née Andrée MOUCHOT,

survenu à Morhange, le 13 novembre 1996, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée vendredi 15 novembre à 15 heures, en l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul, Morhange (Moselle). L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale.

– Le syndicat national des techniciens et réalisateurs CGT, 14-16, rue des Lilas, 75019 Paris, s'associe au deuil de la famille et des proches de

Michel MITRANI,

décédé le 9 novembre 1996.

Et salue le réalisateur pour son originalité artistique et le militant pour son action en faveur de la reconnaissance des droits des créateurs de l'audiovisuel.

– Mme Edouard Perier,
née Madeleine Sabine,
M. Patrick Perier,
Le docteur Francine Bardet,
M. Roland Bardet,
Le docteur Pascal Bardet,
Le docteur Rémy Bardet,
M. Laurent Bigot,
Et Marisol Bigot-Bardet,
et leur fille Alice,
Et toute la famille,
ont la douleur d'annoncer la mort, le 12 novembre 1996, du

docteur Edouard PERIER,
ancien interne des hôpitaux de Paris,

dans sa quatre-vingt-douzième année.

Ultérieurement, une messe sera célébrée à l'intention du défunt.

33, boulevard de Courcelles,
75008 Paris.

Anniversaires de décès

– Il y a neuf ans,

Laurent GARSON,
vingt et un ans, étudiant à Paris-I,

Jérôme GARSON,
dix-neuf ans, étudiant à Dauphine,

étaient arrachés, à l'âge de toutes les espérances, à l'affection de leurs parents, de leur famille, de leurs amis, qui, par la pensée et la prière, veillent sur eux.
Nous n'oublierons jamais.

Votre image est dans nos yeux,
Votre souffle sur nos lèvres,
Votre demeure dans nos cœurs.

– En souvenir de

Jean MAITRON

qui nous a quittés le 16 novembre 1987.

Hommages

– Le 14 septembre 1996, l'obscène volonté du hasard emporta, à l'âge de trente-six ans, le

docteur Jean-Louis FRASCA.

J.-J. Baudouin-Gautier, son compagnon, vous prie d'avoir une pensée toute particulière pour eux à l'occasion de la reconstitution judiciaire réclamée par l'instruction.

Expositions

– La direction du Train bleu, le célèbre restaurant de la gare de Lyon à Paris, renouvelle la tradition de mécénat qui fut à l'origine de la création de ce lieu mythique.

En effet, ce site chargé d'histoire, d'art et de culture organisera des expositions de peintres, sélectionnés pour la personnalité et la qualité de leurs œuvres, selon un concept original, mis en place par la société Relais des Arts.

La première exposition aura lieu du **18 novembre au 22 décembre 1996** et présentera les œuvres récentes de

Gérard LE GENTIL
et
MICHEL HENRY

12 heures-16 heures,
19 h 30-23 heures.

Communications diverses

A l'issue de la réunion qui s'est déroulée le mardi 22 octobre 1996, le jury du prix Paul-Léautaud, créé et doté par le Groupe Primagaz, et composé de MM. Alphonse Boudard, Camille Cabana, Jean-Paul Caracalla, Michel Déon, de l'Académie française, Raymond Devos, le professeur Jean Gaulmier, Louis Nucéra, Jacques Petitjean et Paul Roche, a couronné le livre de Brigitte Bardot, *Initiales B. B.*, édité chez Grasset.

Le montant du prix, un chèque de 80 000 F, lui a été remis le même jour par M. Jean-Charles Inglessi, président du Groupe Primagaz, en présence de nombreuses personnalités artistiques, littéraires et industrielles.

Soutenances de thèse

– Claude Ambroise a soutenu une thèse sur l'œuvre de Leonardo Sciascia à l'université de la Sorbonne nouvelle le 5 novembre 1996.

DISPARITIONS

Cardinal Joseph Bernardin

Une des grandes voix morales des Etats-Unis

LE CARDINAL Joseph Bernardin, archevêque de Chicago, est décédé, jeudi 14 novembre, à l'âge de soixante-huit ans, des suites d'un cancer au pancréas qu'il avait rendu public en août, acceptant sa mort avec dignité et sérénité. Ses deux dernières conversations téléphoniques furent pour le pape et pour le président Clinton.

Joseph Bernardin, né à Columbia (Caroline du Sud) le 2 avril 1928 dans une modeste famille d'immigrés italiens, ordonné prêtre en 1952, devient, dès l'âge de trente-huit ans, évêque auxiliaire d'Atlanta (Géorgie), ce qui en fait le plus jeune membre de la puissante conférence épiscopale, qu'il présidera à partir de 1974. Ses prises de position contre la peine de mort, contre le racisme ou les bombardements au Vietnam lui valent déjà une grande notoriété. Archevêque de Cincinnati en 1972, puis de Chicago à partir de 1982, c'est dans cette mégalopole de 6 millions d'habitants (dont 2,5 millions de catholiques) qu'il va donner toute sa mesure et gagner le respect de toute la population.

En 1983, en pleine crise des euromissiles, Mgr Bernardin est le principal rédacteur de la lettre des évêques américains réclamant à l'administration Reagan un arrêt des essais, de la production et du déploiement des armements nucléaires. Aux Etats-Unis et en Europe, d'autres épiscopats prennent ensuite la parole sur un sujet alors tabou.

De même milite-t-il pour améliorer l'accès des plus démunis aux soins. En 1986, il publie un texte sur le sida, rompant avec les préjugés qui font de cette maladie un « *châtiment de Dieu* ». L'archevêque de Chicago s'élève contre les discriminations qui visent les homosexuels et s'impose alors comme l'une des autorités morales du pays.

Le paradoxe veut que Mgr Bernardin soit victime d'une campagne de dénonciation, en 1993, de la part d'un malade du sida, Steven Cook, qui accuse l'archevêque de Chicago d'avoir abusé sexuellement de lui vingt ans plus tôt. Trois mois après, l'accusateur retire sa plainte, mais l'archevêque de Chicago est traumatisé par cette affaire quotidiennement commentée dans les médias. Il rencontrera Steven Cook qui lui fera des excuses publiques, en 1995, et à qui il pardonnera.

Son ouverture d'esprit fait du cardinal Bernardin un homme à la fois estimé et redouté à Rome. Il participe à plusieurs synodes d'évêques, comme celui de 1980 sur la famille, où il réclame une « *théologie plus positive de la sexualité* » et un enseignement de l'Eglise qui n'apparaisse plus comme un « *ensemble d'interdits* ». Ses appels au dialogue et à la liberté des catholiques américains, volontiers contestataires, ne sont pas du goût d'un épiscopat majoritairement conservateur. A la veille de sa mort, il publie encore une lettre pour tenter de « *rassembler* » une Eglise divisée par l'avortement, la morale sexuelle ou le célibat des prêtres. C'est ce courage qui lui vaudra une popularité rare aux Etats-Unis pour une personnalité catholique.

Henri Tincq

NOMINATIONS

AGRICULTURE

Marion Guillou a été nommée au conseil des ministres du 13 novembre directeur général de l'alimentation au ministère de l'agriculture, en remplacement de Philippe Guérin, qui va être nommé prochainement directeur de l'Institut national agronomique de Paris-Grignon.

[Née le 19 septembre 1954 à Marseille, ancienne élève de Polytechnique, Marion Guillou est docteur en physico-chimie des bio-transformations et ingénieur en chef du génie rural, des eaux et des forêts. Elle était jusqu'à maintenant attachée agricole à Londres. Elle a successivement occupé des postes à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), à la direction générale de l'alimentation, et, en région, dans les Pays de la Loire et dans la Manche. De 1980 à 1981 elle a été conseiller technique auprès du ministre de l'agriculture.]

URBANISME Durement touchée par les restructurations industrielles, Lille souhaite tirer parti de sa candidature aux JO de 2004 pour résorber le chômage et réhabiliter son cadre de vie. ● **S'INSPIRANT** des recommandations émises lors de la conférence de Rio en 1992, M. Mauroy, maire de la ville, a l'ambition d'organiser les Olympiades du « développement durable ». ● **LES ÉLUS TABLENT** sur des équipements de taille raisonnable qui continueront d'être exploités après la clôture des épreuves : stade modulable, cité olympique reconvertie en habitat social... ● **POUR PRÉVENIR** le risque d'asphyxie urbaine, les flux de transports collectifs seront accélérés. Enfin, un vaste programme d'assainissement et de dépollution est programmé. ● **DUNKERQUE** vient de remporter le Prix des villes durables décerné dans le cadre d'une conférence européenne tenue à Lisbonne.

Lille choisit de miser sur le « développement durable »

La ville veut profiter de sa candidature aux Jeux olympiques de 2004 pour créer une nouvelle dynamique urbaine fondée sur les principes de modération et de précaution. C'est la première grande métropole française qui s'engage à respecter les recommandations de la conférence de Rio

TOUT COMMENCE avec l'idée de la candidature de Lille aux Jeux olympiques de 2004. En exploitant cet événement, certains imaginent redynamiser le tissu économique et social et asseoir la ville comme une métropole internationale. Depuis vingt ans, la région a su opérer une conversion des vieilles industries minières et textiles vers le secteur tertiaire. Mais avec 16,3 % de chômeurs et des poches d'exclusion encore nombreuses la reconversion reste fragile. *« Avec les Jeux olympiques, nous attendons un effacement d'un tiers du chômage structurel »*, espère Guy Hascouët, vice-président « vert » du conseil régional. Tous les acteurs locaux escomptent un *« effet d'accélérateur »* sur l'économie régionale, s'appuyant sur l'exemple de Barcelone, qui a vu son chômage baisser de dix points après les J.O. de 1992. De son côté, Pierre Mauroy, maire socialiste, voit dans la candidature de sa ville une occasion rêvée de proposer un projet ambitieux d'aménagement à sa ville avant de quitter la tête de la municipalité. Avec le soutien de la région Nord - Pas-de-Calais, dirigée par l'écologiste Marie-Christine Blandin, M. Mauroy décide de faire des J.O. les *« Jeux du développement durable »*. Il y est poussé aussi par le cahier des charges du Comité international olympique (CIO), qui impose des règles strictes sur le plan du respect de l'environnement et prévoit une consultation des associations locales sur le dossier de candidature : à défaut d'un soutien du milieu associatif, la candidature risquait de ne pas être retenue.

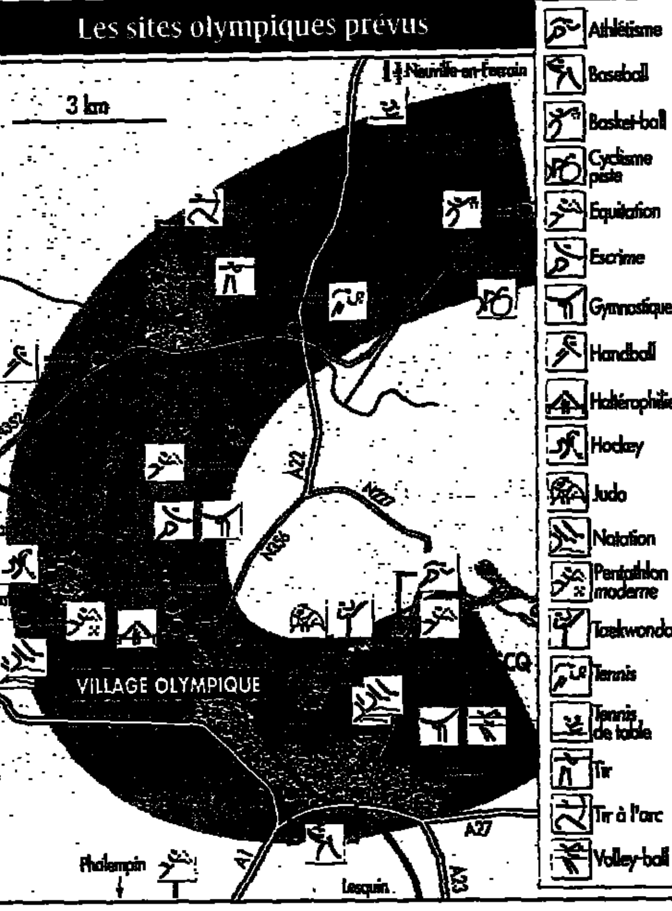
Prévoir des Jeux intégrant les principes – et les contraintes – d'une démarche de type *« soutenable »*, c'est-à-dire mettant en œuvre un mode de développement qui préserve l'avenir, tenait pourtant de la gageure dans une région fortement abîmée par deux siècles d'industrialisation. En s'appuyant sur le nœud ferroviaire et autoroutier existant – Lille est en effet au carrefour d'un axe Londres, Amsterdam, Bruxelles, Paris et bientôt Cologne –, les collectivités locales ont voulu repenser l'aménagement de la métropole en régénérant les territoires par l'emploi et l'environnement.

L'objectif de Rio

● **Le développement durable** : ce terme désigne un mode de développement qui satisfait les besoins des populations sans compromettre ceux des générations futures en cherchant un équilibre entre l'action économique, le respect des équilibres écologiques et le développement social.

● **Conférence de Rio** : à la suite de la Conférence sur l'environnement et le développement tenue en 1992 et qui a réuni tous les chefs d'Etat, la France doit, comme tous les Etats nationaux, présenter à l'ONU en juin 1997 des propositions d'orientation pour une politique de développement durable. Les grandes villes sont conviées à mettre en place des « agendas 21 » locaux, référence à l'Agenda 21 (comme 21e siècle) qui décline le contenu des décisions adoptées à Rio.

● **Assises du développement durable** : Corinne Lepage, ministre de l'environnement, a décidé d'accélérer la réflexion sur cette problématique par la tenue d'assises nationales, les 16 et 17 décembre à Paris. L'ensemble des régions françaises devront avoir organisé au préalable leurs propres assises régionales.



« HÉRITAGE VALORISANT »

« Tout le monde a compris ici que l'avenir économique de la région passait au préalable par une réhabilitation de l'environnement, car si l'environnement est dégradé, les entreprises s'en vont », assure Pierre Radanne, chercheur à l'Institut d'évaluation des stratégies sur l'énergie et l'environnement (Inestene) et responsable du volet développement durable.

La mise en œuvre d'une ambition de ce type passe tout d'abord par une certaine conception des travaux et des constructions nécessaires au déroulement des Jeux. Premier objectif : le principe de modération. L'idée consiste à éviter la démesure et les travaux inutiles et à choisir la pérennité des installations, au-delà des seize jours de compétitions passés. Après les expériences d'Albertville ou d'Atlanta, les responsables locaux sont attentifs à ne pas reproduire la machine infernale de Jeux conçus dans un gaspillage de moyens qui laissent des traces lourdes dans les finances et l'économie locale. *« Nous voulons que cet événement nous apporte non des dettes, mais un héritage valorisant »*, explique Francis Ampe, secrétaire général de Lille et président de l'association Lille 2004.

Cette volonté a inspiré tous les projets. Le stade olympique, à Villeneuve-d'Ascq, sera ainsi construit par modules de 5 000 places démontables et reyclables dans d'autres stades régionaux, offrant une capacité d'accueil de 70 000 places pendant les Jeux et 35 000 ensuite. Le village olympique, prévu pour accueillir les sportifs, sera érigé en reconversion d'une gare de marchandises et les 3 000 logements devraient être ensuite transformés en logements sociaux et logements pour étudiants. Dans le quartier de l'Union à Roubaix-Tourcoing, connu pour ses friches industrielles d'usines textiles et de brasseries, s'élèveront un palais omnisports et un village de médias qui laissera des logements accessibles à la propriété.

Enfin, pour éviter la multiplication d'hôtels sans justification touristique après les J.O., les collectivités locales ont prévu une réhabilitation de l'habitat existant – les Houillères ont laissé entre Valenciennes et Béthune 100 000 maisons sans salle de bains – en échange de l'hébergement des visiteurs chez l'habitant.

Le deuxième axe du programme, le principe de précaution, touche essentiellement les transports et l'environnement. Si les sites sportifs ont été disséminés dans l'ensemble de la région, l'agglomération lilloise va concentrer les visites et risque une véritable asphyxie automobile avec une pollution aggravée. Le périmètre urbain sera donc interdit d'accès aux voitures venant de l'extérieur : les visiteurs laisseront leur automobile dans des parkings aménagés et seront amenés par bus au centre-ville. Les métros verront leur fréquence augmenter. Pour inciter les touristes sportifs à ne pas emprunter leur voiture, des TGV de mille places arriveront toutes les trois minutes en gare de Lille et les cadences des trains express régionaux seront accélérées. Enfin, un système de véhicule électrique partagé en centre-ville complétera le dispositif.

CHARTE « CHANTIERS PROPRES »

L'environnement du Nord - Pas-de-Calais se devait d'être amélioré avant les événements. Un vaste programme d'assainissement et de dépollution est donc prévu, qui touchera les rivières et les sols. Pour économiser l'eau, assez rare dans la région, un système de terrasse est prévu dans les constructions afin de recueillir les eaux de pluie. Deux stations d'épuration seront construites pour accroître le traitement des eaux usées.

Le recyclage et la valorisation des déchets seront aussi développés par un accroissement du potentiel des déchetteries et des usines d'incinération avec valorisation énergétique. Le tri sélectif sera encouragé et une charte « chantiers propres » doit être signée avec les professionnels du bâtiment.

Pour les nouvelles constructions enfin, l'ensemble des architectes mobilisés ont dû se référer à un cahier des charges « haute qualité environnement » interdisant l'utilisation de matériaux les plus polluants et les bois tropicaux, et préconisant les techniques d'isolation et de protection phoniques.

Le volet développement durable du dossier de candidature a visiblement impressionné les membres du CIO, en visite dans l'agglomération le 27 septembre. Pour mettre toutes les chances de leur côté, les organisateurs ont même demandé l'avis du célèbre World Watch Institute de Washington, qui a délivré au projet un satisfecit général : *« D'un point de vue environmental, nous avons le sentiment que votre proposition représente vraiment comment des Jeux olympiques devraient être gérés »*, écrit son responsable Lester Brown. Tout le monde veut croire aujourd'hui que Lille sera sélectionnée dans la *short list* qui désignera les quatre villes favorites en mars prochain. En tout cas, le travail effectué laissera des traces visibles : *« Tout ce que nous avons retenu est inscrit aussi dans le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU), car ce sont des équipements qui nous manquent »*, assure Pierre Mauroy. Donc, même avec quelques années de retard, la plupart des aménagements devraient voir le jour sans les J.O.

Sylvia Zappi

Dunkerque, la bonne élève

La ville de Dunkerque vient de se voir attribuer le prix européen des villes durables dans le cadre de la Conférence européenne organisée sur ce thème à Lisbonne. Déjà connue comme pionnière dans la collecte sélective des ordures ménagères, la municipalité a mené une politique innovante depuis sept ans : mise en place d'un schéma d'environnement industriel, mise en service de la première centrale éolienne de France, création d'un secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles et d'un centre de recherche sur l'environnement, signature d'une charte pour la qualité de l'environnement.

***D'autres villes françaises*, comme Montpellier, Nantes ou Rennes, ont également été sélectionnées pour leurs initiatives par la conférence. Une première rencontre européenne sur le thème « Villes industrielles et développement durable » est prévue les 30 et 31 janvier 1997 à Dunkerque.**

Retrouvez cette rubrique en page 24



Dans Goma, en attendant l'ONU...

La vie a repris dans la petite ville zaïroise contrôlée par les rebelles tutsis. Pour ces derniers, la force multinationale, à l'exception des Français, est la bienvenue à condition qu'elle mette aussi de l'ordre dans les camps de réfugiés, où se mêlent victimes du conflit et tortionnaires hutus responsables des massacres de 1994 au Rwanda

A L'ENTRÉE d'une maison en bois près de la ligne des combats, la famille, les amis sont là. Les hommes tapent des mains, assis sur des chaises. Les femmes restent debout et se relaient pour amplifier un chant de plus en plus aigu. On apporte un caisson à l'intérieur duquel on a disposé quelques copeaux de bois. La musique est plutôt joyeuse : *« Nous sommes contents de ce que Tu as permis. Tu es notre secours »*, scandent les officiants, tandis qu'on entend les bruits d'un marteau sur le caisson. Joëlle est morte à l'âge de treize ans, un soir où un obus de mortier s'est abattu sur Goma.

Les tirs sont peu nombreux, irréguliers. Trois ou quatre, certains jours. Beaucoup plus mercredi 13 novembre, lorsqu'on a déclaré imminente l'intervention de la force multinationale. Les obus sont tirés du camp de Mugunga, celui-là même qu'il s'agit de libérer. Les réfugiés y ont convergé par dizaines de milliers. Les chefs hutus de l'ancienne armée rwandaise et les miliciens des Interhamwe, sinistres tueurs à la machette, en tiennent plus que jamais les commandes. Isolé du monde, sans eau ni aide alimentaire, vraisemblablement atteint par un début de choléra, Mugunga envoie ses derniers signaux : des obus de mortier.

A Goma, la vie a repris. On semble s'habituer au nouveau pouvoir en place, à ces jeunes gens longilignes et fiers de leurs faits d'armes. Ou plutôt, on se tait ; on attend la suite des événements, en cherchant – et en trouvant de mieux en mieux – de quoi manger. Les chefs de l'Alliance des forces démocratiques des territoires libérés du Congo, à la tête des rebelles tutsis du Zaïre, ont réquisitionné la villa d'un ancien conseiller militaire du président Mobutu. On a ramassé et enterré les cadavres avant que les journalistes arrivent. Sans doute un peu trop vite près de l'aéroport : *« Ça commence à puer »*, se plaignent les voisins. A une station-service, on a simplement recouvert certains corps d'une couche de sable.

Les nouvelles autorités ont ouvert plusieurs routes, ce qui permet à la ville de se ravitailler. Les commerçants patientent dans le bureau du chef de la gendarmerie pour obtenir des laissez-passer, *« mais le chef est toujours en réunion »*. Le marché a rouvert, les boulangeries, les boucheries recommencent à fonctionner. Le soir, on peut encore s'amuser au Beach Village, le seul restaurant-night-club encore ouvert. La vie est rendue compliquée par les rumeurs. Un matin, on dit qu'il sera possible de traverser la frontière et d'aller se ravitailler à Gisenyi, au Rwanda. Mais, le jour même, la foule de Goma est refoulée avec ses paniers au poste-frontière. Une autre fois, on pense que c'est à partir de 5 heures du matin qu'une distribution aura lieu, et on vient pour rien.

« Ayez la patience, gardez beaucoup de courage, beaucoup de confiance et tout ira bien », serine Radio Star, la radio locale, qui s'est déclarée *« impressionnée »* par la personnalité du nouvel homme fort de la ville, Laurent Kabila, en qui elle reconnaît les traits *« d'un philosophe scolastique »*. Son interview est diffusée plusieurs fois dans la journée. On n'y parle ni de Tutsis ni de Hutus, mais de la longue marche pour renverser Mobutu. La marche vers Kinshasa. Le journaliste, lui, préconise à la presse de *« faire un travail de conscientisation de la population »*.

Mama Sofina, elle, se cache. Cette femme de quarante ans ne va ni au marché ni à la frontière. Elle ne s'inquiète pas pour ses enfants, *« ils ne craignent pas les mortiers, ils jouent dans la rue »*. Mais elle, elle est hutue du Zaïre, et son mari, militaire zaïrois, a été enlevé, à moins qu'il n'ait pris la fuite sans rien lui dire pour éviter le danger. *« La situation est imprécise. Je connais déjà trois Hutus de Goma que des rebelles ont délogés de chez eux, ils ne sont jamais revenus »*, dit-elle.

Elle ne semble pas éprouver de haine particulière à l'égard de ces guérilleros tutsis. Elle en a peur. *« On sent qu'ils sont là pour libérer le pays. En même temps, s'ils croisent des Hutus sur leur route, ils ont envie de régler leurs comptes »*, explique-t-elle. Elle avait de la famille, *« plusieurs tantes »*, réfugiées au nord de Goma, à Kibumba, un des premiers camps attaqués par les rebelles tutsis. Elle ne sait pas ce qu'elles sont devenues.

Mugunga est devenu un immense camp où se sont déversés les réfugiés des autres camps attaqués par les rebelles tutsis et aussi une forteresse militaire qui se défend et menace Goma

Un de ses amis a été témoin des conditions de départ de ces réfugiés. *« On leur disait : rentrez chez vous au Rwanda, il n'y a plus rien à craindre. En même temps, on les attaquait à l'arme lourde et à la mitraillette. Quand ils se sont mis à marcher, on aurait dit un défilé de fourmis rouges sur les villages zaïrois. Deux cent mille, trois cent mille, ils étaient tellement nombreux qu'ils emportaient tout sur leur route : ils déplantaient les bananiers, enlevaient carrément les tôles des maisons, tout. »* Depuis, personne n'a de leurs nouvelles.

Autrefois, à Goma, on allait faire ses courses au camp de Mugunga. Le marché à viande était réputé pour ses prix beaucoup plus bas. Certains militaires hutus de l'ancienne armée rwandaise ont réalisé quelques affaires juteuses en abattant des hippopotames à la mitraillette et en débitant la viande en gros.

Cette armée vaincue, après avoir commis les massacres que l'on connaît à l'encontre des Tutsis au Rwanda, s'est repliée dans les camps de réfugiés et a constitué des bases arrière dans le Masisi, une région voisine sans routes praticables. Un déserteur des ex-FAR (Forces armées rwandaises) assure même qu'il y a là-bas *« des camps d'entraînement impressionnants, bien équipés, bien armés, avec des mercenaires blancs »*.

Les militaires réfugiés hutus avaient pris l'habitude, ces deux dernières années, de s'emparer du bétail du Masisi. Celui-ci appartenait à des pasteurs banyamulenge, c'est-à-dire des Tutsis du Zaïre. Ces captures ne suffisent pas à expliquer la rébellion de ces derniers, mais, comme le dit un habitant de Goma, *« quand on ajoute des problèmes à des problèmes, on fabrique une bombe »*. Pendant la guerre du Rwanda, la solidarité des Tutsis a joué à plein. Les familles banyamulenge envoyaient soit de l'argent, soit leur fils pour combattre aux côtés du FPR (Front patriotique du Rwanda). C'est au retour de cette guerre, encadrés, entraînés par leurs frères rwandais, que ces Tutsis du Zaïre sont devenus des rebelles, sûrs d'eux et nourris de l'envie d'en découdre avec le régime de Mobutu. Car celui-ci ne s'est jamais privé de jouer des problèmes interethniques afin de se maintenir au pouvoir. Au Zaïre, ces rebelles retrouvaient les réfugiés hutus, ceux qu'ils venaient de combattre et de chasser hors du Rwanda.

A Goma, on avait pris l'habitude de faire appel à la main-d'œuvre des réfugiés. Les hommes de Mugunga venaient à pied (7 kilomètres) et travaillaient dans la ville pour 5 francs la journée. Des maisons, des terrains de basket ont été construits de cette manière. A l'intérieur des camps, la politique du HCR (Haut-Commissariat pour les réfugiés) a consisté à inviter les réfugiés hutus à retourner au Rwanda. Un pays jugé « pacifié ». *« Les gens étaient persuadés, et ils le sont encore, qu'ils trouveraient la mort à leur retour »*, raconte un bénévole qui connaît bien le camp de Mugunga. *« Plutôt mourir ici que là-bas »*, persistaient-ils à penser. *« Ils disaient : Arrêtez de penser qu'on est dans ce camp parce qu'on est forcé par les militaires des ex-FAR. Arrêtez de penser que tous les réfugiés ont été impliqués dans les massacres des Tutsis »*, rapporte ce bénévole, qui ne cache pas sa sympathie pour les Hutus qu'il a côtoyés.

Toujours est-il que le HCR, dans sa mission d'aide au retour, s'est employé à fermer des écoles, des dispensaires à l'intérieur des camps. Le marché a fini par être interdit, les rations ont été diminuées, le nombre de réfugiés immatriculés aussi, ce qui a incité ces derniers à mendier du travail à l'extérieur. L'influence et la protection des anciens chefs de guerre ne pouvaient que s'accroître à l'intérieur des camps. Juste avant les événements, les jeunes de Mugunga n'avaient visiblement pas le choix. *« On les a enrôlés. »* Mugunga est devenu à la fois un immense camp où se sont déversés les réfugiés des autres camps, attaqués par les rebelles tutsis, et une forteresse militaire qui se défend et menace Goma.

Les rebelles tutsis, aussi organisés et entraînés soient-ils, butent sur Mugunga, sous-estimant toute sa puissance militaire. L'obstacle persistant, les motions internationales sur le sort des réfugiés aidant, les rebelles décident un cessez-le-feu pour *« raison humanitaire »*, tout en cherchant à gagner du temps : les ONG n'ont toujours pas accès au camp de Mugunga. Et le temps, quand règne une menace d'épidémie de choléra...

Mercredi 13 novembre, les hommes de l'Alliance, grands chefs des rebelles, ont quelque peu infléchi leur discours depuis qu'ils sont les maîtres de Goma. Laurent Kabila, leur porte-parole, savourait, trois jours auparavant, un certain plaisir à offrir un couloir humanitaire jusqu'au camp de Mugunga, en échange d'une reconnaissance internationale de *« ceux qui ont le pouvoir ici »*. Ses seconds, le commandant Kassassé-N'Gandu et Deo Buggera, ont tenté, mercredi, de justifier leur retard à distribuer les biscuits que les ONG venaient de leur confier à destination de la population de Goma : *« Les biscuits ont trop de protéines, on veut les analyser. »* Il s'abstient maintenant de parler de souveraineté sur Goma et Bukavu, leurs territoires du Congo libre : *« On ne peut pas dire qu'on détient un pays. » « Nous luttons par nos propres moyens, nos soldats ne sont pas payés. Nous luttons pour la libération du Zaïre, c'est tout »*, dit N'Gandu.

La force internationale peut venir à Goma : elle est la bienvenue. D'ailleurs, les dirigeants de l'Alliance ont appris, par la radio, qu'une quarantaine de militaires américains débarquaient dans le Kivu, ce mercredi 13 novembre, pour une mission de reconnaissance. *« On ne nous a pas téléphoné mais ils sont, eux aussi, les bienvenus »*, poursuit le commandant. Pour ces rebelles, l'arrivée de cette force présente quelques avantages. Outre qu'il n'est pas improbable qu'une partie de l'aide humanitaire – médicaments et vivres – serve à réconforter leurs soldats au front, les rebelles attendent de cette force qu'*« elle mette de l'ordre en séparant les militaires des innocents »*. *« Les réfugiés ne nous concernent pas. C'est le Zaïre qui nous intéresse. » « Dès que nous en aurons terminé avec les réfugiés, nous poursuivrons notre route sur Kinshasa ». « Tout le monde est bienvenu, sauf la France. » « Les militaires sont interdits de séjour »*, avertit N'Gandu, en menaçant de faire feu s'ils leur arrivaient de fouler le sol du Kivu. *« La France parle de liberté, de fraternité ; elle ferait bien de nous laisser libres de vivre notre histoire »*, ajoute-t-il, en reprochant le soutien français au régime de Mobutu. Car si les rebelles sont arrêtés dans leur progression vers Mugunga, ils ont fait route au nord-ouest, aux abords de la ville stratégique de Kisangani, *« et là, nous avons observé des militaires français qui regroupaient des fuyards des FAR (anciennes Forces armées rwandaises hutues) »*, affirme ce militaire, qui soupçonne la France d'intentions cachées.

DES HABITANTS de Goma, des Zaïrois qui avaient fui pendant l'attaque de la ville reviennent à bord de longues pirogues. Les familles attendent au bord du lac. On s'embrasse, on se raconte ce qui se passe sur la rive d'en face. *« Là-bas, on mange un jour sur trois. Il y a un début d'épidémie de choléra. Il y a des jeunes, ni Tutsis ni Hutus, non, des Zaïrois qui ont trouvé des armes et qui font la loi »*, raconte Eric, un secouriste de trente-cinq ans. Les nouveaux réfugiés ont essayé de rentrer par la route, mais c'est à Mugunga que les chefs militaires du camp hutu leur ont bloqué le chemin. *« Ils étaient prêts à nous tirer dessus »*, disent les habitants de Goma, plutôt heureux de rentrer dans leur ville pacifiée. Un petit avion blanc sillonne le ciel depuis deux jours. Et c'est rare, maintenant, de voir un avion sous les nuages de Goma. Les rebelles soupçonnent le bimoteur d'avoir largué des sacs *« d'armes »* sur le camp de Mugunga. Alors, ils tirent dessus.

La population de Goma s'attend à voir débarquer, une fois encore, le *« déluge »* de la communauté internationale. Un peu soulagés, mais aussi inquiets de voir se réitérer le scénario de 1994, le renchérissement de la vie, *« l'inflation dollar »*, comme on dit ici. *« Tous ces "ONUtiles", avec leur salaire faramineux, ils partent quand on a besoin d'eux, et ils reviennent quand il est trop tard »*, se fâche un expatrié. Goma attend. *« Il ne faudrait pas qu'on ne pense qu'aux réfugiés »*, répète-t-on à chaque coin de rue. Le camp de Mugunga fait exploser ses derniers obus. Personne ne sait ce que pensent ceux qui sont là-bas, ceux qui, peut-être, n'attendent plus.

Dominique Le Guilledoux
Dessin : Sergueï

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
■
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
■
Médiateur : Thomas Ferenczi
■
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
■
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président
■
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
■
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21 Télex : 206 806 F

M. Chirac dans un Japon déboussolé

Suite de la première page

Une « escapade » présidentielle est la hantise des services de sécurité, qui ont anxieusement interrogé l'ambassade de France à Tokyo sur l'« incident » de Jérusalem...

Autre changement : le Japon lui-même. C'est un pays en transition politique et sociale dans lequel se rend le chef de l'Etat. La dernière visite de M. Chirac dans l'archipel (un voyage privé) remonte à l'été 1994. Un an auparavant, la perte de majorité du Parti libéral-démocrate (PLD), au pouvoir depuis 1955, avait été perçue comme une « révolution ». Après un premier acte sur le thème de l'instabilité politique s'ouvrait le second : celui de l'alliance, a priori contre nature, entre PLD et Parti socialiste. Aujourd'hui, le troisième acte tarde à se concrétiser, et le nouveau cabinet Hashimoto, composé uniquement de libéraux-démocrates, qui sans obtenir la majorité le 20 octobre ont conforté leur position, donne une affligeante impression de « déjà vu ».

Immobilisme ? L'enlisement politique donne une fausse idée des mutations qui s'opèrent. Le taux de participation électorale le plus faible que le Japon ait connu est moins le symptôme d'une crise de la démocratie que la difficulté de la classe politique à embrayer sur les nouvelles demandes de la société, qui est loin d'être apathique.

Au cours de ses voyages au Japon en tant qu'homme d'Etat, M. Chirac a eu affaire aux dirigeants d'un parti dominant qui verrouillait tout. Il aura aujourd'hui pour interlocuteur un premier ministre dont le parti doit compter sur des alliances pour faire voter les lois. Quant à la classe politique, la gérontocratie a largement cédé la place, et les « parrains » du PLD qu'il a connus (les ex-premiers ministres Nakasone ou Takeshita) n'ont plus l'ascendant de naguère : 40 % des députés sont nés après la guerre et des personnalités comme l'ancien ministre de la santé, Naoto Kan, sont bien plus représentatives de la nouvelle classe politique.

M. Chirac avait été irrité de la réaction officielle japonaise à la suite de la reprise des essais nucléaires français : Paris faisait l'expérience d'un réveil de la société civile. Le gouvernement avait été contraint de refléter les sentiments d'une partie de l'opinion. En contrepoint au rejet du politique se manifeste un engagement grandissant des citoyens (et en particulier des femmes) dans la vie locale, avec parfois quelques poussées de fièvre, à Okinawa ou au fin fond du pays, contre les centrales nucléaires.

Un cabinet qui gouverne avec le soutien de 22 % des électeurs inscrits doit tenir compte de ces expressions de démocratie à la base. M. Chirac a connu un Japon où le gouvernement avait le monopole des solutions : ce n'est plus le cas, et beaucoup de ceux qui n'ont pas été aux urnes ou ont voté contre le PLD cherchent à pallier les problèmes ailleurs que dans le système représentatif. Le Japon vit à l'heure de la démocratie fragmentée.

C'est enfin dans un Japon moins triomphaliste que se rend M. Chirac. L'année 1995 aura été une amère leçon : le séisme de Kobe, en janvier, et l'attentat de la secte Aum, en mars, ont sorti les Japonais de leur quiétude. Plus que la récession, dont le pays se dégage laborieusement, ces carences de l'Etat à faire face aux crises et l'égarement meurtrier des enfants de la prospérité ont miné les esprits. Les Japonais « *regardent où ils ont les pieds* » et s'interrogent sur leur avenir. En quelques mois, des figures-phares qui les avaient accompagnés depuis la guerre, les aidant à penser leur société (tel que l'historien des idées Masao Maruyama) ou à oublier leurs problèmes (l'acteur Kiyoshi Atsumi ou l'auteur des dessins animés Fujio Fujiko) se sont éteints,

En contrepoint au rejet du politique se manifeste un engagement grandissant des citoyens dans la vie locale

laissant une génération orpheline à un moment où la société nippone est confrontée à plus de questions que de réponses.

Les scandales à répétition, lendemains du banquet spéculatif de la fin des années 80, ont en outre entamé le consensus du pot-de-vin. Même le monde du *sumo* qu'affectionne M. Chirac a été touché. Un seuil de tolérance a été franchi, accentuant les demandes de réforme d'une bureaucratie contestée : celle-ci paraît surtout désormais un vêtement trop étroit pour permettre à l'industrie de faire face au défi de la concurrence internationale.

La sécurité de l'emploi est moins assurée et la société fait l'expérience d'un vieillissement sans précédent (un quart de la population aura plus de 65 ans en 2020) qui se traduit par des drames : la mort de vieillards dans le dénuement et abandonnés de tous. S'il a jamais existé, ce que l'on a nommé le « modèle japonais » ne peut plus faire office d'incantation magique pour franchir les écueils et croire en l'avenir. Le Japon n'est plus un pays différent par les problèmes auxquels il est confronté : il le restera, éventuellement, par les solutions qu'il adoptera.

C'est en définitive dans un Japon en quête d'orientation, plus accessible peut-être que lorsque la puissance du succès l'aveuglait, que se rend M. Chirac. Tokyo cherche sa place dans le concert des nations et Paris peut représenter un point de référence diplomatique. L'activisme français dans le domaine multilatéral suscite l'intérêt de Tokyo. Ce qui a été ressenti comme de l'arrogance dans le cas des essais nucléaires est en revanche perçu avec une certaine envie lorsque Paris prend ses distances avec Washington.

L'alliance américaine reste certes la pierre de touche de la politique étrangère nippone. Mais comme en témoigne son ambition de devenir un membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, Tokyo, qui se recentre sur une Asie riche d'instabilités potentielles, est en quête d'autres partenaires pour s'assurer une certaine autonomie.

La position de la France en Europe et celle du Japon en Asie devraient créer des synergies : c'est du moins l'idée que l'on prête au chef de l'Etat français. Il restera à transformer des convergences en coopération organisée.

Philippe Pons

RECTIFICATIF

Les « joyeux » de Maurice Herzog

Une erreur de transcription dans la correspondance que nous a fait parvenir Maurice Herzog (*Le Monde* du 13 novembre) nous a fait écrire qu'il commandait 25 « joyeux » dans le maquis de Haute-Tarentaise. C'est 250 qu'il fallait lire. Par ailleurs, les éditions Arthaud nous prient de signaler que le livre *Annapurna, premier 8 000* a été réédité en 1995.

Le Monde

ÉDITORIAL

Zaïre : connaître les risques

DANS la crise zaïroise, la France a tenu un raisonnement simple : on ne peut à la fois prétendre avoir une « *politique africaine* » et ne rien faire quand plus d'un million d'Africains risquent la mort. La première, avec notamment l'appui de l'Espagne, la France a donc mobilisé la communauté internationale. Nombre de pays d'Afrique et du tiers-monde en général l'en ont chaleureusement remerciée au Conseil de sécurité de l'ONU. Ils ont salué, à juste titre, une démarche assez isolée, et plutôt courageuse, chez les Occidentaux, et avec laquelle le chef de file volontiers donneur de leçon, l'Amérique, a pris quelque temps avant de manifester sa solidarité.

Et, pour une fois, les cyniques ont probablement tort. Pas plus les Etats-Unis que la France, ni tout autre participant à la force d'intervention, n'ont quoi que ce soit – influence politique ou intérêts stratégiques – « à gagner » dans cette affaire. La force soulagera les réfugiés, elle ne réglera rien au fond, aux termes même du mandat que le l'ONU devait lui confier vendredi 15 novembre. En revanche, il y a, pour les participants, des coups à prendre, de la part de l'une ou l'autre des parties en conflit, et des coûts, fort élevés, à assumer. Ensemble de risques qu'il faut bien évidemment courir – comme nous l'avons déjà souligné ici – tant l'enjeu humain est important.

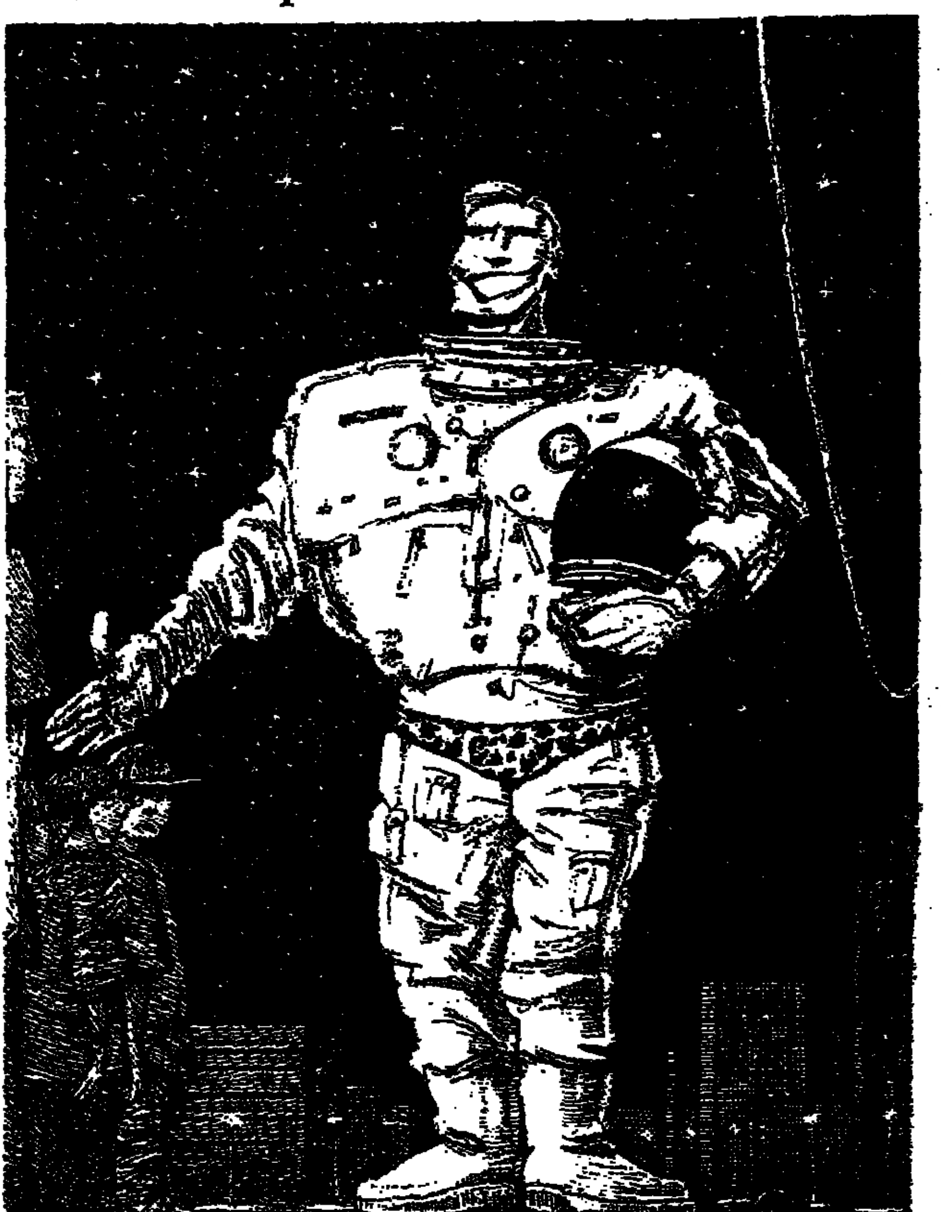
Mais il faut courir ces risques en connaissance de cause. La France va mener une opération humanitaire dans une région où elle est haïe par au moins un des groupes concernés, sinon une population entière. Elle est dans une position qui ressemble à celle des Etats-Unis vers la fin de leur engagement militaro-humanitaire en Somalie. A tort ou à raison, les Tutsis zaïrois, ceux de la province du Kivu et ceux qui gouvernent au Rwanda perçoivent la France comme ayant un gros casier judiciaire. Parce qu'elle a longtemps soutenu l'ancien régime rwandais (à majorité hutue), qui a nourri les milices auteurs du génocide des Tutsis en 1994, la France est suspecte.

Et elle en paie le prix, sous la forme de ces menaces de mort adressées par la rébellion zaïroise à l'intention des soldats français. Ce qui, à l'évidence, rend dangereuse la mission qui leur est confiée. Il ne sert à rien de le cacher ou de vouloir le minimiser, comme on a tendance à le faire à Paris. Il faut, au contraire, le dire à l'opinion française.

C'est aussi cette situation qui a imposé d'impliquer dans l'opération un pays perçu, lui, comme plus favorable aux Tutsis, en l'espèce les Etats-Unis. Ce n'est pas être à la traîne de Washington en Afrique que de le reconnaître ; c'est faire preuve de réalisme et se donner les chances de réussir. S'il y a, dans cette affaire, une dépendance à souligner, une fois de plus, hélas, c'est celle de la France et des Européens à l'égard de la logistique américaine, dès lors qu'il faut transporter des troupes en Afrique. Mais c'est sans doute une préoccupation hors de propos quand il s'agit de sauver des centaines de milliers de malheureux.



Intervention *par Leiter*



DANS LA PRESSE

LE POINT
Claude Imbert

■ L'Afrique (...) ouvre une nouvelle ère avec de vieux *démons* : ses passions ethniques. Les Occidentaux, pour en contenir les ravages, s'accrochent au dogme de l'intangibilité des frontières. Des frontières tirées au cordeau en 1885, à la conférence de Berlin, et qui ignorent fabuleusement l'histoire, la géographie, les peuples, bref, la vérité de l'Afrique. (...)
La mission occidentale de sauvetage est honorable, nécessaire. Elle serait moins précaire si elle se donnait des objectifs durables. Quand tout brûle, l'humanitaire ne survit pas sans le militaire. Mais le militaire lui-même ne peut rien de durable sans l'administrateur, le médecin et l'instituteur, bref sans une triplice à relents coloniaux... Chut, l'évoquer, c'est mettre les trois quarts de la planète en transe. La solution, s'il y en a une, passe donc par un chas d'aiguille. Elle consiste à donner à l'ingérence une perspective politique : celle des regroupements ethniques. (...) Mais, dira-t-on, c'est violer le fameux dogme de l'intangibilité des frontières ? Et alors ? Le sort d'un million de morts-vivants vaudrait bien qu'on décide, ici et maintenant, de s'asseoir sur ce dogme-là.

THE FINANCIAL TIMES

■ L'exigence, morale, d'une intervention armée au Zaïre est incontestable. Mais un démarrage faible et maladroit pourrait se révéler désastreux. Si l'Occident n'a pas l'estomac suffisamment solide pour un engagement déterminé, il vaudrait mieux ne pas y aller du tout.

LE NOUVEL OBSERVATEUR
Bernard Guetta

■ Il ne faut pas s'étonner que la gauche soit à gauche. Il faut même se réjouir qu'après dix ans de pouvoir, *dont huit de réalisme monétaire*, elle reparle de priorités sociales et cherche à réintroduire de l'imagination dans sa réflexion. (...) D'où vient le *sentiment d'irréalité qu'inspirent pourtant ces propositions* ? Il tient à ce que les socialistes affectent d'ignorer qu'aucun gouvernement national ne peut *plus s'abstraire du contexte international* (...). C'est à l'échelle de l'Europe qu'il faut aujourd'hui mener le combat pour la justice fiscale et la répartition de la richesse, pour l'éducation et l'investissement à long terme, pour la priorité au bien commun – pour le renforcement d'une puissance publique capable de contre-balancer la puissance des intérêts privés.

Julien Green, une tempête dans un gobelet d'argent

SOUVENT, les personnes âgées ont des querelles pour des broutilles, se fâchent définitivement pour des riens, un peu comme les enfants. Julien Green, quatre-vingt-seize printemps, a ainsi décidé de rompre, après vingt-cinq années de relation stable sinon passionnée, avec l'Académie française (trois siècles et demi bien sonnés).

Pierre Benoit : « L'Académie française [est] plutôt une réunion de bons camarades qu'une association d'esprits exceptionnels »

C'est en 1971, après une campagne feutrée, comme il est d'usage, auprès de ses pairs, que l'auteur de *Moïra* avait été élu au fauteuil de François Mauriac. L'honneur qui lui était fait, il l'avait accepté au titre de l'une des œuvres notables de ce siècle, d'une exigence littéraire qui, même si elle n'a rien révolutionné, a donné aux lettres françaises de belles pages romanesques. Tel un janséniste qui veut se retirer du monde ou un pénitent qui termine son pèlerinage terrestre, l'écrivain a donc décidé d'abjurer ces honneurs, de s'en dépouiller comme ce François d'Assise dont il écrivit jadis une belle biographie... Au début de cette année, l'académicien s'était alarmé d'un risque d'expulsion de l'appartement qu'il occupe rue Vaneau, dans le septième arrondissement de Paris. Avant même cela, ses relations avec la France n'avaient cessé de se dégrader.

Julien Green n'est pas le premier académicien à annoncer une telle décision... et à se voir signifier par l'institution à laquelle il appartient qu'elle est nulle et non avenue. Comme vient de le rappeler Maurice Druon, sans beaucoup d'aménité pour son vénérable aîné, les règles de l'Institut sont claires en la matière : un fauteuil n'est déclaré vacant qu'à la mort de celui qui l'occupe, démission ou pas.

L'exemple le plus récent de ce type d'éclat est celui de Pierre Emmanuel, écrivain catholique lui aussi, et grand résistant qui, en novembre 1975, annonça sa démission après l'élection de Félicien Marceau au fauteuil de Marcel Achard. Pierre Emmanuel reprochait à l'écrivain d'origine belge son attitude durant l'Occupation. L'Académie considéra quant à elle suffisante la caution accordée par le général de Gaulle et Michel Debré à Félicien Marceau. En 1959, c'est Pierre Benoit qui claqua la porte de l'Académie. Le motif allégué fut en quelque sorte inverse de celui de Pierre Emmanuel. L'auteur de *L'Atlantide* voulait protester contre le veto mis par le général de Gaulle à l'élection de Paul Morand, également pour des faits relatifs à cette même période de l'Occupation.

Le dernier exemple est plus pittoresque. Mgr Félix Dupanloup, qui menait campagne contre l'élection de l'« athée » et « positiviste » Emile Littré depuis 1863, dut se rendre à l'évidence huit ans plus tard : le modernisme honni entrait sous la coupole en la personne du grand lexicographe... et le prince de l'Eglise en sortait – ou du moins l'annonçait.

Tout cela, comme on le voit, n'a que l'importance très relative d'une tempête dans un gobelet d'argent. L'Académie française, institution trop moquée pour être entièrement mauvaise, est une honorable société dont les membres parfois vieillissent et s'aigrissent, comme partout. Pierre Benoit expliquait à Jean Paulhan, qu'il voulait faire entrer sous la coupole – c'était quelques années après la querelle –, que *« l'Académie française était plutôt un salon, une réunion de bons camarades, qu'une association (comme on a le tort de le croire) d'esprits exceptionnels »*. En général, c'est plus du côté de leur œuvre que des honneurs – acceptés, refusés ou renoncés – que les écrivains peuvent éventuellement se grandir.

Patrick Kéchichian

هكذا من الأصل

La presse écrite et les devoirs de l'Etat

par Jean-Noël Jeanneney

SOIT. Cette déduction fiscale dont jouissent les journalistes depuis les années 30, il n'est pas absurde d'en remettre en cause la légitimité. Car, en matière d'impôts, la simplicité profite à tous, et elle a ses vertus civiques. Et même on peut penser qu'en définitive, en face de l'opinion publique et des lecteurs de journaux, la presse pourra, à terme, tirer un avantage moral de la disparition de cet apparent privilège.

Mais ce qui stupéfie, c'est l'étroitesse de vue dont le gouvernement témoigne en annonçant cette décision hors de toute réflexion sur l'équilibre entier d'un système. Car du coup elle ne peut apparaître que comme une mesure budgétaire myope, comme le fruit d'un médiocre souci comptable. Sans que soit prise en compte cette donnée élémentaire et très concrète : l'abattement des 30 % est devenu au fil des années (puisque seul, il permet que ne soit pas insupportable la médiocrité de nombreux salaires) un instrument de la survie difficile de beaucoup d'entreprises d'information, et au premier chef des quotidiens.

Quand l'Etat le supprime ainsi d'un trait de plume, sans proposer aucune action d'ensemble au service des journaux, ces rouages essentiels de la vie civique, il manque à un devoir primordial : se faire le garant d'une prospérité minimale de la presse démocratique.

Un gouvernement responsable devrait persuader la nation d'apporter à la presse un soutien financier à la fois mieux réparti et plus large que celui qui lui est consenti déjà sous forme directe ou indirecte

Une fois de plus voici qu'émerge l'un des critères majeurs d'opposition entre deux camps : ceux qui pensent que, là comme partout, la loi du profit exclusif donnera le meilleur des mondes possibles et ceux qui, à gauche surtout, considèrent qu'il revient à la puissance publique de compenser les effets d'une concurrence débridée au nom de valeurs collectives qui doivent le surplomber.

Affirmons-le donc sans crainte : l'Etat doit assumer sa mission entière. Parce que, comme pour la radio et la télévision, et quoi qu'en disent nos libéraux frénétiques, le marché ne pourvoiera pas seul à l'essentiel.

Non qu'il faille dépouiller la presse écrite de sa responsabilité financière. Puisqu'il s'agit qu'elle continue d'exister aux côtés de l'audiovisuel – qui est accueilli au cœur du foyer sans qu'un effort d'achat spécifique le mérite, et ressenti comme quasi gratuit –, à elle d'abord de relever le double défi de la promptitude et de la proximité ; à elle de s'imposer comme irremplaçable.

L'écrit peut et doit à la fois préserver cet apanage qu'est le recul temporel favorisant la réflexion, et diminuer les autres distances. Développer le portage à domicile qui prouve ses avantages chaque fois qu'il est pratiqué – par exemple en Alsace, en Bretagne ou dans la région parisienne. Et réduire le handicap d'un prix au numéro excessif qui a augmenté en France bien plus que le coût de la vie depuis le début du siècle, et qu'expliquent notamment le corporatisme ouvrier (en passe d'ailleurs d'être bousculé par la technique) et une gestion qui fut parfois laxiste.

Mais il est assez clair que tout cela ne suffira pas, que l'État ne doit pas abdiquer son rôle, et qu'au contraire, il lui faut intervenir résolument dans ce champ.

A lui de juguler les excès de la concurrence en compensant les effets du tout-au-profit. A lui d'imaginer des systèmes propres à « lisser » les soubresauts ravageurs du prix du papier. A lui d'imposer une régulation des flux de la publicité : le lent glissement de sa manne des journaux vers le cathodique, dont les chiffres témoignent d'année en année, et que vient d'aggraver une décision récente du CSA favorisant TF 1, peut et doit être enrayé par une intervention de taxation et de redistribution.

Mais surtout un gouvernement responsable devrait persuader la nation d'apporter à la presse, pour assurer la vitalité de l'information générale, un soutien financier à la fois mieux réparti et plus large que celui qui lui est consenti déjà sous forme directe ou indirecte.

Les citoyens contribuables n'y consentiraient pas ? Voire ! Est-il vraiment impossible de leur expliquer que, comme consommateurs, ce sont eux aussi qui financent les journaux par la publicité, que celle-ci est certes un gage de dynamisme et de liberté, mais que son pouvoir, abandonné à lui-même, tend à réduire la cible au plus petit commun dénominateur des goûts du public moyen ?

Du côté de la télévision et de la radio, l'opinion admet d'assez bon cœur que le pluralisme et la diversité de l'offre sont mieux garantis par un double financement, public et privé, qu'il ne le serait, comme en Amérique, par le seul ressort capitaliste. Il est temps de faire admettre la même chose, moyennant toutes les adaptations nécessaires, pour la presse écrite.

Plusieurs conditions s'imposeront pour protéger contre les éventuels effets pervers de l'intervention publique. Que la répartition de la manne soit revue, à l'occasion de son augmentation, selon des critères qui favorisent la diversité et les organes indépendants et inventifs par rapport aux groupes écrasants et aux publications de pur divertissement.

Que les divers avantages, subventions et exonérations n'aillent pas d'abord aux plus riches bien installés. Que cet apport ne puisse dispenser aucune publication d'une adhésion de ses lecteurs et la faire subsister en survie artificielle. Que l'on s'assure que les gouvernements ne trouvent pas de la sorte l'occasion d'une influence subreptice sur les contenus ou d'un coup de frein aux investigations sur les scandales : retour en arrière rendu heureusement difficile par les années de gauche qui ont démontré, dans l'audiovisuel, que l'argent public n'impliquait plus forcément une dépendance de l'information envers la majorité au pouvoir. On sait désormais mettre en place des sas prophylactiques.

Ce remède généreux serait seul à la mesure du danger. Ses modalités techniques ne pourraient être définies qu'à la suite d'une concertation partenariale préparant d'un grand débat au Parlement.

Divers exemples étrangers, notamment du côté des Scandinaves, pourraient utilement inspirer (sait-on qu'en Suède, par exemple, l'aide publique est réservée dans chaque région, pour stimuler la richesse du débat collectif, au second quotidien en termes de diffusion ?).

L'enjeu est aussi international. Que les autorités de l'Etat regardent donc au-delà de nos étroitesses hexagonales ! Une presse quotidienne variée et prospère peut être un renfort au rayonnement de la France au-dehors, partant à son efficacité commerciale extérieure et à sa prospérité. Si bien qu'en termes, non pas étroitement budgétaires, mais de richesses collectives sur la longue durée, le bénéfice, pour le pays, dépassera largement la dépense engagée.

Dans les réflexions programmatiques des partis de gauche, voilà bien, à écrire d'urgence, un chapitre de grande portée. Avec la certitude, comme le montre l'actualité des maladresses gouvernementales, d'une différence éclatante.

Jean-Noël Jeanneney, *historien, a été secrétaire d'Etat à la communication en 1992-1993.*

Intervention militaire et charité

par Pascal Boniface

L'INTERVENTION militaire extérieure a pris une place centrale dans le débat stratégique. Toutes les puissances occidentales n'ayant plus à considérer comme perspective principale un affrontement massif en Centre-Europe, allègent leur dispositif militaire, réduisent drastiquement les effectifs et les matériels de leur armée et ne parlent plus que de capacité de projection qui leur permette de participer à des interventions extérieures.

Curieusement, la réorientation des appareils de défense vers des capacités de projection se fait au moment même où les Etats semblent plus jamais réticents à intervenir militairement sur des théâtres lointains.

Pourtant l'intervention militaire n'est plus connotée de façon négative dans l'opinion publique, comme elle le fut lors de la période de décolonisation. A l'époque, ces interventions étaient perçues par beaucoup comme se faisant au détriment des intérêts de la sécurité ou de la souveraineté des Etats ou des peuples du Sud. Aujourd'hui, on reprochera aux pays riches leur indifférence au malheur des autres.

Autrefois associée à l'idée d'agression, l'intervention l'est désormais à celle de maintien de paix. Hier décidée par les gouvernements contre l'avis de l'opinion publique, elle serait aujourd'hui ardemment désirée par des populations émues par les massacres et famines et alertée par une avant-garde intellectuelle éclairée, tandis que des gouvernements froids et calculateurs veulent rester l'arme au pied. La réalité est cependant différente.

La modification du sens de l'intervention est tout à fait logique. Elle traduit simplement la redéfinition des intérêts des grandes puissances, et plus fondamentalement encore, la redéfinition de l'intérêt que représente la puissance pour les grandes puissances. La puissance au sens traditionnel du terme n'est plus le but suprême des Etats.

La puissance est faite certes de droits, mais aussi d'obligations vues par les Etats comme plus porteuses de désagréments que d'avantages. Dès lors, l'intervention militaire, dont le but était de manifester ou d'élargir la puissance, ne peut plus être envisagée dans la même perspective.

La dévaluation de l'intérêt de la possession territoriale vient aussi diminuer l'appétit pour l'intervention extérieure. Les grandes puissances n'ont plus soif de conquêtes, d'extension, ni même d'affirmation de leur présence sur la scène mondiale. Sont recherchées en priorité la tranquillité et surtout la prospérité. Cette dernière semble de plus en plus incompatible avec des engagements stratégiques majeurs. Penser que les opinions publiques sont plus interventionnistes que les gouvernements serait une erreur provenant d'une confusion entre émotion, mobilisation et volonté. L'opinion publique réagit plus à chaud, plus rapidement et de façon plus émotionnelle que les gouvernements. Elle sera donc plus facilement mobilisable pour défendre une cause.

Penser que les opinions publiques sont plus interventionnistes que les gouvernements serait une erreur

Mais cette émotion ne débouchera pas forcément sur une mobilisation. Si celle-ci existe, elle ne se traduira pas nécessairement par une volonté de soutenir sur le long terme une intervention militaire, surtout si celle-ci est jugée périlleuse ou ne correspondant pas à la défense d'intérêts directs vitaux.

Le soutien populaire aux interventions extérieures relève du devoir de charité. Face au drame qui choque les consciences, il procure le soulagement d'avoir contribué à panser des plaies sans cependant s'attaquer aux racines du mal. S'il doit se traduire par un effort réel, un sacrifice, le soutien disparaîtra.

La contradiction entre le désir d'intervention pour faire cesser l'inacceptable et la réticence à être engagé, va être résolue dans de nombreux cas par de faux-semblants. Les gouvernements feront semblant d'intervenir pour calmer le problème de conscience des opinions. Les interventions militaires n'auront pas pour objet de mettre fin à un conflit (il faudrait s'engager réellement), mais de donner l'impression qu'on ne reste par insensible, que l'on fait quelque chose. Les opinions ne souhaitant pas être engagées, ni avoir une mauvaise conscience, se satisferont de ces fausses interventions.

La demande médiatique suscitera une réponse qui l'est tout autant. Chacun ayant joué son rôle, les choses iront pour le mieux. L'indignation devient alors l'alibi de l'inaction, son élément complémentaire, permettant au système de fonctionner au-delà de cette contradiction.

Pascal Boniface *est directeur de l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS), à l'université Paris-Nord.*

Afro-optimisme *par Jacques Godfrain*

JE constate trop souvent que l'Afrique et notre coopération avec cette partie du monde évoquent pour notre opinion publique des images de tragédies ou de tonneaux des Danaïdes. Cette opinion perçoit mal le sens des efforts financiers faits par la France quand elle observe les drames effroyables auxquels nous ont habitués certains pays du continent (Libéria, Somalie, Rwanda, Zaïre).

Je vois pour ma part schématiquement trois Afriques. Une première qui fait la « une » de l'actualité et qui est composée de pays qui s'installent dans le cercle vicieux de l'implosion de l'Etat, des conflits ethniques et parfois de la guerre et de la famine.

Dans ce contexte, le devoir et l'intérêt de la coopération internationale, et au premier chef de la France, est, quand la diplomatie préventive n'a pas permis d'éviter la crise, de porter dans des délais les plus brefs possible des actions de soutien humanitaire. Toutefois, au-delà du coût social et politique de ce type d'intervention, il faut souligner les coûts financiers considérables inhérents à ces actions.

Il existe une deuxième Afrique en développement et, parfois, en forte croissance, qui représente la majorité des pays du continent. Ce constat n'est pas marqué du sceau d'un optimisme artificiel ou de la méthode Coué, mais le fruit d'un constat objectif.

Si la décennie 80 a été marquée par la crise des matières premières, la plupart des indicateurs économiques et sociaux sont en amélioration depuis trente ans. L'espérance de vie s'est allongée de plus de vingt ans, le taux d'alphabétisation des adultes s'est accru.

Mais, surtout, l'Afrique a repris le chemin de la croissance depuis deux ans. Les derniers rapports du FMI et de la Banque mondiale l'indiquent clairement : plus de trente pays d'Afrique, représentant 61 % de la population du continent, ont enregistré une croissance positive du revenu par habitant en 1995.

Ce nouveau départ, et en particulier celui des pays de la zone franc, qui auront un taux de croissance équivalent à 6 % cette année, est une extraordinaire opportunité pour notre pays, qui entretient des liens privilégiés avec ces Etats, liens qui ont conduit à l'implantation de plus de quinze cents entreprises françaises en Afrique subsaharienne. Cette Afrique qui repart représente aujourd'hui, pour la France, un excédent commercial supérieur à celui de l'Amérique latine.

De plus, nos interventions ont profondément changé de nature. Ainsi, nos efforts ne portent plus seulement sur l'émergence des Etats, mais sur le renforcement du tissu productif et du secteur privé. Nous avons donc tout à gagner à poursuivre cette coopération multiforme.

Enfin, entre ces deux Afriques « extrêmes », subsiste une troisième Afrique qui, si j'ose dire, « se cherche ». Il est de notre responsabilité collective et de notre solidarité de l'aider à rejoindre le peloton des pays en croissance. La coopération française peut y contribuer puissamment par le concours qu'elle apporte au redressement des finances publiques, à l'amélioration des conditions de l'Etat de droit, mais aussi et surtout par la création de pôles régionaux qui permettent à de petits pays de bénéficier de la croissance de marchés élargis.

Mais nous ne pouvons travailler isolés, et seule une action internationale vigoureuse peut contribuer à l'émergence du continent. C'est le sens des appels inlassables de Jacques Chirac aux différents contributeurs des grands fonds multilatéraux.

La France joue si souvent le rôle d'avocat ou de médiateur en Afrique subsaharienne que certains y voient la rémanence de tentations hégémoniques. Rien n'est plus faux. Nous sommes simplement profondément et solidairement attachés à ce continent par l'histoire, par la langue et par les hommes, qui ont pour beaucoup payé le prix du sang lors des deux conflits mondiaux. Cela nourrit une relation beaucoup plus riche et plus complexe que les liens réducteurs purement caritatifs ou, au contraire, strictement commerciaux auxquels certains voudraient réduire leur relation à ce continent.

Jacques Godfrain *est ministre délégué à la coopération.*

PRIVATISATION Jean Arthuis a confirmé jeudi 14 novembre que le report, *sine die*, de la procédure de privatisation du groupe CIC ne signifiait pas que le gouvernement renonçait à céder la banque. ● LE MINISTRE de l'économie a demandé aux présidents des banques régionales de lui faire des propositions. Bercy aurait demandé à Jean-Jacques Bonnaud, le président du GAN, société-mère du CIC, et à Bernard Yoncourt, patron de celui-ci, de donner leur démission, considérant qu'ils n'ont pas joué le jeu. ● LA COMMISSION de privatisation avait estimé que seule l'offre présentée par la BNP était conforme au cahier des charges, écartant de fait celle de la Société générale. ● LA REMISE A PLAT du dossier pourrait permettre aux Caisses d'épargne de revenir sur le devant de la scène, après avoir mené à bien la réforme de leur statut. ● Le TRÉSOR étudie également une mise sur le marché partielle du capital du CIC.

Le gouvernement se tourne vers les présidents régionaux du CIC

L'arrêt de la procédure de privatisation du groupe bancaire, filiale du GAN, annoncée le 14 novembre par Jean Arthuis, rend le cahier des charges caduc. Il annule les propositions de reprise faites par la BNP et la Société générale

JEAN-JACQUES BONNAUD, le président du GAN, et Bernard Yoncourt, celui de sa filiale, la Compagnie financière du Crédit industriel et commercial (CIC), vont-ils payer l'échec de la procédure de la privatisation du groupe bancaire ? La rumeur se faisait insistante jeudi 14 novembre après l'annonce par le ministre de l'économie de suspendre l'opération.

Désavoué par le premier ministre qui a imposé lui-même cette décision, Jean Arthuis n'entend pas porter seul la responsabilité de l'impuissance de l'Etat à mener à bien la procédure. Il l'a d'ailleurs laissé entendre en reconnaissant les erreurs des pouvoirs publics dans cette affaire mais en y associant les dirigeants du groupe qui n'ont pas joué le jeu. Sans aller jusqu'à dire que ceux-ci avaient saboté le processus, le ministre de l'économie n'a pas admis les déclarations de Bernard Yoncourt sur la mort annoncée du CIC en cas de reprise par la Société générale ou la BNP. Une telle attitude méritait sanctions, indiquait-il alors. Le ministre n'a semble-t-il pas non plus apprécié les réserves émises par le président du GAN auprès de la Commission de privatisation sur la valorisation du groupe CIC. Les deux derniers repreneurs en lice, la BNP et la Société Générale, n'offraient pas plus de 10 milliards de francs pour l'ensemble, soit 4 milliards de moins que la valeur du CIC dans les comptes du GAN (14 milliards).

ATTELAGE MENACÉ

L'attelage est menacé. Bercy fait pression sur les deux présidents pour qu'ils donnent leur démission. Un « geste » qu'ils ne sont pas prêts à faire. M. Bonnaud sait que si le « fusible » Yoncourt est relativement facile à faire sauter, un décret signé du premier ministre est nécessaire pour abréger son propre mandat. Dans la conjoncture politique tourmentée du moment M. Juppé pourrait hésiter à prendre cette responsabilité. De son côté, M. Arthuis tergiversera peut-être à s'attaquer au président du GAN, protégé du président du Sénat, René Monory, qui fait partie de sa famille politique. M. Yoncourt pourrait donc payer, seul.

Cet acte d'autorité faciliterait-il pour autant la suite des opérations ? Rien n'est moins sûr. En prenant publiquement fait et cause pour le maintien de l'intégrité du CIC et la défense de l'emploi, M. Yoncourt, arrivé au printemps à la tête de la compagnie financière, a acquis une légitimité auprès des salariés comme auprès des présidents de banques régionales. Parachuter un fonctionnaire – le nom de Christian Noyer, l'actuel directeur de cabinet de M. Arthuis, circule – ou un banquier d'affaires de la place de Paris (l'un d'entre a été démarché mais a refusé), pourrait se révéler contre-productif. Et ne changerait rien au fond.

Le ministre de l'économie a réaffirmé jeudi soir sur la chaîne d'information LCI qu'il n'était « *pas question de renoncer à privatiser le CIC* », tout en indiquant que le processus avait été arrêté parce qu'il était « *incompris* ». « *Nous étions mal partis. Il vaut mieux s'arrêter là*, a-t-il estimé, *il faut s'y prendre autrement* ». C'est le message qu'il a également délivré aux onze présidents du groupe bancaire convoqués pour le déjeuner jeudi, auxquels il a demandé de lui faire rapidement des propositions.

L'arrêt de la procédure rend caduc le cahier des charges, entraîne une remise à plat totale du dossier et ouvre la voie à de nouveaux schémas de cession. Si la nouvelle est bonne pour les salariés du CIC, qui craignaient d'être sacrifiés, et pour les présidents de banques régionales, dont l'indépendance aurait été inévitablement rognée par l'arrivée de la BNP ou de la Société générale, le coup est dur pour Michel Pébereau et Marc Viénot, respectivement présidents des deux banques. Celles-ci voyaient dans une fusion avec le CIC le moyen de constituer un groupe financier capable de rivaliser avec leurs concurrentes étrangères.

L'annonce de l'arrêt de la procédure a été l'occasion d'apprendre que la Commission de privatisation avait estimé que seule l'offre de la BNP était conforme au cahier des charges, celle de la Société générale proposant notamment une acquisition progressive du CIC. Le retour à la case départ réduit à néant les espoirs de la BNP et il intervient au moment même où la fusion AXA-UAP fragilise la banque. Cette dernière perd sa relation d'égale à égale avec son principal actionnaire, l'UAP : la taille de la banque et sa participation (15 %) était équivalente à celle de son allié assureur. Les rapports de force ont changé de nature : le nouvel ensemble AXA-UAP détiendra toujours 15 % de la BNP, mais celle-ci n'en possédera que 6 %. L'acquisition du CIC aurait permis à la banque dirigée par M. Pébereau de reprendre l'initiative. Dans un communiqué publié jeudi, la banque « *prend acte avec regret de la décision du ministre des finances d'interrompre la procédure de privatisation du CIC* ».

Ce coup de théâtre n'écarte toutefois pas définitivement la BNP et la Société générale de la course au CIC. Elles devront désormais rivaliser avec d'autres concurrents. Les caisses d'épargne pourraient redevenir un candidat sérieux. Divisées sur l'opportunité de participer à la privatisation du CIC, elles avaient dû renoncer à déposer une offre, préférant avancer sur la réforme de leur statut. Elles pourraient réviser leur position. Les présidents de banques régionales n'y seraient sans doute pas hostiles.

Le Trésor étudie de son côté d'autres solutions. Le ministre a écarté l'hypothèse d'une privatisation en bloc du GAN et de sa filiale CIC. En revanche, la mise sur le marché d'une minorité du capital de la compagnie financière est sérieusement envisagée.

Babette Stern

Près de 36 milliards de francs de dotations

Les entreprises publiques devraient recevoir 35,7 milliards de francs de dotations cette année. Les recettes de privatisation, estimées à 27 milliards, permettront d'en financer la plus grande partie, le reste proviendra du budget. Air France, Giat Industries, la Société marseillaise de crédit, et la CGM se sont déjà partagé 13 milliards. Thomson devrait recevoir 11 milliards. L'Etat rachètera la participation du Lyonnais dans Thomson pour 2,9 milliards. Il faudra 2,5 milliards de francs pour financer l'OPA lancée sur le Crédit foncier par la Caisse des dépôts et de consignations, pour le compte de l'Etat, selon le ministre des finances. Les structures de cantonnement liées au Crédit Lyonnais et au Comptoir des entrepreneurs recevront 4,8 milliards. La SFP devrait être recapitalisée à hauteur de 1,1 milliard avant privatisation.

COMMENTAIRE

GUÊPIERS

En l'espace de quelques semaines, le gouvernement a trébuché deux fois en tentant de privatiser Thomson, puis le CIC. Dans les deux cas, il a réalisé la prouesse de provoquer la fureur des salariés, l'hostilité des élus de droite comme de gauche, et un désaveu de l'opinion publique. Une telle réactivité à des opérations qui souffrent d'un grand manque de transparence est plutôt une bonne nouvelle. La mauvaise nouvelle vient de ce que ces faux pas soulignent le manque de vision politique du gouvernement, sa volonté de passer en force sur des dossiers particulièrement sensibles et sa faiblesse, puisqu'il finit par caler devant une mobilisation inattendue.

La privatisation du groupe bancaire CIC vient donc d'être reportée *sine die*. Tant qu'il a pu, Jean Arthuis s'est cramponné à son discours officiel en affirmant que la procédure irait jusqu'à son terme. Alain Juppé en a décidé autrement. Une fois de plus. La mobilisation des parlementaires et des maires de grandes villes, qui s'étaient rangés aux côtés des salariés pour défendre l'intégrité régionale du groupe l'avait, dit-on, « remué » dès que le dossier avait pris un tour trop politique. D'autant que l'une des banques du groupe, la Société bordelaise de crédit, est, comme son nom l'indique, située dans la ville dont le premier ministre est maire. Le premier ministre avait depuis quelque temps donné des instructions pour interrompre le processus. Restait à choisir le moment où M. Arthuis mangerait son chapeau. Il l'a fait jeudi matin, admettant qu'il était nécessaire de prendre le temps d'« *écouter, expliquer et convaincre* ». Des bonnes intentions qui seraient sûrement bienvenues dans le cas de Thomson.

A moins que le premier ministre n'ait décidé de céder sur le dossier CIC, qui ne mérite pas que la majorité au pouvoir s'aliène durablement des élus à l'approche des élections législatives, pour mieux tenir le cap sur Thomson. Dans tous les cas de figure, le gouvernement se trouve dans un guêpier dont il aura du mal à sortir.

Babette Stern

Un précédent pour la privatisation de Thomson

APRÈS LE CIC, Thomson ? Au sein du groupe d'électronique, les syndicalistes et certains représentants de la hiérarchie veulent croire que le coup d'arrêt à la privatisation du groupe bancaire constitue un précédent. « *Les gens se disent : pourquoi pas nous ? D'autant que la mobilisation des salariés est forte, que les élus locaux se sont manifestés, et que la procédure présente des faiblesses* » relève un cadre dirigeant.

« *Nous continuons* », rétorque-t-on à Matignon, où l'on affirme attendre, pour début décembre, une première indication de la Commission européenne sur cette opération, qui, selon le souhait du premier ministre, Alain Juppé, doit conduire à la cession de Thomson au groupe Lagardère et à son allié sud-coréen Daewoo.

« *Ensuite, la Commission de privatisation se prononcera et le débat parlementaire promis par M. Juppé interviendra vers le 15 ou le 20 janvier, avant la décision finale* » poursuit-on au cabinet du premier ministre, affirmant que ce calendrier « *ne pose pas problème* », même si les offres pour la reprise de Thomson seront normalement caduques le 31 décembre. « *Il reviendra aux repreneurs de prolonger leurs offres* ».

Chez Thomson, on estime que les choses ne sont pas aussi tranchées. « *Certains, à la direction, nous disent que cela pourrait poser un problème juridique* » souligne un élu de la CFDT. Au-delà de fin décembre, les candidats devront peut-être revoir les offres pour tenir compte des résultats définitifs de 1996.

RÉACTIONS DES PARLEMENTAIRES

Dans l'immédiat, et avant-même le débat promis par M. Juppé, les parlementaires vont se saisir du dossier Thomson. Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine) compte engager une première discussion sur le sujet à l'Assemblée nationale samedi 16 novembre, à l'occasion de l'examen des crédits de privatisation, dont il est le rapporteur pour le projet de loi de finances 1997.

M. Devedjian – proche d'Edouard Balladur, qui a critiqué la méthode de privatisation de Thomson – a entendu des dirigeants de Daewoo, dont le président sera reçu à huis clos par la commission de la production et des échanges le 19 novembre. Selon le député des Hauts-de-Seine, le message des Sud-Coréens est le suivant : « *Si vous nous autorisez à fermer des usines, c'est vrai, Thomson Multimédia vaut cher. En revanche, s'il faut conserver toutes les fabrications, cela ne vaut pas grand-chose.* »

Les socialistes, pour leur part, vont user de la possibilité qui leur est offerte de demander un débat en séance publique sur la création de la commission d'enquête. Chargé d'un rapport spécial sur cette éventualité, M. Devedjian ne cache pas qu'il compte épuiser « *jusqu'au bout* » le délai de trente jours dont il dispose, suivant le règlement de l'Assemblée nationale, pour rendre ses conclusions. Ce qui devrait conduire au 25 ou 26 novembre.

Dans un entretien publié par *La Tribune* le 7 novembre, le rapporteur spécial a jugé « *prématurée* » la création d'une commission d'enquête tant que la commission de privatisation n'a pas rendu son avis. Il expliquait, à l'instar du gouvernement, que le Parlement risquait de s'immiscer dans une décision exécutive en cours. Aujourd'hui, M. Devedjian souligne que si la commission de privatisation rend son avis avant le 26 novembre, l'obstacle juridique sera levé et que la création d'une commission d'enquête pourra alors être recevable. Un cas de figure que le calendrier évoqué par Matignon rend improbable.

Caroline Monnot

« Comment répondre à la polémique sur le franc symbolique ? »

SI L'ON EXCLUT l'entretien accordé au *Monde* par Alain Prestat, le 30 octobre, par lequel le PDG de la filiale d'électronique grand public Thomson Multimédia a voulu « *remettre en place factuellement les choses* », la direction du groupe Thomson, c'est-à-dire Marcel Roulet, son président, n'est pas intervenue publiquement dans la polémique qui s'est développée sur la valeur du groupe en cours de privatisation.

En interne, cependant, la direction de Thomson s'est résolue à faire une mise au point relativement ferme, à la suite du tollé provoqué par les déclarations répétées du gouvernement sur le fait que l'entreprise ne vaudrait rien de plus que le franc symbolique pour lequel il entend la vendre au groupe Lagardère, associé au sud-coréen Daewoo.

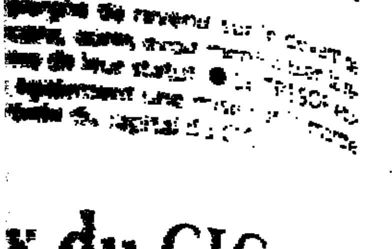
Celle-ci a pris la forme d'une note de deux pages, intitulée « *Comment répondre à la polémique sur la valeur de Thomson ?* », qui a été adressée, le 31 octobre, à l'encadrement de Thomson-CSF, la filiale d'électronique militaire et professionnelle, et conçue comme un « *support oral à l'attention des commerciaux* ».

La direction de Thomson reconnaît tout d'abord que le groupe « *est très endetté* » (28 milliards de francs) et que « *sa situation nette comptable a une valeur négative* » (fonds propres part du groupe de – 6,5 milliards). Elle souligne ensuite, à propos de la recapitalisation de 11 milliards qui doit précéder la cession, que « *l'Etat aurait été obligé de le faire en dehors de toute privatisation* » et que, son montant ne couvrant pas la totalité de la dette, « *l'acquéreur devra reprendre à son compte le solde* » (17 milliards), « *ce qui explique que l'Etat ne lui demande que le franc symbolique* ».

« *Attention*, poursuit toutefois la direction de Thomson, *la valeur d'une entreprise ne se réduit pas à sa valeur comptable.* » Et de citer la valeur commerciale et la valeur technologique, qui sont « *aussi à prendre en compte* » et qui « *sont loin d'être négatives, elles* ». La direction du groupe rappelle également que la situation financière négative de Thomson SA tient à « *un élément majeur : l'absence de recapitalisation suffisante par l'Etat actionnaire depuis sa nationalisation* ».

Ce double argumentaire est appliqué plus spécifiquement à Thomson Multimédia, filiale sur laquelle la polémique a essentiellement porté. « *Les actifs opérationnels, les parts de marché et la notoriété de ses marques, ainsi que la valeur future de ses brevets ont conduit les candidats à l'acquisition de ce secteur à le valoriser positivement à plusieurs milliards de francs* », relève la direction de Thomson, qui reprend ensuite à son compte les arguments avancés par M. Prestat. Elle souligne que Thomson Multimédia devrait être « *mécaniquement rentable fin 1998 sous l'effet de plusieurs facteurs : la recapitalisation prévue par l'Etat, les restructurations engagées, la jouissance des revenus de brevets (évalués à environ 1 milliard de francs annuels)* ».

Philippe Le Cœur



La taxation des stock options va pénaliser les PME innovantes

Les créateurs d'entreprise vont payer les excès des grands groupes

Le Sénat a décidé de soumettre les plus-values sur stock options aux cotisations sociales. Cette taxation réduirait à néant l'attrait de ce système d'intéressement des cadres dirigeants aux performances futures de leur entreprise. Les PME innovantes paient ainsi les dérives de certains groupes en la matière.

LE SÉNAT A DÉCIDÉ, jeudi 14 novembre, que les plus-values réalisées grâce aux stock options seraient désormais assujetties aux cotisations sociales, auxquelles s'ajoutent la CSG et l'impôt sur les plus-values. Le prélèvement total sera supérieur à 50 %. Les stock options permettent à un cadre ou à un dirigeant d'acheter des actions de sa société à un prix fixé d'avance.

Si le cours de Bourse augmente, la valeur de l'option augmente et le cadre peut réaliser une petite fortune. Si l'entreprise n'atteint pas ses objectifs, son cours de Bourse, en général, s'effondre et les stock options ne valent plus rien. Ces produits financiers permettent d'intéresser les dirigeants aux performances futures de l'entreprise. Les détenteurs de stock options doivent conserver leurs titres pendant cinq ans avant de réaliser leur plus-value. Cette plus-value, non assujettie aux charges sociales, était jusqu'à présent imposée au taux réduit de 20,1 %.

Autre avantage : les stock options ne pèsent pas dans le compte de résultat de l'entreprise. Ce sont les actionnaires qui *« partagent »* le capital avec le management.

Si elle est appliquée, la mesure risque d'être immédiatement détournée par des banquiers et des fiscalistes

De nombreux abus ont été constatés en France au cours des dernières années. Les stock options sont devenues un moyen commode pour payer aux cadres dirigeants des primes de licenciement ou des compléments de salaires imposés au taux réduit sur les plus-values et exempts de cotisations sociales. Certains se sont livrés à des manipulations relevant de la fraude fiscale, à l'image des cadres dirigeants du groupe Alcatel, alors présidé par Pierre Suard, qui se sont fait attribuer des stock options sur des sociétés non cotées aux Pays-Bas, s'assurant un gain certain et sans risque. L'assujettissement à charges sociales des stock options décidé par le Sénat peut être considéré comme la *« sanction fiscale »* de ces abus.

Aujourd'hui, la France tente de promouvoir les entreprises innovantes, veut inciter les chercheurs à créer leur entreprise grâce à la création du Nouveau Marché de la Bourse de Paris et milite pour que des dirigeants de haut niveau acceptent de quitter des grands groupes pour rejoindre des PME. La taxation accrue des stock options va dans le sens opposé.

Les premières victimes de cette mesure seront les PME innovantes, financées notamment par le capital-risque. Les stock options permettent à des créateurs d'entreprise sans fortune initiale de devenir actionnaires de leur entreprise. Elles ont largement contribué au succès des entreprises de la Silicon Valley en Californie et des sociétés de haute technologie cotées sur le Nasdaq. *« Quelques sénateurs feraient bien d'aller passer trois jours à San Francisco. En revenant, ils s'apercevraient qu'ils font n'importe quoi »*, accuse Philippe Pouletty, président de Sangstat, une entreprise française de biotechnologie qui a émigré en Californie.

« Lors de la création de l'entreprise, les managers reçoivent des stock options qui leur permettent d'acheter des actions 30 cents ou un dollar, là où les financiers les paient 10 dollars », explique M. Pouletty. *« Les entreprises de haute technologie qui démarrent n'ont pas les moyens de payer des salaires élevés. Les stock options permettent à une entreprise en création d'embaucher le patron d'un IBM ou d'un AT&T en payant des salaires raisonnables »*, poursuit-il.

« Quels que soient les capitaux investis dans l'entreprise, le management récupère au minimum 15 % des actions en stock options », confirme Jean-Bernard Schmidt, patron de Sofinnova, première société de capital risque de haute technologie en France. *« Les stock options sont un outil très puissant pour donner aux équipes de direction une motivation conforme à l'intérêt de l'actionnaire. Nous les utilisons systématiquement »*, ajoute Denis Mortier, directeur général adjoint du Crédit national et président de l'Evca, l'association européenne des sociétés de capital-risque.

« Le drame de la fiscalité française, c'est qu'on se focalise sur les abus et on pénalise l'ensemble du système. On devrait avoir des principes simples et redresser ceux qui essaient de frauder », se plaint M. Schmidt. *« Les abus viennent de ce qu'il n'y a pas de transparence. Il n'y a qu'à forcer les entreprises à déclarer dans leurs comptes annuels qui a eu combien de stock options et à quel prix. C'est un excellent garde-fou »*, explique-t-il.

Les bénéficiaires de stock options auront moins de scrupules à suivre l'exemple de Sangstat ou de Pixtech, qui ont émigré aux Etats-Unis pour s'introduire sur le Nasdaq. Outre-Atlantique, les prélèvements obligatoires sont faibles, de l'ordre de 20 % au total, tandis que les plus-values sur les stock options sont considérées comme un salaire et imposées comme n'importe quel revenu. Il n'y a donc pas de débat sur la différence entre revenus du capital et du travail. *« Je paie 39 % d'impôt, sauf si je conserve mes actions pendant un an : le taux est alors réduit à 29 % »*, explique cependant M. Pouletty.

Si elle est appliquée, la mesure risque d'être immédiatement détournée par des banquiers et des fiscalistes. Les plus-values en capital restent toujours taxées au taux réduit et *« il existe des formules équivalentes aux stock options, comme les bons de souscription »*, reconnaît Denis Mortier.

Arnaud Leparmentier

La cession de créances immobilières de Suez serait imminente

LA COMPAGNIE DE SUEZ devrait annoncer, dans les prochains jours, le nom du repreneur d'une partie de son portefeuille de créances immobilières, selon l'agence d'informations financières Bloomberg. *« La décision est imminente »*, a espliqué Jeffrey Giller, vice-président de Finestate & Robert, un fonds américain lui-même candidat, avec d'autres investisseurs, à cette reprise.

Le montant des engagements immobiliers de Suez était évalué à 12,4 milliards de francs à la fin du premier semestre. Trois groupes d'investisseurs étaient en lice, sous la conduite de trois banques américaines : Lehman Brothers, Goldman Sachs et Morgan Stanley.

Ces candidats, désignés par les professionnels sous le nom de « fonds vautours », ont pour spécialité de racheter des créances immobilières décotées sur lesquelles ils espèrent d'importants retours sur investissement (*Le Monde* daté 18 juin). Ainsi, la banque britannique Barclays avait cédé 900 millions de francs de créances immobilières douteuses en France à un consortium américain composé de Lehman Brothers, Cargill et La Salle Partners. Credisuez a, pour sa part, vendu 775 millions d'actifs au fonds américain Partnership. Enfin, au mois de juin, l'UAP s'était débarrassé de la moitié du portefeuille immobilier hérité de sa filiale, la Banque Worms, au fonds spécialisé Whitehall. Le marché est vaste, lorsqu'on sait que les engagements immobiliers des banques et des compagnies d'assurances s'élèvent à plus de 600 milliards de francs, dont plus de 150 milliards de créances douteuses, proie naturelle des fonds vautours.

L'annonce de la cession d'une partie de son portefeuille de créances marquerait une étape importante dans le désengagement de l'immobilier entrepris par Suez. Gérard Mestrallet, président de la compagnie, avait clairement résumé, en juillet, dans nos colonnes (*Le Monde* du 19 juillet) *« la philosophie »* du groupe à l'égard du pôle immobilier : *« Ne plus avoir d'engagement à l'horizon 2001 »*. Pour y parvenir, ajoutait-il, *« nous avons mené un travail de documentation exhaustive de nos actifs, opération indispensable pour les vendre dans les meilleures conditions possibles »*. Il se déclarait prêt à *« accélérer le rythme de sortie à condition que les prix proposés pour ces actifs soient plus intéressants que le prix de base escompté par un étalement de cessions jusqu'en 2001 »*. Cette condition semble aujourd'hui remplie.

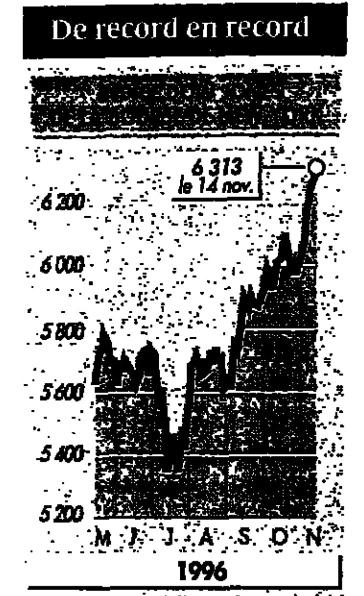
Wall Street n'en finit pas de battre des records

Le scénario d'un atterrissage en douceur de l'économie américaine dope la Bourse de New York. Toutefois, certains analystes redoutent une correction violente

LE SECOND MANDAT de Bill Clinton a commencé, à Wall Street, comme s'était terminé le premier : dans l'euphorie. L'indice Dow Jones de la Bourse de New York a gagné, jeudi 14 novembre, 0,62 %, pour s'inscrire en clôture à 6 313 points, soit son septième record consécutif.

Les actions américaines ont profité de la détente des rendements obligataires. Le taux de l'emprunt d'Etat à trente ans est descendu jusqu'à 6,42 % (6,45 % la veille), son plus bas niveau depuis le 5 mars 1996. Les investisseurs ont réagi favorablement à la publication d'une série de statistiques économiques pour le mois d'octobre. Les ventes au détail ont augmenté de 0,2 % tandis que les prix à la consommation ont enregistré une hausse de 0,3 %. Enfin, le salaire hebdomadaire moyen a diminué de 1,5 %, après une progression de 0,9 % en septembre.

Ces indicateurs ont conforté le scénario d'un atterrissage en douceur (*« soft landing »*) de l'économie américaine, susceptible d'apaiser de façon spontanée les tensions inflationnistes récemment apparues aux Etats-Unis et perceptibles, notamment, dans la progression des coûts salariaux.



Wall Street a franchi, jeudi 14 novembre, la barre des 6 300 points, pour la première fois de son histoire.

Ces perspectives économiques, estiment les opérateurs, devraient se traduire par un *statu quo* monétaire aux Etats-Unis. Le conseil de la Réserve fédérale américaine, réuni mercredi 13 novembre, avait choisi de laisser inchangés ses taux directeurs.

L'envolée de l'indice Dow Jones, au cours des derniers jours, inquiète pourtant de nombreux opérateurs. Ils y voient une nouvelle preuve de la formation d'une bulle spéculative à Wall Street et recommandent une vigilance accrue. Selon John Niedenberger, président du célèbre fonds Advanced Investment Management, interrogé par l'agence Bloomberg, *« il faudrait désormais d'excellentes surprises pour que le marché puisse aller beaucoup plus haut. Mais en cas de mauvaises nouvelles, il ne faudra compter que sur l'aide de Dieu »*.

Pierre-Antoine Delhommais

Les syndicats de la SNCF exigent une renégociation de la réforme ferroviaire

Le risque de statu quo se précise

UNE SEMAINE après la décision surprise du gouvernement de reporter l'examen du projet de loi sur la réforme de la SNCF par le Parlement (*Le Monde* du 6 novembre), le ton monte entre les syndicats de cheminots et les pouvoirs publics. La CGT, premier syndicat de l'entreprise ferroviaire, avait, certes, demandé au ministre des transports, dans une lettre datée du 25 octobre, de *« retirer le projet de loi créant un nouvel établissement public responsable du réseau ferré national de l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée nationale et du Sénat »*. Tout comme la CFDT, qui réclame depuis le départ l'abandon de la réforme, la CGT ne pouvait donc, dans un premier temps, que se féliciter de cette nouvelle victoire, qui prouve *« une nouvelle fois que la mobilisation des cheminots est payante »*.

Vingt organisations européennes se sont donné rendez-vous à Bruxelles

Mais Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT cheminots, redoute que ce report ne traduise *« un renoncement pur et simple du gouvernement à tirer les conséquences du débat national et à trouver une solution de redressement durable de la SNCF »*. Les autres syndicats également s'alarment d'un éventuel statu quo, qui signerait l'arrêt de mort de l'entreprise ferrovaire. *« Si aucune réforme n'est adoptée, la SNCF enregistrera un déficit de plus de 15 milliards de francs en 1997 »*, explique Bruno Dalberto, secrétaire général de la CFDT cheminots. La fédération maîtrise et cadres, partisan de la réforme, s'inquiète aussi des conséquences de cette temporisation sur la santé de l'entreprise.

La CGT et la CFDT demandent donc que le désendettement massif de la SNCF soit rapidement mis en œuvre et que l'Etat précise ses engagements financiers futurs dans un document pluriannuel, du type contrat de plan. Sur le schéma juridique de la réforme de la SNCF, le conseil national de la fédération CGT cheminots a formulé ses nouvelles exigences, jeudi 14 novembre. *« Toute discussion avec le gouvernement doit avoir lieu désormais dans le cadre de l'unicité de la SNCF »*, explique Bernard Thibault. Il souhaite que le gouvernement revoie rapidement sa copie et renonce à la création du Réseau ferré national, un établissement public distinct qui deviendrait responsable de l'entretien des voies ferrées, de la construction des lignes nouvelles et de leur financement. La CGT réclame l'ouverture d'une négociation tripartite associant l'Etat, l'entreprise et les syndicats.

Le gouvernement ne semble pas l'entendre de cette manière. *« Il n'est pas question de rouvrir le dossier »*, précise le gouvernement. Ce dernier considère que le projet de loi est simplement reporté afin de permettre de *« préciser certains aspects techniques du dossier, de garantir le monopole de la SNCF sur l'exploitation et l'entretien du réseau et de préciser la dotation en capital du nouvel établissement public pour l'exercice 1997 »*. Anne-Marie Idrac, secrétaire d'Etat aux transports, pouvait donc affirmer, sur l'antenne de RTL, jeudi 14 novembre, que *« le projet de loi serait débattu au Parlement en janvier »*. *« Elle ne connaissait pas encore la position du conseil national de la CGT »*, ironisait Bernard Thibault quelques heures plus tard.

Ce débat français sur la séparation juridique de l'activité d'opérateur ferroviaire et celle de gestionnaire de l'infrastructure devrait être alimenté par le calendrier de Bruxelles. Le Livre blanc de la Commission européenne sur *« la stratégie pour développer les chemins de fer communautaires »* devrait être de nouveau examiné par le conseil des ministres des transports au mois de décembre. Le gouvernement français s'oppose à ce texte, véritable programme de travail communautaire pour les prochaines années, qui propose d'ouvrir les réseaux ferrés à la concurrence. Vingt syndicats cheminots, issus de onze Etats membres, se sont donc donné rendez-vous à Bruxelles, mardi 19 novembre, pour signifier leur oppposition à ces orientations. La délégation française, menée par la CGT, la CFDT, FO et la FMC, devrait compter près de 8 000 cheminots. Le puissant syndicat allemand GdED (Gewerkschaft der Eisenbahner Deutschlands), qui avait approuvé la réforme ferroviaire allemande en 1993, sera également présent.

Faute d'environnement juridique stable, le président de la SNCF, Louis Gallois, tente de mobiliser les cheminots en interne sur le projet industriel. *« N'ajoutons pas l'incertitude à l'incertitude »*, ne cesse-t-il de marteler à ses troupes.

Christophe Jakubyszyn

La Côte-d'Ivoire privatise ses télécommunications et se lance dans le radiotéléphone

Trois candidats à la reprise du réseau sont en lice, parmi lesquels France Télécom

Citelcom, l'exploitant du téléphone ivoirien, va être cédé à un groupe privé. Le repreneur devra augmenter le nombre des lignes en service et raccorder les petites communes. Le continent africain est, jusqu'à présent, resté à l'écart de l'explosion des télécommunications. Paradoxalement, certains services comme le téléphone cellulaire se sont développés pour répondre aux besoins des hommes d'affaires

ABIDJAN
de notre correspondant en Afrique de l'Ouest

Avant la fin de l'année 1996, on saura qui reprendra la compagnie ivoirienne de téléphone, la Citelcom, dans le cadre de sa privatisation. Trois candidats sont en lice : France Télécom, le consortium ivoiro-américain Africa Bell, qui s'appuie sur l'expertise d'AT&T, et Malaysian Telecommunications. Alors que la Côte-d'Ivoire fut longtemps un bastion des intérêts économiques français, la victoire de France Télécom n'est pas acquise. La compagnie française a, en effet, soumis une première offre inférieure à celles de ses concurrents, tout en essayant de revoir à la baisse les exigences d'équipement présentées par les autorités ivoiriennes. Déjà, en Guinée-Conakry, les Malaisiens ont damé le pion à France Télécom. Les trois groupes intéressés doivent soumettre leur offre définitive le 9 décembre.

Si la mise de fonds initiale tourne autour de 2 milliards de francs pour 51 % du capital de la société (l'Etat ivoirien gardant une minorité de blocage de 35 %, et le reste se partageant entre le personnel et les petits porteurs), le repreneur devra, dans les cinq années à venir, investir 3 milliards pour arriver au chiffre de 500 000 lignes imposé par le comité de privatisation.

La cession de Citelcom est évoquée depuis le début des années 90, créant un attentisme qui n'a pas favorisé l'investissement. La société compte aujourd'hui presque autant de candidats à l'attribution d'une ligne que d'abonnés, soit 80 000 demandes pour 120 000 lignes en fonctionnement. D'autre part, 70 % de l'équipement est situé dans la région d'Abidjan. La Côte-d'Ivoire demande au futur repreneur de relier au réseau tous les villages de plus de 5 000 habitants.

Un continent très en retard

OPÉRATEURS	LIGNES
1 TELKOM	3 844 529
2 ONPT	992 751
3 ARENTO	2 456 161
4 NITEL	368 715
5 KPTC	228 522
6 MPT	1 122 409
7 DGT	474 253
8 GPTC	235 803
9 PTC	134 812
10 TELCOM	103 308

L'Afrique représente 1,3 % [illegible] téléphoniques et 2 % du total mondial [illegible]

MAINTIEN DE L'EMPLOI

La perspective de cet effort explique que les candidats puissent garantir le maintien de l'emploi. La Citelcom compte aujourd'hui 3 600 salariés, soit 3 pour 100 lignes contre 0,5 pour 100 lignes chez France Télécom. Il s'agira de corriger ce ratio en augmentant le nombre d'abonnés très rapidement. L'équipement des zones rurales ne pourra se faire qu'en ayant recours aux techniques de connexion par voie radio, le coût de la pose et surtout de l'entretien de câbles fixes étant prohibitif. A Abidjan même, les grands faubourgs populaires, Yopougon, Abobo, Adjamé, qui comptent chacun plusieurs centaines de milliers d'habitants et abritent de nombreuses entreprises, seront desservis grâce à des relais radios.

En attendant la privatisation, trois opérateurs de téléphone cellulaire occupent le marché depuis la fin du mois d'octobre. Parmi eux, on retrouve France Télécom, associé au groupe ivoirien Sifcom, la société américaine Comstar et Loteny Télécel, association ivoiro-zaïroise dirigée par Terim Sow, un entrepreneur sénégalais qui a conquis 85 % du marché du bip téléphonique en deux ans, grâce à une agressivité commerciale qu'il applique aujourd'hui au lancement du radiotéléphone. Son association avec Télécel s'explique par le formidable succès de cette entreprise, qui a doté le Zaïre d'un réseau cellulaire performant, au moment où le réseau filaire avait pratiquement disparu. Loteny-Télécel a par ailleurs obtenu une licence provisoire lui permettant d'utiliser son relais terrien pour le trafic international, sans passer par la Citelcom et en proposant des tarifs inférieurs de 20 % à ceux pratiqués par la compagnie nationale.

C'est d'ailleurs la rapidité du processus de déréglementation qui fait la spécificité de la situation ivoirienne. On n'a jamais vu trois opérateurs de téléphone cellulaire autorisés à se lancer simultanément sur un même marché. Cette situation déstabilise le repreneur de la compagnie nationale, dont le monopole est battu en brèche dans le domaine des communications internationales mais aussi dans celui de la téléphonie rurale, puisqu'un important groupe local étudie la possibilité d'implanter dans les villages des centres gérés par des commerçants locaux, reliés au reste du monde par satellite.

Thomas Sotinel

L'ensemble du continent africain dispose du même nombre de téléphones que la seule ville de Tokyo

C'EST PEU DIRE que l'Afrique est en retard en matière de services de télécommunications. Une seule image suffit à planter le décor : il y a, en tout et pour tout, sur le continent africain autant de lignes téléphoniques que dans la seule ville de Tokyo, au Japon. L'Afrique, qui accueille 12 % de la population du globe, représente seulement 2 % du parc téléphonique mondial, selon l'Union internationale des télécommunications (UIT), et le chiffre d'affaires généré par les services de télécommunications n'y est que de l'ordre de 40 milliards de francs, soit 1,3 % de la dépense au niveau mondial, selon l'Idate (Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe).

Le nombre de lignes de téléphone a certes augmenté en valeur absolue depuis 1990 sur le continent africain : il est passé de 9,2 millions à 13,8 millions, indique l'Idate. Mais la progression a été moins rapide que dans les autres pays en développement, relève l'UIT. Les listes d'attente se sont allongées entre 1990 et 1994, date à laquelle les investissements ont chuté de 19 %, suite notamment à la dévaluation du franc CFA.

La télédensité – le nombre de lignes téléphoniques principales par habitant – reste la plus basse au monde : 2,1. Elle a baissé *« dans neuf pays »* entre 1990 et 1994, alors que *« les chiffres du reste de la région n'ont que très modestement progressé »*, note l'UIT. La télédensité ne dépasse pas 0,5 en Afrique subsaharienne. Elle a évolué de 2,9 à 4,2 en Afrique du Nord et de 8,7 à 9,5 en Afrique du Sud.

UN TRAFIC FAIBLE

Pour autant, *« la demande locale est déjà présente »*, estime l'UIT. Car si, avec moins d'une minute par an, l'Afrique affiche le plus faible trafic par habitant en matière de communications internationales, elle affiche aussi le taux d'utilisation des liaisons internationales le plus élevé du monde, avec plus de 200 minutes par an et par abonné.

L'Idate estime que le nombre de lignes principales pourrait atteindre 31 millions en 2005. *« La volonté de procéder à des investissements dans les infrastructures et d'entreprendre une réforme sectorielle pourrait être facilitée par des pressions externes et des programmes de développement »*, souligne l'UIT, qui cite la téléphonie mobile comme exemple d'*« un des rares segments du marché à avoir été ouvert aux investisseurs privés et à la concurrence »* et qui se développe. En 1995, vingt-trois pays africains disposaient de réseaux de radiotéléphone.

C'est par le Zaïre que le radiotéléphone a fait irruption sur le marché africain en 1986, avec la société Télécel de l'homme d'affaires Miko Twaytaré. Portée par une communauté d'affaires prête à payer le prix fort pour être reliée au reste du monde, Télécel compte 8 000 abonnés, alors que Kinshasa (5 millions d'habitants) ne dispose que de 4 000 à 5 000 lignes classiques.

AIDE INTERNATIONALE

En Guinée, à Madagascar ou en Angola, on retrouve le même effet de substitution, qui explique le succès d'un produit extraordinairement cher, si on le rapporte aux revenus des pays concernés. Le développement du radiotéléphone se heurte d'ailleurs au coût des combinés en Afrique subsaharienne, ainsi qu'à des problèmes de sécurité, en Afrique du Nord.

Des actions d'aide se mettent en place. La Banque mondiale a lancé l'initiative InfoDev, destinée à apporter un appui pour formuler et mettre en œuvre des politiques de développement, alors que l'organisme WorldTel, qui a le soutien de quelques-uns des principaux opérateurs téléphoniques mondiaux, se propose d'apporter compétences techniques et soutien humain et financier.

L'Agence américaine pour le développpement international (AID) fait, quant à elle, bénéficier vingt pays africains d'un programme évalué à 15 millions de dollars pour accéder au réseau Internet, en négociant des rabais sur des liaisons terrestres et satellites.

Parallèlement, le groupe américain AT&T a annoncé son intention de « tirer » 39 000 kilomètres de câbles optiques sous-marins autour du continent à partir des principales villes côtières. Le projet, baptisé « Africa One », est estimé à 2,5 milliards de dollars (12,5 milliards de francs). Il devrait être lancé en 1999.

Les groupes Africom, basé à Atlanta (Etats-Unis), et ICO Global Communications, basé à Londres, proposent des actions concurrentes. Le premier prévoit de lancer un satellite qui permettrait d'utiliser un téléphone mobile du Cap au Caire. Le second, né de la société Inmarsat et qui associe les compagnies téléphoniques d'Afrique du Sud, du Nigéria, du Cameroun et du Sénégal, entend, avec dix satellites, donner aux radiotéléphones une couverture mondiale qui inclura l'Afrique.

Philippe Le Cœur

Samsung toucherait 3 milliards de francs pour reprendre Fokker

SELON UN JOURNAL ASIATIQUE, le *Maeil Business Newspaper*, le groupe sud-coréen Samsung aurait finalisé le rachat de l'avionneur néerlandais en faillite Fokker pour un montant de 150 millions de dollars (800 millions de francs). Une reprise conditionnée à l'octroi, par le gouvernement de La Haye, d'un montant total d'aides de près de 3 milliards de francs. La moitié de cette somme serait consentie sous forme de prêts garantis par l'Etat néerlandais, Fokker recevrait 800 millions en aides directes et 500 millions seraient versées sous une forme non encore définie. Samsung Aerospace, la filiale aéronautique du groupe coréen, créerait, selon le journal asiatique, une joint-venture avec Fokker pour la construction d'avions de taille moyenne. *(Bloomberg)*

DÉPÊCHES

■ **RVI : la filiale camion du constructeur automobile Renault** va accroître sa *« contribution négative »* aux résultats du groupe pour 1996. RVI accuse un fort recul de ses ventes (- 7,7 % en Europe sur un marché en hausse de 4,4 %) et de son chiffre d'affaires (- 10,3 %) au cours des trois premiers trimestres, selon les résultats annoncés le 15 novembre par le groupe.

■ **AUTOMOBILE : Honda a quadruplé son bénéfice net** au premier semestre de l'exercice 1996-1997, à 4,5 milliards de francs, pour un chiffre d'affaires du groupe en hausse de 27 %, à 114 milliards de francs.

■ **DISTRIBUTION : le groupe britannique Great Universal Stores** (GUS), propriétaire notamment des magasins Burberry's et Scotch House, a racheté, le 14 novembre, l'agence américaine d'information financière et commerciale Experian, pour 1,7 milliard de dollars.

■ **RUSSIE : le gouvernement russe** et un consortium de banques dirigé par Rothschild ont élaboré un projet visant à fusionner les deux plus importants exploitants téléphoniques russes, Rostelecom et Svyazinvest, puis à vendre environ 25 % du capital de la nouvelle entité dont la valeur est estimée à 20 milliards de francs, selon le Financial Times du 15 novembre.

■ **TÉLÉPHONE : le gouvernement français** a rédigé une nouvelle version du texte de décret relatif aux services de téléphone universels dans lequel il est indiqué que tout abonné disposera d'un exemplaire gratuit de l'annuaire sur lequel il figure. Pour un particulier, cela reviendrait à payer les pages jaunes, selon le syndicat SUD-PTT.

■ **APPLE : le constructeur américain** est en phase finale de négociation pour acquérir la société Be, créée par son ancien directeur de la recherche, Jean-Louis Gassée, selon le *Financial Times* du 15 novembre. Be apporterait son logiciel d'exploitation à Apple, qui a pris beaucoup de retard dans la commercialisation de la nouvelle version du sien.

■ **LA BOURSE DE TOKYO** a perdu ses gains initiaux pour terminer en baisse, vendredi, dans un marché peu étoffé. Le Nikkei a perdu 101,31 points, soit 0,48 %, à 20 929,73 points.

■ **L'OR** a ouvert en baisse, vendredi, 15 novembre à Hongkong. L'once de métal précieux s'échangeait à 381,10-381,40 dollars, contre 383,10-383,40 dollars la veille en clôture.

■ **WALL STREET** a terminé pour la première fois, jeudi, au-dessus des 6 300 points, un mois après avoir « crevé » le plafond des 6 000. Le Dow Jones a gagné 0,62 %, à 6 313 points.

■ **LES COURS DU PÉTROLE BRUT** ont progressé, jeudi, sur le marché à terme new-yorkais. Le baril de brut de référence échéance décembre a gagné 29 cents, à 24,41 dollars.

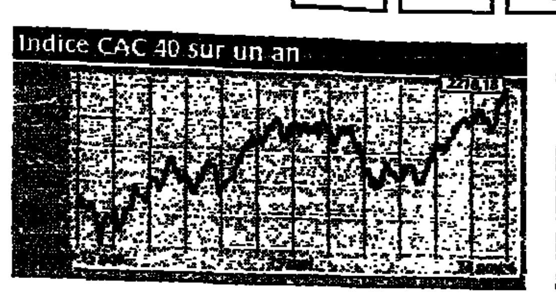
■ **HANS TIETMEYER**, président de la Bundesbank, a déclaré jeudi que les taux directeurs allemands étaient *« adaptés pour l'heure »*, sans exclure qu'ils puissent encore baisser.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Progression à Paris

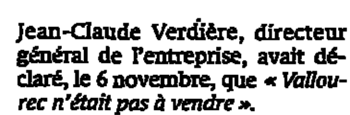


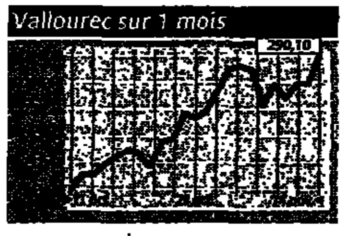
LA DERNIÈRE SÉANCE de la semaine a débuté sous le signe de la hausse, vendredi 15 novembre, à la Bourse de Paris. En progression de 0,34 % au début des échanges, les valeurs françaises affichaient un gain de 0,24 % à 2 223,40 points quelques minutes plus tard. La veille, avec un volume de transactions record (9,9 milliards de francs), la cote était revenue pratiquement à son point de départ en clôture, après avoir atteint un nouveau plus haut en séance. L'indice CAC 40 a gagné 0,99 point, soit 0,04 % à 2 218,18 points.

La séance a été animée par la reprise des cotations sur les deux groupes d'assurance AXA et UAP, après l'annonce de leur fusion. L'UAP a terminé sur une hausse de 16,34 %, à 136 francs, dans un volume sans précédent de 15,9 millions de titres, le marché confirmant que cette société sera la principale bénéficiaire de la fusion avec AXA. Cette dernière a terminé en effet en baisse de 3,77 % à 306,5 points, sur un volume de 4,7 millions de titres, car les investisseurs redoutent que les bons résultats de la société de Claude Bébéar ne soient *« dilués »* par la fusion. L'agence de notation Standard and Poor's a confirmé cette différence en annonçant la mise sous surveillance des notes des deux compagnies, avec *« implication négative »* pour AXA, et *« implication positive »* pour l'UAP.

Vallourec, valeur du jour

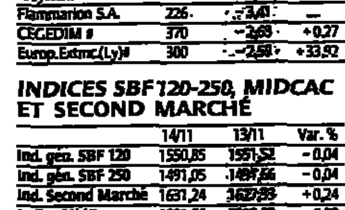
VALLOUREC a terminé la séance de jeudi à la Bourse de Paris dans le peloton de tête des plus fortes hausses du règlement mensuel. Le titre a gagné 3,61 % à 290,10 francs – son plus haut niveau annuel – avec des échanges portant sur 92 000 titres. Cette progression s'est effectuée sur des rumeurs persistantes selon lesquelles Usinor Sacilor serait sur le point de vendre sa participation de 28 % dans cette société, ce que le groupe sidérurgique dément. Jean-Claude Verdière, directeur général de l'entreprise, avait déclaré, le 6 novembre, que *« Vallourec n'était pas à vendre »*.





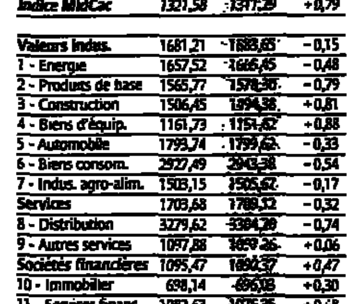
PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 10h15	Cours au 15/11	Var. % 14/11	Var. % 31/12
Rexel	1526	+2,40	+84,52
Suez	224,90	+2,22	+11,33
CEP Communication	369	+2,18	−9,11
Pinault-Prin.Red.	1958	+1,92	+100,40
Coflexip	250	+1,91	+36,98
Lapeyre	282,80	+1,90	+15,90
Credit National	279	+1,82	−22,50
L'Oreal	1828	+1,78	+53,39
Jean Lefebvre	256	+1,78	−9,21
S.I.T.A	1105	+1,74	+28,63
BAISSES, 10h15			
Pechiney	198	−5,77	+16,60
DMC (Dollfus Mi)	131	−3,58	−34,46
Legris indust.	212	−2,75	+32,99
Groupe Andre S.A.	355	−2,73	+0,14
Plastic-Omn.(Ly)	440	−2,65	+30,95
Lebon	186	−2,61	—
UIC	34	−2,57	−42,27
Fimalac SA	455,10	−2,33	+42,21
Finextel	82	−2,26	+15,33
Rochette (La)	23	−2,22	−30,19



VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 10h15	15/11 Titres échangés	Capitalisation en KF
UAP	618733	84053960
LVMH Moet Vuitton	62385	77658517
Elf Aquitaine	69956	29614352,20
Carrefour	9403	29117562
Axa	88727	27122108,70
Total	60920	23939733,80
Alcatel Alsthom	48467	21978930,50
Sanofi	37766	17401398,40
L'Oreal	9122	16590534
Saint-Gobain	23199	16384797

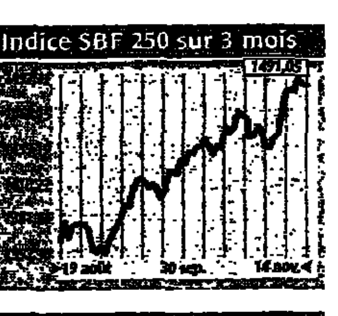


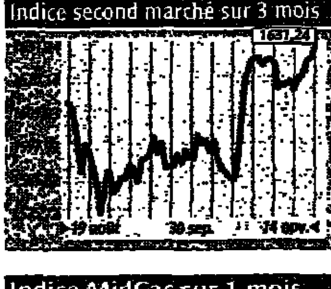
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

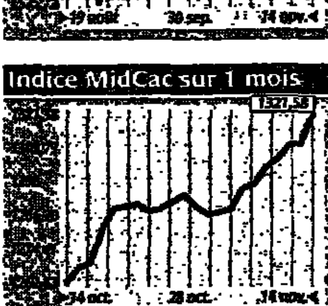
HAUSSES, 10h15	Cours au 15/11	Var. % 14/11	Var. % 31/12
ICBT Groupe #	211	+4,92	+17,22
Medasys DS #	55,40	+2,59	+304,37
Maxi-Livres/Profr.	205	+2,50	−37,50
Naf-Naf #	50	+2,04	+6,38
Change Bourse (M)	265	+1,92	+10,41
BAISSES, 10h15			
Gel 2000	75	−3,84	−13,79
Assystem #	415	−3,48	+16,54
Flammarion S.A.	226	−3,41	—
CEGEDIM #	370	−2,63	+0,27
Europ.Extinc.(Ly)#	300	−2,59	+33,92

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	14/11	13/11	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1550,85	1551,52	−0,04
Ind. gén. SBF 250	1491,05	1491,66	−0,04
Ind. Second Marché	1631,24	1627,33	+0,24
Indice MidCac	1321,58	1311,29	+0,79
Valeurs Indus.	1681,21	1683,65	−0,15
1 - Energie	1657,52	1665,45	−0,48
2 - Produits de base	1565,77	1578,30	−0,79
3 - Construction	1506,45	1494,38	+0,81
4 - Biens d'équip.	1161,73	1151,62	+0,88
5 - Automobile	1793,74	1799,62	−0,33
6 - Biens consom.	2927,49	2943,38	−0,54
7 - Indus. agro-alim.	1503,15	1505,62	−0,17
Services	1703,68	1709,12	−0,32
8 - Distribution	3279,62	3304,20	−0,74
9 - Autres services	1097,88	1097,26	+0,06
Sociétés financières	1095,47	1090,37	+0,47
10 - Immobilier	698,14	696,08	+0,30
11 - Services financ.	1082,63	1075,35	+0,68
12 - Sociétés invest.	1429,53	1431,56	−0,14







Nouveau record à Wall Street

LA BOURSE de Tokyo a abandonné ses gains initiaux pour terminer en baisse, vendredi 15 novembre, sous l'effet d'ajustements de positions réalisés dans un marché incertain et peu étoffé. L'indice Nikkei a perdu 101,31 points, soit 0,48 %, à 20 929,73 points. Les analystes s'attendent à ce que le marché se maintienne à ces niveaux au cours des séances à venir.

La veille, Wall Street a terminé pour la première fois au-dessus des 6 300 points, un mois jour pour jour après avoir enfoncé le plafond des 6 000 points. L'indice Dow Jones a gagné 38,76 points (+ 0,62 %), à 6 313 points. En Europe, la Bourse de Londres a fini la séance pratiquement à l'équilibre, la reprise de Wall Street lui ayant permis d'effacer la quasi-totalité des pertes consécutives à la publication dans la matinée des chiffres de l'inflation. L'indice FT 100 a finalement cédé 0,8 point, soit 0,02 %, à 3 926,10 points. La Bourse de Francfort a terminé la séance officielle sur un gain modeste de 0,13 %, à 2 777,01 points, après avoir inscrit un nouveau record à 2 785,16 points en début de matinée.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 14/11	Cours au 13/11	Var. en %
Paris CAC 40	2218,18	2217,19	+0,04
New-York/DJ indus.	6296,60	6274,24	+0,36
Tokyo/Nikkei	21031	[illegible]	+0,25
Londres/FT100	3922,10	[illegible]	−0,12
Francfort/Dax 30	2777,01	[illegible]	+0,13
Frankfort/Commer.	964,90	[illegible]	+0,07
Bruxelles/Bel 20	2213,88	[illegible]	+0,98
Bruxelles/Général	1855,41	[illegible]	+0,98
Milan/MIB 30	959	[illegible]	—
Amsterdam/Gé. Cbs	409,30	[illegible]	+0,56
Madrid/Ibex 35	389,27	[illegible]	+0,31
Stockholm/Affarsal	1697,66	[illegible]	—
Londres FT30	2779	[illegible]	−0,37
Hong Kong/Hang S.	13004,80	[illegible]	+0,47
Singapour/Strait t	2189,76	[illegible]	+1,98

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

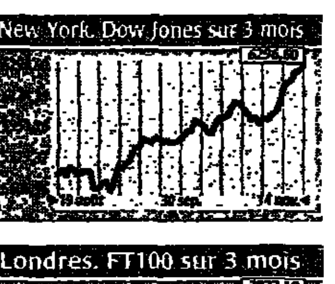
	14/11	13/11
Alcoa	61,62	61
American Express	50,75	50,37
Allied Signal	72,25	70,87
AT & T	37,75	37,87
Bethlehem	9,12	8,87
Boeing Co	92,37	91,62
Caterpillar Inc.	74,75	75,37
Chevron Corp.	66	65,25
Coca-Cola Co	52,25	52,12
Disney Corp.	70,62	70,62
Du Pont Nemours&Co	92	92,50
Eastman Kodak Co	83,37	83,37
Exxon Corp.	90,12	90,25
Gén. Motors Corp.H	55,62	55
Gén. Electric Co	104,87	103,62
Goodyear T & Rubbe	47,87	47,37
IBM	136,87	134,62
Intl Paper	42,37	42,62
J.P. Morgan Co	87,25	86,37
Mc Don Dougl	56,50	55,62
Merck & Co.Inc.	81,50	80,75
Minnesota Mng.&Mfg	81,75	80,62
Philip Moris	102,62	99,62
Procter & Gamble C	106,37	105,75
Sears Roebuck & Co	48,50	49,87
Texaco	98,37	98
Union Carb.	46,37	46,12
Utd Technol	132	133
Westingh. Electric	19,50	19,75
Woolworth	24	24

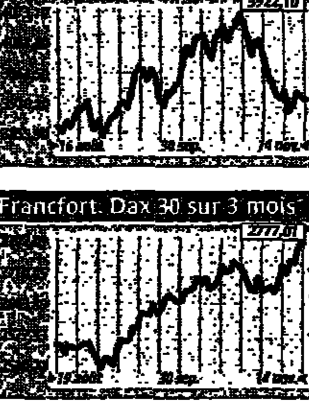
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	14/11	13/11
Allied Lyons	4,53	4,47
Barclays Bank	9,55	9,55
B.A.T. industries	4,20	4,26
British Aerospace	11,44	11,59
British Airways	5,90	5,93
British Gas	2,07	1,90
British Petroleum	6,55	6,51
British Telecom	3,68	3,60
B.T.R.	2,39	2,40
Cadbury Schweppes	5,08	5,02
Eurotunnel	0,90	0,91
Glaxo	9,46	9,47
Grand Metropolitan	4,63	4,65
Guinness	4,47	4,53
Hanson Plc	0,79	0,74
Great Ic	6,47	5,90
H.S.B.C.	12,50	12,62
Impérial Chemical	7,69	7,77
Legal	8,29	8,29
Marks and Spencer	4,77	4,84
National Westminst	6,83	6,81
Peninsular Orienta	5,90	5,98
Reuters	7,30	7,40
Saatchi and Saatch	0,97	0,97
Shell Transport	9,76	9,81
Tate and Lyle	4,61	4,63
Univeler Ltd	13,51	13,62
Zeneca	16,39	16,58

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

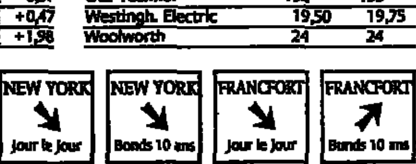
	14/11	13/11
Allianz Holding N	2820	2780
Basf AG	51,52	51,55
Bayer AG	57,40	58,55
Bay hyp&Wechselbk	47,35	47
Bayer Vereinsbank	61,98	61,40
BMW	926	926
Commerzbank	36,65	35,30
Daimler-Benz AG	97,75	97,85
Degussa	613	614
Deutsche Bank AG	72,20	70,65
Dresdner BK AG FR	44,40	43,35
Henkel VZ	73,10	73,70
Hoechst AG	62,10	61,85
Karstadt AG	577,50	577
Linde AG	949	961
DT. Lufthansa AG	20,25	20,55
Man AG	372	377
Mannesmann AG	623	616,50
Mettallges AG	28,99	28,62
Preussag AG	372	374
Rwe	66,28	67,20
Schering AG	122,85	123,40
Siemens AG	73,90	74,55
Thyssen	270,50	270
Veba AG	86,40	88,55
Viag	582	578





LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS → OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans



Hausse initiale du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif, qui sert à mesurer la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en hausse, vendredi 15 novembre. Après quelques minutes de transactions, le contrat échéance décembre gagnait 6 centièmes à 127,72. La veille, ce même contrat avait terminé la séance en hausse s'appréciant de 24 centièmes à 127,66. Le contrat Pibor échéance mars avait pour sa part gagné un centième à 96,41. Aux Etats-Unis, le taux d'intérêt moyen sur les émissions du Trésor à 30 ans, principale référence, a reculé jeudi à 6,41 % contre 6,47 % en début de journée et 6,46 % mercredi soir, grâce à des achats de couverture. Le rendement sur les émissions du Trésor à 30 ans s'était établi à 6,46 % une vingtaine de minutes après l'annonce d'une hausse de 0,3 % des prix à la consommation et de 0,2 % des ventes de détail en octobre.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an — 127,40

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 14/11	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,25	5,86	6,78	[illegible]
Allemagne	2,95	5,86	6,75	[illegible]
Grande-Bretagne	5,94	7,61	7,84	[illegible]
Italie	7,75	7,76	8,27	[illegible]
Japon	0,44	2,72	—	[illegible]
Etats-Unis	5,19	6,19	6,45	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 14/11	Taux au 13/11	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	4,46	4,48	102,58
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5,23	5,23	105,26
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,67	[illegible]	106,18
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	6,04	6,03	105,52
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,60	6,61	108,27
Obligations françaises	5,98	5,98	106,06
Fonds d'Etat à TME	−2,14	−2,22	101,69
Fonds d'Etat à TRE	−1,84	−1,87	102,06
Obligat. franc. à TME	−1,91	−1,86	101,22
Obligat. franç. à TRE	+0,09	+0,09	100,46

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 14/11	Vente 14/11	Achat 13/11	Vente 13/11
Jour le jour	[illegible]	—	[illegible]	—
1 mois	[illegible]	3,39	[illegible]	3,46
3 mois	[illegible]	3,47	[illegible]	3,47
6 mois	[illegible]	3,59	[illegible]	3,55
1 an	[illegible]	3,69	[illegible]	3,62
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 9 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—

MATIF

Échéances 14/11	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 96	121242	[illegible]	127,68	[illegible]	127,66
Mars 97	14219	[illegible]	127,56	[illegible]	127,58
Juin 97	36	[illegible]	126,34	[illegible]	126,36
Sept. 97	—	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 96	9906	[illegible]	96,47	[illegible]	96,46
Mars 97	8242	[illegible]	96,42	[illegible]	96,41
Juin 97	2848	[illegible]	96,37	[illegible]	96,37
Sept. 97	2202	[illegible]	96,33	[illegible]	96,32
ÉCU LONG TERME					
Déc. 96	1994	[illegible]	94,92	[illegible]	94,92
Mars 97	—	[illegible]	—	[illegible]	94,48

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 14/11	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Nov. 96	16319	[illegible]	2243	[illegible]	2226
Déc. 96	809	[illegible]	2248	[illegible]	2231
Janvier 97	401	[illegible]	2251,50	[illegible]	2236
Mars 97	200	[illegible]	2247	[illegible]	2247,50

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,0895 | US/DM ↗ 1,5093 | US/Y ↘ 111,5700 | DM/F ↘ 3,3795 | £/F ↗ 8,4750



Avancée du dollar

LE DOLLAR s'inscrivait en légère hausse, vendredi matin 15 novembre, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,5073 mark, 5,0960 francs et 111,38 yens.

Il était soutenu par les déclarations, la veille, du secrétaire d'Etat américain au Trésor Robert Rubin. *« Notre point de vue,* a-t-il expliqué, *est qu'un dollar fort est d'un meilleur intérêt économique pour les Etats-Unis et ne doit pas être utilisé comme un instrument de la politique commerciale. »*

Un peu plus tôt dans la journée, le président de la Bundesbank Hans Tietmeyer avait affirmé qu'il ne serait *« pas fâché »* de voir le dollar monter encore un peu. Le franc était stable, vendredi matin, face à la monnaie allemande. Il s'inscrivait à 3,3798 francs pour un deutschemark. La lire cotait 1 007 lires pour un mark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 14/11	% 13/11	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,9500	−0,05	326	350
Ecu	6,4855	+0,11	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,0895	−0,07	4,7500	5,3500
Belgique (100 F)	16,4020	−0,04	15,8600	16,9600
Pays-Bas (100 fl)	301,3500	−0,04	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3555	−0,03	3,1100	3,6100
Danemark (100 krd)	88,0400	−0,07	82,2500	92,2500
Irlande (1 iep)	8,4775	+0,40	8,0100	8,7600
Gde-Bretagne (1 L)	8,4750	+0,63	7,9400	8,7900
Grèce (100 drach.)	2,1420	+0,05	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	76,9400	+0,36	71	81
Suisse (100 F)	400,8800	−0,20	389	413
Norvège (100 k)	80,5800	+0,02	74,5000	83,5000
Autriche (100 sch)	48,0230	−0,06	46,4000	49,5000
Espagne (100 pes.)	4,0155	+0,01	3,7200	4,3200
Portugal (100 esc.	3,3450	+0,15	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,8118	−0,16	3,5000	4,1000
Japon (100 yens)	4,5585	−0,33	4,3300	4,6800
Finlande (mark)	112,2300	−0,08	105,5000	116,5000

PARITES DU DOLLAR	15/11	14/11	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5093	1,5074	+0,13
TOKYO : USD/Yens	111,5700	111,7700	−0,18

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,0862	5,0852	5,0930	5,0910
Yen (100)	4,5617	4,5567	4,5714	4,5676
Deutschemark	3,3791	3,3787	3,3818	3,3814
Franc Suisse	4,0069	4,0030	4,0194	4,0165
Lire ital. (1000)	3,3557	3,3517	3,3586	3,3550
Livre sterling	8,4502	8,4440	8,3851	8,3767
Peseta (100)	4,0148	4,0131	4,0160	4,0142
Franc Belge	16,404	16,396	16,413	16,405

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,34	3,37	3,50
Eurodollar	5,25	5,44	5,47
Eurolivre	6,12	6,19	6,31
Eurodeutschemark	3,06	3,12	3,06

L'OR

	cours 14/11	cours 13/11
Or fin (k. barre)	62500	62400
Or fin (en lingot)	62700	62650
Once d'Or Londres	383,60	383
Pièce française(20f)	359	357
Pièce suisse (20f)	359	357
Pièce Union lat(20f)	359	358
Pièce 20 dollars us	2355	2355
Pièce 10 dollars us	1320	1547,50
Pièce 50 pesos mex.	2325	2320

LE PÉTROLE

En dollars	cours 14/11	cours 13/11
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	14/11	13/11
Dow-Jones comptant	233,16	232,88
Dow-Jones à terme	388,26	386,93
CRB	242,75	242,33

MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2091	2133
Cuivre à 3 mois	2015	2056
Aluminium comptant	1406	1426
Aluminium à 3 mois	1432	1448
Plomb comptant	719	733
Plomb à 3 mois	726	738,50
Etain comptant	5940	5955
Etain à 3 mois	5970	5990
Zinc comptant	1038,50	1041
Zinc à 3 mois	1058,50	1061,50
Nickel comptant	7050	7124
Nickel à 3 mois	7140	7234

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	4,88	4,91
Platine à terme	—	—
Palladium	121	122,25
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	3,99	3,94
Maïs (Chicago)	2,70	2,67
Grain. soja (Chicago)	—	—
Tourt. soja (Chicago)	231,90	229,90
GRAINES, DENREES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	—	—
Orge (Londres)	—	—
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1310	1302
Café (Londres)	—	—
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLEAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	—	—
Jus d'orange (New-York)	1,07	1,07

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 15 NOVEMBRE
Liquidation : 22 novembre
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 10h15

CAC 40 ↗ PARIS
+0,88 %
CAC 40 : 2237,72

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
B.N.P. (T.P)	935	926	- 0,96	1000
Cr.Lyonnais(T.P.)	795	795	—	1000
Renault (T.P.)	1600	1600	—	1000
Rhone Poulenc(T.P)	1900	1861	- 2,05	1000
Saint Gobain(T.P.)	1200	—	—	1000
Thomson S.A (T.P)	1025	—	—	1000
Accor	656	658	+ 0,30	100
AGF-Ass.Gen.France	161,40	160	- 0,86	30
Air Liquide	775	779	+ 0,51	35
Alcatel Alsthom	449,20	455,80	+ 1,46	40
Axa	306,50	305,80	- 0,22	60
Axime	557	560	+ 0,53	10
Bail Investis	767	768	+ 0,13	100
Bancaire (Cie)	570	570	—	100
Bazar Hot. Ville	500	490	- 2	50
Bertrand Faure	193,40	195	+ 0,82	5
BIC	767	767	—	50
BIS	530	530	—	20
B.N.P.	209,80	210,50	+ 0,33	25
Bollore Techno.	557	559	+ 0,35	50
Bongrain	3050	3058	—	50
Bouygues	510	514	+ 0,78	50
Bouygues Offshore	122	124	+ 1,63	10
Canal +	1240	1254	+ 1,12	20
Cap Gemini	241	241,10	+ 0,04	40
[illegible]	763	759	- 0,52	50
Christian Dior	727	720	[illegible]	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	172,10	172,50	+ 0,46	25
Cipe France Ly #	603	611	+ 1,32	20
Clarins	724	723	- 0,13	50
Club Mediterranee	306,80	306	- 0,26	25
Coflexip	245,30	250	+ 1,91	10
Colas	644	643	- 0,15	40
Comptoir Entrep.1	9,40	9,40	—	10
Comptoir Moder.	2585	2581	- 0,15	100
CPR	414	413,80	- 0,04	50

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
United Technol. #	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Vaal Reefs #	395	389,90	- 1,29	—
Volkswagen A.G #	2102	—	—	50
Volvo (act.B) #	109,20	108,50	- 0,64	[illegible]
Western Deep #	175	172	- 1,71	2
Yamanouchi #	109,80	—	—	50
Zambia Copper	6,55	6,50	- 0,76	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 10h15
VENDREDI 15 NOVEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	0,395 ↓
CEPME 8,5% 88-97CA	102,80	3,307
CEPME 9% 89-99 CA#	112,25	2,293 o
CEPME 9% 92-06 TSR	—	3,699
CFD 9,7% 90-03 CB	122,46	7,659
CFD 8,6% 92-05 CB	118,83	6,675 o
CFF 10% 88-98 CA#	110,37	0,795 ↓
CFF 9% 88-97 CA#	104,07	1,184
CFF 10,25%90-01CB#	—	7,021
CLF 8,9% 88-00 CA#	113,86	4,292 d
CLF 9%88-93/98 CA#	106,05	7,305 ↓
CNA 9% 4/92-07	122,25	4,932 d
CRH 8,6% 92/94-03	—	3,393 o
CRH 8,5% 10/87-88#	109,63	6,055 ↓
EDF 8,6% 88-89 CA#	112,38	6,556 ↑
EDF 8,6% 92-04 #	118,05	5,301
Emp.Etat 6%93-97 #	101,57	2,888
Finansder 9%91-06#	122,20	8,852 d

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 10h15
VENDREDI 15 NOVEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	◆	49,95	49,95
AFE #		480	488,50
Aigle #		172	172
Albert S.A (Ns)	◆	130	106,10
Altran Techno. #		1530	1538
Montaignes P.Gest	◆	740	740
Assystem #		430	415
Bque Picardie (Li)	◆	591	591

G.T.I (Transport)	◆	[illegible]	[illegible]
Immobail		98,95	[illegible]
Immobanque	◆	620	[illegible]
Lucia	◆	54,50	[illegible]
Monoprix	◆	172	[illegible]
Metal Deploye	◆	380	[illegible]
Mors #	◆	7,45	[illegible]
Navigation (Nle)	◆	76,50	[illegible]
Paluel-Marmont	◆	242	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 10h15
VENDREDI 15 NOVEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	◆	98	[illegible]
Coil		142,20	[illegible]
Electronique D2		493,50	[illegible]
FDM Pharma n.		205	[illegible]
Genset		276	[illegible]
High Co.		212,50	[illegible]
Infonie		90	[illegible]
Joliez-Regol		89	[illegible]
Mille Amis		99,95	[illegible]
Picogiga		162	[illegible]
Proxidis		34	[illegible]
Stelax		4,40	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 10h15
VENDREDI 15 NOVEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin Cl.	◆	764	764
Crédit Gén.Ind.	◆	29	29
Générale Occidentale	◆	65	65
Mumm	◆	1400	1400
Sté lecteurs du Monde	◆	161	161

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 14 novembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Créd.Mut.Ep.J	22597,42	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T	245,13	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1279,54	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig	1804,83	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre ◆	1120,64	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	707,50	[illegible]

SOCIETE GENERALE

Actimonétaire C	37396,15	37396,15
Actimonétaire D	30450,75	30450,75
Cadence 1 D	1077,89	1067,22
Cadence 2 D	1064,66	1054,12
Cadence 3 D	1068,85	1058,27
Capimonétaire C	404,56	404,56

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.



AUJOURD'HUI

SPORTS

FOOTBALL Les mouvements de grogne survenus dans les tribunes de plusieurs clubs ces dernières semaines reflètent le changement de mentalité des supporteurs français. ● CHOQUÉS parfois par les salaires des joueurs, ils exigent que ceux-ci « mouillent le maillot ». Mais leur contestation est un peu plus profonde. Le public fervent a le sentiment d'être le seul élément pérenne d'un club quand les dirigeants et les compositions d'équipe valsent d'une année sur l'autre. *« Nous sommes ceux qui sont toujours là. Et nous sommes ceux que l'on écoute le moins. »* ● LES SPECTATEURS partisans ne souhaitent pas forcément être investis de responsabilités, mais ils aimeraient être écoutés de ceux qu'ils soutiennent de la voix et du geste. ● EN ESPAGNE, en Angleterre et en Italie, pour des raisons chaque fois différentes, ils ont obtenu cette reconnaissance.

Les supporteurs ne veulent plus être de simples spectateurs de la vie des clubs

En cas de désaccord, les aficionados n'hésitent pas, comme à Marseille, à Nantes ou à Lyon, à provoquer des incidents. Les dirigeants sont visés, mais aussi, de plus en plus souvent, les joueurs

LA VOIX est colère. Emile a près de cinquante années d'OM derrière lui. Il supporte Marseille depuis 1948, une éternité. Il se veut l'indécrottable compagnon des bons et des mauvais jours. Mais cette fois, sa patience est à bout. Le virage Sud, où il se cale au milieu de ses semblables, ces fous d'OM accrochés à la passion de leur ville et de son football, devient le siège de la contestation. Emile est comme les autres, une anomalie, un paradoxe, un Marseillais qui n'aime plus Marseille. Bien sûr, il y a eu la victoire contre Monaco (3-1), mercredi 6 novembre, puis le match nul obtenu à Cannes (0-0), mercredi 13, mais trop tard, le soupçon s'est insinué en lui. Un doute insidieux. Que les joueurs ne font pas leur boulot. *« Qu'ils ne mouillent pas le maillot. Qu'ils ne justifient pas leur présence sur le terrain. »*

La colère d'Emile a explosé d'un coup. Comme celle de ces supporteurs exaspérés qui, le soir de la défaite contre Nantes, mercredi 25 octobre, au stade vélodrome, ont jeté des pierres sur les voitures des joueurs. Ont fait le siège des vestiaires pour hurler leur mécontentement à la face de l'entraîneur, des dirigeants. A Lyon, les mauvais résultats, le limogeage de Guy Stéphan, l'entraîneur, remplacé par Bernard Lacombe, a provoqué la même ire. Le siège du club a dû, momentanément, être protégé par une société privée de vigiles. A Nantes, dès le début de la saison, les tribunes scandaient avec impatience des *« Scherrer, démission »*. A chaque sortie, elles demandaient la tête du président. Ainsi va la vie du foot. Heurtée et caboteuse.

Laurent a son explication. Depuis dix ans, il est un des leaders des Ultramarine, les supporteurs des Girondins de Bordeaux. Cette saison, le calme règne au Parc Lescure. En 1995, les Ultramarine ont eu *maintes fois maille à partir* avec le président Alain Afflelou, aujourd'hui retourné en région parisienne. *« Nous ne sommes plus des béni-oui-oui,* revendique fermement Laurent. *L'époque où l'on aime le club jusqu'à la fin de ses jours, même si n'importe quel crétin porte le maillot, est terminée. »* Bref, la critique n'épargne personne. Les joueurs ne sont plus des idoles admirées envers et contre tout. Un match raté n'est plus facilement pardonné. Les supporteurs estiment en toute bonne foi que stars ou anonymes du ballon, les professionnels du football leur doivent quelque chose. *« Entre eux et nous, le fossé grandit,* reprend Laurent. *Nous venons au stade, et parmi nous, il y a des gens fauchés qui gagnent 4 000 francs par mois. Ils font des sacrifices pour être là. Et sur le terrain, il y a des types qui ont jusqu'à 500 000 francs par mois, et qui se prennent pour des vedettes. C'est inacceptable. »*

L'exigence est pourtant mince. C'est d'abord celle d'être entendu, respecté. De ne plus être traité *« comme du bétail »*. De ne plus avoir affaire à *« des joueurs inabordables »*. A Bordeaux, Laurent et ses Ultramarine ont la *désagréable impression d'être* laissés sur la touche ou consultés pour la forme. Cette année, les Girondins ont abandonné leur maillot rouge bordeaux pour un retour à l'historique tunique marine et blanc. Les supporteurs étaient contre cette révolution vestimentaire. Ils n'ont été entendus qu'une fois la décision prise. Des travaux d'aménagement du parc Lescure sont en cours. Là encore, les supporteurs ont été tenus à l'écart. *« C'est tout de même étrange,* confesse Laurent. *Les joueurs, les dirigeants vont et viennent, alors que nous sommes ceux qui sont toujours là. Et nous sommes ceux que l'on écoute le moins. »*

Devant cette somme de frustrations, quelques clubs ont tenté une timide réaction. Nulle part, il n'est question d'attribuer un véritable pouvoir aux supporteurs. Il s'agit tout au plus de canaliser leurs colères, d'améliorer les relations avec eux, au jour le jour. Le FC Nantes-Atlantique a admis un de leurs représentants au sein du bureau de l'association loi 1901. Le Lille Olympique Sporting Club (LOSC) a mis en place un comité de coordination qui rassemble des dirigeants et Louis Deuré, le président d'En Avant le LOSC, fédération des associations de supporteurs lillois. Ils se réunissent une fois par mois, l'occasion de faire passer des messages. C'est par cet intermédiaire que les supporteurs ont obtenu que les joueurs viennent systématiquement les saluer à la fin des rencontres. Une attention à laquelle ils sont sensibles.

« LES CONFLITS SONT SAINS »

De ces efforts naît l'apaisement, sinon la sérénité. Le Havre Athlétique Club (HAC) a passé une convention interne avec ses supporteurs, que les deux parties renégocient chaque année. La dimension économique et sociale n'est pas absente de cet accord. Le HAC prend à sa charge les frais postaux de l'association, il lui délivre des invitations aux matches. Cette année, il lui a concédé et lui paie la distribution du *HAC Magazine*, la brochure éditée par le club. A vingt-huit ans, Sébastien Viard est déjà un ancien du kop havrais. Il voit dans les efforts du HAC la raison de la bonne ambiance qui règne entre supporteurs et dirigeants. *« Ici,* précise ce cadre administratif, *les conflits sont sains. C'est presque un miracle. Car, chez nous, comme à Lens, la crise frappe de plein fouet, il y a du chômage, toutes les conditions sont réunies pour que cela pète, et cela ne pète pas. »*

Pour faire face à l'interventionnisme croissant des supporteurs dans la vie des clubs, certains dirigeants lâchent donc volontiers un peu de lest. Il faut bien répondre d'une manière ou d'une autre à l'émergence d'un nouveau type de public, moins suiviste qu'auparavant. Cette évolution est liée à l'apparition déjà ancienne des groupes ultras. A l'origine marginaux parmi les supporteurs traditionnels, ils portent aujourd'hui plus que les autres l'exigence d'être pris au sérieux et entendus.

« Ils sont désormais organisés en force régulière, explique Patrick Mignon, un sociologue de l'Insep, *ils se nourrissent du climat social. Ils font preuve de courage physique. Ils existent par leur présence, pas seulement parce qu'ils paient leur place. Et c'est au minimum un cycle de dix ans qu'ils sont les seuls à accomplir. Ils ont compris qu'ils étaient la pérennité du club. »* Dans le championnat de France de première division, l'action des supporteurs, y compris les plus dynamiques ou violents, s'arrête pourtant aux bornes de la contestation : ils n'ont encore jamais réclamé le pouvoir.

Pascal Ceaux

Les clubs de supporteurs

- **Girondins de Bordeaux :** Les Devil's, les Ultramarine.
- **Le Havre Athlétique Club :** Fédération des supporteurs du HAC.
- **Racing Club de Lens :** Supp'R'Lens.
- ***Lille Olympique Sporting* Club :** En Avant le LOSC.
- **Olympique lyonnais :** Lugdunum's Lions, OL Animation.
- **Olympique de Marseille :** Club central des supporteurs, Virage sud.
- **FC Nantes-Atlantique :** Young Boys, Allez Nantes Canaris, Erdre Kop 44, Corsaires vendéens, Yellow Flight 49, Passion Nantes Sup'Erdre.

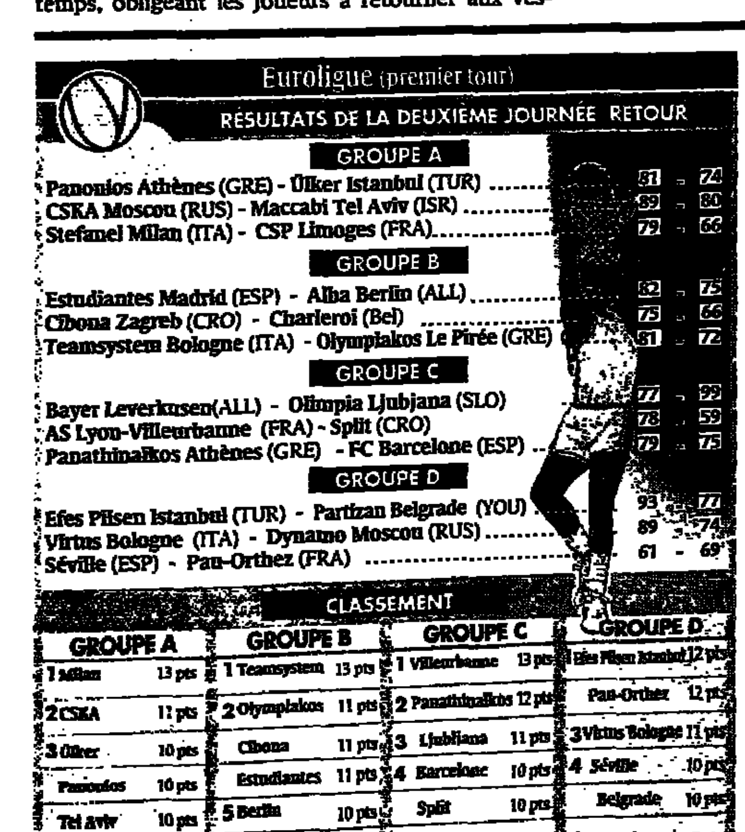
Espagne, Angleterre, Italie, trois manières de participer

HEUREUX SUPPORTEURS du Real de Madrid et du FC Barcelone ! La structure de leurs clubs les investit d'un pouvoir considérable. Les 104 000 *socios* catalans, les 65 000 *socios* castillans élisent tous les quatre ans le président de leur club. Même si le suffrage est indirect, l'administrateur suprême étant désigné par un collège de grands électeurs, ce principe démocratique donne au petit peuple des tribunes un poids inégalé. Il n'exempte en revanche pas d'une certaine démagogie. Les campagnes électorales sont le moment de tous les mirages. Les « responsables » engloutissent des sommes considérables pour constituer la meilleure équipe possible, les résultats du terrain étant le seul garant d'une réélection. Le principe des *socios* persiste dans les autres clubs espagnols mais, devant la dérive des budgets, une loi de 1991 a réduit leur influence en imposant une structure juridique capitalistique, du type société anonyme.

Selon un récent sondage, un supporteur anglais sur quatre classe le football comme *« une des choses les plus importantes de sa vie »*. Cette foi dans son sport et l'abnégation à soutenir son club ne sont pourtant guère payées de retour. Les spectateurs n'ont guère voix au chapitre dans la gestion des clubs, le plus souvent aux mains de richissimes propriétaires. Tottenham Hotspurs, Manchester United ou Millwall sont des clubs cotés en Bourse et les plus fervents suiveurs de ces équipes n'ont pas hésité à y investir une partie de leurs économies. Mais ces supporteurs-actionnaires ne pèsent guère dans le capital. Alors la *vox populi* trouve d'autres moyens de s'exprimer. Le samedi 3 août, lors du match amical entre Le Havre et Portsmouth, à Honfleur, 150 supporteurs anglais envahissaient la pelouse à la fin de la première mi-temps, obligeant les joueurs à retourner aux vestiaires. Les manifestants entendaient ainsi obtenir la démission du président de leur club. Ils récidiveront quelque temps plus tard, revenus sur leur île. Des incidents semblables sont survenus plus récemment à Brighton ou à Luton. Ces occupations plus ou moins violentes ne surprennent plus outre-Manche. Elles sont symptomatiques de la pression du public. Le supporteur n'a pas forcément de pouvoirs mais il a au moins des droits : dans un sport régi selon les strictes lois du marché, le spectateur est un client et, selon la mentalité anglo-saxonne, il est donc roi.

Même si, sur les piazzettas, les badauds font et défont les équipes au long d'interminables discussions, les *tifosi* italiens n'ont aucun pouvoir juridique pour influencer la feuille de match du dimanche. Leur nombre et leur ferveur leur permettent cependant de faire valoir leur point de vue. On se souvient des émeutes qui ont suivi le transfert de Roberto Baggio de la Fiorentina à la Juventus de Turin, en 1990. Les exemples de coups de colère ne manquent pas. Le principal souci des dirigeants est donc de canaliser cet engouement. Il est de notoriété publique que, dans certains grands clubs, les chefs des groupes de *supporteurs sont rémunérés plus ou moins ouvertement* par les clubs qu'ils soutiennent. A la Sampdoria de Gênes, la direction n'hésite pas à participer financièrement aux déplacements de son public. Selon *La Gazzetta dello Sport*, la Juventus de Turin n'a pas hésité à retarder d'une demi-journée son entraînement, lundi 11 novembre, afin de permettre à Didier Deschamps et à Zinedine Zidane d'assister jusque tard dans la nuit à la fête organisée à Paris par les clubs de supporteurs français de la Juve.

Benoît Hopquin



Eurolique (premier tour)

RÉSULTATS DE LA DEUXIÈME JOURNÉE RETOUR

GROUPE A	
Panonios Athènes (GRE) - Ülker Istanbul (TUR)	81 - 74
CSKA Moscou (RUS) - Maccabi Tel Aviv (ISR)	89 - 80
Stefanel Milan (ITA) - CSP Limoges (FRA)	79 - 66
GROUPE B	
Estudiantes Madrid (ESP) - Alba Berlin (ALL)	82 - 75
Cibona Zagreb (CRO) - Charleroi (Bel)	75 - 66
Teamsystem Bologne (ITA) - Olympiakos Le Pirée (GRE)	81 - 72
GROUPE C	
Bayer Leverkusen (ALL) - Olimpia Ljubjana (SLO)	77 - 99
AS Lyon-Villeurbanne (FRA) - Split (CRO)	78 - 59
Panathinaikos Athènes (GRE) - FC Barcelone (ESP)	79 - 75
GROUPE D	
Efes Pilsen Istanbul (TUR) - Partizan Belgrade (YOU)	93 - 77
Virtus Bologne (ITA) - Dynamo Moscou (RUS)	89 - 74
Séville (ESP) - Pau-Orthez (FRA)	61 - 69

CLASSEMENT

GROUPE A		GROUPE B		GROUPE C		GROUPE D	
1 Milan	13 pts	1 Teamsystem	13 pts	1 Villeurbanne	13 pts	1 Efes Pilsen Istanbul	12 pts
2 CSKA	11 pts	2 Olympiakos	11 pts	2 Panathinaikos	12 pts	Pau-Orthez	12 pts
3 Ülker	10 pts	Cibona	11 pts	3 Ljubljana	11 pts	3 Virtus Bologne	11 pts
Panonios	10 pts	Estudiantes	11 pts	4 Barcelone	10 pts	4 Séville	10 pts
Tel Aviv	10 pts	5 Berlin	10 pts	Split	10 pts	Belgrade	10 pts
6 Limoges	9 pts	6 Charleroi	7 pts	6 Leverkusen	7 pts	6 Dynamo	8 pts

■ **BOXE : Sugar Ray Leonard devrait remonter sur un ring le** 28 février prochain. A plus de quarante ans et six ans après avoir remisé ses gants, le quintuple champion du monde de boxe a annoncé, jeudi 14 novembre, qu'il affrontera Hector « Macho » Camacho. Il touchera, quoi qu'il arrive, 5 millions de dollars, son adversaire 2 millions. – *(Reuter.)*

■ ***GOLF : l'Américain* Tom Lehman** a gagné le tournoi du Grand Chelem, épreuve rassemblant les vainqueurs des quatre tournois majeurs du circuit international de golf (US Open, Masters, Championnat de la PGA, Open de Grande-Bretagne), mercredi 13 et jeudi 14 novembre, sur le parcours de Kanai (Hawaï). – *(AFP.)*

■ **TENNIS : le Suisse Jakob Hlasek** met un terme à sa carrière. Le joueur, âgé de trente-deux ans, l'a annoncé, jeudi 14 novembre à Genève. Il a remporté cinq titres en simple et vingt en double au cours d'une carrière longue de quatorze ans. Ses gains ont totalisé un peu plus de 5 millions et demi de dollars. Il est 76e au classement ATP. Son meilleur classement, 7e, date de 1989. – *(Reuter.)*

La sécurité alimentaire de la planète passe par une révolution « doublement verte »

Les experts cherchent à améliorer la production agronomique grâce aux biotechnologies

Trente ans après la révolution verte, la faim persiste dans le monde. Les biotechnologies n'ont pas vraiment tenu leurs promesses, et ont même contribué, par la priorité donnée aux produits d'exportation, à creuser le fossé existant entre le Nord et le Sud. Trouver de nouvelles voies de production est au cœur des débats du Sommet mondial de l'alimentation, qui se tient à Rome jusqu'au 17 novembre.

LES PLANTES transgéniques, dont les premières importations des Etats-Unis vers l'Europe suscitent actuellement un débat houleux (*Le Monde* du 14 novembre), ont également leur place au Sommet mondial de l'alimentation, qui se tient jusqu'au 17 novembre, à Rome, sous l'égide de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Génétiquement manipulées pour présenter de meilleures caractéristiques agronomiques, ces cultures du futur vont-elles contribuer à réduire la sous-alimentation, qui touche actuellement 800 millions de personnes ? Plus généralement, quel espoir peut-on aujourd'hui placer dans le développement des biotechnologies pour assurer la sécurité alimentaire de la planète, laquelle devrait compter en 2025, selon les prévisions les plus basses, près de 9 milliards d'habitants ?

Seule certitude, sur laquelle s'accordent tous les experts : omniprésente, persistante, inacceptable, la faim mérite d'autres moyens qu'une simple augmentation de la production alimentaire (*Le Monde* du 15 novembre). Pour *« abolir la pauvreté et la faim comme on a décidé autrefois d'abolir l'esclavage »* – la formule est d'Ismael Serageldin, vice-président de la Banque mondiale –, il faudra modifier l'organisation économique mondiale, et promouvoir une autre distribution des biens planétaires. Il faudra aussi que les pays en développement inventent une autre exploitation de leurs terres, seule garante, à long terme, de leur propre sécurité alimentaire.

Ferments d'une nouvelle « révolution verte », qualifiées à la fin des années 70 de nouvel âge d'or de l'agriculture, les biotechnologies, à cet égard, n'ont guère tenu les promesses que l'on plaçait en elles. Des techniques de micropropagation des plantes (culture de cellules, de tissus et d'organes végétaux) à l'élaboration de variétés transgéniques, la manipulation du vivant a, certes, modifié durablement la donne agronomique de la planète.

De même, nombre de cultures servant de nourriture de base (manioc, riz) pourraient bénéficier de la transgénèse (introduction dans leur patrimoine héréditaire de gènes étrangers), devenant ainsi plus productives et moins dépendantes des pesticides et des engrais azotés. Mais ces innovations, jusqu'à présent, n'ont que bien peu servi les pays en développement.

La suprématie des pays industrialisés en matière de prise de brevets, la production massive des semences par des multinationales, la priorité donnée aux produits d'exportation au détriment des cultures vivrières ont au contraire accru leur dépendance technologique et financière.

Comme toute tendance générale, cette évolution plutôt sombre a ses exceptions. En Asie, où le succès de la révolution verte a été spectaculaire, les biotechnologies sont désormais rentables pour de nombreux pays. En Amérique latine, et dans une moindre mesure dans certains pays africains (Zimbabwe, Congo, Gabon), quelques belles réussites, le plus souvent locales, ont également été enregistrées. Mais ces avancées impliquent que soient pris en compte, avant toute chose, les intérêts domestiques et locaux des populations concernées, et non ceux des marchés internationaux.

Un pari quasiment perdu d'avance pour tous les pays ne disposant pas d'un secteur de recherche public capable d'imposer ses choix face aux multinationales détentrices des brevets et des ressources génétiques.

ASSURER LA VIABILITÉ

Quelles solutions préconiser pour inverser cette tendance ? Celle qui remporte actuellement le plus grand nombre de suffrages parmi les agronomes a reçu le nom – ou le slogan – de révolution « doublement verte ». Son principe, d'une criante évidence, est qu'il faut avant tout assurer la viabilité écologique, économique et sociale des sociétés et des populations les plus pauvres, vivant dans des zones rurales à potentialités limitées. Autrement dit, s'intéresser aux oubliés de la révolution verte, premiers à pâtir des risques de pénuries alimentaires.

« La révolution verte peut être considérée comme la version asiatique du processus de modernisation agricole apparu en Occident après la deuxième guerre mondiale. Or celui-ci, par sa nature même, était destiné à des exploitations capables de réaliser des investissements, pas aux exploitations restant dans une logique d'autosubsistance », rappelle Michel Griffon, responsable de l'Unité de recherche en prospective et politiques agricoles (URPA) du CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement).

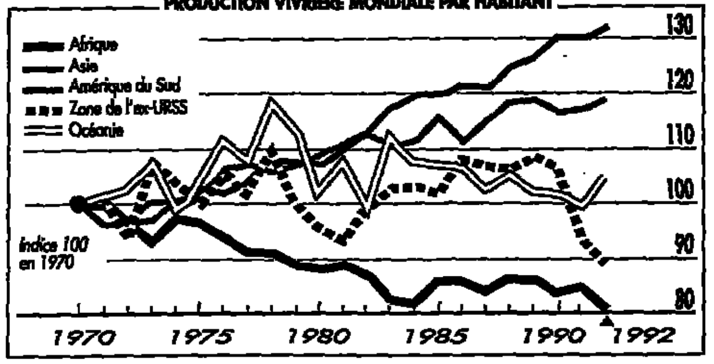
Ardent défenseur de la révolution « doublement verte », il précise que celle-ci devrait avoir, comme son nom l'indique, un double objectif : accroître la production alimentaire mondiale en privilégiant les personnes et les régions les plus pauvres (principe d'équité), et veiller à ce que l'agriculture et l'élevage ne dégrade pas les ressources naturelles (principe du développement durable).

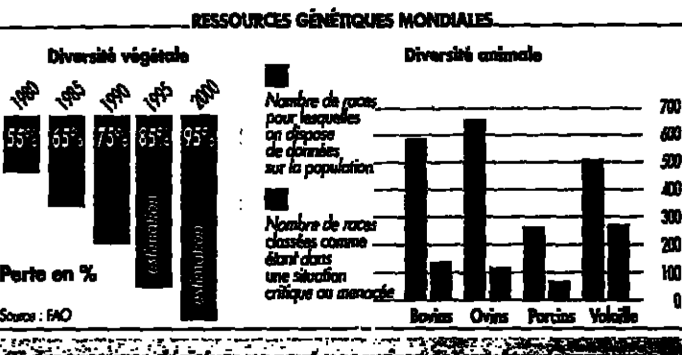
Loin d'être écartées, les biotechnologies pourraient ici jouer un triple rôle : contribuer à maintenir la biodiversité locale (conservation des variétés potentiellement utiles) ; participer à la sélection des plantes utilisées ; apporter à ces plantes, par le jeu des manipulations génétiques, les caractères utiles à l'accroissement de leur production (résistance aux maladies, meilleure absorption des nutriments par les racines, résistance à la sécheresse ou à la salinité des sols).

Un projet qui n'existe encore que sur le papier, et dont le succès, comme le précise sans illusion Michel Griffon, *« suppose des politiques agricoles résolument et durablement en faveur de l'agriculture, des politiques sociales résolument et durablement en faveur des plus démunis, et des réformes institutionnelles permettant au marché et aux choix publics d'être efficaces »*.

Catherine Vincent

La nécessaire gestion de la biodiversité





Si des mesures décisives ne sont pas prises, le nombre de personnes souffrant de sous-alimentation chronique n'aura [illegible] diminué dans 15 ans. La région la plus touchée sera l'Afrique subsaharienne, où la production vivrière reste à la traîne de [illegible] démographique. Autre motif d'inquiétude : le nombre d'espèces [illegible] variétés animales et végétales s'amenuise, ce qui réduit la base de la biodiversité sur laquelle repose l'agriculture.

Une anomalie génétique associée à la maladie de Parkinson a été localisée

Des Américains ouvrent une piste de recherche

UN GROUPE de chercheurs de l'Institut national américain de la santé et de l'université du New Jersey annonce, dans le numéro de l'hedomadaire *Science* daté du 15 novembre, avoir réussi à localiser un gène impliqué dans la genèse de la maladie de Parkinson, affection neurodégénérative décrite en 1817. Cette découverte, qui pourrait constituer une étape majeure dans l'étude et la prise en charge médicale de cette affection neurologique, est le fruit d'un long travail conduit auprès d'une famille italo-américaine dans laquelle la maladie de Parkinson survient avec une fréquence extraordinairement élevée.

Avec l'aide de spécialistes de l'Université de Naples, les auteurs de cette étude ont pu établir la généalogie détaillée de cette famille pour laquelle ils ont retrouvé un ancêtre commun qui vivait au XVIII[e] siècle dans le village de Contursi, province de Salerne, dans le sud de l'Italie. Une partie de cette famille devait émigrer au Etats-Unis entre 1890 et 1920. Sur un groupe de 600 personnes appartenant à cette famille, 60 ont, de part et d'autre de l'Atlantique, été victimes de la maladie de Parkinson ce qui, à l'évidence, traduit l'existence d'une prédisposition d'ordre génétique. Les auteurs de la publication de *Science* ont pu analyser le patrimoine héréditaire de 28 membres de cette famille.

Grâce aux nouveaux outils de la génétique moléculaire et aux avancées accomplies dans le domaine du décryptage du génome humain, les scientifiques, dirigés par le docteur Roger C. Duvoisin et Mihael Polymeropoulos, ont réussi à localiser la fraction du génome impliquée dans l'apparition de la maladie. Ce gène est situé sur le chromosome n° 4. Son expression pathologique se transmet sur un mode dominant, le porteur de l'anomalie ayant un risque de 50 % de la transmettre à l'un de ses enfants. L'affection qui en résulte est en tout point identique à la maladie de Parkinson qui survient de manière sporadique, à cette nuance près que les symptômes ont tendance à apparaître plus précocement.

« Nous ne savons pas si une anomalie de ce gène affecte toutes les personnes souffrant de la maladie de Parkinson. Nous ne l'avons trouvé que dans cette famille, a expliqué le docteur Duvoisin. *Mais il s'agit là d'une étape importante et nous savons dorénavant ce qu'il nous reste à faire pour comprendre les causes de cette maladie. »*

Cette piste génétique remet sérieusement en question les hypothèses qui font valoir que cette maladie neurologique n'est due qu'à des facteurs environnementaux ou toxiques.

CAUSE PREMIÈRE INCONNUE

Si l'origine tissulaire de la maladie de Parkinson est connue (la disparition progressive de certains neurones du tronc cérébral), la cause première de cette lésion, elle, ne l'est pas.

« Des anomalies biochimiques ont été décrites dans les neurones atteints mais ces phénomènes peuvent être la conséquence, plutôt que la cause, du processus conduisant à la mort neuronale, rappelle le docteur Gilles Fénelon (hôpital Tenon, Paris) dans un récent numéro de *La Revue du praticien*. *Cette mort neuronale ne résulte ni d'un processus infectieux ni d'un processus auto-immun. Il existe plusieurs substances toxiques susceptibles de produire des syndromes parkinsoniens, mais il est peu probable que des facteurs liés à l'environnement aient un rôle important dans la maladie de Parkinson. Certains ont fait l'hypothèse d'une substance toxique endogène, produit du métabolisme cérébral. Par ailleurs, bien que la maladie de Parkinson ne soit pas héréditaire, au sens d'une transmission sur un mode mendélien, des cas familiaux sont présents dans environ 10 % des cas. Cela pose la question d'une éventuelle prédisposition génétique, objet de recherches en cours. »*

Ces recherches viennent de fournir un premier résultat. L'identification précise du gène, son isolement, puis son clonage et la découverte de sa fonction constituent les prochaines étapes de ce travail fondamental. Sans réduire la maladie de Parkinson à une simple anomalie génétique, cette découverte laisse espérer que l'on tient là un solide fil qui permettra de comprendre la véritable cause de cette mystérieuse affection et, par là même, de mieux soigner ceux qui en sont victimes.

Jean-Yves Nau

Le Maroc repeuple ses parcs avec des antilopes françaises

QUATRE jeunes antilopes oryx et une antilope addax, nées au... parc zoologique de Paris-Vincennes viennent de rejoindre le Maroc à l'occasion d'un projet international de réintroduction de ces espèces dans la nature. Provisoirement, les cinq animaux nés en 1995 et en 1996 vont être installés, pour favoriser leur acclimatation, dans un vaste enclos érigé dans le Parc national de Souss-Massa, au sud d'Agadir, précise le Muséum d'histoire naturelle.

Ce programme de coopération technique germano-marocain auquel la France participe par ses dons d'animaux à pour but de repeupler les parcs marocains où ces espèces étaient présentes dans le passé. D'autres addax venus de France, ainsi que de plusieurs espèces de gazelles et des autruches ont déjà été expédiées à Souss-Massa, qui est l'un des dix parcs nationaux prévus par le gouvernement marocain et l'un des trois effectivement créés. Quelque quatre-vingts addax et une quinzaine d'oryx nés en captivité sont déjà sur place. Forts du succès du « Projet Souss-Massa », les responsables du zoo de Vincennes étudient la possibilité d'envoyer des oryx également en Tunisie.

DÉPÊCHES

■ **PLANÈTES : l'envoi de plusieurs sondes automatiques en direction** de la planète Mars pour y trouver éventuellement les signes d'une vie passée donne des ailes aux scientifiques. Pour Eugene Shoemaker, de l'US Geological Survey de Flagstaff (Arizona), les chances d'observer de tels indices seraient plus grandes sur Europe, l'une des lunes de Jupiter, a-t-il déclaré lors d'un colloque organisé par l'Institut de recherche de San Juan Capistrano. Les observations faites par la sonde Voyager ont montré que ce satellite est couvert d'une croûte de glace flottant sur une masse liquide. De là à imaginer une vie sur ce monde plutôt froid...

■ **ARCHÉOLOGIE : la destruction des ruines** de la citadelle de Zaghani, datant de 4 500 avant J. C. a été décidée par les autorités grecques. Situées sur une colline de 185 mètres de haut, elles gêneraient la circulation aérienne du nouvel aéroport international en construction à Spata (nord-est d'Athènes). Cette décision, qui vient d'être prise par le Conseil central de l'archéologie grec a été approuvée par le ministère de la Culture. – (*AFP*)

■ **AGRONOMIE : la Commission européenne** a repoussé à décembre la décision qu'elle devait prendre, mercredi 13 novembre, concernant l'introduction dans les pays de l'Union du maïs génétiquement modifié de Ciba-Geigy (*Le Monde* du 9 novembre). Ce report, estimé nécessaire afin de pouvoir disposer de toutes les évaluations scientifiques, a pour effet de bloquer toute importation en Europe de ce maïs transgénique, déjà produit aux Etats-Unis et rendu triplement résistant (à un herbicide, à la pyrale du maïs et à un antibiotique) par manipulations génétiques.

La plus grande usine d'eau potable du monde est en service en Australie

L'installation de Prospect est en mesure de satisfaire les besoins de 10 millions d'habitants

PROSPECT
(Nouvelle-Galles du Sud)
de notre envoyée spéciale

Le goût et l'odeur chlorée de l'eau de Sydney, parfois un peu jaune, parfois un peu rouge terre, n'est plus qu'un mauvais souvenir pour les 3 millions d'habitants de la prochaine ville olympique. Désormais, l'eau qui coule aux robinets ou dans les piscines de Sydney, celle qui alimente son immense banlieue, est claire et propre, à peine chlorée. Tout cela grâce à la mise en service au début du mois de novembre, à environ 35 kilomètres de la ville, de l'unité de filtration de Prospect, la plus grande usine d'eau potable du monde, construite par Australian Water Services (Lend Lease-Lyonnaise des Eaux).

Comme par le passé, l'alimentation en eau se fait à partir des trois réserves qui approvisionnaient précédemment Sydney : le barrage de Warragamba, situé au pied des Montagnes bleues ; le barrage d'Upper, Nepean et le réservoir de Prospect. De tels volumes sont nécessaires pour alimenter en eau cette agglomération. En effet, à pleine capacité, l'usine produira 4,2 millions de mètres cubes d'eau potable, affirme Pierre Alla, directeur d'Australian Water Services, qui souligne que cette installation pourrait satisfaire la consommation des 10 millions d'habitants de l'Ile-de-France.

Dès son arrivée dans les conduites de l'usine, l'eau est chargée en produits de coagulation (chlorure ferrique et polymères) qui vont « grossir » les particules en suspension dans l'eau. Les impuretés ainsi neutralisées et débarrassées de leur charge électrique forment alors un floc – un précipité – ce qui a aussi pour effet de donner plus de transparence à l'eau.

COAGULER LES IMPURETÉS

« Lors de violentes pluies, le temps de décantation des eaux dans les barrages est trop court. L'eau qui arrive à Prospect est alors plus colorée et plus trouble que de coutume », explique Pierre Mazounie, directeur technique de l'usine. Avec ses flocs en suspension, l'eau est alors acheminée vers de gigantesques filtres, des sortes de demi-piscines olympiques (238 mètres carrés) installées par modules de six. Au fond de ces « piscines », l'eau « traverse » un tapis de 2 mètres d'épaisseur, fait de petits grains de sable calibrés d'environ 1,7 millimètre de diamètre, et ce à la vitesse « record » de... 24 mètres par heure. Soit le double des vitesses couramment employées jusque-là.

« Ici, nous avons poussé notre technologie », commente Christian de La Tullaye, directeur général pour la région Asie-Pacifique de la société Degrémont, filiale de la Lyonnaise des Eaux. Car, si ce procédé de « coagulation sur filtre » est largement utilisé dans le monde depuis environ trente ans, les filtres installés dans l'usine de Prospect sont par leur taille et leur vitesse de filtration des « pilotes » exceptionnels. Tout l'art a consisté *« à transformer la chimie du système »*, pour créer entre les grains de sable du filtre des flocs plus denses, moins volumineux, mais autant chargés en impuretés que les « gros flocs » traditionnels.

Le filtre retient de cette manière plus d'impuretés dans moins de volume. « Calibrées » par la juste utilisation du réactif, les turbidités vont utiliser le filtre sur toute sa profondeur, sans le boucher en surface. La durée de vie des filtres est donc augmentée, et les lavages, déclenchés automatiquement dès que ces dispositifs approchent de la saturation, n'ont plus besoin d'avoir lieu que tous les deux ou trois jours.

La densité des flocs recueillis dans le filtre a également modifié les méthodes de lavage du sable. D'abord « secoués » par de l'air et de l'eau comprimés envoyés depuis le fonds du bassin, les dépôts, plus lourds que les dépôts des filtres traditionnels, doivent être évacués par de l'eau surpressée avec un débit trois fois plus fort que de coutume. Mais la durée du cycle de lavage est là aussi plus courte.

CHASSER LES CARIES

L'eau de rinçage est à son tour traitée sur place. Quant aux boues brunes résiduelles, fortement chargées en fer et en produits chimiques, elles pourraient à l'avenir avoir certaines applications industrielles.

A ce stade, le degré d'acidité ou d'alcalinité (pH) de l'eau est ajusté et du fluor est ajouté au liquide pour prévenir les caries dentaires. *« En France, on ne le fait pas. C'est considéré comme un luxe puisque moins de 1 % de l'eau enrichie est consommée à des fins alimentaires »*, souligne Pierre Mazounie. Pour la seule usine de Prospect, environ 5 tonnes de composés fluorés sont utilisées chaque jour. Enfin, l'eau passe dans une unité dont les traitements au chlore ou à l'ammoniac permettent de la désinfecter.

L'ammoniac est moins désinfectant, mais, parce que plus résistant, mieux adapté aux réseaux de distribution de grandes dimensions. Un point important pour la ville de Sydney dont les canalisations sales et parfois en mauvais état peuvent présenter des dépôts bactériologiques gênants. *« L'eau propre va donc peu à peu les nettoyer »*, espère Pierre Alla qui rappelle que c'est au Sydney Water Board que revient cette responsabilité.

Depuis que le contrat de construction de cette usine d'une valeur d'environ 1 milliard de francs a été signé, en septembre 1993, 800 personnes ont travaillé sur le chantier de Prospect. Mais aujourd'hui, 16 seulement suffisent à faire tourner cette usine « high-tech », dont dépend la vie quotidienne de 3 millions de personnes, grandes consommatrices d'eau potable puisqu'elles utilisent en moyenne à Sydney 420 litres par jour et par personne, soit près de trois fois la moyenne française.

Florence de Changy

JEUX, GRILLES ET PROBLÈMES

SOS Jeux de mots : 3615 LE MONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

MOTS CROISÉS
Nº 942

HORIZONTALEMENT

I. Alain Juppé à 60 %, c'en est une. – II. A reçu toute l'aide voulue. Se marie à la framboise pour Bobby. – III. On espère que vous en avez de bonnes. Retenu à la chambre. – IV. Celle du roi était la plus redoutable. Longuement répétitive. – V. Ont pris couleur. Se jette sur le III, 1. – VI. Tenues secrètes. Chirac en cherche. Dieu. – VII. Système de désembouteillage. A fait de son entrée une œuvre d'art. Aux portes de la mort. – VIII. Touche son traitement. Après l'entrée. – IX. Porte un enfant. Il reste à les marier. – X. Experte en communication.

VERTICALEMENT

1. Cet amateur de soleil a une odeur de vanille, selon le poète. – 2. Repérée. Pronom. – 3. Taillèrent en pièces. – 4. Se livra au III, 1. Préposition. Elle a ses hauts et ses bas. – 5. Pleure dans le noir. En général, on ne s'enrichit pas ainsi. – 6. Apprécié notamment au *Japon*. – 7. Conjonction. Il se respecte. – 8. Haut placée. Dans l'auxiliaire. – 9. Avance de bas en haut. Général. Dans le bâtiment. – 10. On l'a collée au mur. – 11. N'a pas eu besoin de leçons. Fait du sirop. – 12. Son pas *évoque* de mauvais souvenirs. Il faut se méfier de leurs calculs. – 13. Mis hors d'état de prendre parti.

SOLUTION DU Nº 941

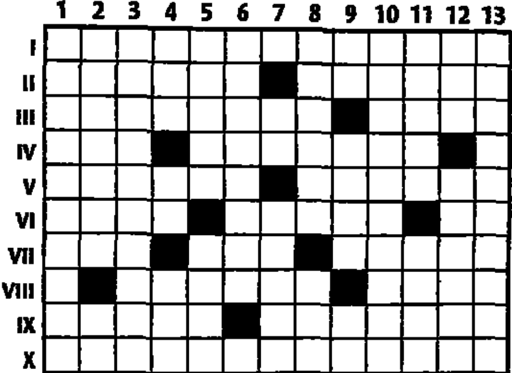
Horizontalement

I. Convalescent. – II. Ariane. Orfeo. – III. Rafistolé. Ru. – IV. Agel. Trimmer. – V. Ce. Lie. Varin. – VI. Tubas. Dei. Si. – VII. Exonéré. Lk. – VIII. Ute. Malibu. – IX. Iodé. Fédérée. – X. Epi. Salariat. – XI. Lancinements.

Verticalement

1. Caractériel. – 2. Orageux. OPA. – 3. Nife. Boudin. – 4. Vaillante. – 5. Ans. Isée. Si. – 6. Lette. Fan. – 7. Or. Démêle. – 8. Solive. Adam. – 9. Crémaillère. – 10. Ef. Mr. Kirin. – 11. Néréis. Béat. – 12. Tourniquets.

François Dorlet



ANACROISÉS (R)
Nº 943

HORIZONTALEMENT

1. ACCFIIRU. – 2. ACGINST. – 3. DEEFHORR. – 4. EKOORRY. – 5. EGNNORST. – 6. ACILLNT. – 7. EEEMRSS. – 8. EEELSTTU. – 9. AAENSU. – 10. CEEELSU (+1). – 11. EEEGRSS. – 12. ABEMRRS. – 13. DEEPRU (+3). – 14. AEEIMRS (+4). – 15. EIOSST (+2). – 16. AINPQSSU. – 17. AESSTUY. – 18. CEEOST (+2). – 19. EEIJSSSU. – 20. AEHINPS. – 21. EEEFILN. – 22. AEEISSVV. – 23. AEELNST.

VERTICALEMENT

24. ACHNORR. – 25. EIIJMNPU. – 26. AEFLORU (+2). – 27. AIINRSU (+4). – 28. CEEIMNT (+2). – 29. ABINRSSS. – 30. AEFGIRSS (+1). – 31. EEIQRUU. – 32. EINORS (+3). – 33. EEESSUY. – 34. ADEEOSSS. – 35. AEIMMSS (+3). – 36. CEEMNSTU. – 37. CCEEELLR. – 38. EEIMRSSU (+1). – 39. ELSSTTY. – 40. ABCCEELP. – 41. EEHLNOTT. – 42. AEEIMPY. – 43. *EEINORTU*. – 44. *DEEEIT*. – 45. EGINOST (+1). – 46. AENSSSTU (+1).

SOLUTION DU Nº 942

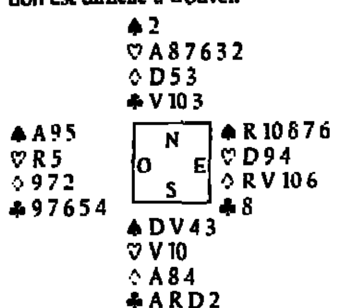
1. CEREBRAL. – 2. RHODIEN. – 3. ALOUETTE. – 4. PIGMENT. – 5. MOINDRE (ENDORMI DOMINER). – 6. ENTENDUS. – 7. PRETOIRE (PORTERIE PORTIERE). – 8. CELERIS (CISELER). – 9. RENNES. – 10. HUSSITE. – 11. ROSENT (ETRONS...). – 12. ECALES (CALEES ESCALE LACEES). – 13. LENITIF. – 14. DEROULE (LOURDEE URODELE). – 15. DESERTE. – 16. COQUETEL (COQUELET). – 17. PRUINE, pellicule sur certains fruits (RUPINE PURINE). – 18. ANTIART (NITRATA RATINAT TARTINA TRAINAT). – 19. ACONIT (ACTION CATION CONTAI NOÇAIT). – 20. RENIAS (ANISER...). – 21. ELANCER (ENLACER...). – 22. PULSERAS. – 23. ARDOISA (ADORAIS). – 24. CRAMPERA, braquera (des roues), québ. – 25. ROSIERS. – 26. PICPOUL. – 27. EDENTEE. – 28. LICORNES. – 29. DONNEES. – 30. REPRINT (PRJRENT). – 31. DUITER, tisser (ERUDIT REDUIT). – 32. ANIERE (ANERIE AERIEN RAINEE ENRAIE). – 33. SIDEEN (DENIES DIENES). – 34. TESTERAS (STERATES...). – 35. SOIREE. – 36. CLENCHE. – 37. FORLANÇA. – 38. HONTEUSE. – 39. AUTELS (TAULES). – 40. LEOTARD, maillot de danse (TOLARDE). – 41. NESCAFE. – 42. *DRILLA*. – 43. *TRUITEE*. – 44. OMERTAS (MAESTRO ROTAMES TOMERAS). – 45. REASSE (RASEES). – 46. SECANTE (CETANES TANCEES TENACES).

Michel Charlemagne et Michel Duguet

BRIDGE
Nº 1711

PROBLÈME AUX OLYMPIADES

Cette donne des Olympiades de Seattle, en 1984, posait un véritable problème au déclarant, car, même si l'on regarde les quatre jeux, la solution est difficile à trouver.



	Nord	
	♠ 2 ♡ A 8 7 6 3 2 ♢ D 5 3 ♣ V 10 3	
Ouest ♠ A 9 5 ♡ R 5 ♢ 9 7 2 ♣ 9 7 6 5 4	N / O E / S	**Est** ♠ R 10 8 7 6 ♡ D 9 4 ♢ R V 10 6 ♣ 8
	♠ D V 4 3 ♡ V 10 ♢ A 8 4 ♣ A R D 2	

Ann. S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 SA	passe	2 ♢	passe
2 ♡	passe	4 ♡	passe...

Ouest a entamé le 5 de Trèfle. Le déclarant a pris avec la Dame, puis il a joué le Valet de Cœur et a fait la double impasse. Est a pris avec la Dame de Cœur et a contre-attaqué le 8 de Pique pour la Dame de Sud et l'As d'Ouest, qui a continué Trèfle coupé par Est. Celui-ci a rejoué Cœur pour le 10, le Roi et l'As. *Comment le Belge Jacques Maison, en Sud, a-t-il ensuite gagné QUATRE CŒURS contre toute défense ?*

Réponse

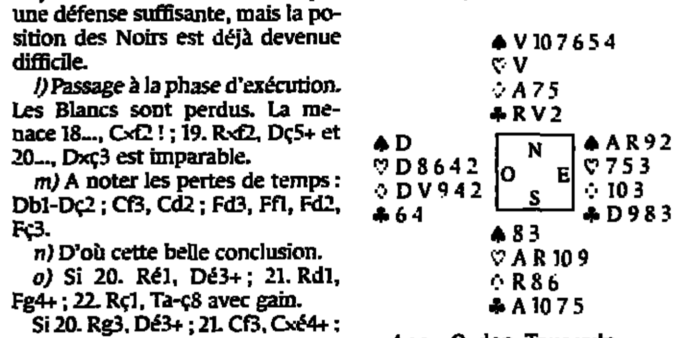
D'après les cartes jouées, le déclarant savait qu'Est avait le Roi de Pique et le Roi de Carreau, car, sans cette dernière carte, il aurait sans doute contre-attaqué Carreau quand il a pris la main. Il a donc tiré tous les atouts du mort et, sur le cinquième Cœur, la position était :

♡ 3 ♢ D 5 3 ♣ 10 ♠ R 10 ♢ R V 10
♠ V 4 ♢ A ♣ A R

Sud a joué ses deux Trèfles maîtres et, sur le dernier Trèfle, *Est a été squeezé*. Pour ne pas « sécher » le Roi de Carreau, Est a défaussé le 10 de Pique. Et le déclarant a coupé le 4 de Pique pour affranchir le Valet.

LE COUP DE L'IMPÉRATRICE

Il est étonnant que dans le jargon des bridgeurs, où le coup de l'empereur est connu, il n'existe pas de coup de l'impératrice. Mais peut-être pourrait-on qualifier ainsi la défense de la championne qui était en Est *dans un tournoi à Bastia. Cachez soigneusement* les mains d'Ouest (votre partenaire) et de Sud (le déclarant), et mettez-vous en Est.



	Nord	
	♠ V 10 7 6 5 4 ♡ V ♢ A 7 5 ♣ R V 2	
Ouest ♠ D ♡ D 8 6 4 2 ♢ D V 9 4 2 ♣ 6 4	N / O E / S	**Est** ♠ A R 9 2 ♡ 7 5 3 ♢ 10 3 ♣ D 9 8 3
	♠ 8 3 ♡ A R 10 9 ♢ R 8 6 ♣ A 10 7 5	

Ann. : O. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
passe	passe	passe	1 ♣
passe	1 ♠	passe	1 SA
passe	3 ♠	passe	3 SA

Ouest a entamé la Dame de Carreau pour le 10 d'Est. Sud a laissé passer, et Ouest a continué avec le Valet de Carreau pour l'As. Le déclarant a alors joué le Valet de *Cœur du mort pris par la Dame* d'Ouest, qui a continué Carreau pour le Roi de Sud. Le déclarant ayant tiré As Roi 10 de Cœur, *quelles ont été les deux défausses d'Est* (Catherine Guillaumin) pour faire chuter TROIS SANS ATOUT ?

Note sur les enchères

Nadine Cohen, en Nord, avait un problème sur la redemande de « 1 SA », qui montrait une ouverture de 13 ou 14 points avec une distribution régulière. Elle était trop belle pour ne dire que « 2 Piques » et, malgré la laideur de ses Piques, elle fit l'annonce logique de « 3 Piques », qui promettait normalement *six* Piques et qui n'était pas forcing.

Pouvait-on faire une autre déclaration ? Peut-être, car il existe une convention qui a été publiée (avec des réponses différentes !) par trois inventeurs : d'abord, l'Anglais Crowhurst, puis l'Américain Kantar et, enfin, le Français Roudinesco. Il s'agit du check-back Stayman *(Stayman du second tour)*, un relais forcing à « 2 Trèfles » qui oblige l'ouvreur à reparler, mais qui est parfois difficile à manier.

Philippe Brugnon

DAMES
Nº 544

CAP SUR LA TECHNIQUE
Maîtresse de trois pions

Cet exemple pourrait se traduire, pour les Blancs, par une double frustration : attaquer avec la dame soit par 38-29, soit par 38-24. Que se passerait-il après :

1º) 38-29 ? (11-16) puis (13-19), etc., =. Les Noirs possèdent une autre variante de nulle.

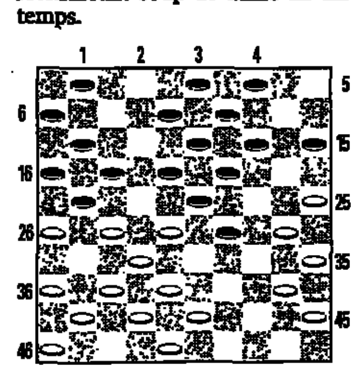
2º) 38-24 ? (11-16) puis (18-23), etc., =.

Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTIONS : 38-16 (11-17) 16-2 (13-19) [meilleure défense] 2x24 (18-23) 24-38 [toute approximation, là aussi, se traduirait par la nulle] (23-28) 38-16 (28-33) 16-43 (17-22) 43-16, et les nouveaux amateurs découvriront maintenant facilement le gain.

L'UNIVERS MAGIQUE

Partie entre les maîtres soviétiques Agafonov (Blancs) et Galkine (Noirs), en 1962. Le maître international Agafonov, après un vaste tour d'horizon, vit que, s'il avait poursuivi par 36-31, dans la position du diagramme, les Noirs auraient exécuté un somptueux et retentissant coup de dame en dix temps.



Quand l'expert se ravise en ne jouant pas 36-31. Donc, si 36-31, voici les hautes turbulences : (14-20 !! 25x14 (19x10) 28x19 (13x24) 30x19 (29-33 !) 38x29 (18-22 !) 27x18 (8-13) 19x8 (3x34) 40x29 (21-27) 32x12 (11-17) 12x21 (16x49 !!), N+. A des années-lumière du « maître » du canton.

SOLUTION DU PROBLÈME Nº 543
A. POLMAN (1955)

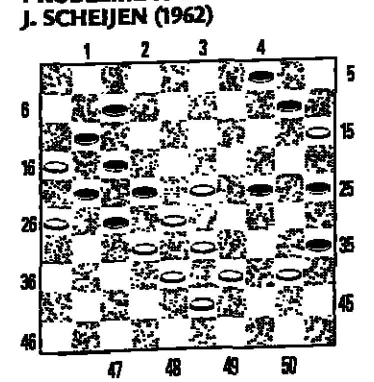
Blancs : pions à 19, 24, 25, 30, 34, 38, 41, 43.
Noirs : pions à 8, 9, 11, 15, 18, 21, 28, 35, 36.

38-33 !! (28x48) 19-13 !! (36x47, *A*) 13x4 ! (47x20) 4x13 ! (35x24) 13x35 (47x24) 35x19 !!, un mat très « surprise » !

A) (8x19) 24x4 (35x24, *a*) 4x30 (36x47) 30-35 !, etc., +.

a) (36x47) 4x2 !, etc., +.

PROBLÈME Nº 544
J. SCHEIJEN (1962)



Les Blancs jouent et gagnent.

La diversité dans les raffinements.

Solution dans la prochaine chronique.

Jean Chaze

ÉCHECS
Nº 1715

TOURNOI FIRST SATURDAY, Budapest, 1996)
Blancs : R. Bigaliev.
Noirs : S. Farago.
Gambit-D. Défense Tchigorine.

1. d4	d5	13. Fç3 (i)	Cg6
2. ç4	Cç6 (a)	14. Fd3	b5 ! (j)
3. é3 (b)	é5	15. Cd2 (k)	Cf4
4. çxd5	Dxd5	16. Ff1	çxd5
5. Cç3	Fb4	17. çxd5	Cg4 ! (l)
6. Fd2	Fxç3	18. Dç2 (m)	Cxf2 !! (n)
7. bxç3 (c)	Cf6 (d)	19. Rxf2	Dç5+
8. ç4 (é)	Dd6	20. Rf3 (o)	Fg4+ !! (p)
9. d5	Cé7	21. Rxg4	Df2 ! (q)
10. Db1 (f)	a5 (g)	22. g3	h5+
11. é4	0-0 (h)	23. Rg5 (r)	f6+
12. Cf3	ç6 !	24. abandon. (s)	

NOTES

a) Telle est la réponse de M. Tchigorine (1850-1908), grand adversaire du champion du monde de 1889 à 1892, W. Steinitz, au Gambit-D.

b) Ou 3. çxd5, Dxd5 ; 4. Cf3, é5 ; 5. Cç3, Fb4 ; 6. é3, Fg4 ou 3. Cf3, Fg4 ; 4. Da4, Fxf3 ; 5. éxf3, 6. Cxç3, Fb4 ; 7. a3, Fxç3+ ; 8. bxç3, Cé7 ; 9. Tb1, 0-0 ; 10. Txb7, é5 ; 11. çxd5, Dxd5 avec égalité ou 3. Cf3, Fg4 ; 4. Da4 (ou 4. Cxd5), Fxf3 ; 5. éxf3, é6 ou 3 Cç3, é5 ; 4. çxd5. Cxd4 ; 5. é3, Cf5 ; 6. Fb5+, Fd7 ; 7. Fxd7+, Dxd7 ; 8. Cf3, Fd6 ; 9. é4, Cf-é7 ; 10. h3 ou 10. 0-0.

c) Ou 7. Fxç3, éxd4 ; 8. Cé2, Fg4 ; 9. f3, Fé6 (les complications résultant de 9..., Fxf3 ; 10. gxf3, Dxf3 ; 11. Cxd4, Dxh1 ; 12. Cxç6, Cf6 ! sont, en général, favorables aux Blancs) ; 10. Cxd4, Cxd4 ; 11. Dxd4, Dxd4 ; 12. Fxd4, f6 ; 13. Rf2 avec un léger avantage aux Blancs (Atalik-Miladinovic, 1996).

d) Ou 7..., Dd6 ; 8. Fd3, Cf6 ; 9. f3, 0-0 ; 10. Cé2, Té8 (ou 10..., Fé6 ; 11. 0-0 ! (Kasparov - Ivantchouk, New York, 1995) ; 11. 0-0, Fé6 ; 12. Dç1 !, Ta-d8 ; 13. Fé1 !, Fç8 ; 14. Ff2, é4 ; 15. fxé4, Cxé4 ; 16. Fh4 ! (Beliavsky-Miladinovic, Belgrade, 1995).

Le coup du texte est une nouveauté jouée par Morozevic contre Chalifman à Amsterdam en 1995.

é) Après 8. Cf3, 0-0 ; 9. Dç2, Té8 ; 10. ç4, Dd6 ; 11. dxé5 !, Cxé5 ; 12. Cxé5, Dxé5 ; 13. Fç3, Dg5 ; 14. h4 ! les Blancs sont mieux. A considérer est 8. f3 !, 0-0 ; 9. Cé2 (9. é4), Dd6 ; 10. Cg3, éxD4 ; 11. çxd4, Té8 ; 12. Fé2, Cd5 ; 13. Dç1, f5 ; 14. 0-0, f4 ; 15. éxf4, Cxd4 ; 16. Fç4,! ou 15. Cé4, Dd8 ; 16. Fç4 (Ehlvest-Watson, Open de New York, 1996).

f) 10. Cf3 et 10. Da4+ sont d'autres possibilités.

g) 10..., 0-0 est jouable ; par exemple, 11. Fb4, ç5! ; 12. dxç6, Dç7 menaçant Td8.

h) Le sous-développement des Blancs commence à devenir apparent.

i) Une grave perte de temps. Le F-D blanc ne doit pas abandonner la diagonale ç1-h6. 13. 0-0 est préférable.

j) Menace 15..., bxç4 ; 16. Fxç4, çxd5.

k) Si 15. çxb5, çxd5 et si 15. dxç6, bxç4. Le retrait du C-R n'est pas une défense suffisante, mais la position des Noirs est déjà devenue difficile.

l) Passage à la phase d'exécution. Les Blancs sont perdus. La menace 18..., Cxf2 ! ; 19. Rxf2, Dç5+ et 20..., Dxç3 est imparable.

m) A noter les pertes de temps : Db1-Dç2 ; Cf3, Cd2 ; Fd3, Ff1, Fd2, Fç3.

n) D'où cette belle conclusion.

o) Si 20. Ré1, Dé3+ ; 21. Rd1, Fg4+ ; 22. Rç1, Ta-ç8 avec gain.

Si 20. Rg3, Dé3+ ; 21. Cf3, Cxé4+ ; 22. Rg5, Dh6 mat.

p) Un autre sacrifice dont l'acceptation est forcée.

q) En silence, une menace de mat imparable.

r) Ou 23. Rh4, f6 suivi de g5 mat.

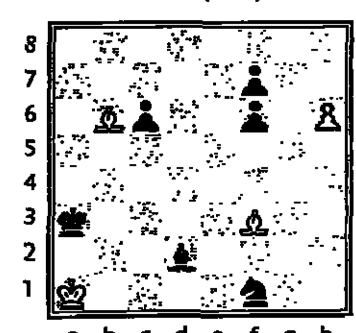
s) Si 24. Rf5, g6+ ; 25. Ré4, F5+ ; 26. Rxé5, Ta-é8+ ; 27. Rd6, Dç5+ ; 28. Rd7, Té7+ ; 29. Rxé7, Dd8 mat.

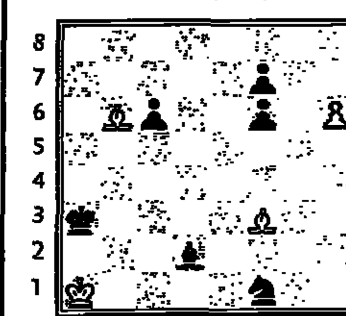
SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1714
V. KIVI (1945)

(Blancs : Rh8, Cb8, Fd1, Pb6. Noirs : Ré8, Fh7, Pb2). Nulle.

1. Fh5+, Rd8 (si 1..., Ré7 (f8) ; 2. Cç6 (d7+), R joue ; 3. b7 nulle) ; 2. Cç6+, Rç8 (si 2..., Rd7 ; 3. b7 nulle) ; 3. Fg4+, Rb7 ; 4. Ca5+, Ra6 ; 5. Cç4!!, b1=D ; 6. Fç8+, Rb5 ; 7. Ca3+, nulle.

ÉTUDE Nº 1715
R. M. KOFMAN (1946)





Blancs (4) : Ra1, Fb6 et f3, Ph6.
Noirs (6) : Ra3, Fd2, Cf1, Pç6, f6, f7.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

Le Monde des INITIATIVES LOCALES

LES OFFRES D'EMPLOIS CADRES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Cadres Territoriaux

FRANCE HABITATION, S.A. de H.L.M. de 20.000 logements à Paris et en Région Parisienne, a la volonté de développer une gestion de proximité et d'optimiser ses relations clients.

Dans cette optique, elle créée deux postes de :

Responsables de Site Immobilier

(département 93 et 95)

Sur des groupes d'environ 600 logements, ils auront en charge l'animation du site et le traitement de certains actes de gestion locative.

Ils assureront les fonctions :

- de gestionnaires (accueil des locataires • contrôle des encaissements • gestion des réclamations...),
- d'encadrement du personnel de gardiennage,
- de Commercialisation (analyse de la vacance des logements, recherche de locataires...),
- d'entretien (contrôle et surveillance),
- d'animation et d'accompagnement social des locataires (propositions d'animations locales).

De formation BAC + 4, les candidats doivent maîtriser des connaissances juridiques, techniques et de management dans le domaine immobilier.

Des capacités d'écoute et un sens aigu du contact sont indispensables pour ces postes.

Une connaissance des structures administratives et une expérience en gestion locative serait un plus.

Merci d'adresser (CV + lettre de motivation + photo) à Mme VIAL - Directeur des Ressources Humaines FRANCE HABITATION - 134 bd Haussmann - 75008 PARIS.

OKC



Le Conseil Général SEINE & MARNE

À PROXIMITÉ DE LA CAPITALE (MELUN - 30 MN) - BUDGET : 4 MILLIA[illegible] DE FRANCS - 12 DIRECTIONS - 1800 [illegible]

recrute son

CONTRÔLEUR DE GESTION

Grade : cadre d'emplois des attachés territoriaux

Placé sous l'autorité du Directeur général des services départementaux, vous aurez pour missions principales :

- de piloter le processus de refonte du système d'information de gestion. Vous serez donc amené à :
  - animer la mise en place d'une programmation pluriannuelle des investissements,
  - assister les directions dans la mise en place et l'analyse des indicateurs et instruments nécessaires au pilotage global et par service,
  - développer l'analyse de gestion par grands secteurs d'intervention,
- de faire progresser le dispositif d'allocation des ressources de fonctionnement par service et le suivi des dotations accordées,
- de réaliser des audits organisationnels dans les services et satellites du Département.

De formation supérieure en gestion (école de commerce, sciences-po section économie et finances, maîtrise de gestion), vous maîtrisez parfaitement les techniques de contrôle de gestion et de la comptabilité publique. Cadre confirmé en collectivité locale, vous justifiez d'une expérience réussie dans la conduite de projets en lien avec les services utilisateurs.

Poste à pourvoir par voies statutaires ou contractuelle.

Merci d'adresser rapidement une lettre manuscrite accompagnée d'un CV, sous la référence CG DG, à Monsieur le Président du Conseil Général, Direction des Ressources Humaines, Bureau de la Mobilité et du Recrutement, Hôtel du Département, 77010 Melun cedex.

OKC

AVIS DE CONCOURS

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Le Centre de Gestion de la Fonction Territoriale des PYRÉNÉES-ORIENTALES en partenariat avec les Centres de Gestion de l'AUDE et de l'HÉRAULT,

ORGANISE

un concours sur titres avec entretien donnant accès au grade

"D'ASSISTANT QUALIFIÉ DE LABORATOIRE"

Spécialité : *"Technicien Qualifié de Laboratoire"*

Nombre de postes ouverts : 04

Conditions d'inscriptions :

- Satisfaire les conditions générales de recrutement dans la fonction publique (articles 5 et 5 bis de la loi 83-634 modifié du 13 juillet 1983).
- Etre titulaire :
  - du diplôme d'État de Laborantin d'analyses médicales ;
  - du diplôme universitaire de technologie ou d'un brevet de technicien supérieur ou de tout autre diplôme ou titre homologué au niveau III ou à un niveau supérieur dans le domaine des sciences de l'environnement, de la physique, de la chimie, de la biologie, de l'agro-alimentaire, de l'agronomie ou des sciences vétérinaires.

Les ressortissants des États membres de la Communauté Européenne doivent être titulaires soit d'un titre ou diplôme obtenu dans leur état d'origine et reconnu équivalent à l'un des diplômes français requis, soit de la décision de la commission prévue à cet effet, assimilant leur diplôme à un diplôme français.

Retrait des dossiers à partir du 16 décembre 1996 aux :

Centre de Gestion des PYRÉNÉES-ORIENTALES
6, rue de l'Ange - BP 901
66901 PERPIGNAN Cedex

Centre de Gestion de l'AUDE
Maison des Communes
Centre Administratif Départemental
11855 CARCASSONNE Cedex 9

Centre de Gestion de l'HÉRAULT
2, rue Edmond Lautard
34184 MONTPELLIER Cedex 4

- soit directement,
- soit par Minitel : 3615 Code CDG34,
- soit sur demande écrite (dans ce cas joindre un enveloppe format 21 x 29,7, affranchie à 4,50 F et libellée aux nom et adresse de l'intéressé).

Date de clôture des inscriptions : le 17 janvier 1997 - minuit
(le cachet de la poste faisant foi)

Dates prévisionnelles de l'épreuve orale d'Admission : du 24 au 28 février 1997 en fonction du nombre de candidats autorisés à concourir

Le retour des dossiers se fera exclusivement au Centre de Gestion des PYRÉNÉES-ORIENTALES

AVIS DE CONCOURS

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Le Centre de Gestion de la Fonction Territoriale des PYRÉNÉES-ORIENTALES en partenariat avec les Centres de Gestion de l'AUDE et de l'HÉRAULT,

ORGANISE

un concours sur titres avec entretien donnant accès au grade

"D'ASSISTANT TERRITORIAL SOCIO-ÉDUCATIF"

Spécialité : *"Assistant de service social"*
"Éducateur spécialisé"
" Conseiller en économie sociale et familiale"

Nombre de postes ouverts : 38 répartis comme suit :

27 "Assistant de service social"
07 "Éducateur spécialisé"
04 "Conseiller en économie sociale et familiale"

Conditions d'inscriptions :

- Satisfaire les conditions générales de recrutement dans la fonction publique (articles 5 et 5 bis de la loi 83-634 modifié du 13 juillet 1983).
- Etre titulaire :
  - du diplôme d'État d'Assistant de service social pour la spécialité assistance se service social ;
  - du diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé pour la spécialité éducation spécialisée ;
  - du diplôme d'État de Conseiller en économie familiale et sociale pour la spécialité conseil en économie sociale et familiale.

Les ressortissants des États membres de la Communauté Européenne doivent être titulaires soit d'un titre ou diplôme obtenu dans leur état d'origine et reconnu équivalent au diplôme français requis, soit de la décision de la commission prévue à cet effet, assimilant leur diplôme à un diplôme français.

Retrait des dossiers à partir du 16 décembre 1996 aux :

Centre de Gestion des PYRÉNÉES-ORIENTALES
6, rue de l'Ange - BP 901
66901 PERPIGNAN Cedex

Centre de Gestion de l'AUDE
Maison des Communes
Centre Administratif Départemental
11855 CARCASSONNE Cedex 9

Centre de Gestion de l'HÉRAULT
2, rue Edmond Lautard
34184 MONTPELLIER Cedex 4

- soit directement,
- soit par Minitel : 3615 Code CDG34,
- soit sur demande écrite (dans ce cas joindre un enveloppe format 21 x 29,7, affranchie à 4,50 F et libellée aux nom et adresse de l'intéressé).

Date de clôture des inscriptions : le 17 janvier 1997 - minuit
(le cachet de la poste faisant foi)

Dates prévisionnelles de l'épreuve orale d'Admission : du 24 au 28 février 1997 en fonction du nombre de candidats autorisés à concourir.

Le retour des dossiers se fera exclusivement au Centre de Gestion des PYRÉNÉES-ORIENTALES

L'ADIAM 83

recrute un

Délégué départemental à la musique et à la danse

PROFIL :
Bac +3; connaissances de l'administration culturelle et des collectivités territoriales; compétences de gestion; culture musicale et chorégraphique; expérience professionnelle.

PRISE DE FONCTION :
courant janvier 1997.
Convention Collective de l'Animation Socio-Culturelle (groupe 9).
Date limite de dépôt des candidatures le **29 novembre 1996**, à adresser à :

ADIAM 83
Hôtel de Clavier
10, rue du Palais
83170 BRIGNOLES
Tél.: 04 94 59 10 72



(Haute Savoie)
recrute son

DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES
(Attaché/Directeur territorial)

A la tête d'une équipe de 7 agents que vous dirigez et animez, vous assurez également :

- la gestion administrative du personnel (500 agents), des carrières, de la formation et de la paie ;
- la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences, de la mobilité interne ;
- la prévision et le suivi des dépenses de personnel ;
- la participation au développement de la communication interne en liaison avec le service communication.

Vos atouts :

- expérience dans la fonction ressources humaines dans une collectivité territoriale
- maîtrise du statut de la F.P.T.
- bonne connaissance de l'outil informatique
- sens du dialogue et de la concertation
- disponibilité et dynamisme,

Recrutement statutaire dans le cadre d'emplois des attachés et directeurs territoriaux.

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + 13ème mois.

Poste à pourvoir le 1er mars 1997.

Merci d'adresser rapidement, candidature manuscrite, CV détaillé et photo à Monsieur le Maire, BP 517, 74203 Thonon les Bains Cedex.

Temps froid avec de la pluie au sud

SAMEDI MATIN, de la Bretagne à l'Ile-de-France jusqu'au Nord et au Nord-Est, le ciel sera le plus souvent gris, mais, par endroits sur la région ouest, le soleil fera quelques apparitions. Dans les Vosges et le Jura, le soleil sera présent en altitude. Des Charentes à l'Aquitaine jusqu'au Pays basque, le ciel sera très nuageux. Sur les Pyrénées, il neigera faiblement à basse altitude. Du Massif Central au Languedoc-Roussillon, il pleuvra modérément avec parfois un orage local près des côtes. Sur le relief, il neigera au-dessus de 1 000 mètres. Dans le reste des régions au sud de la Loire, le temps sera maussade, avec beaucoup de nuages et quelques pluies faibles. En Corse, il y aura des ondées.

Samedi après-midi, les nuages bas resteront abondants au nord de la Loire. De la Bretagne au Centre jusqu'à la Bourgogne et à la Franche-Comté, malgré la présence de ces nuages, on peut espérer quelques trouées de ciel bleu par endroits. Au sud de la Loire, le temps restera maussade avec des pluies faibles en général. Ces pluies seront modérées du Massif Central au Languedoc-Roussillon. Il neigera sur les Pyrénées au-dessus de 600 mètres et sur le Massif Central au-dessus de 1 200 mètres.

Les températures minimales seront fraîches, avec – 2 à – 3 degrés en général, jusqu'à 10 degrés près de la Méditerranée et 7 à 8 degrés près des côtes bretonnes. L'après-midi, le thermomètre marquera 5 à 8 degrés au Nord, et 7 à 12 degrés au Sud, jusqu'à 17 degrés près de la Méditerranée.

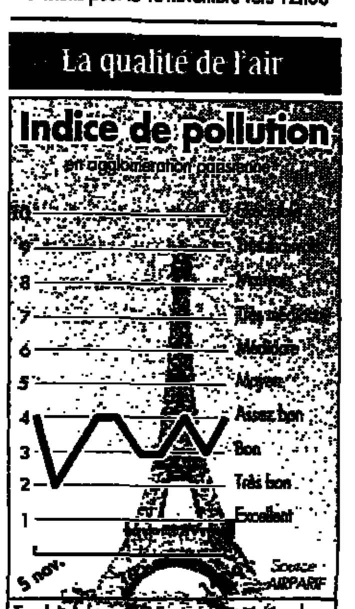
Dimanche, de la Bretagne à la Normandie jusqu'au Nord - Pas-de-Calais, il pleuvra le matin, puis le ciel sera très nuageux l'après-midi, avec quelques averses. Des Pays-de-Loire au Poitou jusqu'au Centre, à l'Ile-de-France et aux Ardennes, la pluie arrivera l'après-midi. Du Massif Central aux Alpes jusqu'au Nord-Est, les nuages resteront nombreux toute la journée. De l'Aquitaine à la région Midi-Pyrénées jusqu'au pourtour méditerranéen, il pleuvra une bonne partie de la journée. Il neigera sur les Pyrénées. Il fera encore frais le matin, mais l'après-midi les températures deviendront plus douces, avec 6 à 9 degrés au Nord et 10 à 15 degrés au Sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

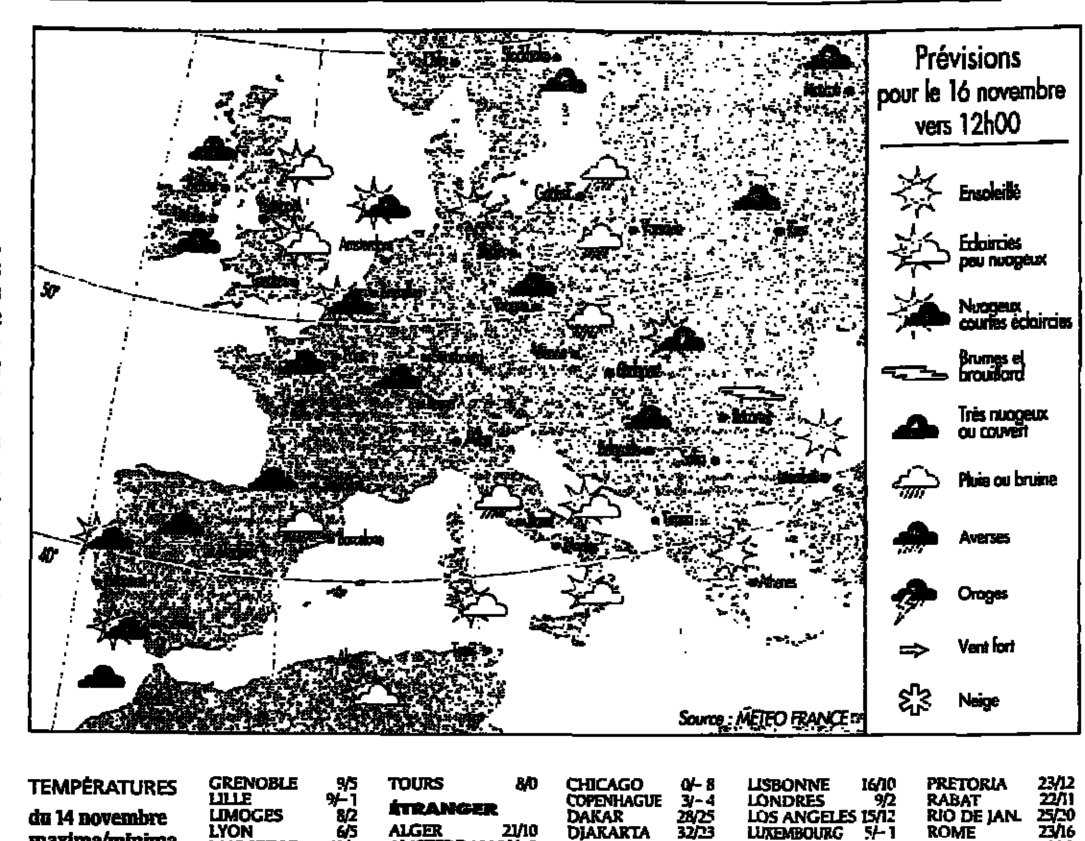


Prévisions pour le 16 novembre vers 12h00

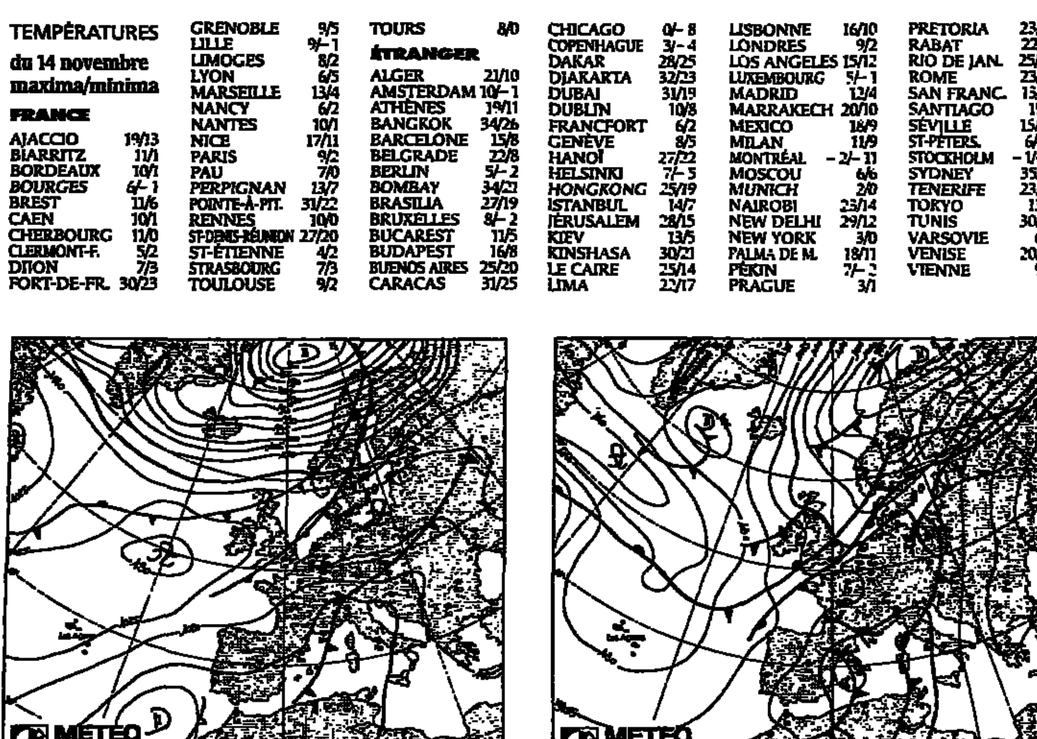
La qualité de l'air



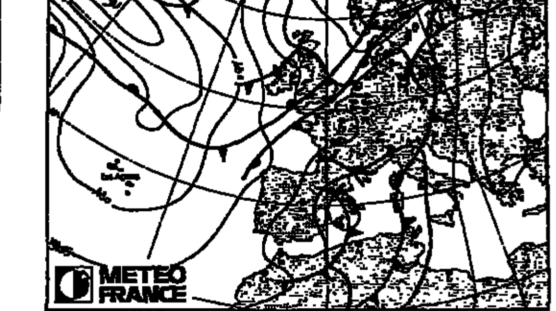
Tendance pour le 15 novembre : assez bon



TEMPÉRATURES		GRENOBLE	9/5	TOURS	8/0	CHICAGO	0/– 8	LISBONNE	16/10	PRETORIA	23/12
du 14 novembre		LILLE	9/– 1	ÉTRANGER		COPENHAGUE	3/– 4	LONDRES	9/2	RABAT	22/11
maxima/minima		LIMOGES	8/2			DAKAR	28/25	LOS ANGELES	15/12	RIO DE JAN.	25/20
FRANCE		LYON	6/5	ALGER	21/10	DJAKARTA	32/23	LUXEMBOURG	5/– 1	ROME	23/16
		MARSEILLE	13/4	AMSTERDAM	10/– 1	DUBAI	31/19	MADRID	12/4	SAN FRANC.	13/12
AJACCIO	19/13	NANCY	6/2	ATHÈNES	19/11	DUBLIN	10/8	MARRAKECH	20/10	SANTIAGO	19/7
BIARRITZ	11/1	NANTES	10/1	BANGKOK	34/26	FRANCFORT	6/2	MEXICO	18/9	SÉVILLE	15/72
BORDEAUX	10/1	NICE	17/11	BARCELONE	15/8	GENÈVE	8/5	MILAN	11/9	ST-PÉTERS.	6/– 1
BOURGES	6/– 1	PARIS	9/2	BELGRADE	22/8	HANOÏ	27/22	MONTRÉAL	– 2/– 11	STOCKHOLM	– 1/– 3
BREST	11/6	PAU	7/0	BERLIN	5/– 2	HELSINKI	7/– 5	MOSCOU	6/6	SYDNEY	35/17
CAEN	10/1	PERPIGNAN	13/7	BOMBAY	34/21	HONGKONG	25/19	MUNICH	2/0	TENERIFE	23/17
CHERBOURG	11/0	POINTE-À-PIT.	31/22	BRASILIA	27/19	ISTANBUL	14/7	NAIROBI	23/14	TOKYO	13/7
CLERMONT-F.	5/2	RENNES	10/0	BRUXELLES	8/– 2	JÉRUSALEM	28/15	NEW DELHI	29/12	TUNIS	30/21
DIJON	7/3	ST-DENIS-RÉUNION	27/20	BUCAREST	11/5	KIEV	13/5	NEW YORK	3/0	VARSOVIE	6/4
FORT-DE-FR.	30/23	ST-ÉTIENNE	4/2	BUDAPEST	16/8	KINSHASA	30/21	PALMA DE M.	18/11	VENISE	20/15
		STRASBOURG	7/3	BUENOS AIRES	25/20	LE CAIRE	25/14	PÉKIN	7/– 2	VIENNE	9/4
		TOULOUSE	9/2	CARACAS	31/25	LIMA	22/17	PRAGUE	3/1		



Situation le 15 novembre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 17 novembre, à 0 heure, temps universel

Il y a 50 ans dans *Le Monde*

Music-hall

« *UN P'TIT jet d'eau, une station d'métro... Pigalle.* » L'ineffable radiodiffusion s'est, paraît-il, offusquée des termes de cette chanson joliment évocatrice et bien innocente au reste. Du moins Georges Ulmer peut-il la chanter, celle-là et d'autres, en toute liberté sur la scène de l'ABC. Il vaut d'être entendu.

Ce sympathique garçon blond, trapu, entre en scène d'une allure nonchalante pour dépouiller soudain ce masque de boxeur « qui connaît la musique » et changer presque de visage sous nos yeux éberlués tant il sait mettre d'expression au service de ses couplets. Georges Ulmer excelle surtout dans les compositions syncopées : blues, mélopées presque noires ; et ne l'ayant encore jamais entendu qu'il ne s'accompagnât d'une guitare, sa tenue de scène et le sens naturel qu'il a des silhouettes profilées sur le rideau de fond dès qu'un orchestre lui rend l'usage de ses bras me furent une révélation. Que le cinéma ne l'absorbe pas trop. Qu'il ne dise jamais de son passage au music-hall « *C'est loin tout ça* », titre de son plus populaire refrain.

Dans un genre bien différent, Bourvil, autre vedette, a renouvelé le numéro d'idiot du village qu'il présentait à l'Alhambra. Ce qui n'a pas changé, c'est la niaiserie du regard tendre, l'alignement de la frange de clerc bien cirée sur le front bas, le rictus pincé de la bouche oblique, les molles inflexions de la voix asexuée et ce constant balancement pataud qui transporte d'un pied sur l'autre le tuyau de poêle qui lui sert de veston. On eût écrit jadis : « *Il faut avouer que, fait de la sorte, le drôle est drôle.* » Mais son répertoire est bien mince et ce fantaisiste évolue à la limite d'un genre difficile où l'on ne sait plus trop si l'on se moque de ce que Bourvil fait et dit ou de Bourvil tout court.

H. M.
(16 novembre 1946.)

PHILATÉLIE

Croix-Rouge : un timbre et des lettres

LA POSTE mettra en vente générale, lundi 18 novembre, un timbre à 3 F, assorti d'une surtaxe de 0,60 F au profit de la Croix-Rouge française.

Dessiné par Pierre-Marie Valat, au format vertical 27 × 32,75 mm, mis en page par Michel Durand-Mégret, ce timbre est imprimé en héliogravure en feuilles de trente. Il est aussi vendu en carnet de dix (auxquels s'ajoutent deux vignettes sans valeur) au prix de 36 F.

Une série de cinq entiers postaux sur enveloppes illustrées (ces enveloppes se déclinent par ailleurs en cinq illustrations différentes) reprenant le motif du timbre, mais sans la valeur faciale, est diffusée au prix de 30 F (dont 3 F pour la Croix-Rouge).

Une carte-correspondance assortie accompagne chaque enveloppe, qui peut être expédiée dans le monde entier, non seulement au départ de la métropole, mais aussi des départements d'outre-mer.



P. J.

★ **Une vente anticipée aura lieu à Paris (8e), les 16 et 17 décembre, au bureau de poste temporaire « premier jour », ouvert au 9, rue de Berry.**

EN FILIGRANE

■ **Art philatélique.** Les Grands *Prix de l'art philatélique 1995-1996*, décernés par le jury réuni à l'occasion du 50e Salon philatélique d'automne, ont couronné : pour la France, la série « Santons », dessinée et gravée par Marie-Noëlle Goffin ; pour la Grande-Bretagne, la série « Châteaux », gravée d'après des photos réalisées par le prince Andrew ; pour les départements et territoires d'outre-mer, le 23 F *Raid Dôme C* des TAAF, gravé par Jacques Gauthier.

■ **« Atout timbres ».** Un nouveau mensuel consacré à la philatélie, *Atout timbres* (vingt-quatre pages, dont dix de publicité) vient de faire son apparition dans les kiosques. Edité par Yvert et Tellier, il se présente comme un journal en demi-format imprimé en bichromie. Vendu au prix de 5 francs, il s'adresse au grand public et aux non-initiés.

■ **Corto Maltese.** La poste italienne rend hommage à deux personnages de bandes dessinées avec l'émission, le 31 octobre, de deux timbres sur Tex Willer (Galep) et Corto Maltese (Hugo Pratt).

PARIS EN VISITE

Dimanche 17 novembre

■ **MUSÉE CARNAVALET** : exposition Mme de Sévigné, 10 heures (50 F + prix d'entrée), 23, rue de Sévigné (Mme Cazes) ; 11 heures (40 F + prix d'entrée), 23, rue de Sévigné (Approche de l'art).

■ **LA COMÉDIE-FRANÇAISE** : (45 F), 10 h 15, place Colette, devant la porte de l'administration (Monuments historiques).

■ **MONTMARTRE** : du Chat-Noir au Moulin-Rouge (50 F), 10 h 30 et 15 heures, sortie du métro Anvers (Paris passé, présent).

■ **AUTOUR DE LA PRISON DE LA SANTÉ** (60 F), 11 heures, sortie du métro Glacière (Vincent de Langlade).

■ **LE PALAIS-ROYAL** et ses jardins (50 F), 11 heures et 15 h 30, place du Palais-Royal, devant les grilles du Conseil d'Etat (Claude Marti).

■ **LA BUTTE-AUX-CAILLES** (45 F), 14 h 30, sortie du métro Corvisart (Paris capitale historique).

■ **LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS** (55 F + prix d'entrée), 14 h 30, place du Puits-de-l'Ermite (Europ explo).

■ **L'HÔTEL-DIEU** (50 F), 14 h 30, devant l'entrée, côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

■ **MUSÉE NISSIM DE CAMONDO** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 63, rue de Monceau (Tourisme culturel).

■ **L'ACADÉMIE FRANÇAISE** (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, quai de Conti (Didier Bouchard).

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE** (60 F + 10 F), 15 heures, sortie du métro Père-Lachaise, côté escalier roulant (Vincent de Langlade).

■ **LE JARDIN ET LES SERRES D'AUTEUIL** (35 F), 15 heures, 1 *bis*, avenue de la Porte-d'Auteuil (Ville de Paris).

■ **MARAIS** : de l'hôtel de Sens à l'hôtel Salé (45 F), 15 heures, sortie du métro Pont-Marie (Monuments historiques).

■ **LE QUARTIER DE LA TOUR DE NESLE** et la rue Visconti (50 F), 15 heures, sortie du métro Pont-Neuf (Résurrection du passé).

■ **LA CRYPTE ARCHÉOLOGIQUE** sous le parvis de Notre-Dame (45 F + prix d'entrée), 15 heures, devant l'entrée, sur le parvis de Notre-Dame (Monuments historiques).

Lundi 18 novembre

■ **LE FAUBOURG SAINT-ANTOINE** (50 F), 10 h 30 et 15 heures, sortie du métro Faidherbe-Chaligny, côté rue Faidherbe (Paris passé, présent).

■ **MUSÉE JACQUEMART-ANDRÉ** (50 F + prix d'entrée), 10 h 30, 158, boulevard Haussmann (Odyssée).

■ **PASSAGES ET GALERIES MARCHANDES** : *1er parcours* (50 F), 10 h 30, angle de la rue de Rivoli et de la rue Marengo (Paris autrefois).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : la peinture hollandaise au XVIIe siècle, 11 h 30 ; *La Grande Odalisque*, d'Ingres, 12 h 30 ; chefs-d'œuvre de la sculpture française, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **L'OPÉRA-GARNIER** (50 F + prix d'entrée), 13 h 30, hall d'entrée (Connaissance de Paris).

■ **DE GRENELLE** à Saint-Jean-Baptiste-de-la-Petite-Garenne (60 F), 14 h 30, sortie du métro Emile-Zola (Vincent de Langlade).

■ **L'ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS** et son quartier (45 F), 14 h 30, parvis de l'église (Monuments historiques).

■ **L'INSTITUT PASTEUR** (60 F), 14 h 30, 25, rue du Docteur-Roux (Isabelle Hauller).

■ **MARAIS** : du Cirque d'Hiver à la fontaine des Haudriettes (50 F), 14 h 30, devant les guichets du métro Filles-du-Calvaire (La Parisienne).

■ **L'OPÉRA DE PARIS** avant Garnier (40 F), 14 h 30, square Louvois (Sauvegarde du Paris historique).

■ **LE PALAIS DE JUSTICE** en activité (55 F), 14 h 30, sortie du métro Cité, sortie côté marché aux fleurs (Christine Merle).

■ **L'ÉGLISE SAINT-SULPICE** et son quartier (40 F), 15 heures, devant l'entrée de l'église (Approche de l'art).

■ **L'HÔTEL DE BOURRIENNE** (45 F + prix d'entrée), 15 heures, 58, rue d'Hauteville (Monuments historiques).

■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ESPAGNE.** Une nouvelle compagnie aérienne espagnole, Air Europa, vient de s'installer à l'aéroport parisien de Roissy-Charles-de-Gaulle. Elle assure deux liaisons hebdomadaires vers Madrid et deux autres vers Barcelone, les dimanches et jeudis. – *(AFP.)*

■ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE.** Pour la deuxième fois en trois ans, la municipalité de Prague a interdit la circulation automobile dans le centre de la capitale tchèque, mercredi 13 novembre, en raison d'une forte pollution atmosphérique. Seuls les ambulances, la police, les hommes politiques et les fournisseurs de produits périssables étaient autorisés à circuler. – *(AFP.)*

■ **INDE.** L'Inde a décidé de revoir les procédures d'approche à l'aéroport de New Delhi après la collision aérienne qui a entraîné la mort de 345 personnes, mardi 12 novembre. Cet accident a ravivé les demandes des pilotes et des contrôleurs aériens, qui réclament des couloirs distincts pour les vols internationaux décollant de l'aéroport et ceux qui y atterrissent. – *(AFP.)*

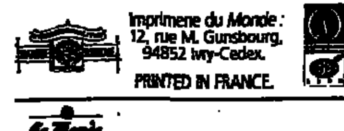
■ **GRANDE-BRETAGNE.** La compagnie britannique British Airways (BA) a augmenté le 3 novembre le nombre de ses dessertes. BA effectue désormais six vols hebdomadaires au départ de Londres-Heathrow à destination de La Barbade, trois vols hebdomadaires (au lieu de deux) à destination de Tampa et d'Orlando (Floride), trois vols hebdomadaires pour Mexico. En association avec l'australienne Qantas, la compagnie britannique assure deux vols directs pour Singapour qui s'ajoutent au vol quotidien qui se prolonge en Australie et aux deux vols hebdomadaires *via* Madras. Elle effectue également un vol supplémentaire à destination de Djakarta *via* Kuala Lumpur, soit cinq vols par semaine.

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	01-42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	GO LEMONDE
Adresse Internet :	http:// www.lemonde.fr
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 08-36-29-04-56
LE MONDE sur CD_ROM	01-44-08-78-30
Index et microfilms :	01-42-17-29-33
Films à Paris et en province :	08-36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037



Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.



Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : 01-44-43-76-00 ; fax : 01-44-43-77-30

SÉCURITÉ *Les espaces culturels sont touchés par la montée du chômage, de la pauvreté et de la délinquance. A l'heure où les exclus sont rejetés de plusieurs lieux publics, les* **Beaubourg et les Villette des capitales occidentales, ouverts et accessibles, les accueillent. ● RÉUNIES à La Villette, à Paris, les 21 et 22 octobre, seize institutions internationales ont confronté leurs expériences. ● LA RÉPRESSION ne leur semble ni efficace ni compatible avec leur identité. Elles font donc appel à toute la panoplie des stratégies de prévention. A Beaubourg, par exemple, les cadres du service de sécurité reçoivent une formation au contact avec les marginaux. ● À JOHANNESBURG, la mairie joue la carte culturelle pour enrayer la violence interraciale. Elle transforme le quartier central de Newtown en zone de théâtres, musées et salles de concerts.**

Les institutions culturelles, remède aux violences urbaines

Exclus et marginaux des grandes villes du monde se réfugient dans les espaces artistiques. Ces lieux subissent de plus en plus le contrecoup des crises sociales et politiques

À LONDRES ou à Gênes, à Paris ou New York, les institutions culturelles sont de plus en plus confrontées à la crise sociale. Les exclus, les sans-abri, les marginaux augmentent en nombre, tandis que les espaces publics où ils sont tolérés diminuent. Des élus interdisent les rues aux mendiants. Des compagnies de transports en commun chassent les vendeurs de journaux de rue. Des autorités donnent la priorité aux touristes, comme à Paris où le parvis de la cathédrale Notre-Dame est désormais interdit aux clochards.

Restent, comme refuge, les centres culturels. Le choix d'ouvrir des établissements hors des quartiers riches – comme à La Villette à Paris – ou dans des villes à forte criminalité – comme le projet culturel de Newtown à Johannesburg – expose ces lieux aux violences urbaines.

« CELA VOUS GÂCHE LA SOIRÉE »

Pour comparer leurs expériences, seize institutions se sont rencontrées les 21 et 22 octobre à La Villette, à l'initiative du Forum européen pour la sécurité urbaine, présidé par Martine Aubry, adjointe au maire de Lille. Toutes, ou presque, font appel à des systèmes de surveillance, avec gardiens et caméras. Mais le point commun entre l'Exploratorium de San Francisco, le New York Hall of Science, le Biodôme de Montréal, le Porto Antico de Gènes, la friche de La Belle de mai à Marseille et l'ensemble de ces établissements qui totalisent 26 millions de visiteurs par an, c'est le rejet des solutions sécuritaires et répressives. Le directeur des ressources du South Bank Center de Londres, qui réunit le Royal Festival Hall, salle de concerts classiques, et la Hayward Gallery, désapprouve la présence de marginaux : *« Quelle que soit l'excellence du concert auquel vous assistez, si vous avez du mal à vous garer et que vous devez enjamber un SDF à la sortie, cela vous gâche la soirée »*, estime Ewart Wooldridge. Il n'appelle pourtant pas la police et négocie avec les clubs de skateboarders qui utilisent les abords.

« Nous sommes là pour que les jeunes des quartiers défavorisés se sentent comme des invités », affirme Christian Brûlé, directeur de l'Association de prévention du site de La Villette (ASPV). Pour éviter que les adolescents du 19e arrondissement et des banlieues voisines ne perturbent les lieux, il a créé avec ses éducateurs deux entreprises. Villette Vestiaire Plus et l'Association Villette pour l'emploi des jeunes proposent quelque 26 000 heures de travail par an : tenue du vestiaire, surveillance des pelouses l'été pendant les séances de cinéma en plein air... Cet été, ils sont allés au contact des groupes de jeunes, *« à pied, deux par deux, sans uniforme, sans signe de force, l'allure juvénile et décontractée, avec un brassard "sécurité" et un talkie-walkie »*, explique Gérard Rigaudeau, conseiller auprès du président de La Villette. Il a observé une diminution de la *« nervosité »* et du vandalisme sur le site.

Dès lors que le musée propose des activités intéressantes et accueille bien ses visiteurs, les problèmes de délinquance sont désamorcés, plaide Peggy Cole, directrice de la programmation du New York Hall of Science. Son établissement est pourtant situé dans le quartier populaire de Queens, où la tension sociale est forte. Mais le Hall a choisi sa stratégie. Il s'est associé aux écoles publiques voisines. Sans enceintes ni clôtures, il ménage la gratuité de l'accès deux après-midi par semaine. Il organise régulièrement des expositions en plein air dans les rues du quartier.

A Gênes, le projet Porto Antico soigne les relations avec le quartier voisin de Pre Molo Maddalena. Les associations locales ont reçu la gestion d'une salle de sport, d'une crèche et d'un foyer pour le troisième âge intégrés au projet. Porto Antico est né en 1992, à l'initiative de la mairie de Gênes. Pendant sept siècles, la zone portuaire était interdite d'accès aux habitants et gardée par des douaniers, avant d'être abandonnée depuis quelques décennies. Appuyée par l'Etat, la ville a décidé d'ouvrir toutes les grilles qui clôturaient la zone et, surtout, de la transformer en aire culturelle et de loisirs, consacrée à la mer, faisant une large place aux enfants.

Un grand aquarium, une bibliothèque pour la jeunesse, un musée maritime, un partenariat avec la Cité des enfants du musée scientifique de La Villette et avec le centre Nausicaa de Boulogne-sur-Mer fonctionnent déjà. Ils voisinent avec des activités plus commerciales : un cinéma multiplexe, une grande surface de disques, un port de plaisance... L'architecte Renzo Piano (créateur du Centre Pompidou) est chargé de cette vaste reconversion.

« Le quartier autour du port a été une zone de prostitution, de trafic de stupéfiants et de contrebande. A présent s'y installent le Teatro Sant'Agostino et la Faculté d'architecture. Le charme des vieilles ruelles attire les touristes. Les nombreuses associations locales améliorent aussi le quartier, observe Renato Picco, président de Porto Antico. *Pendant la période d'aménagement, nous fermons les grilles entre 3 et 6 heures du matin. Mais notre objectif est l'ouverture totale, comme le demandent les habitants du quartier. »* Aucune délinquance ne se produit sur le site, affirme ce responsable, malgré les trafics en tous genres de cette ville où le taux de morts par overdose est très élevé.

PACIFIER LA VILLE

La présence d'équipements culturels, dont l'accès est en partie libre et gratuit, est un élément d'apaisement, commente, à l'issue de son enquête auprès des seize institutions, Michel Marcus, délégué général du Forum européen pour la sécurité urbaine. Pour cette organisation qui rassemble des collectivités territoriales, *« un grand espace culturel peut contribuer à rendre les villes plus sûres »*. Les problèmes de sécurité y sont moindres qu'à l'extérieur.

Pacifier la ville, c'est bien l'ambition de l'anthropologue et musicien Marco Hren, de Ljubljana (Slovénie). *Ici, la violence environnante n'est pas liée à la crise sociale mais bien à l'histoire récente* de l'ex-Yougoslavie. Avec deux cents artistes (compagnies de théâtre ou de danse, peintres, musiciens), il occupe depuis trois ans l'ancienne caserne Metelkova de l'armée fédérale yougoslave en plein cœur de la ville. Après le départ des soldats, il a fallu déminer les baraques. Les artistes squattent la moitié nord de la zone encerclée par un mur. Le théâtre marche à l'électricité volée.

Dirigée par Marco Hren, qui se déclare militant de la paix et de la non-violence, l'association a convaincu la mairie de transformer ce lieu symbolique en espace culturel et intellectuel. Les artistes squatteurs resteront donc en toute légalité. La moitié sud devrait accueillir un musée ethnographique en 1997 puis celui des Beaux-Arts. L'ancienne prison militaire entourée de hauts murs au milieu même de la caserne, où des écrivains et des artistes ont été détenus, sera transformée en lieu d'exposition. Une petite auberge de jeunesse, *« symbole de voyage et de liberté »*, explique Marco Hren, y sera aménagée. Pour leur sécurité, les artistes ne veulent ni policiers ni vigiles. Ils cultivent les liens avec les associations démocratiques de la ville. Et ils attendent, avec impatience, l'éclairage urbain promis par la mairie.

C. Ba

A San Francisco, les jeunes guides de l'Exploratorium

Pour lutter contre les vols, les graffitis et les bagarres, l'Exploratorium de San Francisco a inventé les *explainers* (ceux qui expliquent), de jeunes médiateurs et guides. Plus de 600 000 visiteurs fréquentent chaque année ce musée scientifique consacré aux phénomènes naturels et techniques. L'Exploratorium est dirigé par un Français, Goéry Delacote, ancien directeur de l'Institut national de la recherche pédagogique à Paris.

Les *explainers* montrent les phénomènes scientifiques, aident le public à entreprendre les manipulations proposées ou guident les groupes scolaires. Les plus vieux ont l'âge d'entrer à l'université. La plupart sont lycéens et certains sont recrutés parmi les jeunes dits « à risque ». Ils portent une veste orange d'*explainer*, mais la coupe de cheveux et le reste des vêtements sont laissés à l'initiative de chacun. Engagés pour quatre mois, ils touchent un salaire égal au minimum horaire. Ils sont surveillés par deux cadres, anciens *explainers*, qui font respecter le règlement : la drogue est, par exemple, une cause immédiate de licenciement.

Autour du monde

● **A visiter.** A Gênes, Porto Antico, Palazzina San Giobatta, Via al Porto Antico. Tél. : (39) 10-246-22-41. A Londres, South Bank Center, Royal Festival Hall, London SE18XX. Tél. : (44) 171-921-06-00. A Ljubljana, Metelkova, Mestni trg 9, 1000 Ljubljana. Tél. : 386-61-126-35-65 ; sur Internet, http : //www. kud-fp. si/retina, et email retina@kud-fp. si. Le New York Hall of Science, 47-01 111 St. Flushing Meadow Corona, New York 11368. Tél. : (1) 718-699-00-05. A San Francisco, Exploratorium, San Francisco CA94123. Tél. : (1) 415-561-03-25. En Afrique du Sud, Newtown Cultural Precinct, 66, Wolhuter St., Market Theatre Precinct, Newtown-Johannesburg 2001. Tél. : (27) 11-838-45-63.

● **A lire.** Les actes des Rencontres internationales « Espaces culturels urbains et sécurité urbaine » seront publiés début 1997 par le Forum européen pour la sécurité urbaine, 38, rue Liancourt, 75014 Paris. Tél. : 01-43-27-83-11. Le Forum européen pour la sécurité urbaine a été créé en 1987 par Gilbert Bonnemaison, alors maire d'Epinay-sur-Seine. Il représente un réseau d'environ 150 villes. Il a organisé une Conférence internationale sur la prévention de la criminalité en milieu urbain (1989) et une autre sur la prévention de la délinquance (1991).

Beaubourg se forme au « traitement des exclus »

À QUARANTE-NEUF ANS, le directeur de la sécurité du Centre Georges-Pompidou à Paris, Patrice Tirolien, est un ancien officier de l'armée de l'air reconverti dans les centres de loisirs depuis dix ans. Après l'Aquaboulevard de Paris, il s'est occupé de sécurité à Disneyland, avant de rejoindre Beaubourg en 1995. Il y dirige un service de cent quarante agents, qu'il aime appeler *« hôtes de sécurité »*.

Dès son arrivée, il a demandé à une association caritative voisine du Centre, Aux captifs la libération, de former les cadres de son service au *« traitement des exclus »*. Ils ont ainsi appris à distinguer et à traiter différemment les sans-abri, les jeunes de la marginalité urbaine, les toxicomanes.

Le Centre tolère la présence de marginaux, mais fixe ses règles. Les personnes sans domicile qui apprécient la tranquillité et le chauffage du bâtiment ne sont pas admises à s'endormir dans un coin. Les toxicomanes utilisent les toilettes – celles du sous-sol sont équipées d'un récupérateur de seringues usagées – mais la vente de drogue n'est pas acceptée.

La formation a aidé à appréhender *« le problème des dormeurs »*. Cas concret : que faire quand un SDF dort sous un escalator ? Pour Patrice Tirolien, le réveiller brutalement risque d'entraîner plus d'ennuis que d'efficacité. Mieux vaut *« le pincer dans le gras du côté, sous les côtes flottantes »*.

CONSIGNES ACCEPTÉES

Une absence de réaction signale un problème de santé et entraîne l'appel des services médicaux. Autrement, le dormeur est invité, avec un vouvoiement de politesse, à circuler ou à rejoindre un foyer pour SDF. S'il rechigne, on le menace d'appeler « les Bleus », ces policiers qui ramassent les clochards et en sont détestés, ce qui est très *« efficace »*.

A la bibliothèque, refuge favori des sans-abri, quand un usager se plaint que son voisin, qui n'a pu se laver depuis quelques jours, sent mauvais, les agents de sécurité demandent au SDF de se déplacer vers un autre point de la bibliothèque. En général, les sans-domicile acceptent les consignes : beaucoup sont des habitués, au courant des interdits. Face aux jeunes de la marginalité urbaine, Patrice Tirolien préconise le tutoiement, créant un climat de proximité.

Améliorer l'efficacité du maintien de l'ordre passe ainsi par le refus des brutalités et par le respect de la loi afin d'éviter toute bavure. Depuis le plan « Vigipirate », les visiteurs du Centre doivent se soumettre à un contrôle à l'entrée : les gardiens n'ouvrent pas les sacs, conformément à la loi, mais demandent aux personnes de le faire elles-mêmes.

Le directeur de la sécurité compte mettre à profit la fermeture pour travaux du Centre Georges-Pompidou, de la fin 1997 au 1er janvier 2000, pour dispenser des formations aux agents de sécurité. Il est favorable au maintien d'un contrôle à l'entrée après la réouverture : *« Deux fois par trimestre, nous découvrons une arme – revolver, couteau, nunchaku. En outre, le contrôle constitue un filtrage et une dissuasion. »*

C. Ba

Christopher Till, directeur de la culture de la ville de Johannesburg

« Créer un quartier emblématique de relations pacifiées entre Noirs et Blancs »

CHRISTOPHER TILL a été nommé directeur de la culture par la mairie de Johannesburg en 1991. Spécialiste d'art africain, ancien directeur des musées de la ville, il est responsable du projet Newtown Cultural Precinct (zone culturelle de Newtown). Dans ce quartier du centre-ville, le Market Theatre a été la première scène multiraciale au temps de l'apartheid. Le spectacle musical *Sarafina*, vigoureux procès de la répression gouvernementale, y avait été créé en 1987 avant d'effectuer une tournée mondiale.

« Quel est le projet de la mairie pour le quartier de Newtown ?

– Le centre-ville de Johannesburg avait tendance à se vider. Les lois de l'apartheid envoyaient les Noirs vers des banlieues ghettos. Les Blancs habitaient la périphérie chic. La politique de la mairie se cantonnait aux infrastructures (eau, voirie...). En 1991, pressentant l'évolution démocratique et les nouveaux besoins de la population, la mairie a créé trois services : la culture, le développement économique et le sport. Depuis deux ans, la population se mélange et Johannesburg devient une ville africaine. Mais le centre reste une zone désertée, à cause des nombreux cambriolages et attaques à main armée. Johannesburg est actuellement la ville la plus dangereuse au monde. Pour faire vivre le cœur de la cité, pour créer un quartier emblématique de relations pacifiées entre Noirs et Blancs, la mairie a choisi de jouer la carte culturelle à Newtown, un quartier central d'entrepôts et de commerces à l'abandon.

– Comment se traduit cette politique ?

– Le festival du spectacle vivant (Arts alive) a désormais lieu chaque année. Africus, la biennale d'art contemporain africain, a accueilli soixante-trois pays du continent et le Musée d'art contemporain est installé à Newtown. Plusieurs musées ont ouvert ou sont près d'ouvrir : le Musée Africa, consacré à l'histoire du pays et des relations interraciales, la gare, transformée en Musée des transports, un établissement scientifique et technique. Deux bâtiments industriels sont reconvertis en studios de danse et de musique. La Bibliothèque des travailleurs (Workers' Library) est aménagée dans un ancien foyer pour employés noirs : nous conservons un dortoir pour montrer les conditions d'entassement dans lesquelles la ville logeait son personnel. La prochaine étape est la reconversion des anciennes halles aux légumes et aux fruits en centre culturel. La construction est en cours, dans un climat de transition et d'évolution profonde sur le plan politique et social.

– Quels sont les obstacles que vous rencontrez ?

– Les élus ont changé plusieurs fois, nous contraignant à réexpliquer les principes de base du projet. La ville agit trop lentement. Pendant ce temps, des squatteurs s'installent, créant des espèces de favelas. Il faudrait gagner ce mouvement de vitesse pour éviter que ces aménagements ne deviennent durables. La mairie se préoccupe d'abord d'améliorer les infrastructures des villes-dortoirs de la périphérie comme Soweto. Nous avons du mal à obtenir dans le même temps des financements pour Newtown. Notre projet d'intégrer des logements sociaux à bas prix dans le quartier n'a pas pu encore se réaliser.

» Il existe une certaine xénophobie en Afrique du Sud. Ainsi, il est difficile d'obtenir des crédits pour des manifestations internationales comme la biennale sans être constamment interpellé par les artistes nationaux qui voudraient que tout le budget leur soit consacré. Enfin, il reste à faire venir plus de public vers Newtown car les spectateurs redoutent l'insécurité, alors que le quartier n'est pas plus violent que le reste de la ville. Nous faisons appel à une société privée de surveillance. Nous souhaitons intégrer des activités commerciales pour faire vivre ce quartier vingt-quatre heures sur vingt-quatre. »

Propos recueillis par Catherine Bédarida

Willy Ronis photographie le spectacle de la rue

Une rétrospective au Pavillon des arts à Paris en cent soixante-dix images est consacrée à l'un des grands représentants du courant du réalisme poétique

Willy Ronis, un des photographes du mouvement du réalisme poétique avec Doisneau – dont la notoriété a souvent occulté la sienne – et Izis notamment, fête ses soixante-dix ans d'images avec une rétrospective au Pavillon des arts, dans le cadre du Mois de la photo à Paris. Cent soixante-dix photos en noir et blanc sont présentées chronologiquement, de 1926 à 1996. Pour l'occasion, le photographe a déniché de nombreux inédits, accrochés à côté de ses clichés les plus célèbres. Ancien membre du Parti communiste, Willy Ronis milite toujours, à travers ses images, pour une *« société plus fraternelle »*. Sa photographie délaisse le paysage et le nu et tente de cerner la *« poésie de rue »* : les gens simples, les bords de Marne, les bars populaires. Certaines photos, notamment des photomontages, prises dans les années 30, sont surprenantes.

Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau, terrasse Lautréamont, 75001 Paris. Tél. : 01-42-33-82-50. Jusqu'au 4 février 1997. Catalogue, éd. Paris Musées, 98 p., 145 F.

Willy Ronis a quatre-vingt-six ans et il fait visiter sa rétrospective du Pavillon des arts – *pas moins de* cent soixante-dix photos – au pas de course, en jeans, blouson et chaussures bateau. Le parcours s'ouvre sur une image extraite de sa première bobine, à seize ans : un groupe de jeunes qui s'amuse dans un carré d'herbes, avec, au fond, la vallée de Chevreuse. Déjà son style est en place : *« Tout ce que vous voyez sur les murs aurait pu être photographié par tout le monde. Je suis un homme quelconque qui se balade et fixe le reflet du spectacle de la rue. »*

Pour cette exposition du Mois de la photo, et par *« respect »* pour son public, Ronis a déniché nombre d'inédits, qui courent de 1926 à 1996, et qui sont rythmés par ses classiques, en grand format : le *Nu provençal*, les amoureux de la Bastille, les écuyères du cirque Zapatta, la péniche qui passe sous le pont d'Arcole... Le visiteur saute du Front populaire à la société de consommation, avec des images souvent réalisées à Paris, *« ma ville »*.

« L'ANTITHÈSE DU SCOOP »

On retrouve chez cet ancien membre du Parti communiste, qui est toujours resté *« à gauche »* et dont les images militent pour *« une société plus fraternelle »*, un goût pour *« la poésie de la rue »*, les gens simples qui animent le décor urbain, les ambiances chaleureuses des bords de Marne, les bars populaires, une tendresse pour les amants et les belles jeunes filles, peu de paysages ou de natures mortes, jamais de notables, quelques nus, nombre d'anecdotes tendres, le tout en noir et blanc. La *« quête quotidienne »* de Ronis est *« l'antithèse du scoop »*.

Les photos pourraient être anodines. Son savoir-faire porté par quelques convictions leur donne de l'épaisseur. La lumière d'abord. Il s'arrête devant une photo de foule dans le métro : *« Je suis frappé par la lumière sur le visage de cette femme. Sinon, tout dégringole, c'est une photo banale. »* Ronis insiste aussi sur la composition, son obsession de trouver les formes les plus *« harmonieuses »* qui accentuent la perspective. Il reste à l'affût du bon moment pour déclencher : suspendre le vol d'un chou-fleur au-dessus de l'étalage ou le rire d'un vigneron. *« Ce qui se passe dans la rue est pour moi un ballet. »* Et puis il y a *« l'émotion »*, qu'il ne peut dissocier du cadrage et la volonté, toujours, de livrer une information. *« Je recherche un contenu exprimé dans une forme. »* Pour Ronis, une photo est réussie quand elle s'apparente à un tableau. Sa photographie est imprégnée des maitres flamands du XVIIe siècle.

« Je me revendique comme classique », confesse un photographe qui n'entend rien à cette *« esthétique du mal foutu »* et de *« la contre-forme »*. Il dénonce la mise en scène et prône *« la disponibilité »* du regard, dit faire *« confiance au hasard »*.

Il n'y a rien de dur dans ses images. Trop gentil Ronis ? *« C'est mon caractère. Je n'aime pas le disgracieux. »* On pense à Doisneau, dont la notoriété a occulté celle de son complice. Amertume ? *« Sûrement pas ! Robert était une sorte de cousin, un grand bonhomme. »* Tous deux ont connu une traversée du désert, dans les années 60. *« Une bande de jeunes photographes nous ont bousculés »*, dit-il sans agressivité. Mais la notoriété les a rattrapés tous deux, dans les années 80, quand le public a eu besoin de se rassurer.

La surprise vient de quelques photos prises dans les années 30 qui échappent à ce classicisme : de curieux photomontages (*Le Rêve d'un clochard*, 1935), des accidents de laboratoire qui transforment un paysage en distorsion proche de Kertész, des recherches nocturnes sur les pavés à la Brassaï, des vues en contre-plongée, des jambes sensuelles d'une femme qui se reflètent dans une flaque. *« J'ai été probablement influencé par le Bauhaus, cette prodigieuse école des années 30. »*

Le photographe raconte des anecdotes savoureuses, donnant à son travail une valeur ajoutée. Comme sa photo la plus marquante – une ouvrière qui harangue des grévistes – qui date de 1938, mais qu'il n'a découverte dans ses archives qu'en 1979. *« La photographie m'a permis de retrouver la mémoire. »* Il y a sans doute trop d'images au Pavillon des arts. Encore la générosité d'un photographe qui se refuse à choisir. Et s'inquiète : *« J'ai donné toutes mes archives à l'Etat. Un peu par lâcheté. Quand je ne serai plus là, j'espère qu'on ne montrera pas de moi des choses que je n'aime pas. »*

Michel Guerrin

A New York, Sotheby's a vendu la terrine la plus chère du monde

SOTHEBY'S a réalisé un beau tableau de chasse mercredi 13 novembre à New York en vendant une terrine ornée de sangliers pour 10 287 500 dollars (52,4 millions de francs environ). C'est un record mondial pour une pièce d'orfèvrerie. L'acquéreur est demeuré anonyme. Selon les spécialistes, une dizaine de collectionneurs privés dans le monde sont susceptibles de s'intéresser à de tels objets.

Un grand marchand britannique, S. G. Phillips a tenté sa chance en vain. Le Detroit Institute of Art, qui conserve le pendant de la terrine dans la collection Firestone, a brillé par son absence. Officiellement, en tout cas. Le directeur du département des Arts décoratifs au Musée du Louvre, Daniel Alcouffe, ne pouvait, hélas, pas lutter face à de telles enchères.

UN CHEF-D'ŒUVRE

Il s'agit d'un chef-d'œuvre, réalisé vers 1733 ou 1734 par Thomas Germain (1673-1748), *qui ressemble* plus à une soupière qu'à une terrine. C'est une des rares pièces sauvées de la fonte ordonnée par Louis XV en 1759. Un tableau de Desportes, conservé à Stockholm, la montre transformée en vulgaire coupe à fruits, pleine de pêches juteuses. Ses premiers propriétaires furent Henry et Robert Janssen, fils du lord-maire de Londres, un richissime homme d'affaires. Henry et Robert, vinrent s'installer à Paris, dans l'hôtel de Lassay... et menèrent grand train.

A la mort d'Henry, en 1766, son frère troqua l'argenterie contre une rente, versée par le comte d'Eu. La terrine passa ensuite au cousin de ce dernier, le duc de Penthièvre, puis à la duchesse d'Orléans, qui la légua à Louis-Philippe. Le roi des Français honora la terrine de ses armoiries, avant d'en faire hériter son fils, le duc de Nemours. Ce sont ses descendants qui cédèrent l'objet en 1952 à Dona Graziella Patino de Ortiz Linares. Epouse de l'ambassadeur de Bolivie en France, elle était descendante d'hidalgos. Son beau-père avait régné sans partage sur la production d'étain andin, et y avait fait fortune. Dona Ortiz la dépensa sagement en réunissant le remarquable ensemble d'argenterie que son fils George vient de disperser aux enchères chez Sotheby's.

Malgré deux candélabres invendus, les huit lots proposés ont totalisés 15 327 000 dollars, un peu plus de 78 millions de francs. De quoi satisfaire la passion de George Ortiz pour les antiquités égyptiennes et gréco-romaines : en ce domaine aussi, sa collection est une des plus belles au monde.

Harry Bellet

A Tours, la vie moderne dans l'objectif d'artistes américains

TABLEAUX DE LA VIE MODERNE, Ecole régionale des beaux-arts, Jardin François-Ier, 37000, Tours ; tél. : 02-47-05-72-88. Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 19 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 12 heures à 18 heures ; jusqu'au 6 décembre.

Son titre suffit à signaler l'inattendu de l'exposition, qui n'est pas le moindre de ses mérites. Si ironiquement nostalgique soit-il, il n'en dit pas moins la vérité : les œuvres rassemblées au rez-de-chaussée de l'Ecole des beaux-arts sont en effet, au sens premier des mots, des *« tableaux de la vie moderne »*. Ces photographies montrent des paysages et des intérieurs d'aujourd'hui, nos contemporains, leurs mœurs, leurs costumes, leurs visages. Elles les montrent tantôt de manière directe, sans effets, tantôt de façon plus oblique, avec effets, mais quelles que soient les différences de procédés, ces travaux relèvent d'une entreprise de description et d'inventaire.

Une des œuvres parmi les plus simples suffirait à résumer le propos : Jeff Wall a photographié l'une de ces zones urbaines américaines où se juxtaposent routes, hôtels, entrepôts, terrains à bâtir et enseignes lumineuses. Il a choisi pour cela le format le plus adéquat, le panoramique large. Placée dans un caisson lumineux, l'image impose sa présence, à mi-chemin entre le document historico-sociologique et la carte postale très agrandie. C'est un *« tableau »* parce que la composition fait allusion à l'ancienne tradition du paysagisme hollandais et français ; de la vie moderne évidemment, c'est-à-dire mécanisée, confortable, anonyme.

Trois autres catégories en usage jadis dominent l'exposition, le portrait, le nu, la scène de genre. Elles se mêlent. Il est des portraits qui sont aussi des nus – chez Diane Arbus, par exemple. Il est des nus qui participent à des scènes de genre – chez Nan Goldin ou Lee Friedlander. Comme il se doit, les activités les plus privées sont celles qui attirent le regard, avec une prédilection toute particulière pour les divers moyens de se donner un peu de plaisir physique. Les corps se déshabillent, se rapprochent, exécutent les figures imposées de l'amour. L'artiste, quel qu'il soit, quel que soit son sexe, se tient à distance, quelques pas en arrière ou au-dessus. Il cadre son motif. Il le tient. Il le fixe. S'il est une façon contemporaine de photographier le nu, elle semble se caractériser, du moins ici, par le refus de la proximité. Peu de détails, peu de plans rapprochés, peu de goût pour le rendu du grain de la peau : le corps est un instrument dont il faut se servir, sans considération de beauté et de volupté. Ces tableaux cherchent la dureté, le froid, la neutralité.

Parce que l'époque le veut ? Peut-être. Peut-être aussi parce que l'exposition se veut, à mots couverts, un manifeste en faveur d'une conception ouvertement naturaliste de la photographie. Aussi s'appuie-t-elle sur quelques noms fameux afin de légitimer son propos par l'histoire. Diane Arbus, Lee Friedlander, Garry Winogrand, Larry Clark, Danny Lyon sont là comme autant de cautions, comme autant de pères et mères putatifs de la nouvelle génération, celle qu'il s'agit de mettre en scène. Parce qu'ils ont exploré sans concession la société américaine, parce qu'ils l'ont forcée sans ménagements à regarder ce qu'une société n'aime guère regarder, ils ont développé des réalismes photographiques où le souci de la forme assure son efficacité et sa pérennité à la chronique du reporter.

Mais de quelle génération sont-ils les inspirateurs ? De celle de Nan Goldin et d'Andreas Gursky ou de celle de Felix Gonzalez-Torres, dont les exercices formalistes paraissent déplacés et mornes ? Il faudrait choisir, car l'aimable œcuménisme qui réunit des pratiques si contradictoires affaiblit un peu, au chapitre actuel, la démonstration qui avait si bien commencé par un chapitre récapitulatif. Dernière remarque : la même analyse historique et esthétique, à peu de nuances près, vaudrait pour la photographie française. Les *« tableaux de la vie moderne »* n'y manquent pas. Il suffit de songer à Sophie Riestelhuber, à Valérie Jouve, à Jean-Marc Bustamante. L'expérience vaudrait d'être tentée.

Philippe Dagen

Stravinsky et la « vacuité chic » de Bob Wilson

ŒDIPUS REX, opéra-oratorio en deux actes sur un livret de Jean Cocteau, d'après Sophocle, traduit en latin par Jean Daniélou. Précédé de SILENT PROLOGUE, *de Robert Wilson.* Avec James O'Neal (Œdipus), Michelle De Young (Jocaste), Franz-Josef Kapellmann (Créon), Willard White (Tirésias), Peter Keller (Le Berger), Cheyne Davidson (Le Messager), Laurent Terzieff (Le Narrateur) et Dominique Sanda (La Femme), *Marie-Annick Bocquillon* (Une femme ordinaire), Arthur-Rémy Pestel (Un Enfant), Alexandre Proia (Un Cheval), François Chat (Le Jeune Homme), François Bouc (Le Vieil Homme), Jules-Emmanuel Eyoum-Deido (Œdipe), Orchestre Philharmonia, Christoph von Dohnanyi (direction). Robert Wilson (mise en scène). THÉÂTRE DU CHÂTELET, première le 12 novembre, 19 h 30. Durée du spectacle 1 h 30. Et les 19, 21 et 23 novembre, à 19 h 30. Le 17, à 17 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. De 70 F à 570 F.

Œuvre très fragile, dont on se dit que si Stravinsky avait moins de génie elle aurait pu sombrer dans l'esthétique de Carl Orff, *Œdipus Rex* doit être impeccablement exécuté. Son néoclassicisme exige un orchestre tranchant, des chanteurs à la tenue vocale impeccable, un chef qui dose chœurs, fosse et plateau avec un soin extrême. Aucune de ces conditions ne sont réunies au Châtelet : l'Œdipe qui remplace Philipp Langridge chante faux et sa voix reste bloquée au fond de la gorge ; Jocaste est moins catastrophique, mais, toute jeune encore, elle expose un vibrato inquiétant ; Le Messager a une jolie voix... quand on l'entend. Arrêtons là, pour distinguer Willard White qui, non content d'être à la hauteur de sa tâche, sait bouger sur scène.

Le Philharmonia n'est guère irréprochable. Si ses cordes sont magnifiques, ses vents sonnent empâtés. Christoph von Dohnanyi cède à son penchant pour les fortissimos, ne soigne pas assez la mise en place, manque du rebond rythmique requis et fait chanter le chœur (excellent) beaucoup trop fort. De leur côté, Robert Wilson et son équipe plaquent des images pour papier glacé sur une œuvre qu'ils ne font que décorer... La seule remarque positive concernerait l'utilisation du chœur. Omniprésent dans l'œuvre, Wilson réussit à le rendre actif sans qu'il soit jamais écrasant.

Dans le *Silent Prologue* qu'il a ajouté à l'oratorio de Stravinsky, la « vacuité chic » du travail du « metteur en images » ne retient pas l'attention. Pas si silencieux que cela, le prologue. Il est ponctué par des bruits d'eau, d'insectes, des croassements de corneilles et le grincement d'une craie sur le tableau invisible sur lequel une actrice écrit, sans doute, l'histoire à venir en traversant le plateau dos au public. Allongée sur un plan incliné sur un rocher, Dominique Sanda bouge lentement. Ce spectacle fait sourire, mais l'on est triste. Bob Wilson a révolutionné le théâtre. S'il continue sur cette voie-là, Robert Wilson fera le bonheur des grandes salles lyriques. En cinq minutes, le Châtelet se vide. Dominique Sanda ne vient pas saluer. L'automne, il n'y a pas que les feuilles mortes qui se ramassent à la pelle.

Alain Lompech

CLASSIQUE

HEITOR VILLA-LOBOS

Bachianas Brasileiras nos 4, 5, 7, 9- Chôros no 10.

Renée Fleming (soprano), New World Symphony, BBC Singers, Michael Tilson Thomas (direction).

Né en 1887, mort en 1959, le Brésilien Heitor Villa-Lobos est l'un des plus mésestimés des grands compositeurs du XXe siècle. La France qui fut sa seconde patrie et qui lui ouvrit grandes les portes de l'Orchestre national de la radio-diffusion française avec lequel il enregistra une grande partie de son œuvre pour EMI, ne programme plus sa musique d'orchestre. Ailleurs, aucune star de la baguette ne semble s'y intéresser. Aussi le CD de Michael Tilson Thomas est le bienvenu, d'autant que le chef américain impose une lecture luxuriante, parfaite sur le plan rythmique d'une musique qui a fasciné Olivier Messiaen et Edgar Varèse tout en touchant le cœur du grand public. *Al. Lo.*

★ 1 CD RCA 09026 68538-2.

MODESTE MOUSSORGSKI

Tableaux d'une exposition, orchestration de Maurice Ravel

BELA BARTOK

Musique pour cordes, percussions et célesta

Orchestre symphonique de Chicago, Rafael Kubelik (direction)

Enregistrées en monophonie les 23 et 24 avril 1951, ces deux interprétations furent des tubes dans les premières années du microsillon et servirent pour tester les installations haute-fidélité. Rééditées sur CD, elles sonnent, timbres un peu durs mis à part, avec une ampleur… quasi stéréophonique. L'interprétation de Kubelik est de celles qui ont marqué l'histoire et dans ces œuvres on ne voit guère que Fritz Reiner (RCA), Karel Ancerl (Supraphon) et Evgeny Mravinsky (Melodyia) qui puissent tenir la dragée haute au chef tchèque récemment disparu. *Al. Lo.*

★ 1 CD Mercury 434 378-2.

ANTONIN DVORAK

Trio « Dumky »

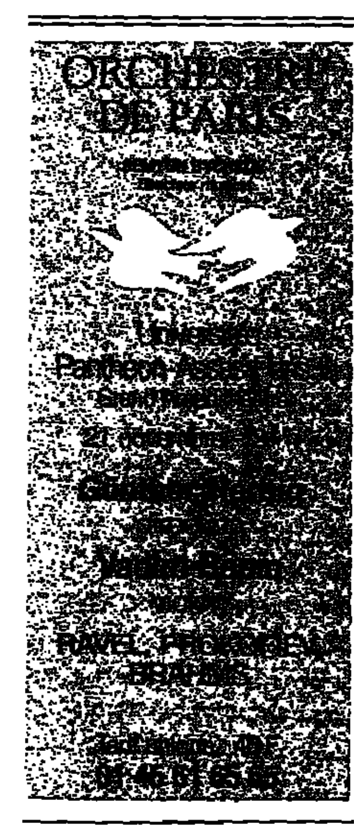
BEDRICH SMETANA

Trio op. 15

Trio Wanderer

Le violoniste Jean-Marc Philips-Varjabédian, le violoncelliste Roland Pidoux et le pianiste Vincent Coq pourraient sans difficulté mener chacun de leur côté une carrière de soliste. C'est la raison pour laquelle le Trio Wanderer interprète ces deux chefs-d'œuvre avec l'aisance, la fougue tempérée de rigueur, la flamme et la personnalité qui font les grandes lectures. Bien enregistré (mais on entend le grondement sourd du métro qui passe non loin du Théâtre des Champs-Elysées), ce CD joliment présenté dans un album en carton et non dans la boîte en plastique habituelle est la bonne nouvelle de cet automne : il y un trio français digne de Cortot-Thibaud-Casals et du plus récent Rouvier-Kantorow-Muller. *Al. Lo.*

★ 1 CD Sony « Classical » 62 818.



L'enivrante richesse de la musique espagnole

Les œuvres de Granados, Albeniz, de Falla ou Mompou ont fasciné les compositeurs français

IL FAUDRAIT s'interroger sur le peu d'intérêt manifesté en France depuis le début des années 50 pour la musique espagnole. A la fin du XIXe siècle et jusque dans les années 30, elle exerça une singulière attraction sur les musiciens français… et russes, qui, en retour, inspirèrent eux aussi les Espagnols. A des degrés divers, Chabrier, Fauré, Debussy, Ravel et Rimski-Korsakov furent fascinés par sa couleur, ses tournures rythmiques et mélodiques. Peut-être que l'antigermanisme qui a découlé de la guerre de 1870 avait d'une certaine façon contraint les musiciens français à écouter ailleurs, bien que le philtre wagnérien continuât de les fasciner.

Olivier Messiaen, clairvoyant comme toujours, et Vladimir Jankélévitch, qui ne voulait pas entendre une note de musique composée outre-Rhin à cause de la Shoah, eurent beau enseigner, pour le premier, discourir poétiquement, pour le second, rien n'y a fait. Cette musique est peu à peu devenue la propriété des seuls pianistes espagnols et de quelques modernistes isolés – dont Yvonne Loriod, la femme de Messiaen.

Ce n'est donc pas au Conservatoire de Paris que Jean-François Heisser a découvert la musique espagnole de piano dont il publie ces jours-ci chez Erato une anthologie passionnante. Mais chez un condisciple qui lui avait prêté sa mansarde. Heisser a oublié le nom de sa jeune élue du moment, mais il n'oubliera jamais avoir été ébloui par Alicia de Larrocha interprétant *La Jeune Fille et le Rossignol* des *Goyescas* de Granados… Une musique sans aucun doute plus nocturne et enivrante que le *Deuxième Concerto* de Rachmaninov qu'utilise Tom Ewell pour séduire Marilyn Monroe dans *Sept ans de réflexion* de Billy Wilder !

INVENTION LISZTIENNE OU INTÉRIORITÉ

Heisser a ensuite parfait sa connaissance de cette musique en étudiant avec Rosa Sabater – l'autre grande dame du piano espagnol –, disciple comme Larrocha de Frank Marshall, l'élève de Granados. Avant de gagner le concours de Jaen en Espagne devant tous les candidats ibériques. Champion du répertoire contemporain, cet élève de Vlado Perlemuter pratique un répertoire très étendu. Son jeu d'un calme olympien est celui d'un sage qui n'anime jamais la musique de l'extérieur, mais s'ingénie à la reconstruire avec un soin, un amour de la belle ouvrage qui n'exclut pas cette liberté du geste instrumental, cette fougue, cet investissement qui permettent à la musique de naître des notes.

Vue d'un peu loin, la musique espagnole semble univoque. Scrutée, elle laisse apparaître une multitude de formes, de genres, de tournures mélodiques, rythmiques et harmoniques dont on comprend qu'elles aient fasciné. L'invention lisztienne d'Albeniz, l'extraordinaire complexité de son *Iberia*, son ancrage dans le Sud, sa façon de jeter généreusement la musique à la face du monde, ne sont guère comparables à l'intériorité de Granados, à son universalité expressive, à son caractère certes espagnol mais d'une Espagne rêvée par un compositeur qui décante le « folklore » comme Chopin dans ses mazurkas. De son côté, Manuel de Falla, son évolution incroyable vers une musique réduite à l'essentiel, débarrassée de toute graisse, ne peut se comparer à celle de l'obsessionnel Federico Mompou. Ce Catalan mort récemment explorait la résonance des accords, bâtissait un système harmonique en dehors de toute mode, de toute école, inventait la musique d'avant la musique, imitation sublimée de la nature, de la ville, de l'enfance, de la poésie, de la bonté. Et Jean-François Heisser respire ces créations parfois antagonistes avec l'à-propos de celui qui oublie qu'on l'écoute.

Alain Lompech

★ Un coffret de 6 CD Erato 0630-15992-2, avec un livret de 112 pages présentant *Iberia* et le *Concerto pour piano* d'Albeniz, les *Goyescas*, *Danses espagnoles* et *Scènes romantiques* de Granados, les *Nuits dans les jardins d'Espagne* et l'intégrale de la musique pour piano de Falla et une sélection de l'œuvre de Federico Mompou. 435 F environ.

★ Jean-François Heisser donnera quatre récitals les 27 et 28 novembre, à 20 heures et 22 heures, au Batadan, 50, boulevard Voltaire, Paris-11e. Mo Oberkampf ou Saint-Ambroise. 100 F et 130 F. Location, tél. : 01-47-00-30-12.

JOSEPH BODIN DE BOISMORTIER

Don Quichotte chez la duchesse

Stephan Van Dyck (Don Quichotte), Richard Biren (Sancho Pança), Meredith Hall (Altisidore), Paul Gay (Merlin, le Duc, le Japonais), Le Concert spirituel, Hervé Niquet (direction)

Toutes les composantes d'une tragédie lyrique concentrées en une heure de musique : un rêve inespéré pour ceux qui craignent les longueurs des grandes machines post louis-quatorzièmes. Ce *Don Quichotte* de Joseph Bodin de Boismortier (1689-1755) va vite mais sait s'émouvoir quand il faut. Ce succulent « ballet comique » est enlevé de main de maître par Niquet auquel ce genre de musique, sans détours métaphysiques, va idéalement. Dommage qu'à part Stephan Van Dyck la distribution soit médiocre, notamment Paul Gay et Richard Biren, très frustes. Meredith Hall semble avoir appris ses ornements chez Rachel Yakar, qui n'est pas la meilleure source historique. Mais l'excellence de l'orchestre et la clarté de couleur et de diction du chœur compensent ces défauts. *R. Ma.*

★ 1 CD Naxos 8 553647F.

ROCK

SNOOP DOGGY DOGG

The Doggfather

Star et archétype du rap californien, ou rap *west coast*, Snoop Doggy Dogg brasse autant de dollars que de controverses. Un an après son procès pour complicité de meurtre (il fut acquitté), quelques semaines après l'assassinat de son camarade de label, Tupac Shakur, il livre un second album pas vraiment assagi. Son titre est un jeu de mots, allusion directe au *Parrain* (en anglais *The Godfather*). En introduction, Snoop déclare : « *A tous les négros qui ont cru à la mort du gansta-rap : fuck ya !* ». Les images créées par Hollywood continuent de se mêler à la réalité sordide des ghettos de Los Angeles. Cette musique, vicieusement nonchalante, en est la bande son adéquate. Plus funk que hip hop, elle génère des chansons d'une entêtante efficacité. Sur fond de synthé basse et de minimalisme électronique, la voix du rapper se pose, étrangement froide et pointue. Sans nul doute, Snoop alignera les tubes. Il y fait parfois amende honorable, déconseille aux enfants de suivre son exemple, mais continue de façonner la mythologie meurtrière et sexiste des histoires sans issues de la jeunesse noire américaine. *S. D.*

★ 1 CD Death Row Records IND-90038. Distribué par BMG.

COUNTING CROWS

Recovering Satellites

Trois ans après un premier album qui coûta à son chanteur une dépression nerveuse, mais s'écoula tout de même à six millions d'exemplaires, les Counting Crows font parader à nouveau leur intensité. Héritier de Van Morrison ou de The Band, dans sa façon d'adapter la théâtralité de la soul au tempo d'un rock blanc enraciné dans le terroir américain, ce groupe de San Francisco peut atteindre des moments de grâce. Des ballades comme *Goodnight Elizabeth* ou *Recovering Satellites* équilibrent à merveille force épique et finesse mélodique. Trop souvent pourtant, les flammes de l'émotion ravagent les structures des morceaux avec une telle ostentation qu'on en arrive à souhaiter la venue salvatrice d'un psychanalyste. Ou d'un extincteur. *S. D.*

★ 1 CD Geffen GED 24975. Distribué par BMG.

CHANSON



ELSA

Chaque jour est un long chemin

C'est une surprise, une belle démonstration de maturité en douceur, qui donne du plomb aux mots et à l'émotion sans casser le charme presque adolescent de cette ex-chanteuse pour adolescents devenue grande. Produit par Robin Millar (*Sade, Everything But The Girl*), *Chaque jour est un long chemin* est parcouru des finesses de la voix, des violences balancées dans les méandres affectifs de cette amoureuse à la fois sereine et tourmentée. Elsa, auteur ou « adaptatrice » de textes écrits par d'autres, ici le duo Lyle et Gallagher, fine équipe de fabricants de tubes dans l'Angleterre des années 70, dessine les contours subtils des relations homme-femme, de l'intimité des ruptures et des enchantements. Ils s'appellent Jacques ou Franck, ils ont des femmes et des maîtresses, des enfants et des mamans, des affaires qui restent suspendues au mur même quand ils sont partis (ou morts, trucidés dans les poubelles). Un peu cruelle, Elsa jouit d'une liberté solitaire, appuyée par des lambeaux de violon, des bribes de cymbales, et des mélodies délicates. Elle perd pied parfois, tremble, mais maintient le cap avec un soupçon de prétention têtue. *Chaque jour est un long chemin* est un vrai disque de chanson française. *V. Mo.*

★ 1 CD BMG 7432-140254-2

MICHEL JONASZ

Soul Music Airlines

A court d'inspiration, les auteurs-compositeurs reviennent souvent soit à leurs obsessions premières, celles de la jeunesse fébrile, soit au descriptif de la fabrication de l'œuvre (rencontre avec les musiciens, atmosphère du café du coin, avec un clin d'œil à la serveuse, nécessairement romantique, ambiances des studios et profession de foi en la soul music…). Ainsi, même les meilleurs se caricaturent. C'est le cas de Michel Jonasz, dont le *Soul Music Airlines* affiche quelques poncifs, jolis au demeurant, car l'auteur de *Super Nana* a le talent affirmé, mais ici sans cible, sans autre justification que la perpétuation d'un déjà-dit à succès assuré. La voix, toujours vibrante, le *groove* – rythme soutenu –, les dispositions au swing de Michel Jonasz, très bien appuyés par la basse d'Etienne M'Bappe et par les chœurs, éclipsent cependant les ennuis de la répétition. A quelques reprises, les recettes fonctionnent à plein. *Le Bonheur tranquille* et surtout *C'est toi* permettent de retrouver les amours folles, constantes et fidèles de Jonasz, ses conju-gaisons émotives, si frêles qu'elles lui échappent parfois. *V. Mo.*

★ 1 CD EMI 854874-2

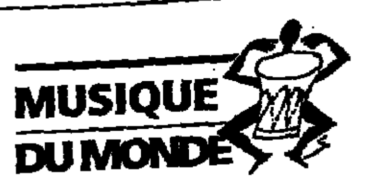
CHARLES TRENET

Intégrale Charles Trenet, volume II (1934-1938)

Comment acheter chez Arthur Martin ou à La Redoute – les filatures de Roubaix ? Il suffit de suivre les conseils de Charles et Johnny, qui, peu chiches, vous enverront avec la même aisance romantique chez Lévitan (*« Chérie, quand nous serons mariés, nous serons heureux longtemps dans nos meubles Lévitan »*). L'intégrale Charles Trenet, dont Frémaux & Associés ont entrepris la publication, contient des classiques dans leur version première, parfois interprétés par d'autres (*Vous qui passez sans me voir*, par Jean Sablon – Trenet ne l'enregistrera qu'en 1954 –, *Je chante*, par Jean-Fred Mêlé, *Le Fils de la femme-poisson*, superbement chanté par Fréhel, et dont le volume I de cette intégrale avait présenté la version de Charles et Johnny, etc.). Cette compilation, aidée par un livret fort bien documenté, possède l'extrême mérite de ne faire l'impasse sur aucun des aspects de ce roi de la chanson, devenu poète. Il y a donc là les duos avec Johnny Hess, les publicités pour la radio, des interprétations de toute beauté qui resituent le « *fou chantant* » dans l'effervescence de son époque de jeunesse. On rit en abondance avec Trenet et Wal-Berg (*Biguine à bango*), ou encore avec O'Dett, patron du Fiacre où se produisait le duo Charles et Johnny, lancé dans un époustouflant *La Roustalamagna*, chanson amorale de Vincent Scotto. *V. Mo.*

★ 1 coffret de 2 CD Frémaux & Associés FA082. Distribué par Night and Day.

MUSIQUE DU MONDE



KHALED

Sahra

Dédié à sa fille (Sarah), le nouvel album de Khaled est le retour en boucle sur lui-même d'un artiste ayant poussé le raï oranais dans ses retranchements les plus vifs (*Didi*), ayant flirté avec la musique orientale et cayrotte (*N'ssi N'ssi*) et plongé avec une passivité lascive dans la variété occidentale. Premier des quinze titres, *Sahra* mélange tous ces concepts et repères avec une déconcertante apathie de style. Khaled est allé enregistrer en Jamaïque, de manière à retrouver les racines d'un autre genre de révolte locale à valeur mondialiste, le reggae. En route, il ne change pas d'un millimètre sa manière de chanter. Ce qui produit un résultat un peu débridé, décousu (*Lillah*, ou encore *Ouelli El Darek*, avec les I Threes et Rita Marley aux chœurs), non dépourvus de charme grâce aux fortes interventions des cuivres (*Srati*). Raï et reggae sont ainsi à la colle, non sans verdeur, mais souvent côte à côte, comme un couple bagarreur dont on sent la séparation proche. Produit par Philippe Eidel et Don Was, *Sahra* bénéficie des lumineuses interventions de Jean-Jacques Goldman, décidément imbattable auteur de tubes (ici, *Aïcha*, limpide, évident, et *le Jour viendra*, un peu trop « goldmanien », façon *Rouge*, mais surprenant, chanté en français) et de IAM, rageur (*Oran Marseille*, tout en atmosphère). *V. Mo.*

★ 1 CD Barclay 533 405-2

MORY KANTÉ

Tatebola

A toutes les sauces. Voici le griot guinéen mis à l'heure de la techno. Grand chanteur, grand joueur de kora assaisonné au goût du jour, bon à danser en boîte. Pourquoi pas. Ce n'est pas si désagréable, on pourra effectivement prolonger à loisir le plaisir du balancement en rythme sur l'effervescence de cette voix sublimes, de ces déferlements perlés de la kora. Mais on ne pourra s'empêcher d'instruire le procès de ce rapt en bonne et due forme, et au rabais, des talents de Mory Kanté, franco-africain de cœur, auteur du premier tube mondial de la musique africaine, *Yéké Yéké*, massacrés avec une aisance effrontée par d'insipides boîtes à rythmes (*Millè*). C'est quand même un comble pour un musicien originaire du continent où les percussions sont reines. Est-ce bien là le désir de Mory Kanté ? Celui d'un entourage obnubilé par l'idée du mélange nécessaire, quand on attendrait de ce grand orfèvre de la musique noire une surprise, une révolte, à défaut d'une seconde révolution, et un nécessaire retour aux sources ? Après le « coup » de *Yéké Yéké*, la carrière de Mory Kanté aurait mérité de faire l'objet d'un soin jaloux. Ce ne fut pas le cas, et le griot guinéen, musicien généreux et défenseur de l'égalité humaine, n'a plus su où mettre les pieds. *Tatebola* vaut bien à lui tout seul la somme de milliers de disques sans intérêt produits chaque année. Mais il n'est pas à la hauteur de Mory Kanté. *V. Mo.*

★ 1 CD DME 18

Aux racines de la Perse

Iranienne et chanteuse classique, Parissa se produit pour la deuxième fois en France



PARISSA est une chanteuse de grande classe. Accompagnée de Hossein Omoumi à la flûte *ney* et Saam Schlamminger au tambourin *daf*, elle s'élance dans l'univers complexe des *muqâms* iraniens avec une grâce savante. Comme dans la musique classique indienne, le *râdif* (le répertoire persan) est un jeu de miroirs, exploration des moindres recoins des modes (les *muqâms*, cousins des *ragas* indiens), structures dont la rigidité ne demande qu'à être brisée, manipulée, colorée par l'art du musicien.

Le grand joueur de *târ* iranien Dariush Talaï les compare à une vaste et somptueuse demeure, dont le musicien doit éclairer chaque pièce, chaque escalier, chaque palier.

Parissa vit en Iran, elle a résisté à des conditions politiques très défavorables aux femmes artistes. Elle réussit aujourd'hui à donner des concerts à l'étranger (un album chez Playasound/Auvidis). Parissa avait donné en avril au Théâtre de la Ville un concert d'un grand raffinement.

★ Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16e. Mo Passy. 20 heures, le 17. Tél. : 01-42-30-15-16. 30 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Orchestre symphonique de San Francisco
Tout frais nommé, Michael Tilson-Thomas a de grands projets pour son institution. Il vient de publier un disque (RCA) consacré à Villa Lobos.
Copland : *Symphonic Ode*. Tchaïkovski : *Concerto pour violon et orchestre op. 35*. Prokofiev : *Roméo et Juliette, suites*.
Anne-Sophie Mutter (violon).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mo Alma-Marceau. 20 h 30, le 15. Tél. : 01-49-52-50-50. De 70 F à 510 F.

Lush
Le suicide récent du batteur de ce groupe pop va-t-il dans la morbidité ?
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris-11e. Mo Bastille. 20 heures, le 15. Tél. : 01-47-00-02-71.

Collapsed Lung
Rap ? Rock ? Pop ? Ce combo anglais mélange les genres avec excentricité.
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 15. Tél. : 01-42-00-14-14. De 50 F à 120 F.

Geoffrey Oryema
Ougandais d'origine, français d'adoption, Geoffrey Oryema a trouvé la voie d'une musique très marquée par le rock et le folk, jamais coupée de ses racines.
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris-11e. Mo Voltaire. 20 h 30, le 15. Tél. : 01-47-00-55-22. 140 F.

Philharmonia Orchestra
Le Philharmonia de Londres avec Christoph von Dohnanyi (qui vient d'en accepter le poste de premier chef invité) et le pianiste américain Garrick Ohlsson.
Wagner : *Rienzi*. Bartok : *Concerto pour piano et orchestre nº 2*. Tchaïkovski : *Symphonie nº 5*.
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris-1er. 20 heures, le 16. Tél. : 01-40-28-28-40. De 70 F à 230 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

COUP DE VICE (*)
Film français de Patrick Levy, avec Patrick Levy, Sami Naceri, Fred Quiring, Sophie Carle, Karine Nuris, Chrystel Amsalem (1 h 25).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; George-V, 8e ; UGC Opéra, 9e ; Les Montparnos, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).

DISJONCTÉ
Film américain de Ben Stiller, avec Jim Carrey, Matthew Broderick, Leslie Mann, George Segal, Diane Baker, Jack Black (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e.

LE DROIT DE TUER ?
Film américain de Joel Schumacher, avec Matthew McConaughey, Sandra Bullock, Samuel L. Jackson, Charles S. Dutton, Kevin Spacey, Oliver Platt (2 h 29).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).

FEELING MINNESOTA
Film américain de Steven Baigelman, avec Keanu Reeves, Vincent D'Onofrio, Cameron Diaz, Delroy Lindo, Courtney Love, Tuesday Weld (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

IRMA VEP
Film français d'Olivier Assayas, avec Maggie Cheung, Jean-Pierre Léaud, Nathalie Richard, Antoine Basler, Nathalie Boutefeu, Bulle Ogier (1 h 38).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).

LOS ANGELES 2013 (*)
Film américain de John Carpenter, avec Kurt Russell, Steve Buscemi, Stacy Keach, Peter Fonda, George Corraface, Cliff Robertson (1 h 41).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79).

MÉFIE-TOI DE L'EAU QUI DORT
Film français de Jacques Deschamps, avec Robin Renucci, Maruschka Detmers, Jean Benguigui (1 h 50).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

LA MÉMOIRE EST-ELLE SOLUBLE DANS L'EAU ?
Film français de Charles Najman, avec Solange Najman, Jean-Chrétien Sibertin Blanc, Henia Goldzajder, Salka Rosenberg, Hélène Alembik, Simon Fenigjstein (1 h 35).
14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14).

PO DI SANGUI
Film franco-guinéen-portugais-tunisien de Flora Gomes, avec Ramiro Naka, Edna Evora, Adama Kouyate, Bia Gomes, Dadu Cissé, Dulcenia Bidjanque (1 h 30).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10).

SANKOFA
Film ghanéen de Haïle Gerima, avec Oyafunmike Ogunlano, Mutabaruka, Alexandra Duah, Nick Medley, Reginald Carter (2 h).
VO : Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.

RÉGIONS

MUSIQUE CLASSIQUE

CANNES
Orchestre régional de Cannes
Haydn: *Symphonie nº 86*. Paganini: *Concerto pour violon et orchestre nº 2 «La Campanella»*. Schubert: *Symphonie nº 5*. Tedi Papavrami (violon), Yukata Sado (direction).
Théâtre Claude-Debussy, Palais des festivals, 06 Cannes. 16 h 30, le 17. Tél. : 04-92-98-62-77. De 90 F à 110 F.

LILLE
Orchestre national de Lille
Mendelssohn: *Ruy Blas*. Lalo: *Concerto pour violoncelle et orchestre*. Strauss: *Ainsi parlait Zarathoustra*. Alain Meunier (violoncelle), Günter Neuhold (direction).
Le Nouveau Siècle, 20, rue du Nouveau-Siècle, 59 Lille. 20 h 30, le 18; 18 h 30, le 19. Tél. : 03-20-12-82-40. De 110 F à 140 F.

LYON
Figaro
d'après Rossini et Mozart. Atelier lyrique et orchestre de l'Opéra de Lyon, Claire Gibault (direction), Myriam Tanant (mise en scène).
Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie, 69 Lyon. 19 h 30, les 19, 20, 21, 22 et 23; 17 heures, le 24. Tél. : 04-72-00-45-45. De 65 F à 170 F.
Orchestre national de Lyon
Brahms: *Concerto pour piano et orchestre nº 1, Symphonie nº 2*. Krystian Zimmerman (piano), Emmanuel Krivine (direction).
Auditorium Maurice-Ravel, 140, rue Garibaldi, 69 Lyon. 20 h 30, les 19, 20, 21, 22 et 23. Tél. : 04-78-95-95-95. De 70 F à 270 F.

MARSEILLE
La Walkyrie
de Wagner. Jeannine Altmeyer (Brünnhilde), Robert Schunk (Siegmund), Carmen Reppel (Sieglinde), James Johnson (Wotan), Wendy Hoffman (Fricka), John Macurdy (Hunding), Orchestre philharmonique de Marseille, Serge Baudo (direction), Charles Roubaud (mise en scène).
Opéra, 2, rue Molière, 13 Marseille. 14 h 30, le 17; 19 h 30, le 20. Tél. : 04-91-55-00-70. De 220 F à 300 F.

NICE
Les Noces de Figaro
de Mozart. Nathan Berg (Figaro), Roberto Scaltriti (le comte Almaviva), Susannah Glanville (la comtesse Almaviva), Patrizia Ciofi (Susanna), Charlotte Hellekant (Cherubino), Jonathan Veira (Bartolo), Isabelle Garcisanz (Marcellina), Ryland Davies (don Basilio), Chœur de l'Opéra de Nice, Orchestre philharmonique de Nice, John Keenan (direction), William Relton (mise en scène).
Opéra, 4-6, rue Saint-François-de-Paule, 06 Nice. 14 h 30, le 17; 20 heures, les 21, 23 et 26. Tél. : 04-93-85-67-31. De 80 F à 320 F.

ROUEN
Teresa
de Constant. Elsa Maurus (Teresa), Vincent Le Texier (Sade), Raymond Gérome (Latour), Chœur et orchestre du Théâtre des arts, Jérôme Pillement (direction), Marc Adam (mise en scène).
Théâtre des Arts, 22, place de la Bourse, 76 Rouen. 15 heures, les 16 et 17. Tél. : 02-35-15-33-49. De 50 F à 150 F.

STRASBOURG
Orchestre philharmonique de Strasbourg
Saint-Saëns: *Concerto pour piano et orchestre nº 2*. Franck: *Variations symphoniques*. Mahler: *Symphonie nº 1 «Titan»*. François-René Duchable (piano), Djansug Khakidze (direction).
Palais de la musique et des congrès, place de Bordeaux, 67 Strasbourg. 20 h 30, les 21 et 22. Tél. : 03-88-52-18-45. De 135 F à 245 F.

TOULOUSE
Louise
de G. Charpentier. Kathleen Cassello (Louise), Gregory Kunde (Julien), Alain Vernhes (le père), Nadine Denize (la mère), Petits Chanteurs à la Croix potencée, Chœur et orchestre du Capitole de Toulouse, Michel Plasson (direction), Nicolas Joël (mise en scène).
Théâtre du Capitole, place du Capitole, 31 Toulouse. 14 h 30, le 17; 20 h 30, le 19. Tél. : 05-61-22-80-22. De 150 F à 400 F.
Orchestre national du Capitole de Toulouse
Mahler: *Le Chant de la Terre*. Yvonne Naef (mezzo-soprano), Donald Litaker (ténor), Michel Plasson (direction).
Halle aux Grains, place Dupuy, 31 Toulouse. 20 h 30, le 21. Tél. : 05-61-63-13-13. De 100 F à 250 F.

DANSE

ALBERTVILLE
Cie Fabienne Abramovich,
Cie Boris Charmatz
Fabienne Abramovich: *La Danse des aveugles*. Boris Charmatz: *A bras-le-corps*.
Le Dôme Théâtre, place de l'Europe, 73 Albertville. 20 h 30, le 16. Tél. : 04-79-37-70-88. 100 F.

ALBI
Compagnie Andy Degroat
Mon piano.
Albi. Théâtre municipal, rue Saint-Antoine, 81 Albi. 20 h 30, le 22. Tél. : 05-63-49-72-72. 100 F.

ANGOULÊME et ROCHEFORT
Karine Saporta
Le Bal du siècle.
– Centre Saint-Martial, boulevard Berthelot, 16 Angoulême. 20 h 30, le 19. Tél. : 05-45-38-61-62. 90 F.
– Théâtre de la Coupe-d'Or, 101, rue de la République, 17 Rochefort. 20 h 30, le 16. Tél. : 05-46-82-15-15. 95 F.

ANNEMASSE
Groupe Grenade
Josette Baïz: *Guelwesch.*
Salle Château-Rouge, 1, route de Bonneville, 74 Annemasse. 17 h 30, le 17. Tél. : 04-50-38-14-15. 100 F.
Compagnie José Montalvo
Hollaka hollala.
Salle Château-Rouge, 1, route de Bonneville, 74 Annemasse. 15 heures, le 20. Tél. : 04-50-38-14-15. 70 F.

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
Odile Duboc
Trois Boléros.
Théâtre du Muselet, 51 Châlons-en-Champagne. 20 h 30, le 22. Tél. : 03-26-69-50-99. 110 F.

GRENOBLE
Ballet Cullberg
Mats Ek: *Giselle.*
Le Cargo, 9, avenue Paul-Claudel, 38 Grenoble. 20 h 30, le 20. Tél. : 04-76-25-91-91. De 60 F à 170 F.

LA ROCHE-SUR-YON
Bernardo Montet
Opuscules.
La Roche-sur-Yon. Le Manège, 19, rue Pierre-Bérégovoy, 85 La Roche-sur-Yon. 20 h 30, le 20. Tél. : 02-51-47-83-83. 110 F.

LA ROCHELLE
Compagnie Angelin Preljocaj
Roméo et Juliette.
La Coursive, 4, rue Saint-Jean-du-Perot, 17 La Rochelle. 20 h 30, le 16. Tél. : 05-46-51-54-02. 145 F.

STRASBOURG
Ballet du Rhin
Michel Fokine: *Chopiniana, Le Spectre de la rose, Petrouchka.*
Théâtre municipal, Opéra du Rhin, 19, place Broglie, 67 Strasbourg. 20 heures, les 16, 18 et 19; 15 heures, le 17. Tél. : 03-88-75-48-23. De 70 F à 170 F.

VANDŒUVRE-LÈS-NANCY
Josef Nadj
Le Canard pékinois.
Centre culturel André-Malraux, 1, place de l'Hôtel-de-Ville, 54 Vandoeuvre-lès-Nancy. 20 h 30, les 19 et 20. Tél. : 03-83-56-15-00.

VILLENEUVE-SUR-LOT
Comagnie Mi-Octobre
Serge Ricci: *Retour à ses tours.*
Théâtre Georges-Leygues, 47 Villeneuve-sur-Lot. 20 h 30, le 21. Tél. : 05-53-70-19-38. 100 F.

THÉÂTRE

ALÈS
La Parisienne
d'Henry Becque, mise en scène de Jean-Louis Benoît.
Le Cratère, square Pablo-Neruda, 30 Alès. 20 h 30, le 19; 19 heures, le 20. Tél. : 04-66-52-52-64. Durée: 1 h 30. De 120 F à 165 F.*

AMIENS
Exécuteur 14
d'Adel Hakim, mise en scène de l'auteur.
Maison de la culture, place Léon-Gontier, 80 Amiens. 20 h 30, du 21 au 23. Tél. : 03-22-97-79-77. Durée: 1 h 25. 130 F.

ANNECY et COMPIÈGNE
Le Roi Lear
de William Shakespeare, mise en scène de Georges Lavaudant.
– Bonlieu, 1, rue Jean-Jaurès, 74 Annecy. 20 heures, du 21 au 23. Tél. : 04-50-33-44-11. Durée: 3 h 15. 140 F.
– Espace Jean-Legendre, place Briet-Daubigny, 60 Compiègne. 20 h 30, le 16. Tél. : 03-44-92-76-76. Durée: 3 h 15. 110 F et 155 F.*

AVIGNON et LORIENT
Max Gericke ou Pareille au même
de Manfred Karge, mise en scène de Michel Raskine.
– Théâtre du Chêne-Noir, 8 bis, rue Sainte-Catherine, 84 Avignon. 20 h 30, le 16. Tél. : 04-90-82-40-57. Durée: 1 h 20. 80 F et 100 F.*
– Centre dramatique de Bretagne, 11, rue Claire-Droneau, 56 Lorient. 20 h 30, du 21 au 23, les 26, 27, 28. Tél. : 02-97-83-51-51. Durée: 1 h 20. De 60 F à 120 F.*

BAYONNE
Passagers clandestins
mise en scène de Philippe Genty et Mary Underwood.
Scène nationale de Bayonne et du Sud-Aquitain, place de la Liberté, 64 Bayonne. 21 heures, le 21. Tél. : 05-59-59-07-27. Durée: 1 h 15. De 110 F à 160 F.*

BELFORT et CLERMONT-FERRAND
La Cerisaie
d'Anton Tchekhov, mise en scène de Margarita Mladenova et Ivan Dobtchev.
– Théâtre Granit-Grande Salle, 1, faubourg de Montbéliard, 90 Belfort. 20 h 30, le 16. Tél. : 03-84-58-67-67. Durée: 1 h 45. 90 F et 120 F.*
– Opéra municipal, rue Nestor-Perret, 63 Clermont-Ferrand. 20 h 30, les 21 et 22. Tél. : 04-73-91-00-44. Durée: 1 h 45. De 50 F à 170 F.*

BÉZIERS
Le Système Ribadier
de Georges Feydeau, mise en scène d'Hélène Vincent.
Théâtre, allées Paul-Riquet, 34 Béziers. 20 h 45, les 22 et 23; 18 heures, le 24. Tél. : 04-67-28-40-75. Durée: 2 h 10. De 40 F à 110 F.*

BOURGES
Maîtres anciens
d'après Thomas Bernhard, mise en scène de Denis Marleau.
Maison de la culture, place André-Malraux, 18 Bourges. 20 h 45, le 19; 19 h 30, le 20. Tél. : 02-48-67-06-07. Durée: 1 h 30. De 50 F à 130 F.*

BREST
Le Triomphe de l'amour
de Marivaux, mise en scène de Roger Planchon.
Le Quartz, 2-4, avenue Clemenceau, 29 Brest. 20 h 30, les 16 et 18; 16 heures, le 17. Tél. : 02-98-44-10-10. Durée: 2 h 30. De 70 F à 130 F.*

DUNKERQUE
Cafougnette et l'défilé
d'après Jules Mousseron, mise en scène de Jacques Bonnaffé.
Le Bateau-Feu, place du Général-de-Gaulle, 59 Dunkerque. 20 h 45, le 16. Tél. : 03-28-51-40-40. Durée: 1 h 15. De 65 F à 105 F.*

GRENOBLE
Comment ça va? Au secours!
d'après Vladimir Maïakovski, mise en scène de Laurent Pelly.
Le Cargo-Petite Salle, 4, rue Paul-Claudel, 38 Grenoble. 19 h 30, les 19, 21, 23, 26, 28; 20 h 30, les 20, 22, 25, 27, 29. Tél. : 04-76-25-91-91. Durée: 1 h 15. 85 F et 115 F.*

LYON
Histoire passionnante de la vie d'un petit ramoneur savoyard
d'après Joseph-Laurent Fénix.
Théâtre les Ateliers, 5, rue du Petit-David, 69 Lyon. 20 h 30, les 16, 19, 22, 23; 17 heures, les 17 et 24; 19 h 30, les 20 et 21. Tél. : 04-78-37-46-30. Durée: 1H15. De 65 F à 110 F. Dernières.*
Aux hommes de bonne volonté
de Jean-François Caron, mise en scène d'Anita Picchiarini.
Théâtre le Point-du-Jour, 7, rue des Aqueducs, 69 Lyon. 20 h 30, les 16 et 19; 16 heures, le 17; 19 h 30, le 20. Tél. : 04-78-36-67-67. Durée: 1 h 45. 80 F et 100 F.*
Que je t'aime !
d'après des lettres de femmes, mise en scène de Philippe Caubère.
Théâtre les Ateliers, 5, rue du Petit-David, 69 Lyon. 20 h 30, les 19, 22, 23, 26, 29, 30; 19 h 30, les 20, 21, 27, 28; 17 heures, les 24 et 1er. Tél. : 04-78-37-46-30. Durée: 1 h 30. De 65 F à 110 F.*

MARSEILLE et POITIERS
Etre sans père (Platonov)
d'Anton Tchekhov, mise en scène de Claire Lasne.
– Théâtre du Merlan, avenue Raimu, 13 Marseille. 20 h 30, le 16; 17 heures, le 17. Tél. : 04-91-11-19-20. Durée: 4 heures. De 35 F à 120 F.*
– Centre d'animation de Beaulieu, boulevard Savari, 86 Poitiers. 19 h 30, du 20 au 22. Tél. : 05-49-41-28-33. Durée: 4 heures. De 55 F à 120 F.*

POITIERS
Démons
de Lars Noren, mise en scène de Gérard Desarthe.
Théâtre du Gymnase, 4, rue du Théâtre-Français, 13 Marseille. 20 h 30, du 21 au 23, les 25, 26, 28, 29, 30; 19 heures, le 27. Tél. : 04-91-24-35-35. Durée: 2 h 50. De 70 F à 160 F. Jusqu'au 30 novembre.*

MONTLUÇON
Dom Juan ou le Festin de pierre
de Molière, mise en scène de Didier-Georges Gabily et le groupe T'chan'G.
Les Fédérés-Théâtre des Ilets, Espace Boris-Vian, 03 Montluçon. 18 heures, le 16. Tél. : 04-70-03-86-18. Durée: 3 heures. De 80 F à 160 F.*
Chimère et autres bestioles
de Didier-Georges Gabily, mise en scène de Didier-Georges Gabily et le groupe T'chan'G.
Les Fédérés-Théâtre des Ilets, Espace Boris-Vian, 03 Montluçon. 18 heures, le 16. Tél. : 04-70-03-86-18. Durée: 3 heures. De 80 F à 160 F.*

NICE
Jouer avec le feu
d'August Strindberg, mise en scène de Luc Bondy.
Centre dramatique national, promenade des Arts, 06 Nice. 20 h 30, le 16. Tél. : 04-93-80-52-60. Durée: 1 h 15. De 60 F à 170 F. Dernière.*

RENNES et SAINT-BRIEUC
Le Procès
d'après Franz Kafka, mise en scène de Dominique Pitoiset.
– Théâtre national de Bretagne, 1, rue Saint-Hélier, 35 Rennes. 20 h 30, du 20 au 23, les 26, 28; 16 heures, le 24; 19 h 30, le 27. Tél. : 02-99-31-12-31. Durée: 2 heures. 130 F.
– La Passerelle, place de la Résistance, 22 Saint-Brieuc. 20 h 30, le 16. Tél. : 02-96-68-18-40. Durée: 2 heures. 105 F.

SÈTE
Fin de partie
de Samuel Beckett, mise en scène d'Armand Delcampe.
Théâtre municipal, avenue Victor-Hugo, 34 Sète. 20 h 30, le 16. Tél. : 04-67-74-66-97. Durée: 1 h 40. De 70 F à 130 F.*

STRASBOURG
Ordure
de Robert Schneider, mise en scène de Charles Berling.
Wacken-Théâtre national, place de la Foire-Exposition, 67 Strasbourg. 20 heures, le 16. Tél. : 03-88-35-44-52. Durée: 1 h 40. De 35 F à 125 F. Dernière.*
Murx den Europäer ! Murx ihn ! Murx ihn ab !
(en allemand sous-titré en français)
de Christoph Marthaler, mise en scène de l'auteur.
Wacken-Théâtre national, place de la Foire-Exposition, 67 Strasbourg. 20 heures, le 16; 15 heures, le 17. Tél. : 03-88-35-44-52. Durée: 2 h 10. De 35 F à 125 F.*
L'Emastille du bol bleu
de Thierry Paret et Antoine Caubet, d'après Grimm, mise en scène d'Antoine Caubet.
TJP Grande Scène, 7, rue des Balayeurs, 67 Strasbourg. 15 heures, le 16; 17 heures, le 17; 20 h 30, le 19. Tél. : 03-88-35-70-10. De 35 F à 80 F.*
Pension Schöller-Die Schlacht
de Carl Laufs, Wilhelm Jacoby et Heiner Müller, mise en scène de Frank Castorf.
Wacken-Théâtre national, place de la Foire-Exposition, 67 Strasbourg. 20 heures, les 22 et 23; 15 heures, le 24. Tél. : 03-88-35-44-52. Durée: 2 h 30. De 35 F à 125 F.*

TARBES et TOULOUSE
Faustus in Africa !
(en anglais sous-titré en français)
de Lesego Rampolokeng, d'après Goethe, mise en scène de William Kentridge.
– Théâtre des Nouveautés, 44, rue Larrey, 65 Tarbes. 21 heures, les 19 et 20. Tél. : 05-62-93-30-93. Durée: 2 h 10. 140 F.
– Le Sorano, 35, allées Jules-Guesde, 31 Toulouse. 20 h 30, les 22 et 23; 16 heures, le 24. Tél. : 05-61-25-66-87. Durée: 2 h 10. De 60 F à 110 F.*

VILLEURBANNE
Hamlet, a Monologue (en anglais)
de et par Robert Wilson, d'après William Shakespeare.
Théâtre national populaire, 8, place Lazare-Goujon, 69 Villeurbanne. 20 h 30, les 18, 19, 22; 19 h 30, les 20 et 21. Tél. : 04-78-03-30-50. Durée: 1 h 20. 140 F et 175 F.*

ART

BEAUMONT-DU-LAC
Richard Fauguet, Veit Stratmann
Centre d'art contemporain de Vassivière, île de Vassivière, 87 Beaumont-du-Lac. Tél. : 05-55-69-27-27. De 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 29 décembre. 15 F.

CÉRET
Alain Clément
Musée d'art moderne, 8, boulevard du Maréchal-Joffre, 66 Céret. Tél. : 04-68-87-27-76. De 10 heures à 18 heures. Fermé le 25 décembre. Fermé mardi. Jusqu'au 30 décembre. 35 F.

COLMAR
Otto Dix et les maîtres anciens
Musée d'Unterlinden, 1, rue d'Unterlinden, 68 Colmar. Tél. : 03-89-20-15-50. De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 1er décembre. 30 F.

GRENOBLE
Morris Louis
Musée de Grenoble, 5, place de Lavalette, 38 Grenoble. Tél. : 04-76-63-44-44. De 11 heures à 19 heures; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 16 décembre. 25 F.

LIMOGES
Martine Aballéa
FRAC Limousin les Coopérateurs, impasse des Charentes, 87 Limoges. Tél. : 05-55-77-08-98. De 12 heures à 19 heures; samedi de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche, lundi et fêtes. Du 22 novembre au 22 février. 10 F.

LYON
Dirk Braeckman
Galerie le Réverbère 2, 38, rue Burdeau, 69 Lyon. Tél. : 04-72-00-06-72. De 14 heures à 19 heures et sur rendez-vous. Fermé dimanche, lundi et mardi. Jusqu'au 30 novembre.
Nouvelles Acquisitions, 1990-1995
Musée des beaux-arts, palais Saint-Pierre, aile Nord, 20, place des Terreaux, 69 Lyon. Tél. : 04-72-10-17-40. De 10 h 30 à 18 heures. Fermé lundi, mardi et fêtes. Jusqu'au 1er décembre. 20 F.

MEYMAC
Yves Caro :
pas de progrès sans pratique
Centre d'art contemporain, abbaye Saint-André, 19 Meymac. Tél. : 05-55-95-23-30. De 14 heures à 18 heures; samedi et dimanche de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 21 décembre. 25 F.

MONTBÉLIARD
Jean-Loup Cornilleau,
Colette Hyvrard, Daniel Nadaud
Centre d'art contemporain, Hôtel de Sponek - 54, rue Clemenceau, 25 Montbéliard. Tél. : 03-81-91-37-11. De 10 heures à 19 heures; samedi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures; dimanche et jours fériés de 15 heures à 19 heures; lundi de 14 heures à 19 heures. Du 16 novembre au 5 janvier. Entrée libre.

MULHOUSE
Isabel Munoz: rythmes
La Filature, la galerie, 20, allée Nathan-Katz, 68 Mulhouse. Tél. : 03-89-36-28-28. De 11 heures à 18 h 30; dimanche de 14 heures à 18 heures; les soirs de spectacle jusqu'à 20 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 8 décembre. Entrée libre.
Camille Saint-Jacques
Musée des beaux-arts, villa Steinbach, 4, place Guillaume-Tell, 68 Mulhouse. Tél. : 03-89-45-43-19. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures; jeudi de 10 heures à 17 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 7 décembre.

NANTES
Paul-Armand Gette:
in natura rerum
Musée des Beaux-Arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44 Nantes. Tél. : 02-40-41-65-50. De 10 heures à 18 heures; vendredi jusqu'à 21 heures; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 27 janvier. 20 F.

NICE
Tom Wesselmann :
rétrospective 1959-1993
Musée d'art moderne et d'art contemporain, 1er étage, promenade des Arts, 06 Nice. Tél. : 04-93-62-61-62. De 11 heures à 18 heures. Nocturne vendredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 27 janvier. 25 F.

SAINT-ÉTIENNE
Philippe Favier
Musée d'art moderne, La Terrasse, 42 Saint-Etienne. Tél. : 04-77-79-52-52. De 10 heures à 18 heures. Fermé jours fériés. Jusqu'au 1er décembre. 27 F.

STRASBOURG
Mimmo Paladino
Palais des Rohan, galerie Robert Heitz, 2, place du Château, 67 Strasbourg. Tél. : 03-88-52-50-00. De 10 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures; dimanche de 11 heures à 17 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 12 janvier. 30 F.

VILLENEUVE-D'ASCQ
Alighiero Boetti, rétrospective
Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59 Villeneuve-d'Ascq. Tél. : 03-20-19-68-68. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 12 janvier. 25 F.
(*) Tarifs réduits.

Le groupe britannique Pearson « remercie » Gilles Brochen, le directeur général des « Echos »

LE CONSEIL d'administration des *Echos* a demandé, jeudi 14 novembre, à Gilles Brochen, directeur général, de quitter ses fonctions, *« à la suite d'un désaccord sur la gestion du groupe »*. Il est remplacé par un des deux directeurs généraux adjoints, Olivier Fleurot. La décision a été annoncée lors d'un conseil d'administration qui s'est tenu jeudi 14 novembre. Gilles Brochen en avait été déjà informé mardi 12. Le groupe *Les Echos*, présent dans la presse économique et la presse médicale, appartient au britannique Pearson, qui édite le *Financial Times*.

Né en 1952, Olivier Fleurot a commencé comme journaliste à *L'Usine nouvelle* avant d'entrer à la rédaction des *Echos* en 1983. En 1985, il rejoint le groupe Lotus Développement puis revient aux *Echos* en 1988 comme directeur de marketing, de la diffusion et de la communication. C'est en 1990 qu'il a été nommé directeur général adjoint, en charge de la branche économique et financière. C'est notamment lui qui organisa la préparation de la nouvelle formule des *Echos*, parue en septembre 1994. Olivier Fleurot entend aujourd'hui *« accélérer le développement du groupe »*.

Gilles Brochen avait été nommé directeur général du groupe en 1990. Il était entré aux *Echos* en 1986 comme directeur administratif et financier, avant de devenir directeur général-adjoint en 1988. De 1990 à 1995, la diffusion du quotidien économique est passée de 87 600 à 102 200 exemplaires. Gilles Brochen semble victime de l'échec d'*Argent Magazine*, mensuel lancé en février et arrêté en août. Le directeur s'était impliqué dans le lancement de ce titre grand public, qui visait une diffusion de 200 000 exemplaires à fin 1997 et qui était présenté comme *« une étape majeure dans la vie du groupe »*. Le budget de promotion pour 1996 était de 20 millions de francs.

RESTRUCTURATION

Le résultat n'a pas été à la hauteur des espérances. 121 000 exemplaires en février, 93 300 en mars, 84 000 en avril, 81 700 en mai et 90 500 en juin, 80 000 en juillet. En août, l'arrêt du titre était annoncé. A la fin du premier semestre, le chiffre d'affaires était de 12 millions de francs et les pertes de 30 millions, soit le déficit prévu pour l'ensemble de l'année.

Afin de démentir les rumeurs de vente du groupe français, David Bell, directeur de la branche information de Pearson, a profité du conseil d'administration pour rappeler, *« aujourd'hui, plus que jamais, la volonté que nous avons de voir le groupe Les Echos se développer au sein du groupe Pearson »*. La maison mère est engagée dans un processus de restructuration à la suite de mauvais résultats dans ses investissements multimédias. A la fin octobre, le groupe Pearson a annoncé le remplacement de son directeur général, Franck Barlow, par Marjorie Scardino, qui sera effectif à la fin de l'année.

A. S.

Grève-surprise des rotativistes du Livre CGT

Paris et sa région sont privés de leurs quotidiens nationaux alors que les journaux régionaux ont presque tous paru en dépit de l'appel à la grève des syndicats de journalistes

LES QUOTIDIENS nationaux ne sont pas parus en région parisienne, au matin du vendredi 15 novembre, à la suite d'un grève-surprise des ouvriers rotativistes du syndicat du Livre-CGT, qui s'est superposée au mot d'ordre de grève des syndicats de journalistes.

Le mouvement des journalistes à l'appel de l'ensemble des syndicats de la profession qui s'opposent au projet de suppression de l'abattement fiscal de 30 % devait uniquement empêcher la parution du *Figaro*. Les autres rédactions des quotidens parisiens avaient décidé de ne pas cesser le travail (*Le Monde* du 15 novembre). Par leur grève-surprise, les rotativistes ont voulu protester contre le report d'une réunion avec le Syndicat de la presse parisienne (SPP) concernant la question des organismes sociaux. Le Comité intersyndical du Livre CGT (qui regroupe toutes les catégories d'ouvriers et de techniciens) n'avait pas appelé à la grève.

Les journaux parisiens ont toutefois paru en province à l'exception du *Figaro* et de *France-Soir*. Les autres quotidiens parisiens – *Libération, Les Echos, La Tribune, Le Parisien*, *L'Equipe* et *L'Humanité* – sont imprimés en région par des imprimeries décentralisées, dont les ouvriers n'étaient pas en grève, tandis que les journaux du groupe Hersant sont imprimés dans l'usine de Roissy et expédiés ensuite, par avions, en province.

L'*International Herald Tribune* est le seul titre national à être paru vendredi 15 novembre. Le quotidien américain bénéficie d'accords particuliers avec le syndicat du Livre, qui stipulent qu'il doit paraître même en cas de grève des autres titres.

PAGINATION RÉDUITE

Dans la presse quotidienne régionale, rares sont les journaux absents des kiosques vendredi 15 novembre, les ouvriers des imprimeries n'ayant pas cessé le travail et les journalistes ayant moins suivi le mot d'ordre de grève qu'il y a un mois. Toutefois, certains quotidiens régionaux sont sortis avec une pagination ou des éditions locales réduites, et quelques-uns publient les explications de leur rédaction sur le sens du mouvement de grève du 14 novembre.

Ouest-France (Rennes), dont la rédaction s'est peu mobilisée cette fois – pas de gréviste à Rennes, seule la rédaction d'Angers étant *« en pointe »* –, a paru mais a dû regrouper certaines de ses quarante éditions locales. Au *Télégramme de Brest*, un tiers de la rédaction était en grève et le journal a publié cinq éditions sur seize, avec un bref communiqué en « une » expliquant les motifs de la grève.

Dans le Sud-Ouest, le quotidien bordelais *Sud-Ouest* est normalement présent dans les kiosques. Il comporte une « motion » signée par tous les médias de la région demandant le retrait du projet de suppression de l'abattement fiscal de 30 %. En revanche, une seule édition de *La Dépêche du midi* (Toulouse) a pu sortir des presses, à la suite de la grève de la rédaction. Le journal présidé par Jean-Michel Baylet donne des explications à ses lecteurs sur un quart de page, en « une ». Au *Midi Libre* (Montpellier), la moitié des éditions a paru normalement, l'autre présentant une réduction de pagination.

Toutes les éditions du *Progrès* de Lyon sont dans les kiosques, mais avec un volume de pages plus faible. *Le Dauphiné libéré* (Grenoble) a pour sa part paru comme d'habitude, mais la rédaction n'a pu obtenir de la direction la possibilité d'expliquer, en première page, les raisons de la journée d'action du 14 novembre, ni intégrer le dossier sur les salaires dans la presse quotidienne régionale et sur les noms des parlementaires soutenant les journalistes, qu'avait préparé la section du Syndicat national des journalistes (SNJ). *Le Provençal* (Marseille) a publié toutes ses éditions, mais *Var-Matin*, qui appartient au même groupe n'est pas disponible. *La Voix du Nord* (Lille), qui a paru normalement, fait figurer une déclaration de ses rédacteurs dans ses pages.

Dans l'audiovisuel public, la grève a été suivie à plus de 90 % à Radio-France, à 70 % à France 2 et entre 80 % à 95 % dans les rédactions locales de France 3, selon le Syndicat national des journalistes.

Y.-M. L. et A. S.

Un millier de journalistes dans la rue

Après un rassemblement devant le ministère de la culture, à Paris, un millier de journalistes se sont rendus en cortège à l'Assemblée nationale, jeudi 14 novembre, à l'appel des syndicats de la profession. Là ils ont été rejoints par des voyageurs de commerce, des musiciens et des comédiens, également inquiets par la suppression de leur abattement fiscal. Slogans et calicots étaient variés (*« Pétain, Juppé : même combat »*, *« Nous ne nous laisserons pas abattre »*, etc.), mais la revendication principale portait sur le maintien du pouvoir d'achat. *« Cet abattement, ressenti par certains comme un privilège, fait partie de notre salaire. Il faut donc le compenser »*, assurait une journaliste d'un mensuel. Dans cette manifestation perçait aussi les angoisses d'une profession de plus en plus soumise à la précarité et à des conditions de travail difficiles. *« Le public croit qu'on a tous le salaire de PPDA ! »*, regrettaient des participants. D'autres insistaient sur l'accroissement du nombre de pigistes, les entreprises de presse recrutant de moins en moins de salariés à temps complet.

VENDREDI 15 NOVEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Dallas. Feuilleton. La machination.
15.30 Hôtel. Série. Confusions.
16.25 Une famille en or. Jeu.
16.55 Club Dorothée.
17.35 Karine et Ari. Série. Le surdoué.
18.10 Le Rebelle. Série. Peine de cœur.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.

20.50

LES ANNÉES TUBES
Divertissement.
Invités : Christophe, Michel Fugain, Florent Pagny, Fine Young Cannibals, Danyel Gérard, Spice Girls, Jimmy Cliff, François Valéry, Dorothée, Shake, Gala (125 min). 41618028

22.55

SANS AUCUN DOUTE
Magazine présenté par Julien Courbet. Les mères SDF. Les homonymes. Invité : Loïck Peyron. Avec Marie Lecoq, maître Didier Bergès (110 min). 106844
0.45 Très chasse. Documentaire de Claude Cailloux. Le grand gibier, les courants (55 min). 9815142

1.40 et 2.45, 3.45 TF 1 nuit. 1.55 et 3.55, 4.25, 5.00 Histoires naturelles. 2.55 Cités à la dérive. Série. [5/8]. 4.55 Musique (5 min).

France 2

12.15 Pyramide.
12.50 Spot sécurité routière.
12.55 et 13.40 Météo.
13.00 Journal.
13.30 Secret de chef.
13.45 Point route.
13.50 Derrick. Série. Le testament.
14.55 Le Renard. Série. Lundi noir.
16.05 et 5.15 La Chance aux chansons. [2/2].
16.55 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.25 Sauvés par le gong : La nouvelle classe.
17.55 Hartley, cœurs à vif. Série.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit les petits.
19.25 et 1.55 Studio Gabriel. Invité : Raymond Devos.
20.00 Journal, A Cheval, Météo, Point route.

20.55

R.G.
Racket de Boramy Tioulong, avec Victor Lanoux, Laure Killing (95 min). 8060283
Au cours d'un reportage, une journaliste est témoin d'un meurtre. Goupil réussira-t-il à la protéger ?
22.35 Journal, Bourse, météo.

22.45

BOUILLON DE CULTURE
Magazine. Les petites bêtes qui montent, qui montent... Invités : Claude Nuridsany et Marie Perennou, réalisateurs du film *Microcosmos : le peuple de l'herbe* ; Jacques Perrin ; Bernard Werber (*La Révolution des fourmis*) ; Anne Lou Steininger (*La Maladie d'être mouche*) (70 min). 685641
23.55 Présentation du Ciné-Club. Par Frédéric Mitterrand.
23.55 ▶ La guerre est finie ■ ■ Film d'Alain Resnais (1966, N., 120 min). 3691641

2.25 Envoyé spécial. 4.25 La Compète. 4.55 Chip et Charly. (20 min).

France 3

12.35 Journal.
13.30 Keno. Jeu.
13.35 Parole d'expert ! Invitée : Jean-Pierre Papin.
14.35 Le Pirate. Téléfilm de Ken Annakin, avec Franco Nero [2/2] (95 min). 8972825
16.10 Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums. Tintin ; Les tortues Ninja...
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Couleurs de Provence*, de Michel Biehn.
18.55 Le 19/20 de l'information. 19.10, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

THALASSA
Magazine présenté par Georges Pernoud. Cap'tain Crique (60 min). 7044841
La Crique est un quartier "chaud" de Cayenne où les pêcheurs cohabitent avec les prostituées et les immigrés, souvent clandestins.

21.50

FAUT PAS RÊVER
Magazine. Invité : Jérôme Savary. *Hongrie : le train des pionniers ; France : le village des jumeaux ; USA : la ville flottante de Sausalito* (60 min). 8917134
22.50 Journal, Météo.
23.15 Pégase. Magazine. Oiseau des Isles : portrait de Simon Hayot ; Sails au pays des merveilles (55 min). 1729825
0.10 Cap'tain café. A l'Escale de Rennes. Invités : Louis Bertignac, Téri Moïse, Compay Segundo, Daddy Nuttea (50 min). 8868790

1.00 Capitaine Furillo. 1.50 Musique graffiti. Populaire. La goutte qui fait déborder le jazz (15 min).

La Cinquième

12.00 Atout savoir. **12.30** Détours de France. L'Imprimerie nationale. **12.55** Attention santé. Idée reçue : l'hiver, on peut attraper un rhume de cerveau. **13.00** Un monde nouveau [8/13] (rediff.). **13.30** Demain les métiers. Les jeux vidéo. **14.00** Le Japon. **15.00** Les Elections américaines [2/2] (rediff.). **16.00** Le Français : histoire d'un combat. Présenté par Claude Hagège [10/10] (rediff.). **16.30** Les Grands Châteaux d'Europe. **17.00** Jeunesse. Cellulo ; 17.25 Alf. **18.00** Histoire de l'alimentation. **18.30** Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Le Gange, fleuve sacré. Documentaire de Pirjo Honkasalo (60 min). 5115
20.00 Reportage. Moby Dick en Méditerranée. Guerre du poisson au large de la Sicile. Documentaire d'Andres Orth (30 min). 1318 *Une opération menée par Greenpeace.*
20.30 8 1/2 journal.

20.45

DIFFAMATION
Téléfilm de Carlo Rola, avec Günther Maria Halmer, Andrea L'Arronge (90 min). 279134
L'avocat Abel et son assistante Jane tentent de déjouer une odieuse machination orchestrée par un ancien client journaliste.

22.15

▶ GRAND FORMAT : LA FABRIQUE DE L'HOMME OCCIDENTAL
Documentaire de Gérald Caillat (75 min). 317592
A la recherche des fondements de la société occidentale.
23.30 Profil : Par un jour de violence ordinaire, mon ami Michel Seurat. Documentaire d'Omar Amiralay (50 min). 73370
Le 22 mai 1985, Michel Seurat et Jean-Paul Kauffmann sont enlevés par le Djihad islamique. En mémoire de celui qui fut son ami, Omar Amiralay raconte l'itinéraire de Michel Seurat, mort durant cette détention.

0.20 Le Dessous des cartes. Magazine. Une géographie politique de l'Indonésie (rediff.). 0.30 La Main droite du diable ■ ■ Film de Costa-Gavras (1988, rediff., 120 min). 5809500 *2.30 Délit mineur.* Court métrage d'Olivier Panchot (1995, rediff., 15 min).

M 6

12.25 Les Routes du paradis. Série. [2/2] *Un amour particulier.*
13.25 Atout cœur. Téléfilm de Peter Werner, avec Timothy Daly (105 min). 1697221
15.10 Drôles de dames. Série. En deux temps trois mouvements.
16.45 Télé casting. Magazine.
17.05 Hit machine. Magazine.
18.00 Les Anges du bonheur. Série. Un bébé pour la vie.
18.55 Highlander. Série. Jusqu'à la mort.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Dis-moi tout. Magazine.
20.35 Capital 6. Magazine.

20.50

MEURTRES PAR PROCURATION
Téléfilm de Claude-Michel Rome, avec Grace de Capitani (105 min). 241680
Une psychiatre enquête, avec l'aide d'un inspecteur, pour innocenter un de ses malades accusé de meurtre.

22.35

POLTERGEIST
Série, avec Derek de Lint. La vallée perdue (50 min). 4893906
23.25 Hiroshima : les cendres de l'enfer. Téléfilm de Peter Werner, avec Max von Sydow (105 min). 9580399
La veille du 6 août 1945, un bombardier américain s'écrase sur Hiroshima.
1.10 Best of groove.

2.15 Movida opus 3 : un rock heavy metalico. Documentaire. 3.05 Girls de St-Tropez. Documentaire. *4.00 Turbo.* Magazine. 4.25 E = M 6. Magazine (rediff.). 4.50 Fréquenstar. Magazine (rediff., 55 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 Don Juan, de Marco ■ Film de Jeremy Leven (1994, 95 min). 8392405
15.10 Travailler autrement. 100 ans de turbin.
15.35 et 6.40 Surprises.
15.45 Miss Shumway jette un sort. Film de Clara Peploe (1994, 100 min). 9784389
17.25 Les Billabongs, oasis d'Australie. Documentaire.
17.45 Travailler autrement. Le lundi à la campagne.
17.55 Flash Gordon. Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

▶ MON PÈRE AVAIT RAISON
Téléfilm de Roger Vadim, avec Claude Rich (85 min). 246370
22.00 Travailler autrement. Un fauteuil pour deux.
22.05 Jean Seberg, portrait d'une actrice.
22.50 Flash d'information.

23.00

SPEED ■
Film de Jan De Bont (1994, 114 min). 7845405
Première réalisation d'un chef-opérateur qui semble doué pour le suspense et l'action. C'est bien ficelé, et très bien interprété.
0.55 Barbarella ■ Film de Roger Vadim (1967, 100 min). 20372005
2.35 Only You. Film de Norman Jewison (1994, v.o., 105 min). 1784887
4.15 Chaplin. Film de Richard Attenborough (1991, v.o., 140 min). 48018496

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Yann Queffélec [5/5]. Lacrymae : réflexion sur une chanson, Dowland de Benjamin Britten.
20.30 Radio archives. *René Guy Cadou 1920-1951 : le temps compté.*
21.32 Musique : Black and Blue. La discothèque du batteur, Philippe Combelle.
22.40 Les Nuits magnétiques. Les enfants des colonies.

France-Musique

20.00 Concert franco-allemand. En direct de Leipzig, par le Chœur de la Radio de Leipzig et l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig, dir. Kurt Masur. Œuvres de Brahms ; Le Chant du destin pour chœur et orchestre op. 54, Un requiem allemand op. 45. Ruth Ziesak (soprano), Hakan Hagegard (baryton).
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Denisov, Petit, Hodgson.
23.07 Miroir du siècle. *Les créations de la Radio national.* Œuvre de Maurice Delage ; *Le Bateau ivre*, par l'Orchestre national de la RTF, dir. Manuel Rosenthal. Symphonie concertante pour trompette et orchestre d'Henry Barraud, Yves Couëffé (trompette). *Love Craft* de Claude Ballif, par l'Orchestre philharmonique de l'ORTF, dir. Charles Bruck.

0.00 Jazz-club. En direct du Petit-Opportun, à Paris. Le trio d'Antoine Hervé, piano, avec François Moutin, contrebasse et Louis Moutin, batterie. *1.00* Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. *Le chef d'orchestre Kirill Kondrachine.* La valse de Ravel, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam ; *Concerto pour violon n° 1* de Prokofiev, par l'Orchestre symphonique de la radio d'URSS ; 4 Duetti BWV 802-805 de Bach ; Symphonie n° 1 en fa mineur op. 10 de Chostakovitch, par l'Orchestre philharmonique de Moscou.

22.40 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Morley, Weelkes, Wilbye, Byrd, Dowland, Tallis, Tomkins, Williams. 0.00 Les Nuits de Radio-Classiques.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Les Grands Fleuves. [2/6] Le Gange.
21.00 Bon week-end.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Taratata. Invitées : France Gall, Princess Erika (France 2 du 5/11/96).
23.45 Ça cartonne. Invité : Henri Salvador.
0.30 Soir 3, Météo. Suivi du grand jeu les grands personnages du XX[e] siècle.

Planète

20.35 Le Démantèlement des armes nucléaires.
21.25 La Colline aux milliardaires.
22.15 Télévision (histoires secrètes). [2/3] Opérateurs.
23.25 Les Tuniques bleues.
23.55 La Bureaucratie dans tous ses états.
0.50 Qui cherche trouve (50 min).

Paris Première

20.00 et 0.45 20 h Paris Première.
21.00 Portrait de Noëlla Pontois (50 min). 8630689
21.50 et 1.50 Le J.T.S.
22.25 Maria Callas. *Enregistré au palais Garnier (Paris) le 19 décembre 1958 par l'orchestre le Théâtre national de Paris, dir. Georges Sebastian* (140 min). 27077564

France Supervision

20.30 Taratata. Invitée : Céline Dion.
21.35 Escrime. Championnat d'Europe.
22.25 Base-ball. Championnat de France.
22.55 Place Kléber.
23.45 Ecran Large.
0.15 Première escale.

Ciné Cinéfil

20.30 The Curse of the Fly ■ Film de Don Sharp (1965, N., v.o., 85 min). 47582739
21.55 Les lions sont lâchés ■ *Film d'Henri Verneuil* (1961, N., 110 min). 46375776
23.45 L'amour n'est pas un jeu (In this Our Life) ■ ■ Film de John Huston (1942, N., v.o., 100 min). 57237825

Ciné Cinémas

21.00 Les Arnaqueurs ■ ■ ■ Film de Stephen Frears (1990, 110 min). 11662757
22.50 Romeo is Bleeding ■ Film de Peter Medak (1993, v.o., 105 min). 91042757
0.35 Warlock ■ Film de Steve Miner (1990, 100 min). 75813887

Série Club

20.20 Flipper le dauphin. The Gulf Between.
20.45 Commando Garrison. La guerre des diamants.
21.40 et 0.40 Miss. Miss et la montre de Mozart.
22.30 Sherlock Holmes. Le pendu de Glasgow.
23.00 Section contre enquête. Le petit génie.
23.50 Quincy. La relève.

Canal Jimmy

20.30 Star Trek. [1/2] La ménagerie.
21.20 The New Statesman. Californie, me voilà.
21.45 Destination séries. [117] Le nain rouge.
22.15 Chronique du front.
22.20 Dream on. Victime de l'amour.
23.05 Seinfeld. Le code secret.
23.30 The Ed Sullivan Show.
0.05 La Semaine sur Jimmy.

Eurosport

20.00 Karaté.
21.00 Tennis. En direct. Championnat du monde (ATP) en double à Hartford (Etats-Unis) (120 min). 537738
23.00 Sumo. Tournoi Basho. 4[e] partie à Tokyo, au Japon.

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

22.30 *La Maison du désir.* Film de Lucky Romano (1988, 85 min), avec Patricia Moses. *Erotique.*
0.40 *Innocent Coupable d'aimer.* Film de John Schlesinger (1992, 115 min), avec Isabella Rossellini. *Espionnage.*
2.35 *La Toubib du régiment.* Film de Nando Cicero (1976, 90 min), avec Edwige Fenech. *Comédie.*

TSR

20.05 Potins de femmes. Film de Herbert Ross (1989, 120 min), avec Sally Field. *Comédie dramatique.*
22.05 Jeux d'adultes. Film d'Alan J. Pakula (1992, 100 min), avec Kevin Kline. *Thriller.*
23.55 Crimes et délits. Film de Woody Allen (1989, 100 min), avec Mia Farrow. *Comédie dramatique.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Philippe Séguin, plus « imperator » que jamais

Ce troisième portrait d'homme politique de la série « Les Carnets du présent », sur France 3, est signé Serge Moati. Entre complicité et complaisance

POUR QUI ignorerait encore quel sera, un jour prochain, le premier ministre de la France, il faut, sans attendre, regarder et méditer « Les Carnets du présent », samedi sur France 3. L'homme prédestiné est doué de patience – cartes en main : il fait des réussites –, il sait écouter, autant qu'il lui est possible, et se confier, autant que nécessaire. Il sait rire et faire rire. Il a, reconnaît-il lui-même à propos de ses colères fameuses, *« un caractère entier, mais ça ne dure jamais très longtemps »*. En quelques plans, cursifs, on comprendra très vite, en tout cas, qu'il ne s'agit pas d'Alain Juppé.

La chaîne de service public est libre de choisir le moment de ses programmations. Que survienne, en revanche, pareille hagiographie à l'heure où le chef du gouvernement peine visiblement à s'attacher les sympathies, voilà qui laisse pantois. Qu'aurait-on pensé, en 1992, par exemple, d'un portrait aussi laudatif de Pierre Bérégovoy à quelques semaines, voire quelques mois, de la chute du gouvernement d'Edith Cresson ? Samedi soir, le premier ministre pourra définitivement s'estimer victime, et cette fois-ci à bon droit, d'un crime médiatique de lèse-majesté.

Mais bon ! Va pour le crime, puisqu'il est finement perpétré. Plus séduit, de toute évidence, par les voies d'approche du pouvoir que par les arcanes, quotidiens, de la vie politique, l'auteur de ce portrait, Serge Moati, a de la sympathie pour Philippe Séguin. C'est bien son droit : il en avait eu, à revendre, du temps de l'ancien président François Mitterrand. Le « filmeur » et le « filmé » ont aussi en commun un lieu de naissance, lourd de souvenirs, la terre de Tunisie, et cette blessure secrète, tellement difficile à taire, que peut être la mort prématurée d'un père.



UN SILENCE ASSOURDISSANT

Mais le portrait pâtit de cette trop évidente complicité. A son avantage et à la différence d'aucuns (d'Alain Juppé ou de tel ou tel autre), notre homme n'a pas été élu dans une circonscription qui lui aurait été « octroyée ». Mais l'intéressé et, plus encore, son portraitiste, ont, semble-t-il, tout oublié de la pugnacité, particulière, que mit le député – avec quelques autres de sa génération : François d'Aubert, Charles Millon, Michel Noir, Jacques Toubon – à combattre, au début des années 80, les initiatives de la gauche renaissante. Tout comme est passé sous silence le rôle que joua, sous le premier gouvernement de cohabitation (1986-1988), un ministre des affaires sociales habilité à renvoyer au peuple le signal, libéral, de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement.

Pour le reste, Philippe Séguin est un excellent acteur, qui balancerait entre le rôle du *« pamphléthaire éternel »* et celui du *« râleur constitutionnel »*. Au moment où André Malraux soi-même se voit privé d'une cigarette au bec, Philippe Séguin ose afficher, sans fausse honte, son côté *« politiquement incorrect »* : il fume et il l'assume. Toutes colères mises à part – le film les ignore superbement, et c'est dommage car elles ne font, d'ordinaire, jamais défaut –, l'homme se maîtrise. Il n'ignore rien, à aucun moment, du miroir complaisant qui lui est tendu par le PDG de la société joliment dénommée Image et compagnie. Il répond à des questions banales, qui lui sont forcément posées tous les jours, sur sa légendaire rivalité avec le premier ministre, ses rapports tumultueux avec le président de la République. Et quand il ne parle plus, la caméra s'en charge : en témoigne la longue scène – l'une des meilleures du film – où l'on voit Alain Juppé et Philippe Séguin face à face, seuls, dans un assourdissant silence.

N'en déplaise au président de l'Assemblée nationale, par certains côtés, ce *« portrait parmi tant d'autres »* fait penser au Jean Gabin qui confessait : *« Je sais, je sais, je sais... Je sais qu'on ne sait jamais rien. »* Alors que, précisément, on voudrait tout savoir de Philippe Séguin.

Jean-Louis Saux

★ « Les Carnets du présent », France 3, samedi 16 novembre à 22 h 15.

Pile et face

par Agathe Logeart

BIZARRE, cette histoire du « Commissaire Moulin », déprogrammé à la dernière minute par TF 1, en raison de la violence de certaines scènes et d'un dialogue à connotation raciste... Venant de cette série réalisée et jouée par Yves Rénier, celui-là même qui enchanta notre enfance en jouant « Les Illusions perdues » avant de se reconvertir en flic de choc et de pacotille qui dégaine plus vite que son ombre, cela n'avait, au fond, rien de bien étonnant. Le commissaire Moulin était déjà aux séries policières ce que Dragonball Z est aux dessins animés : pif, pouf, paf, splash, et vas-y que je t'étale dans une mare de sang, en débitant un couplet choisi sur les forces du mal qu'il convient de détruire par tous les moyens. Poussait-il, dans l'épisode qui devait être diffusé, le bouchon plus loin que d'habitude ? Possible, on ne le saura pas puisqu'on en a été privé comme de dessert.

A la place, on nous servit du Navarro, commissaire républicain s'il en est, antiraciste évidemment et politiquement correct. Le Navarro qu'on aime, avec ses coups de gueule, ses mulets, sa Yolande de fille, son génie de démêleur d'embrouilles et de dépendeur d'andouilles, son humour et ses humeurs de dogue. Mais voilà, ce Navarro-là, ce soir-là, ne se ressemblait plus tout à fait. Enquêtant sur l'assassinat d'une journaliste qui s'apprêtait à lui faire des révélations (depuis quand les journalistes sont-ils des auxiliaires de police ?), notre Navarro des familles tombait sur une bande de malfrats blanchisseurs de narcodollars, si l'on a bien compris, et qu'il cherchait depuis longtemps à piéger.

S'affranchissant alors de toutes les règles de la procédure pénale et du code de déontologie réunis, Navarro décidait de remettre le meurtrier en liberté en le faisant passer pour une *balance*, afin de mieux laisser les loups s'entre-dévorer et s'éliminer plus radicalement que ne l'aurait fait le procès le plus sévère. Estimant que la recherche de la vérité passe par certains *« accommodements »* et éventuellement la fabrication de faux, Navarro mène son enquête en solitaire, au risque de choquer son adjoint, qui a le tort d'être plus à cheval que le patron sur les principes. Et évidemment, quelques cadavres plus tard, il parvient à anéantir la bande de malfrats, justifiant la maxime selon laquelle, face au crime et aux criminels, la fin justifie les moyens.

Drôle d'époque, où, dans la représentation allégorique de la police à destination des masses, le choix se fait entre un cow-boy rouleur de mécaniques qui se prétend le miroir de la réalité avec ses dérives racistes, et le bon commissaire qui a besoin d'entrer dans l'illégalité pour boucler son enquête... Si Moulin sent mauvais, qui se méfierait de Navarro ? Perverse, la méthode qui consiste à mettre soudainement l'un au placard pour faire la place à l'autre est une manière de dire que si l'on désapprouve le premier l'on encourage le second, alors qu'en réalité ils nous servent, chacun à leur façon, les deux faces d'une même médaille.

SAMEDI 16 NOVEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal.
13.30 Reportages. Documentaire. Les innocents du couloir de la mort, d'Henri Chambon (35 min). 869974
14.05 L'Homme qui tombe à pic. Série. Le sosie parfait.
15.00 MacGyver. Série.
16.00 Melrose Place. Série.
16.50 Xéna la guerrière. Série.
17.45 30 millions d'amis.
18.25 Vidéo gag.
19.00 Beverly Hills. Série.
19.55 Comme une intuition.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.42 Point course du vendée Globe.

20.45

PATINAGE ARTISTIQUE
En direct du Palais omnisports de Paris-Bercy. Trophée Lalique (105 min). 506968
Pour cette troisième épreuve du Grand Prix, l'élite internationale sera présente, à l'exception de Philippe Candeloro, blessé.

22.30

HOLLYWOOD NIGHT
Téléfilm de Kurt Anderson, avec Lorenzo Lamas, Matthias Hues. Traque infernale (105 min). 7728784
Un homme qui devait témoigner contre un roi de la pègre est assassiné par un tueur professionnel. Son frère, un mercenaire de Boston, décide de le venger et se lance dans une traque sanguinaire...
0.15 Formule foot
0.50 et 1.20, 2.25, 3.05, 4.05, 4.45 TF 1 nuit.
1.00 Les Rendez-vous de l'entreprise
1.30 et 2.35, 4.15, 4.55 Histoires naturelles. 3.15 Cités à la dérive. Série. [6/8] (rediff.). 4.50 Musique. Concert (5 min).

France 2

13.00 Journal.
13.40 Consomag. Magazine.
13.45 Savoir plus santé. Greffes : état d'urgence.
14.50 Le Cygne muet. Documentaire.
15.50 Samedi sport. 15.55 Tiercé à Vincennes ; 16.30 Rugby. En direct, quart de finale de la Coupe d'Europe : Dax-Toulouse (100 min). 3204993
18.10 Un privé sous les tropiques. Série.
19.05 JAG. Série.
19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
20.00 Journal, A Cheval, Météo.

20.50

FAITES LA FÊTE
Présenté par Michel Drucker. La musique du bout du monde. Invités : Elie Kakou, Chevallier et Laspalès, Jean-Marie Bigard, Gad Elmaley, Antoine, Kassav, Kid Créole, Frankie Vincent, le groupe I Muvrini, Lio, Murray Head (130 min). 41504871

23.00

MES MEILLEURS AMIS
Divertissement présenté par Patrice Carmouze. Invitée : Charlotte de Turckheim (90 min). 78055
0.30 Journal, Bourse, Météo.
0.45 La 25e heure. L'assassinat de John Kennedy : les dossiers de Jim Garrison. Documentaire de John Barbour (100 min). 8756920
2.25 Bouillon de culture. 3.30 La Compète. 3.55 Nannachos. Série. [3/6]. 4.45 Taratata (rediff., 85 min).

France 3

12.35 Journal.
13.00 Keno. Jeu.
13.05 et 15.05 Couleur pays.
14.10 Les Quatre Dromadaires.
17.40 Montagne. Magazine. Mofous, gens des rochers.
18.10 Expression directe. C.G.T.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Nos vingt ans*, de Clara Malraux.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LA GUERRE DES MOUTONS
Téléfilm de Remy Burkel, avec Luc Thuillier, Rufus (85 min). 890061
Un groupe d'éleveurs français intercepte un camion de moutons britanniques. De l'autre côté de la Manche, on entend réagir...

22.15

LES CARNETS DU PRÉSENT
Documentaire de Serge Moati. Philippe Séguin (60 min). 6011326
Portrait du président de l'Assemblée nationale et maire d'Epinal.
● Lire ci-dessus.
23.15 Journal, Météo.
23.40 Opéra : Lohengrin. Mise en scène de Wolfgang Weber, interprété par l'Orchestre et les chœurs de l'Opéra de Vienne, dir. Claudio Abbado, avec Robert Lloyd, Placido Domingo, Cheryl Studer, Hartmut Welker, Dunja Vejzovic (225 min). 53021448

La Cinquième

13.00 Mag 5. **13.30** Va savoir (rediff.). **14.00** Fête des bébés. **14.30** Des éléphants et des hommes (rediff.). **15.30** Qui vive. Le tabac. **16.30** Fenêtre sur court.
17.00 Le Mexique.
18.00 Droit d'auteurs. Présenté par Frédéric Ferney. Invités : Denis Tillinac (*Dernier verre au Danton*) ; Michel Winock et Jacques Julliard (*Dictionnaire des intellectuels français*) ; François Bayrou (*Le Droit au sens*).

Arte

19.00 Marty Feldman. Série de Roger Race [4/7] (1968-1969, v.o., 30 min). 3697
19.30 Histoire parallèle. Semaine du 16 novembre 1946 : actualités d'Europe de l'Ouest. Invitée : Barbara Rett (45 min). 26072
20.15 Le Dessous des cartes. Magazine.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

DANGER IMMINENT
Feuilleton [3/4] de Peter Smith, avec Bill Paterson, Dennis Haysbert (60 min). 4439910
Dans l'Allemagne réunifiée, les bases militaires britanniques et américaines sont les cibles d'attentats de plus en plus violents...
21.35 Métropolis. La gauche devient-elle conservatrice ? ; portrait : Quim Monzo ; cyber-news (60 min). 2895413

22.35

▶ MUSIC PLANET
Magazine. Blue Note, a History of Modern Jazz [2/2] de Julian Benedikt (1996, 60 min). 9398968
23.35 Caramel ou Menthe. Téléfilm de Gonzalo Justiniano, avec Mauricio Vega, Aldo Parodi (v.o., 99 min). 8327158
Bière, marijuana et délinquance dans les faubourgs de Santiago du Chili.
1.15 ▶ Remous ■■ Film d'Edmond T. Gréville avec Jeanne Boitel, Jean Galland (1934, N., rediff., 84 min). 6289949
Dans le cadre de la « carte blanche à Bertrand Tavernier ».

Canal +

▶ En clair jusqu'à 14.00
12.30 L'Hebdo de Michel Field.
13.30 L'Œil du cyclone.
14.00 Basket-ball. En direct. PSG - Dijon.
16.00 et 6.40 Surprises.
16.40 Les Superstars du catch (rediff.).
▶ En clair jusqu'à 20.33
17.27 Intermezzo.
17.30 Décode pas Bunny.
18.25 Banc d'Arguin, le rendez-vous des oiseaux. Documentaire.
18.50 Flash d'information.
19.00 T.V. +. Magazine.
20.00 Les Muppets.
20.25 Pas si vite.
20.33 Beastly Behaviour.

20.35

MONOLITHE
Téléfilm de John Eyres, avec Bill Paxton, Lindsay Frost (90 min). 899351
Deux enquêteurs rivaux font équipe pour une étrange affaire ayant trait aux extraterrestres.
22.05 Flash d'information.
22.15 Jour de foot.

23.00

▶ ORANGE MÉCANIQUE ■■■
Film de Stanley Kubrick, avec Malcolm McDowell, Patrick Magee (1971, 129 min). 7064548
Dans une société future où règnera la violence et le désordre, un adolescent chef de bande et criminel, mis en traitement, perd son libre arbitre à la suite d'un lavage de cerveau.
1.10 Cyclo ■ Film de Tran Anh Hung (1995, v.o., 125 min). 56554611
3.15 Les Enfants du Soleil. Film de B. Dartigues (1995, 205 min). 80145098

M 6

12.55 55 pour Vatoo.
13.30 Le Magicien. Série. Un avion mal acquis ne profite jamais.
14.25 Raven. Série. Charme mortel.
15.20 Les Têtes brûlées. Série. Secours en mer.
16.15 L'Exilé. Série. Top model.
17.05 Chapeau melon et bottes de cuir. Série. Un Steed de trop.
18.05 Amicalement vôtre. Série. Premier contact.
19.00 Turbo. Magazine.
19.40 Warning. Magazine.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Hot forme. Magazine.
20.35 Plus vite que la musique. Magazine.

20.50

AUX FRONTIÈRES DU RÉEL
Série, avec David Duchovny (160 min). 51201614
L'enlèvement. *Une jeune fille disparaît happée par une lumière venue du ciel. Un cas qui rappelle à Mulder l'enlèvement de sa propre sœur.*
L'ombre de la mort. *Deux hommes sont morts tués par une force psychique capable de manipuler la matière.*
Projet arctique. *Une épidémie de suicides affecte une expédition en plein Arctique.*
23.30 L'Assassin de mes nuits. Téléfilm de Richard A. Colla, avec Victoria Principal, Paul Le Mat (95 min). 2205055
Une jeune femme aveugle entreprend de se venger des cambrioleurs qui ont assassiné son mari.
1.05 La Nuit des clips (395 min).

Radio

France-Culture

20.45 Fiction. Roma Amor.
22.35 Musique : Opus. Deux temples du music-hall : Bobino et l'Olympia. Deux salles emblématiques du Musi-Hall français où les plus grands noms de la chanson se sont produits : de Piaf à Gréco en passant par Brassens, Bécaud, Brel, Ferré, Montand, Maxime Le Forestier et tant d'autres...
23.58 Clairière.
0.05 Tard dans la nuit. Nouvelles de Satyajit Ray. Khagam, tiré de La Nuit de l'Indigo, traduit de l'anglais par Eric Chédaille. La Terreur des chauves-souris, tiré de Autres nouvelles du Bengale, traduit du bengali par Michèle Mercier. 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Fiction : Avignon 95. Eglise des Célestins. Diktat, d'Enzo Cormann ; 3.00 André Breton, un écrivain définitif. André Breton, rêveur définif ; 6.00 Entretiens : Clara Malraux.

France-Musique

19.30 Opéra. Saison internationale des opéras de l'U.E.R. Donné le 21 octobre au théâtre des Etats de Prague, par le Chœur du théâtre national de Prague, Milan Maly (chef de chœur) et l'Orchestre du théâtre national de Prague, dir. Bohumil Gregor. Œuvres de Bedrich Smetana, d'Emanuel Züngel d'après la comédie de J.P.F. Malefille.
22.45 Entracte.
23.05 Le Bel Aujourd'hui. Musica 96. Entretien avec Michaël Levinas. Concert donné le 21 septembre, à la Filature de Mulhouse, par le Chœur de l'Opéra de Montpellier et l'Orchestre philharmonique de Montpellier Languedoc-Roussillon, dir. Pascal Rophé. Œuvres de Levinas.
1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Bach vu par les romantiques. Œuvres de Bach, Schumann, Beethoven, Liszt, Villa-Lobos, Honegger.
22.30 Da Capo. Œuvres de Bloch, Schubert, Wolf. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (RTBF).
20.00 Marie Curie, une femme honorable [2/3] (90 min). 12581500
21.30 Télécinéma.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Vous ne rêvez pas ! (TF 1 du 1/11/96).
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

19.45 Rêves d'Icare. [1/5].
20.35 La Pharmacie des dieux.
21.25 Les Jardins de l'imaginaire.
22.10 La Croix des Coptes.
23.05 Le Démantèlement des armes nucléaires.
0.00 La Colline aux milliardaires (50 min).

Paris Première

20.00 Top Flop.
20.30 Patinage artistique : Le Trophée Lalique. En direct du POPB (185 min). 86603429
23.35 Nova.
0.30 James Brown à Berlin. Concert enregistré à Berlin-Est en 1988 (55 min). 82495583

France Supervision

20.30 Chimère. Mise en scène de Bartabas.
21.20 Cap'tain café. Juliette.
22.15 Un portrait au nom de Ramsès II. Documentaire.
22.40 Voyage à Saqqarah, un portrait de Jean-Philippe Lauer. Documentaire.
23.30 Sons of the Desert. Concert.

Ciné Cinéfil

20.50 Le Club. Invité : Jacques Perrin.
22.05 Alice Guy ou l'enfance du cinéma.
23.00 Quelque part dans la nuit (Somewhere in The Night) ■■ Film de Joseph L. Mankiewicz (1946, N., v.o., 105 min). 99707806
0.45 Les Feux de la rampe (Limelight) ■■■ Film de Charles Chaplin (1952, N., v.o., 140 min). 41956659

Ciné Cinémas

20.30 La Conspiration du silence. Téléfilm de Francis Mankiewicz. [1/2] (95 min). 5852332
22.05 Making of. Le Disjoncté.
22.30 Projo.
23.00 Les Gens de la rizière ■ Film de Rithy Panh (1992, v.o., 125 min). 99217239

Série Club

20.45 Colorado.
22.15 Thérèse Humbert.
23.10 Code Quantum.
0.00 Le Prisonnier.
0.50 La famille Addams.
1.15 Colonel March. Erreur à l'aube (25 min).

Canal Jimmy

21.00 Earth 2. Sacrifice et rédemption.
21.45 Friends. Celui qui tombe des nues.
22.10 Chronique californienne.
22.15 T'as pas une idée ? Jean d'Ormesson.
23.15 Le Fugitif. Le pavillon au fond du jardin.
0.05 Motor Trend. (20 min).

Eurosport

17.55 Football. En direct. Championnat de France de D2 (20e journée) : Troyes - Sochaux (120 min). 8061999
19.55 Basket-ball. En direct. Championnat de France (12e journée) : Cholet - Pau-Orthez (125 min). 7972177
22.00 Patinage artistique. En direct. Le Lalique Trophée d'Or à Paris-Bercy (60 min). 966784
23.00 Tennis. Championnat du monde. Tournoi en double à Hartford (Etats-Unis) : 2e demi-finale.

Les films sur les chaînes européennes

TSR

20.35 Dragon, l'histoire de Bruce Lee. Film de Rob Cohen (1993, 120 min), avec J. Scott Lee. *Comédie dramatique.* 0.50 Leprechaun. Film de Mark Jones (1992, 90 min), *Horreur.*

Demain, dans le supplément
TÉLÉVISION RADIO MULTIMÉDIA
● Un siècle d'écrivains sur France 3 : déjà la centième !
● Hommes de radio, hommes de télé
● Faut-il diaboliser Internet ?
Le film de la semaine :
Le Roman de Werther, de Max Ophuls

Le Monde
SAMEDI 16 NOVEMBRE 1996

L'immortel-vivant

par Pierre Georges

LE DOYEN vous salue bien ! Le titre pourrait être alléchant, mais plus digne d'un Série Noire que de l'illustre Académie. Ainsi donc Julien Green a-t-il rendu son habit vert, comme d'autres leur tablier, et les instruments afférents, au motif qu'il se sentait désormais *« exclusivement américain »*.

A quatre-vingt-seize ans, il n'était que temps de s'en apercevoir ! Démission donc, comme une façon d'emporter la terre de son pays natal à la semelle de ses vernis. Mais – hélas ! – le règlement de la Compagnie n'a rien prévu de tel. Académicien un jour, académicien toujours. A la vie, à la mort ! Car il ne manquerait plus que cela : passer un contrat avec l'Immortalité présumée et dénoncer le bail au prétexte qu'en y réfléchissant bien son nom lui appartient en propre et ne *« sera affublé d'aucun oripeau officiel »*.

Outre que la considération est aimable pour les restants, elle est totalement hors sujet. L'œuvre, le talent de Julien Green ne lui appartiennent plus dès lors que, un jour de 1971, il accepta de franchir le Rubicon du quai Conti pour un voyage sans retour. L'élection à l'Académie française se fait en effet sur le principe de l'aller simple pour la gloire et l'éternité. D'où la difficulté de l'entreprise et son côté irrévocable. L'Académie française ne peut s'offrir le luxe des académiciens malgré eux, cela nuirait nettement à son prestige. On en sait tant qui feraient des bassesses pour y entrer qu'on ne peut imaginer qu'un repenti, qu'un défroqué se mêle d'en sortir autrement que les pieds et la gloire devant.

Nous voici donc devant un cas douloureux, sinon inédit : celui de l'immortel-vivant. Atroce film d'horreur sous la Coupole ! Julien Green peut toujours démissionner. Julien Green restera académicien. Américain, soit ! Mais académicien. Ah ça ! il n'y coupera pas ! Son éloge fut prononcé à sa réception. Son éloge sera prononcé à sa mort. Il n'y a pas à sortir de là ! Sinon, comment voulez-vous que les institutions survivent, notamment aux caprices ?

Charles Aznavour n'est ni académicien ni américain. Et pas même immortel. Et pourtant Charles Aznavour chante encore. Notamment au Canada, où l'on lui prête toujours quelque succès. Or voici que le pauvre Charles, en sa tournée au Nouveau Monde, vient de subir quelques avanies.

Le pauvre, qui arpentait les scènes canadiennes et pas seulement québécoises – Montréal, Québec, Ottawa, Toronto –, s'est fait assez sérieusement chahuter au motif, lui, qu'il chanta aussi en anglais. Pas de cela, Charles ! Les foules ont protesté, sifflé, l'affaire a fait grand bruit et large tumulte. Au point que le premier ministre canadien, Jean Chrétien, a présenté des excuses officielles au chanteur.

Ce n'est pas, pas encore, que l'usage de l'anglais dans la chanson française soit passible de prison ! Mais simplement que, quand des francophones viennent entendre un chanteur français, ils le préfèrent nettement académiquement français. Pauvre Charles, qui croyait bien faire, satisfaire tout le monde et le bilinguisme. La mamma, qu'on se le dise, appartient à l'immortelle francophonie !

Julien Green ne veut plus appartenir à l'Académie française

L'écrivain, âgé de quatre-vingt-seize ans, écrit que « les honneurs ne l'intéressent pas du tout »

JULIEN GREEN, quatre-vingt-seize ans, doyen d'âge de l'Académie française, a rendu publique, jeudi 14 novembre, sa décision de ne plus appartenir à cette institution, au moment même où l'historien d'art Pierre Rosenberg, directeur du musée du Louvre, était reçu sous la Coupole. On ne peut, à proprement parler, dire que Julien Green a démissionné, car le règlement de l'Académie ne prévoit pas cette possibilité. Le fauteuil de Julien Green ne sera donc pas déclaré vacant.

Ce n'est pas la première fois que Julien Green, élu en 1971, fait part de son intention de rompre avec l'Académie, aux réunions de laquelle il ne participait pas. Sa dernière apparition en séance plénière remonte au jour de l'élection de l'écrivain José Cabanis, le 21 juin 1990. Mais jusqu'ici l'affaire demeurait à l'état de rumeur. Et Julien Green, s'il a cessé depuis des années de faire imprimer la mention *« de l'Académie française »* sur ses livres, a continué de laisser publier sa notice dans l'annuaire officiel de l'Académie, où figurent notamment ces précisions : *« De nationalité américaine. Né à Paris le 6 septembre 1900 de parents américains. Ecrivain bilingue. Élu à l'Académie française le 3 juin 1971 au fauteuil de François Mauriac »*.

Mais, jeudi 14 novembre, le retrait de Julien Green a pris un caractère définitif. Dès le 18 octobre, il fait parvenir une lettre à Maurice Druon, secrétaire perpétuel de l'Académie, dans laquelle il affirme, *« je ne fais plus partie de l'Académie française »*, et indique qu'il se sent, désormais, *« américain, exclusivement »* et que *« les honneurs ne [l']intéressent pas du tout, quels qu'ils soient »*. Le 8 novembre, Maurice Druon et Alain Decaux, directeur en exercice de l'Académie (ce poste est tournant), lui répondent qu'ils considèrent ses propos comme le reflet d'un *« mouvement d'humeur »* et lui rappellent que la qualité d'académicien français n'est pas *« une fonction à titre précaire »*. Selon son fils adoptif, Eric Green (l'écrivain Eric Jourdan), Julien Green a été irrité de cette réponse.

Il a donc adressé à l'Académie une nouvelle lettre, jeudi 14 novembre, dans laquelle il notifie sèchement que son nom lui *« appartient »* et *« ne sera affublé d'aucun oripeau officiel »*. Il précise qu'il s'oppose absolument à ce que son successeur prononce son éloge public.

Julien Green n'a voulu faire aucune déclaration au *Monde*, pas plus que son fils. Ce dernier a toutefois indiqué à nos confrères du quotidien italien *La Stampa* : *« Cela faisait des années qu'il envisageait ce départ. D'ailleurs, en vingt ans, je crois que les autres académiciens l'ont vu fréquenter leurs réunions treize fois à peine. Mon père est américain, il le revendique souvent. Il n'a jamais voulu se présenter, recevoir les nombreux honneurs que la France entendait lui attribuer. »* Et, citant des propos de son père : *« On me dit qu'on ne peut pas démissionner. Eh bien, je leur lance un défi. Qu'ils essaient de m'en empêcher. Je suis et je reste un homme libre. Auraient-il osé garder par la force les Malraux, les Claudel, les Proust ? »* (de ces trois écrivains, seul Claudel a appartenu à l'Académie). Julien Green, en effet, a souvent dit qu'il n'avait jamais souhaité être candidat et avait seulement fini par céder devant l'insistance de Maurice Genevoix, alors secrétaire perpétuel. Pourtant, dans son *Journal*, à la date du 3 juin 1971 on peut lire : *« Elu à l'Académie française. Une des plus grandes surprises de ma vie d'écrivain et certainement une des meilleures »* (tome V de ses œuvres dans « La Pléiade », p. 605).

A l'Académie, le secrétaire perpétuel, Maurice Druon, ne souhaite pas commenter cette affaire autrement que par cette mise au point : *« Monsieur Julien Green, que son grand âge tient éloigné de l'Académie depuis longtemps, n'a sans doute pas mémoire des règlements de la Compagnie. On ne peut pas démissionner de l'Académie française, le titre d'académicien français n'étant pas une fonction à titre provisoire mais une dignité inamovible. »*

Josyane Savigneau

Lire aussi l'analyse page 14

La réception de Pierre Rosenberg

L'historien d'art Pierre Rosenberg, président de l'établissement public du Musée du Louvre depuis octobre 1994, a été reçu à l'Académie française, jeudi 14 novembre, par José Cabanis. Elu le 7 décembre 1995 au fauteuil du philosophe Henri Gouhier, Pierre Rosenberg est l'auteur de nombreux catalogues consacrés aux artistes des XVII[e] et XVIII[e] siècles. Modèle-type du connaisseur érudit et amateur, il représentera à l'Académie une discipline, l'histoire de l'art, qui n'était jusqu'alors représentée que par René Huyghe. Après André Chamson, René Grousset et René Huyghe, c'est le quatrième conservateur à faire son entrée sous la coupole.

L'épître de l'ancien ministre à Alain Juppé

COLOMBEY-LES-DEUX-ÉGLISES
de notre envoyé spécial

Le ciel était bleu, la campagne était belle. Une fois n'est pas coutume, le soleil brillait, jeudi 14 novembre, sur l'imposante croix de Lorraine qui marque le lieu-culte du gaullisme : Colombey-les-Deux-Eglises. Vingt-six ans après l'annonce de la mort du général dans sa maison de La Boisserie de ce petit village de Haute-Marne, le 9 novembre 1970, les parlementaires RPR se sont retrouvés, comme ils le font tous les ans, pour le traditionnel pèlerinage qui les conduit de Paris à Colombey. Cette année, il s'est fait sans Philippe Séguin, qui s'était fait excuser, et sans Charles Pasqua, qui avait fait le voyage avant, mais en présence du chef du gouvernement flanqué de trois ministres.

Avec cent vingt parlementaires environ ayant répondu à l'appel, l'édition 1996, assez maigrichonne et passablement interrogative, laissera le souvenir de propos aigres-doux dans la famille néogaulliste, malgré les efforts des acteurs pour réaffirmer – exercice annuel obligé – l'actualité des principes de la doctrine d'origine. Car, derrière les phrases convenues, quelques comptes se sont réglés de manière plus ou moins discrète.

D'entrée de jeu, à la gare de l'Est, il a été question de la récente décision du RPR de limiter à soixante-quinze ans l'âge maximum pour se présenter aux prochaines législatives. Hors limite, Gabriel Kaspereit, député du neuvième arrondissement de Paris, croise Alain Juppé sur le quai de départ. *« Ça va ? »*, s'enquiert le premier ministre. *« Non, ça ne va pas ! »*, répond M. Kaspereit, en ajoutant : *« De toute façon, ça te laisse indifférent. »*

Dans le train qui roulait vers Bar-sur-Aube, Edouard Balladur a confié que pour lui, le gaullisme, c'est *« la solitude créatrice »*. Pensait-il à lui-même ? Pensait-il à son successeur à Matignon ? Comme la journée était donc celle des morceaux choisis, l'abbé Lambert, qui officie depuis dix-sept ans à Colombey, a rappelé, au début de la messe commémorative, que *« le général venait ici, dans les moments difficiles, restaurer sa sérénité »*. Hôte à déjeuner du premier ministre la veille, Nicolas Sarkozy semblait avoir retrouvé la sienne.

Colette Codaccioni, éphémère ministre du gouvernement Juppé 1 et ancien parlementaire qui aspire à retourner à l'Assemblée, était chargée, à la messe, de l'épître. Elle a lu l'unique missive connue de saint Paul à Tite. A la fin de la célébration, M. Juppé l'a félicitée de son choix, en citant une phrase qu'il avait retenue de cette lecture : *« Rappelle à tous qu'il faut être soumis aux magistrats et aux autorités. »* M[me] Codaccioni lui a fait observer que le texte dit aussi que les responsables doivent écouter les humbles...

Olivier Biffaud

Les grèves dans les transports

LES MOUVEMENTS sociaux dans les transports rencontraient, vendredi 15 novembre dans la matinée, des succès inégaux

● **AIR INTER EUROPE.** 40 % des vols étaient assurés, vendredi au matin, par la compagnie intérieure du groupe Air France. Les passagers peuvent obtenir des renseignements sur les vols assurés, et sur ceux du samedi 16 novembre, au 01-45-46-90-00. La grève surprise de 48 heures de l'ensemble des pilotes a été déclenchée dans la nuit de jeudi à vendredi pour protester contre les conditions de la fusion de l'ex-Air Inter avec Air France (*Le Monde* du 15 novembre).

● **RATP.** Le trafic restait peu perturbé, vendredi vers 10 heures, en dépit du mouvement déclenché par plusieurs syndicats pour des revendications portant sur l'emploi, le pouvoir d'achat et la sécurité. La ligne 6 (Nation-Etoile) du métro parisien était la plus affectée, avec un train sur deux. Le trafic était assuré à 80 % sur les lignes 2, 8, 10 et 12 et en totalité sur les autres lignes. Pour le RER, le trafic était normal sur la ligne A et assuré à 90 % sur la ligne B. Sur le réseau autobus, 90 % du trafic était assuré.

● **SNCF.** Le trafic en Languedoc-Roussillon s'est amélioré, vendredi, par rapport aux jours précédents. Le trafic TGV était normal pour la journée et un train grandes lignes sur deux devait être assuré. Seul le trafic régional était plus sérieusement perturbé avec un train sur quatre. Les assemblées générales continuaient de se prononcer sur les conclusions d'une négociation marathon de dix-sept heures entre direction et syndicats (CGT, CFDT et FO) après dix jours de grève.

● **ROUTIERS.** Une centaine de camions bloquaient les abords du sud de Lyon, vendredi au matin, par une opération escargot sur le périphérique. Les deux principales associations de transporteurs, la FNTR et l'UNOSTRA, avaient prévenu que, dans l'attente des actions concrètes promises par les pouvoirs publics suite à la mobilisation du 7 novembre, les actions se poursuivraient par des manifestations tournantes et répétitives.

Justice : M. Lagardère réclame au « Monde » 1,5 million de francs

EN SON NOM personnel et en sa qualité de gérant commandité de la SCA Lagardère, Jean-Luc Lagardère, PDG de Matra-Hachette, réclame au *Monde* 1,5 million de francs pour diffamation. Poursuivi au civil en tant que directeur de la publication du *Monde*, Jean-Marie Colombani est assigné à comparaître le 18 décembre devant la première chambre du tribunal de Paris.

Intenté à la fois à notre directeur et à la SA Le Monde, ce procès vise une erreur commise de bonne foi dans nos éditions datées 3-4 novembre. Sur la base d'informations erronées, obtenues auprès du parquet de Paris, *Le Monde* avait écrit que M. Lagardère était mis en examen *« notamment pour escroquerie »* alors qu'il l'est seulement pour abus de biens sociaux. Présentant ses excuses à ses lecteurs et à M. Lagardère, *Le Monde* a reconnu et expliqué son erreur dans ses éditions du 5 novembre et a publié, dans celles datées 10-11 novembre, une mise au point de M. Lagardère, reçue au titre du droit de réponse.

Dans son assignation, M. Lagardère affirme que *« l'article incriminé s'inscrit dans une campagne savamment orchestrée par* Le Monde *»* contre la préférence donnée par le gouvernement à son offre de reprise, pour un franc symbolique, du groupe Thomson. Estimant que le préjudice doit donc être évalué *« dans le climat particulier de la privatisation de Thomson »*, M. Lagardère l'évalue à un million de francs au titre de la diffamation et à 500 000 francs au titre des dommages et intérêts.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 15 novembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	21031	+0,25	+5,34
Honk Kong index	13004,80	+0,47	+30,07

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 14/11	Var. en % 13/11	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2218,18	+0,05	+18,49
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	—	—	+18,63
Milan MIB 30	—	—	+16,32
Francfort Dax 30	2769,07	−0,16	+22,85
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	+2,12
Madrid Ibex 35	—	—	+21,23
Amsterdam CBS	—	—	+26,59

Tirage du *Monde* daté vendredi 15 novembre : 570 227 exemplaires